TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 245 — 30 PAGES — SAMEDI 7 JANVIER 1978

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 50 ris; Italie, 350 L.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 10 din.

Tarif des abonnements page 17

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Phnom-Penh dénonce l'« écœurante hypocrisie » des « envahisseurs vietnamiens »

LIRE PAGE 7

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Victoire à la Pyrrhus pour le général Pinochet

« Une victoire à la Pyrrhus. » Ce n'est pas un représentant du Mouvement communiste international qui a eu ce mot en apprenant le succès remporté par le général Pinochet dans la « consultation nationale » organisée le 4 janvier au Chili pour riposter à l'« agression internationale dont est victime le gouvernement » qu'il préside : c'est le général Gustavo Leigh, chef de l'aviation, membre de la junte militaire qui a renversé le président Salvador Allende.

Le plébiscite n'était « pas loyal », car la possibilité pour tous les partis « d'exposer leurs vues », et pour tous les électeurs « d'exprimer pleinement et équitablement leurs opinions » n'existait pas au Chili, « où les activités politiques sont interdites et la liberté de presse et de réunion sévèrement limitée ». Ces affirmations ne viennent pas d'un représentant des Nations unies — dont la récente condamnation des violations des droits de l'homme par la junte de Santiago avait donné au général Pinochet l'idée de « consulter » ses concitoyens — elles sont le fait de M. Thomas Reston, porte-parole du département d'État des États-Unis, la puissance étrangère qui a le plus contribué à la chute de l'Unité populaire.

Ce référendum « n'offre aucune sorte de garantie, et crée, au contraire, les meilleures conditions pour une grande fraude électorale ». L'auteur de ce commentaire, antérieur au référendum, n'est pas « un ennemi du Chili » mais M. Eduardo Frei, ancien président démocrate-chrétien de ce pays, dont les coups de boutoir avaient eu un impact décisif dans l'écrasement de la gauche en 1973.

On n'ironisera pas sur certains « détails » : la couleur grise pour les bulletins « non », les couleurs nationales pour les « oui » ; l'absence de listes électorales, les registres ayant été brûlés en 1974; le coup de tampon sur la carte d'identité après le vote : les bureaux contrôlés par des magistrats municipaux désignés au lendemain du coup d'État.

Partant des résultats mêmes du scrutin — 75 % de « oui », 20 % de « non » et 5 % de bulletins blancs ou nuls, — on s'interrogera sur ses conséquences. Pour le général Pinochet, elles sont claires. Tout d'abord, il n'y aura « plus de votes ou de consultations d'ici dix ans. La question est réglée ». Étrange façon de célébrer un succès électoral ! En second lieu, les enquêtes des Nations unies sur la situation des droits de l'homme au Chili seront non pas prohibées, comme le chef de l'État l'avait d'abord déclaré, mais réservées à des commissions « travaillant en vertu de normes objectives ». Cela allait sans dire ! Mais l'objectivité consistait-elle à occulter certains faits ? Ceux que vient de rappeler, par exemple, la Commission internationale de juristes à Genève : sous une nouvelle appellation, la police politique garde tous ses pouvoirs, et « les violations des droits de l'homme se poursuivent, encore qu'à une moindre échelle ».

Pour l'opposition, le résultat de cette consultation, qui faisait appel à la fierté nationale des Chiliens, est moins mauvais qu'il n'y paraît. Tout d'abord, la démocratie chrétienne, pour la première fois depuis le coup d'État, s'est activement engagée contre la junte : par une conférence de presse de son leader, M. Frei, mais aussi par des manifestations de rue de sa jeunesse. L'événement, d'autre part, a dévoilé les tensions internes à la junte, et l'ampleur de la résistance au sein des forces armées, à la personnalisation croissante du pouvoir du général Pinochet.

Enfin, la réaction plus que critique des États-Unis montre que l'impact international de cette consultation n'est certainement pas celui que désirait le général Pinochet. Il n'est, décidément, pas aussi facile que le claironnait, le 5 janvier, un journal pro-gouvernemental de Santiago de donner une « réponse virile à un monde absurde » !

LA RENCONTRE FRANCO-AMÉRICAINE ET SES PROLONGEMENTS INTÉRIEURS

• M. GISCARD D'ESTAING : les entretiens ont été « pour la première fois » exempts de pression de part et d'autre

Le président Carter, qui a terminé ce vendredi 6 janvier, à 11 heures, sa visite officielle en France, est arrivé un peu avant midi à Bruxelles, d'où il doit regagner Washington dans la soirée.

Selon M. Giscard d'Estaing, les entretiens franco-américains ont été « extrêmement cordiaux, ouverts et respectueux des droits de l'autre. C'est la première fois que, dans des conversations qui ont porté sur l'ensemble des problèmes du moment, il n'y a pas eu de la part de l'un ou de l'autre la volonté de modifier la politique de l'autre pays, mais de rechercher ce qu'il pourrait y avoir de commun dans l'approche et la recherche de la solution à nos problèmes », *a affirmé le président de la République avant de prendre congé de son invité à l'Elysée.*

Les cours du dollar se sont stabilisés vendredi matin, après la forte remontée qu'on avait constatée la veille à la suite de la décision prise mercredi par Washington d'intervenir sur les marchés pour le soutenir, et des fermes propos tenus à cet égard par le président Carter dans le discours qu'il avait prononcé ce même jour dans la soirée au Palais des congrès. Il se confirme que, dès le premier entretien qu'il avait eu avec le président américain mercredi en début de l'après-midi, le président Valéry Giscard d'Estaing avait fait part au président américain des graves préoccupations que lui causaient l'agitation sur le marché des changes, et, plus particulièrement, la chute du dollar.

Vendredi matin, une dernière séance de travail, à laquelle participait M. Barre, a eu lieu à l'Elysée à 9 h. 45. C'est à l'issue de cette ultime réunion que MM. Giscard d'Estaing et Carter se sont adressés aux journalistes dans le jardin d'hiver de l'Elysée.

Le chef de la Maison Blanche a rappelé les liens historiques entre les deux pays et les « *démonstrations de bravoure* » au cours des dernières guerres. « *Tout cela nous a laissé une impression bouleversante* », a-t-il dit.

Remerciant le président de la République et les membres du gouvernement pour l'« *accueil spontané* » qu'il a reçu en Normandie, dans les rues de Paris et à Versailles, il a ajouté : « *Je considère ces démonstrations ouvertes de notre mutuel engagement pour l'avenir, et sur les idéaux et principes communs aux deux nations, comme rassurantes pour nos pays et pour le reste du monde.* » M. Carter a remercié le « *grand président* » de la France et « *ce peuple merveilleux* ».

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 3.)

• M. CARTER : M. Mitterrand joue un « rôle bénéfique » dans la vie politique française

Avant de se rendre à l'Elysée pour prendre congé de M. Giscard d'Estaing, le *président Carter* a reçu ce vendredi *matin 6 janvier*, à sa résidence de l'hôtel Marigny, deux dirigeants de l'opposition : MM. François Mitterrand et Robert Fabre. Ces deux entretiens, affirme-t-on du côté américain, ont eu lieu à la demande des hommes politiques français. M. Carter a estimé que M. Mitterrand joue un « rôle bénéfique » dans la politique française.

Ce propos ne manquera pas d'alimenter la polémique qui se poursuit *entre le P.C. et les autres formations de gauche. Celle-ci continue au sujet* du SMIC, que le P.S. a proposé de porter à 2 400 F. Cette décision a suscité *des propos peu amènes, tant de M.* Barre que des responsables du P.C. et du secrétaire général de la C.G.T. Le premier ministre a repris à son compte des *déclarations récentes* de M. Rocard, qui jugeait dangereuse pour l'économie une augmentation de 30 % du SMIC. « L'Humanité » en tire argument pour titrer : « Barre cite le P.S. contre le programme commun », et M. Andrieu dans l'éditorial du quotidien du P.C. parle d'« opération démagogique ».

***M. Séguy, interrogé le 6 janvier à Radio-Monte-Carlo, s'est, lui aussi,* montré sceptique sur la portée de la proposition de M. Mitterrand d'un SMIC à 2 400 F, estimant que, au total, *le P.S.* donne « l'impression aux travailleurs que l'électoralisme le motive plus que la volonté de changement réel » (lire page 8).**

L'entretien Carter-Mitterrand, qui a débuté à 8 h. 55, a duré trente minutes. Le premier secrétaire du P.S., *qui était accompagné de* MM. Robert Pontillon, secrétaire national chargé de *la politique* étrangère, et Michel Thauvin, membre du comité directeur, adjoint de M. Pontillon, est arrivé à pied à l'hôtel Marigny et s'est refusé à toute *déclaration* aux journalistes, qui n'ont pas pu pénétrer à l'intérieur de la résidence.

A sa sortie, M. Mitterrand a affirmé que son entretien avec M. Carter s'était déroulé dans des « *conditions cordiales* » et pour lui « *fort intéressantes* ».

En accueillant M. Mitterrand, le président Carter avait loué, devant quelques journalistes, « *le rôle bénéfique* » joué dans la politique française par le premier secrétaire du P.S. : « *S'il le pense,* a dit M. Mitterrand, *j'en suis heureux. Je ne sais pas exactement ce qu'il entend, dans ce cas-là, par bénéfique ; je pense que mon rôle aura été bénéfique ainsi que celui du P.S. s'il porte les espérances du peuple français au pouvoir et s'il assure au choix profond et historique de la gauche le succès. Mais ce succès est parfaitement compatible avec une politique internationale d'amitié et de concours avec le peuple américain qui est notre ami traditionnel.* »

En réponse à une question sur la *probabilité d'une visite à l'Elysée, le* premier secrétaire a répondu qu'il était « *toujours prêt à rencontrer le président de la République française dès lors qu'il s'agit des grands intérêts de la France. Simplement,* a-t-il ajouté, *un certain nombre de circonstances ont fait que les invitations lancées dans le public par le président de la République ont pu apparaître comme des actions soit de politique intérieure, soit comme des moyens de peser sur le sentiment populaire* ». M. Mitterrand a fait observer qu'une visite à l'Elysée « *pourrait être nécessaire après les élections* ».

En fin de matinée, on se réjouissait dans les milieux dirigeants socialistes français du climat qui a présidé à la rencontre. On précisait que les entretiens ont essentiellement porté sur la politique intérieure française, et que M. Mitterrand a été amené à exposer les vues de son parti. Il a aussi été question du Proche-Orient. M. Carter aurait fait preuve d'une grande ouverture d'esprit.

(Lire la suite page 3.)

CRISE virtuellement ouverte à Rome

Les trois centrales syndicales italiennes ont suspendu la décision d'organiser une grève générale entre le 10 et le 18 janvier, en affirmant que la crise gouvernementale était virtuellement ouverte. Le sort du cabinet Andreotti dépend d'un accord entre communistes et démocrates-chrétiens, et en définitive du choix du P.C.I.

De notre correspondant

Rome. — « *La crise gouvernementale est virtuellement ouverte.* » Partant de ce constat, les trois grandes confédérations syndicales italiennes ont décidé, jeudi 5 janvier, de suspendre leur prochaine grève générale : elles n'entendent pas lutter contre un pouvoir inexistant.

En « *suspendant sans annuler* » et en prévoyant une décision définitive le 13 janvier, les états-majors syndicaux masquent leurs divergences internes, qui sont politiques. Pour le président du conseil, M. Giulio Andreotti, c'est à la fois un répit et une gifle. Déjà, trois formations qui le soutiennent (communiste, socialiste et républicaine) ont réclamé un gouvernement d'union nationale tandis qu'une quatrième, le parti social-démocrate, se déclare insatisfaite par la « *majorité de programme* » constituée en juillet 1976 autour de la démocratie chrétienne. Dans le sens opposé, on note une prise de position de l'influente revue des jésuites, *Civilta Cattolica* : pour elle, la chute du cabinet démocrate chrétien provoquerait des élections anticipées.

La volte-face des communistes

« *1978 sera l'année de la France* », écrivait il y a quelques jours le *Corriere Della Serra* en évoquant les élections de mars *prochain. Ce n'est pas le sentiment* de la majorité des Italiens. *Quoique peu enclins au chauvinisme,* ils se demandent avec *inquiétude ce qui va se passer* dans leur propre pays. L'impasse *politique paraît, en effet, totale,* alors que les attentats se multiplient, que la crise financière s'aggrave et que plusieurs échéances approchent : des élections locales au printemps, un scrutin présidentiel en décembre et, sans doute, un référendum dans l'intervalle, à moins qu'une dissolution des Chambres ne vienne bouleverser ce riche programme.

En privé, les responsables démocrates-chrétiens veulent bien reconnaître que « *la crise gouvernementale est virtuellement ouverte* », mais pour ajouter aussitôt qu'aucune solution de rechange ne se dessine. Il ne leur appartient pas, disent-ils, d'en proposer, n'ayant rien fait eux-mêmes pour empoisonner le climat. N'est-ce pas le parti communiste qui, cinq mois à peine après être passé de la « *non-défiance* » à la « *majorité de programme* », a voulu forcer la porte du gouvernement ?

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 6.)

Le vote des Français de l'étranger

CHAQUE VOIX COMPTE...

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

Polémiques, accusations réciproques, enquêtes, plaintes et informations judiciaires : l'affaire du vote des Français de l'étranger, qui agite si fort les états-majors politiques depuis trois semaines, donne la mesure de l'acharnement que va revêtir la bataille électorale.

Ramenées à l'essentiel, les données légales et pratiques de la controverse se résument ainsi : constatant que sur les quelque sept cent mille Français établis hors de France et en âge de voter *fort peu (quarante-cinq mille en* 1973, quatre-vingt-six mille en 1974) s'inscrivent sur les listes électorales et usent de leur droit de citoyens, le gouvernement a soumis au Parlement un projet de loi visant à simplifier et alléger les procédures du vote par procuration. Intention louable.

Le texte, complexe et controversé, a fait l'objet de discussions serrées mais rapides dans les Assemblées, qui l'ont largement amendé et finalement adopté dans la précipitation des dernières heures de la session de printemps, fin juin 1977. Le débat, au Palais-Bourbon, s'était déroulé davantage entre le gouvernement et le R.P.R. qu'avec l'opposition de gauche, qui, néanmoins, dans les deux chambres, a voté contre le projet.

Celui-ci, devenu loi, permet l'inscription de tout électeur vivant à l'étranger dans n'importe quelle circonscription législative d'une ville de plus de trente mille habitants de la métropole, même s'il n'y est pas né, n'y possède aucune attache, n'y connaît personne. S'il ne le fait lui-même, un mandataire lui sera désigné, *qui pourra détenir jusqu'à cinq* procurations. Les inscriptions venues de l'étranger doivent être adressées par les autorités diplomatiques et consulaires à la mairie de la ville choisie, et elles ne peuvent excéder 2 % du nombre des électeurs inscrits dans la circonscription.

Il n'y a sans doute pas de système sans défaut et sans danger pour une opération aussi compliquée ; *mais celui-là, sous le prétexte de faciliter et d'encourager* la participation des Français de l'étranger aux consultations nationales, ouvrait la porte à bien des abus. On n'allait pas tarder à le voir.

(Lire la suite page 11 ainsi que l'article de MICHEL KAJMAN.)

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

Le tableau électoral de la Picardie

(Voir page 12)

AU JOUR LE JOUR

DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Le parti socialiste publie un programme commun particulier, et sans doute le parti communiste fera-t-il de même. Quant aux radicaux de gauche, qui n'ont plus grand-chose de commun avec ce programme, on peut s'attendre qu'ils diffusent au moins un prospectus.

Dans la majorité, où cette joyeuse prolifération de programmes est plus luxuriante encore, sans parler des centristes, des marginaux et des chiraquiens, les seuls giscardiens en ont au moins trois différents : les principes du président, les projets du parti républicain et les intentions du gouvernement.

En entendant et en voyant à la télévision M. Soisson offrir son programme, je ne pouvais m'empêcher de penser que cette campagne électorale, à défaut d'ouverture, a révélé des vocations d'ouvreuse.

ROBERT ESCARPIT.

UN OPÉRA DE POUSSEUR ET DE BUTOR

Biographie spirituelle de Schönberg

Tandis que beaucoup de metteurs en scène lyriques ont jeté le manche après la cognée, Pierre Barrat s'acharne avec son Atelier lyrique du Rhin, de Colmar, à monter des créations, à rechercher des œuvres et une langue originales. Après *Histoire de loups*, de Georges Aperghis d'après Freud, après *Vols au-dessus de l'océan*, qui était, au contraire, un vaste « opéra » pour enfants, il vient de créer, jeudi soir, au Théâtre national de Strasbourg, une œuvre ambitieuse d'Henri Pousseur et Michel Butor, *Procès du jeune chien*, ou, selon le titre à peine plus explicite d'une première version allemande, *les Epreuves de Pierre l'Hébreu*.

Comme on pouvait s'y attendre après *Votre Faust* (*le Monde* du 22 janvier 1969), la collaboration Pousseur-Butor se résout une nouvelle fois en un tourbillonnement d'histoires, de situations, de significations, de styles enchevêtrés, qui donne le mal de mer et fait éclater la tête du spectateur consciencieux qui s'efforce de suivre à la fois toutes les lignes de cette polyphonie acrobatique d'une complexité fort intellectuelle. Mais Pierre Barrat a su faire émerger les ressorts dramatiques réels d'une œuvre bien plus originale et émouvante que *Votre Faust*, une sorte de biographie spirituelle d'Arnold Schönberg sous forme symbolique, traitée un peu à la manière d'une bande dessinée.

Le cor, la clarinette, le violon et le violoncelle jouent paisiblement, devant un portrait de Schönberg, un prélude à la manière des post-romantiques allemands Reger et Brahms, qui, bientôt, s'anime follement et débouche sur le récitatif d'introduction de *l'Hymne à la joie* chanté par le cor. « *Non, non, rentrez ce discours* » : un spectateur s'oppose à la musique en paraphrasant Beethoven ; deux personnages de Kurt Weill essaient, à leur tour, de se faire entendre et sont pareillement censurés.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 19.)

idées

COMMUNISME

LE VENT DU SUD

par HENRI LEFEBVRE (*)

UNE question politique aujourd'hui fondamentale transparaît dans de nombreux articles et ouvrages, perce dans les conversations. Pourtant, les têtes politiques hésitent à formuler en termes clairs, appelant une décision, ce problème dont les données sont les suivantes :

a) *Dans trois pays hautement industrialisés, l'Espagne, l'Italie, la France, il existe des partis communistes forts et actifs.* Dans la plupart, sinon dans tous les autres pays développés, en Occident et du côté dit « capitaliste », les partis communistes n'ont pas un grand poids politique. Pourquoi cette situation ? Aucune explication (soit par l'histoire et les traditions révolutionnaires — soit par la « latinité » et l'acceptation d'une religion depuis longtemps autoritaires — soit par la rationalité capable d'assimiler une pensée théorique et conceptuelle, le marxisme, etc.), aucune explication n'est complètement satisfaisante. Ne pourrait-on soutenir que les P.C. se constituèrent dans ces pays avant la grande croissance, qu'ils avaient alors comme objectif un bond en avant des forces productives favorisant la classe ouvrière, mais qu'il leur faut trouver à présent de nouveaux buts et une nouvelle stratégie ?

Peu importent les causes et les raisons, le fait est là. Or, en ce moment, dans ces pays s'ouvrent — pour un temps qui se pourrait bref — des possibilités politiques. Des initiatives retentissantes se correspondent et convergent. Certes, les équivoques ne sont pas dissipées. Le vocable « eurocommunisme » reste attaché à la figure de Santiago Carrillo. La proposition, le mot l'indique, concerne l'Europe occidentale et vise à la rendre autonome vis-à-vis de l'U.R.S.S. comme vis-à-vis des Etats-Unis. Pourtant elle ne peut avoir d'effet que dans les trois pays considérés. Le « compromis historique » porte le nom de Berlinguer et concerne avant tout la situation du P.C.I. qu'un accord entre partis politiques rapproche du pouvoir. Ce qui implique des modifications à la stratégie de la lutte des classes. Ces modifications sont-elles réservées au P.C.I. et à l'Italie ? Quant à l'« union du peuple de France » et à l'« union de la gauche » autour d'un programme, ne comportent-elles pas implicitement une indépendance vis-à-vis des grandes puissances et un compromis entre la classe ouvrière et les partis représentant les classes moyennes?

Les trois initiatives furent prises à peu près simultanément, de façon distincte et sans référence à une théorie générale, c'est-à-dire empiriquement. Leur analogie et leur convergence ne sont pas unanimement reconnues. Beaucoup de gens avertis ou se croyant tels n'y voient que des manœuvres électorales propres à chaque pays. L'eurocommunisme ainsi que le compromis historique passent pour du pur et simple réformisme ou pour des précautions prises dans des pays menacés par un coup de force militaire. On insinue parfois qu'ils représentent le dernier recours du stalinisme en Occident, sa dernière variante. En sens contraire on souligne la priorité sur toute autre forme d'action du discours politique chez Berlinguer ou Carrillo. En revanche, l'on interprète l'union de la gauche française autour d'un programme comme une tentative habile pour entraîner des libéraux et des socialistes vers le modèle soviétique. Pourtant, malgré ces insinuations, les trois initiatives convergent : elles définissent une région dans le monde.

La double hégémonie chancelle

b) *Considérées comme symptômes, ces propositions supposent que chacun des pays concernés a, en ce moment, une chance inappréciable.* Ils bénéficient d'un degré de liberté, d'une marge de virtualités. Dans les pays dépendant économiquement ou militairement des grandes puissances, de telles propositions seraient simplement impensables. Les remous provoqués tant du côté de l'U.R.S.S. que du côté des Etats-Unis ont montré à la fois leur mécontentement et les limites de leur intervention. L'analyse politique ne doit pas porter d'abord sur les chances de réussite mais sur le fait que les propositions révèlent une situation. Ce qui précise leur analogie et met en évidence une commune mesure.

c) *L'hégémonie des deux grandes puissances qui exercent une pression idéologique et militaire, économique et politique, sur les autres pays, cette hégémonie chancelle.* Ce qui ne veut pas dire qu'elle va disparaître, loin de là, mais la pression faiblit. Où ? Dans la partie occidentale de la Méditerranée, mer stratégique traversée par toutes sortes de flux (d'énergie, de matières premières, de main-d'œuvre, de tourisme, de produits divers). Les deux grandes puissances ont été très occupées en Méditerranée orientale. Elles s'y sont quelque peu usées l'une contre l'autre. Leurs affrontements par Etats interposés ont laissé une faille à travers laquelle a déjà passé la Yougoslavie. Ce pays a depuis longtemps ouvert un chemin hérissé d'obstacles : l'indépendance avec les virtualités qu'elle permet, à savoir un centralisme décentralisateur et autogestionnaire. Même s'il y a dans l'autogestion yougoslave autant d'idéologie que de pratique, il faut reconnaître à ce pays une incontestable capacité d'innovation, durement gagnée. Aujourd'hui la Yougoslavie poursuit avec ténacité une politique de dégagement et de non-alignement pour tous les pays méditerranéens. La France a déjà, au temps du général de Gaulle, desserré les liens qui l'attachaient à l'atlantisme. L'Algérie est à la tête des pays qui résistent aux prétentions hégémoniques. Bref, une zone privilégiée se dessine. Quel privilège ? Celui de choisir son avenir.

d) *Ce degré de liberté se manifeste à tous les niveaux, à toutes les échelles : villes et communautés locales, régions, pays entiers.* Les trois nations ressentent les mêmes exigences : décentralisation sans dislocation, régions à moderniser sans briser leurs spécificités. Spontanément encore qu'inégalement, ces revendications sont apparues dans ces trois pays, ce qui précise les analogies à la fois dans la structure socio-politique et dans les virtualités du développement. Les mouvements urbains méritent une attention particulière. Très fortement en Espagne et en Italie, plus lentement en France, ils vont vers la démocratie directe dans les cadres des communautés locales (ce qui n'entraîne pas forcément une hégémonie ou une dictature des citadins-producteurs sur les autres catégories sociales, en particulier sur les « exclus » et sur les « laissés-pour-compte », comme on a pu le craindre après les événements de Bologne). Il va de soi que l'instauration de la démocratie directe et celle de l'autogestion, qui l'accompagne nécessairement, ne vont pas sans contradictions et conflits.

e) *L'Europe du Nord atteint un haut degré d'industrialisation et d'urbanisation.* Sans éviter la « crise», elle semble capable de la traverser en s'adaptant aux conditions du marché (intérieur et mondial). Les partis communistes n'y ont jamais eu d'importance (Angleterre), ou l'ont perdue (Allemagne de l'Ouest, au cours de ses péripéties historiques). Quant aux gouvernements sociaux-démocrates, ils ont reculé les limites du capitalisme et renforcé l'Etat sans mettre fin au libéralisme idéologique. Cet Etat, qui résulte de la compromission entre réformisme et libéralisme, se montre capable d'unir l'ordre et le progrès, entités abstraites qui occultent l'aliénation.

Ces pays n'apportent-ils pas un modèle dont l'attrait survivrait à celui du modèle soviétique ? Ce dernier modèle propose un Etat tout-puissant, propriétaire et patron, soutien officiel d'une éthique du productivisme sans pour autant obtenir une une haute productivité. Un tel Etat, destructeur des libertés réelles, comme du libéralisme idéologique, entretient l'hégémonie d'une prétendue nécessité *objective* sur tous les sujets capables de critiques.

C'est ainsi que beaucoup de gens posent la question du choix en termes qui masquent la situation. Le risque d'un condominium germano-américain sur une Europe occidentale au surplus très mal vue par les soviétiques, ce risque serait-il assez grand pour interdire l'entreprise ? Les mêmes gens pensent que non. Ils insistent sur l'impossibilité d'une rupture entre le nord et le sud de l'Europe. Ils minimisent le danger pour l'Europe du Sud de subir un néo-colonialisme qui ferait d'elle la zon du tourisme (les pr… de cet énorme industrie allant en grand partie vers l'Europe du Nord pa les circuits bancaires) ainsi qu des résidences secondaires, de industries sales, des réserves d main-d'œuvre, etc.

L'option stratégique

f) L'option stratégique se formule enfin clairement. *Il ne s'agit pas de choisir entre deux modèles étatiques, celui de l'Etat stalinien et celui de l'Etat social-démocrate. Il s'agit de choisir entre une société subordonnée à l'Etat et une société nouvelle, celle de la démocratie directe, de la décentralisation effective, comportant l'autogestion.* Le modèle étatique comporte pour la France les plus grands risques, y compris celui de s'agréger soit à l'Europe social-démocrate, soit au bloc des pays dits socialistes.

Les hésitations ne sont plus admissibles. Le moment du choix passera vite et l'on aura bientôt choisi sans le savoir. Pour choisir lucidement, il faut d'abord rompre avec les modèles, tant avec celui du capitalisme d'Etat affiché ou non qu'avec celui du socialisme d'Etat. D'abord couper non pas un cordon ombilical mais les cordons ombilicaux ! Accepter le modèle soviétique, cela veut dire : rejeter l'eurocommunisme, adhérer à un bloc. Accepter le modèle libéral ou réformiste, c'est accepter la subordination inquiétante de l'Europe du Sud à l'Europe du Nord.

Rompre brutalement avec l'Europe du Nord ? Ce n'est pas nécessaire. La voie nouvelle n'a rien d'incompatible avec le marché commun. Les obstacles ? Certains se plaisent à les grossir.

L'accord entre les trois pays concernés pour organiser la zone « libérale » est indispensable. Qui peut le conclure et le rendre efficace ? Il est clair que seuls les partis communistes peuvent s'engager sur cette voie. Mais le voudront-ils ?

Lorsque le P.C.F. accepte l'autogestion, il fait un pas sur la voie nouvelle. S'il veut se démarquer des Soviétiques, il lui faut all encore plus loin. Seule la dém cratie directe peut faire passer l classe ouvrière de la conditio d'objet politique à celle de suj politique. L'audace et l'intell gence politiques devraient main tenant aller jusqu'à réaliser u centralisme démocratique où l démocratie l'emporterait sur l centralisme, ce qui n'a pas tou jours été le cas. Sur cette voi l'autogestion et la démocrati directe accompliraient les fonc tions attribuées « classiquement à la dictature du prolétariat. Mai il faut le déclarer publiquement Il va de soi qu'une pratique réel lement démocratique doit com mencer par s'instaurer à l'inté rieur des partis politiques. Fair entrer dans la pratique sociale l critique de gauche de l'Etat, te est l'objectif.

Si le vent d'est et le ven d'ouest ont cessé de souffler, l vent du sud se lèvera-t-il ?

On ne manquera pas d'évoque contre l'eurocommunisme le spec tre de la violence gauchiste et d débordement par la gauche. Cer tes, beaucoup de gens aujour d'hui veulent l'abolition immé diate de l'Etat et refusent d'atten dre qu'il se résorbe dans la sociét au cours d'un long processus. Il veulent aussi passer d'un seu bond à un mode de productior nouveau. Ces gens-là ne sont pa marxistes. Cependant, il y a dan l'extrême gauche des forces vive dont la gauche ne doit pas s couper. S'il est vrai qu'elles son un symptôme de décomposition elles témoignent aussi d'une volonté réelle le changement. Une politique qui ne sait pas intégrer les risques à sa stratégie, n'est-elle pas d'avance condamnée à l'échec ?

(*) Philosophe marxiste auteur de l'Etat.

Revenir aux sources

par JEAN-PIERRE VIGIER (*)

AUCUN parti ouvrier ne peut vivre longtemps sans perspective stratégique.

La crise de l'union de la gauche, prévisible (1) depuis le XXIIe congrès, constitue un phénomène irréversible qui s'accentue de semaine en semaine.

L'écroulement de l'alliance entre le P.C. et le P.S. à la veille d'une victoire électorale probable reflète des phénomènes profonds que masquent mal les prétextes tactiques avancés par le P.C.F. pour justifier la rupture devant la classe ouvrière. Le parti communiste français ne pourra longtemps continuer à esquiver cette analyse. Il lui faudra à terme affronter en clair trois problèmes décisifs : analyser les causes réelles de la *rupture* ; définir les nouvelles perspectives qui en résultent ; préciser dans ce contexte la nature et le sens de son comportement au second tour.

I. — La rupture et le virage à droite du parti socialiste

Depuis 1972, le P.C.F. a fait un long bout de chemin avec le P.S. L'alliance a modifié le paysage politique du pays. Les dirigeants communistes qui ont promu cette union, et qui l'ont défendue sans défaillance, n'en peuvent justifier aujourd'hui la rupture que par un changement de la politique de leur partenaire dont ils connaissaient pourtant au départ la nature de classe et les perspectives politiques. Il n'est pas sérieux ni crédible de reprocher au parti socialiste de glisser à droite et de changer de politique. Dès 1972, les objectifs de M. Mitterrand étaient publics. Les dirigeants du P.C.F. ne pouvaient les ignorer : ils se sont seulement trompés sur la nature et la dynamique du processus engagé depuis 1972.

M. Georges Marchais a parfaitement raison de reprocher aux dirigeants du P.S. d'avoir signé le programme commun avec la perspective de réduire le P.C.F. au rôle de force d'appoint : mais ce n'est pas nouveau. Le parti socialiste, à l'exception d'une aile gauche aujourd'hui neutralisée pour une part, a toujours été animé par des préoccupations électoralistes. Il n'est pas sérieux de le « découvrir » aujourd'hui. M. Mitterrand ne s'en est jamais caché. Il expliquait au printemps 1976 à M. Kissinger que son alliance avec le P.C.F. allait lui permettre de reconstituer son parti (qui est effectivement passé de 6 % à près de 30 % des voix), de réduire le P.C.F. à moins de 15 % des voix (ce qui est plus douteux) et d'obtenir l'accord de la classe ouvrière à l'austérité dictée par la crise.

M. Marchais a parfaitement raison de dénoncer le caractère de collaboration de classes du parti socialiste. M. Mitterrand a toujours cheminé dans le sillage de l'impérialisme américain. Il s'est toujours comporté en ami et en allié de la social-démocratie allemande.

Il est parfaitement exact, mais ce n'est pas nouveau, que les objectifs à long terme que les socialistes tirent de leur interprétation du programme commun ne sont pas fondamentalement contradictoires avec l'atlantisme et le « libéralisme avancé ».

Il est aussi parfaitement exact, mais ce n'est pas non plus nouveau, que le parti socialiste a toujours défendu la nécessité de soutenir la construction d'une Europe inévitablement dominée par le grand capital germano-américain.

A l'inverse, il n'est pas sérieux de contester le caractère profond des concessions faites au maintien de l'alliance par la direction actuelle du P.C.F. Outre des pans entiers de sa doctrine, il a d'abord abandonné ses positions sur l'Europe puis sur l'arme nucléaire et a modéré son opposition à l'atlantisme. Il a freiné les grèves, prêché la modération aux salariés, évité toute action revendicative pouvant rejeter vers la droite les classes moyennes d'où le P.S. tire l'essentiel de ses forces.

II. — Le P.C.F. et la ligne de l'Eurocommunisme

La stratégie actuelle du P.C.F. constitue visiblement la version française du « compromis historique ». Partant de l'hypothèse que le système capitaliste allait poursuivre sa phase d'expansion, que la détente allait permettre de mettre au réfrigérateur les divergences de politique extérieure, en rompant à des degrés divers avec l'U.R.S.S., les P.C. occidentaux ont espéré rejeter le poids de l'héritage monstrueux du stalinisme. En reniant certains aspects essentiels du marxisme, ils ont voulu prendre la tête de l'aspiration profonde des peuples à un changement de société, participer au pouvoir, modifier la répartition des bénéfices au profit des masses, investir l'Etat et les entreprises de l'Etat de l'intérieur, promouvoir enfin une dynamique irréversible de transformations sociales.

Indépendamment de toute discussion théorique sur la possibilité de changer ainsi le capitalisme de l'intérieur, cette stratégie a été brisée par l'ampleur et la dynamique de la crise qui résulte, depuis 1973, de l'affrontement des Etats-Unis, de l'Allemagne et du Japon pour la domination du marché mondial.

Le renouveau de guerre froide ramène les sociaux-démocrates dans l'orbite des Etats-Unis et de l'Allemagne fédérale. Elle ferme les avenues du pouvoir à tout P.C. qui ne se rangera pas définitivement sous la bannière de l'impérialisme américain.

Sur le plan économique, la vassalisation de l'Europe du Sud implique, à moins de casser la C.E.E., une phase d'austérité prolongée. Dans ce contexte, la ligne du « compromis historique » contraindra les P.C. à gérer sans contrepartie la crise, s'ils veulent réellement participer au pouvoir.

Le P.C.F. hésite encore au bord du chemin. Il refuse avec raison l'austérité qui résulte de la soumission des classes dirigeantes, R.P.R. en tête, aux impérialismes qui dominent l'Europe occidentale, mais il n'est pas encore revenu sur les concessions essentielles consenties dans la période précédente (sur l'Europe et le nucléaire en particulier) pour maintenir en vie une alliance où il se trouvait réduit au rôle de force d'appoint.

III. — Une stratégie de rechange

La conférence nationale du 7 janvier du P.C.F. est placée devant un fait fondamental : l'échec de la campagne ouverte pour modifier le comportement du P.S. Visiblement M. Mitterrand a réussi non seulement à préserver l'unité de son parti, mais à éviter d'être rejeté à droite. Il se présentera en mars comme le champion de l'unité et du programme commun, laissant porter au P.C. la responsabilité de la rupture.

Son intransigeance s'explique. Après avoir gagné un premier pari (faire du P.S. la force dominante de la gauche), il en engage un second : contraindre le P.C. à le soutenir sans accord véritable au second tour. Le calcul est habile. Il spécule sur les réactions de rejet de la masse des militants et des électeurs de gauche face à une tactique d'isolement qui débouche seulement sur une victoire de MM. Giscard et Chirac.

Il ouvre ainsi les mâchoires d'un piège, car la dynamique engendrée par un soutien sans accord engagerait le pays dans un chemin parallèle à celui de l'Italie d'aujourd'hui. Si le P.C.F. renonce à participer au pouvoir, s'il reprend sa place au premier rang de la lutte contre les institutions d'une Ve République devenue l'instrument docile des Etats-Unis et de la R.F.A., s'il organise la résistance des masses à l'austérité et à l'Europe, un accord tactique de soutien au second tour changerait de sens et de portée. Il ouvrirait seulement la porte aux affrontements sociaux et politiques indispensables pour défendre les libertés et l'avenir des travailleurs.

La définition d'une stratégie de rechange est moins complexe qu'il n'y paraît. Reflet objectif de la lutte interne qui se déroule aujourd'hui à l'intérieur du P.C.F., elle est déjà inscrite en fait dans une large part de sa propagande, même si elle n'a pu encore franchir le seuil des activités de masse.

Elle repose sur trois axes essentiels :

1) *Le retour à une attitude offensive sur la question de la valeur du marxisme et la rupture théorique avec l'eurocommunisme.* La philosophie de Marx et de Lénine reculé partout en Europe. La riposte, à la hauteur de la menace, doit porter à la fois sur le retour aux sources du marxisme révolutionnaire et sur l'effort de recherche scientifique. Il faut défendre le matérialisme dialectique, défendre l'internationalisme prolétarien, rompre avec la théorie de Staline sur l'Etat et revenir aux conceptions de Marx sur la dictature du prolétariat.

On ne rassure pas les alliés en se livrant comme M. Elleinstein à une critique de droite de l'U.R.S.S. et du socialisme, mais en renonçant aux concepts qui ont engendré le Goulag, en appliquant l'analyse marxiste aux sociétés qui l'ont engendré. Seul le retour aux idées de Marx sur la destruction de l'Etat centralisé, sur la démocratie directe à l'aide de l'autogestion généralisée des moyens de production par les travailleurs, sur la destruction du mode de production et de consommation capitaliste et sur l'autonomie réelle des minorités nationales permet de garantir que les crimes de Staline ne se répéteront pas sur notre sol.

2) *La nécessité pour les communistes de rompre avec le système d'exploitation mis en place en Occident.* Le retour à une politique de défense intransigeante de l'indépendance nationale, l'appui donné aux luttes du tiers-monde, la rupture avec le système des blocs, l'ouverture d'une lutte nationale contre les Etats-Unis et la R.F.A., permettraient, seuls, de donner une dimension politique sérieuse à la lutte ouverte contre l'austérité. Pour sortir de la crise, il faut refuser l'hégémonie du dollar, s'affranchir des règles du Marché commun et du GATT, prendre nos distances à l'égard du F.M.I. en équilibrant nos échanges extérieurs au moyen d'une réorientation de la consommation et d'accords de troc avec le tiers-monde.

3) *La redéfinition des alliances et des orientations d'action du P.C.F.* Dans le contexte de la crise, la victoire électorale est un leurre : l'essentiel est le regroupement des forces sociales menacées dans leur existence. La reconstitution de l'unité syndicale C.G.T.-C.F.D.T. (préparée par le ralliement du P.C.F. à l'autogestion) est infiniment plus importante pour l'avenir que la reconstitution de l'alliance électorale avec le P.S. La crainte de l'isolement qu'entraînerait l'abandon ouvert de l'union avec le P.S. serait alors sans fondement. Une campagne contre les Etats-Unis et la R.F.A. rendrait au P.C.F. un prestige national perdu depuis des années.

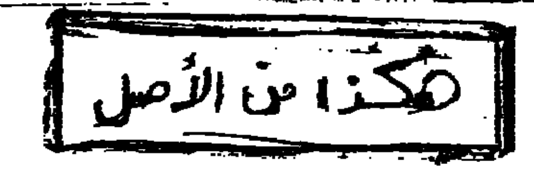
Loin de lui nuire, la rupture avec le P.S. peut lui permettre de retrouver une langage commun et, sur de nombreux terrains, une pratique commune avec la masse des jeunes révolutionnaires, les militants chrétiens, les socialistes de gauche, les communistes sans parti. Le retour aux sources du marxisme lui rendrait un prestige révolutionnaire compromis pas ses hésitations de 1956 et 1968 et par de longues années de pratique électoraliste. La rupture de l'union lui permettrait même de traiter sur un pied différent avec le P.S. Alors qu'il n'est évidemment pas possible de s'entendre avec ce dernier sur une politique globale de gouvernement, des accords tactiques limités (sur le second tour en particulier) peuvent être conclus dans des conditions nouvelles et présentés, à juste titre, aux masses comme destinés à éviter le pire.

Il n'est pas vrai que MM. Chirac et Mitterrand soient « blanc bonnet et bonnet blanc ». Ils représentent des forces et des partis bien différents qui ne leur laissent pas du tout la même liberté de manœuvre. M. Mitterrand, lui, dépend d'un parti moins solide que le R.P.R., plus ouvert, plus sensible à l'action et à la dynamique des masses. Même s'il allait seul au pouvoir, il ne pourrait s'affranchir aisément du contrôle et des pressions populaires. Il lui faudrait compter avec les syndicats et un parti porté par le mouvement revendicatif et national de la classe ouvrière.

Il n'est évidemment ni clair ni certain que l'avènement d'une stratégie de rechange de ce type soit encore possible et réalisable. Pourtant rien n'est encore joué dans l'affrontement souterrain qui déchire aujourd'hui la direction du P.C.F. Ce qui demeure, par contre, c'est que des décisions de la conférence du 7 janvier dépendront le sort et l'avenir d'une gauche et d'un pays qui s'enfoncent dans le vide politique et qui entrent à reculons dans le temps des avalanches.

(*) Maître de recherche au C.N.R.S., ex-membre du comité central du P.C.F. exclu en 1968 pour « castrisme ».

(1) Cf. *le Monde*, janvier 1976.



dir
LA VISITE EN FRA
les entretiens fran
Jusqu'au
SO
Dans

Le Monde

diplomatie

LA VISITE EN FRANCE DU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

Les entretiens franco-américains

(Suite de la première page.)

M. Giscard d'Estaing s'est félicité des entretiens franco-américains, ajoutant : « *Je voudrais dire aussi que dans l'accueil qui vous a été réservé par le peuple français, accueil qui, pour ceux qui le connaissent, a été exceptionnellement cordial et chaleureux, il y avait non seulement des souvenirs de notre longue amitié, mais il y avait aussi le jugement favorable que portent les Français sur l'aspiration généreuse de votre action. Et dites-vous que l'idéalisme que vous voulez introduire dans la responsabilité internationale de votre pays correspond à une vue et à une aspiration qui sont également les nôtres (...). Je suis persuadé qu'à partir de cette rencontre, nous pourrons travailler utilement ensemble pour la compréhension, la paix et la justice dans le monde.* »

Après cet échange, M. Carter a quitté l'Elysée pour Orly en compagnie de M. Giscard d'Estaing, qui l'a conduit jusqu'à son avion.

Soutien « sans réserve » à l'Europe et à l'OTAN

M. Carter est arrivé vendredi en fin de matinée à Bruxelles, d'où il doit repartir le soir même pour Washington. La brève escale de Bruxelles, au cours de laquelle le chef de la Maison Blanche devait réaffirmer son « *soutien sans réserve* » la construction européenne et à la défense de l'Europe, comporte un déjeuner offert par le roi Baudoin auquel a été invité M. Tindemans, et une visite à la Commission européenne. C'est la première fois qu'un président des Etats-Unis rend visite à la Commission. M. Carter s'entretiendra avec M. Roy Jenkins, le président de l'organisme communautaire, et avec les autres commissaires. On s'attend que les questions monétaires figurent au premier rang des sujets abordés, de nombreux pays européens accusant *les Etats-Unis d'exporter* leur inflation en ne soutenant pas convenablement le dollar. Certaines pratiques protectionnistes des Etats-Unis devraient aussi être mises en question à l'occasion d'un échange de vues sur les négociations de Genève du GATT. Bref, cette visite devrait permettre d'éclaircir un certain nombre de malentendus qui se sont accumulés depuis des années sur l'attitude de Washington à l'égard du Marché commun, dont le déficit commercial dans ses échanges avec les Etats-Unis a atteint 10 milliards de dollars en 1976.

Au conseil de l'OTAN, où M. Carter rendra une courte visite, le président devrait faire le point sur les négociations américano-soviétiques sur la limitation des armes stratégiques et réaffirmer que l'accord SALT 2 n'affaiblira pas l'allianace. M. Carter aura un entretien avec M. Luns, secrétaire général de l'OTAN, et évoquera le renforcement de l'alliance ; il réitérera ses promesses de consulter régulièrement les alliés des Etats-Unis avant de signer tout accord définitif avec Moscou. Il y a peu de temps encore, les Etats-Unis s'étaient vu reprocher de ne pas faire assez de cas des intérêts de l'Europe dans cette affaire.

La journée de jeudi avait été dominée par le voyage effectué par MM. Carter et Giscard d'Estaing sur les plages normandes du débarquement de 1944, déplacement que l'on présente volontiers du côté français davantage comme une manifestation en faveur de la liberté que comme une manifestation du souvenir. Cette interprétation, qui comporte de nettes implications de politique intérieure, n'est pas contredite, loin de là, par les deux brèves interventions du président de la République, d'abord au cimetière américain d'Omaha Beach, puis à Bayeux. A Omaha Beach, M. Giscard d'Estaing a fait état de « *son attachement à la liberté, ce bien le plus précieux auquel nous ne renoncerons jamais* ». A Bayeux, il a rappelé que « *c'est ici que le général de Gaulle devait jeter les bases de la Constitution de notre République. République dont je porte aujourd'hui la charge et dont je tiens la barre pour garantir à tous les Français l'exercice de la démocratie et pour protéger leur démocratie* ».

Les conversations de jeudi

Les entretiens de jeudi ont eu lieu à bord du train qui ramenait de Bayeux les deux chefs d'Etat. Hormis un bref tête-à-tête, ces discussions de près de deux heures et demie ont regroupé les délégations au complet : MM. Vance et de Guiringaud, secrétaire d'Etat et ministre des affaires étrangères; MM. Brzezinski et François-Poncet, conseillers des présidents pour les affaires étrangères ; et MM. Hartman et de Laboulaye, ambassadeurs.

Deux sujets les ont dominées : le Proche-Orient et le désarmement, mais on a aussi évoqué certaines questions africaines — en particulier celle de la Corne — et le problème de la non-prolifération nucléaire. A propos du Proche-Orient, M. Carter a fourni des informations détaillées sur les entretiens qu'il vient d'avoir dans la région. Il s'est déclaré « *encouragé par les progrès accomplis, bien que des problèmes difficiles restent à résoudre* », et a estimé que « *la dynamique de la paix peut être préservée* » au cours de la réunion de la commission politique israélo-égyptienne, à la mi-janvier. M. Vance doit assister à cette réunion. M. Giscard d'Estaing a présenté le point de vue français; il aurait aussi évoqué la question des garanties éventuelles d'un accord de paix.

Au chapitre du désarmement, le président américain a fait le point des négociations avec Moscou pour la conclusion d'un accord sur la limitation des armes stratégiques (SALT 2). Un tel accord, que les dirigeants américains espèrent signer en 1978, ne compromettra les intérêts stratégiques ni des Etats-Unis ni de l'Europe occidentale, a répété le président, qui avait affirmé mercredi au Palais des congrès que « *les engagements du gouvernement et du peuple américains quant à la sécurité de l'Europe sont absolus* ». Cette « *clarté de l'engagement américain en Europe* » aurait tout particulièrement satisfait M. Giscard d'Estaing, qui a exposé à son hôte ses idées en matière de désarmement, un sujet sur lequel il devrait s'étendre au cours de la seconde interview de politique étrangère qu'il accordera à la mi-janvier, à la première chaine de télévision.

A propos de la situation dans la Corne de l'Afrique, les deux parties sont tombées d'accord pour exprimer leur préoccupation face à l'évolution de la situation et à l'engagement croissant de l'Union soviétique et de Cuba, « *en personnel militaire et en armement* », aux côtés de l'Ethiopie. Cet engagement des puissances socialistes risque de rendre difficile la politique de non-intervention à laquelle Washington et Paris voudraient s'en tenir. D'où la décision de MM. Carter et Giscard d'Estaing de « *préconiser la modération et certaines initiatives diplomatiques* » dans cette région. Les deux chefs d'Etat ont parlé brièvement de la situation en Afrique australe et — ce qui est plus nouveau — des derniers déveoppements dans l'ancien Sahara espagnol.

Les problèmes de la non-prolifération n'auraient été abordés, selon M. Lecat, le porte-parole de l'Elysée, que sous l'angle des principes, la France se refusant, pour des raisons de souveraineté, à traiter de cas spécifiques. Selon M. Powell, le porte-parole de la Maison Blanche, de tels cas auraient pourtant bien été évoqués jeudi après-midi. Lesquels ? Ceux du Brésil, de l'Inde et de l'Argentine, peut-on penser, mais aussi celui du Pakistan, avec lequel la France cherche à renégocier le contrat portant sur la livraison d'une usine de retraitement de combustibles nucléaires. *Le problème de la non-prolifération* a de nouveau été abordé vendredi matin.

La journée de jeudi s'est terminée par le dîner de cent trente couverts que M. Giscard d'Estaing offrait à Versailles. Plus de quatre mille personnes ont ensuite asisté à la réception, au cours de laquelle M. Carter a eu de brefs entretiens avec, notamment, MM. Jean Lecanuet, Alain Peyrefitte, Edgar Faure et Jean-Jacques Servan-Schreiber. Un seul absent de marque : M. Chirac, *qui a, comme il l'avait annoncé*, boycotté les cérémonies organisées en l'honneur du président des Etats-Unis.

JACQUES AMALRIC.



(Dessin de CHENEZ.)

M. CARTER A VISITÉ LE MUSÉE DU JEU DE PAUME

M. Carter s'est offert une *heure de détente* jeudi en fin d'après-midi : il a visité le musée du Jeu de paume, où sont exposés des tableaux impressionnistes. Il était accompagné de MM. Vance et Brzezinski.

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Powell, a confié que M. Carter possède deux toiles impressionnistes, qui sont accrochées dans son bureau privé.

M. CARTER : M. Mitterrand joue un « rôle bénéfique » dans la vie politique française.

(Suite de la première page.)

Son comportement, indique-t-on dans les *milieux dirigeants* du P.S., constitue une rupture de l'attitude traditionnelle des Etats-Unis à l'égard de la gauche française.

M. Fabre, qui était accompagné de M. Genessaux, secrétaire général du M.G.R., a été reçu pendant quinze minutes par M. Carter, juste après M. Mitterrand. Il a affirmé à sa sortie que M. Carter l'avait interrogé sur l'éventualité d'une victoire de la gauche aux élections législatives.

« *Je lui ai fait remarquer*, a-t-il dit, *que notre groupe, dont nous pensons qu'il sera plus nombreux, pourrait avoir un rôle décisif (...). Nous ne pourrions participer à un gouvernement que s'il répondait à nos engagements, qui sont bien connus. Nous avons eu au cours de cet entretien la possibilité de dire quels sont les objectifs du Mouvement des radicaux de gauche.* »

M. Fabre a indiqué au président qu'il était attentif à ses déclarations sur les libertés. « *Pour nous, la liberté ne se divise pas*, a-t-il souligné, *et j'ai fait observer au président que les interventions en faveur de la liberté devaient se faire aussi bien concernant le Cambodge, le Chili ou l'Argentine. En ce qui concerne ce dernier pays, j'ai rappelé le cas des Français et des deux religieuses récemment enlevés.* »

M. JEAN RIPERT EST NOMMÉ SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT DE L'ONU

M. Jean Ripert, commissaire général au Plan, a été nommé secrétaire général adjoint des Nations unies chargé du département des affaires économiques et sociales, vient d'annoncer officiellement l'ONU. M. Ripert succède dans ces fonctions à M. Gabriel Van Laethem.

[Né le 23 février 1922, M. Jean Ripert est ingénieur agronome. Attaché au contrôle économique en Autriche, puis en Allemagne (1945), il fut ensuite chargé de la préparation des dossiers de la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier). Responsable de la coordination du Plan (1952), commissaire général adjoint au Plan (1963-1966), M. Jean Ripert fut nommé directeur général de l'INSEE en 1967, poste auquel il restera jusqu'en 1974. M. Jean Ripert fut nommé, en octobre 1974, commissaire au Plan en remplacement de M. René Montjoie.]

LES TOASTS DE VERSAILLES

M. Giscard d'Estaing : la liberté peut seule ouvrir les voies du progrès

Dans son allocution, prononcée jeudi soir 5 janvier à Versailles, M. Giscard d'Estaing a notamment déclaré :

« *Ce qui n'a pas changé, c'est l'attachement de nos deux pays aux valeurs qui ont fondé leur amitié, et leur conviction commune que la liberté peut seule ouvrir les voies du progrès pour les hommes et de la paix pour les peuples.*

» *Dans le monde troublé de ce dernier quart de siècle, cet attachement et cette certitude entainent, aux yeux de la France, trois exigences.*

» *Première exigence : la volonté de préserver les fondements de la liberté qui s'appellent la démocratie à l'intérieur, et l'indépendance à l'extérieur. Préserver la démocratie, c'est reconnaître à chaque individu la dignité et l'exercice de ses droits fondamentaux, et c'est répondre aux aspirations qui s'expriment pour plus de justice et davantage de responsabilité. Préserver l'indépendance ce n'est pas seulement l'affirmer pour soi-même, et la respecter chez les autres. C'est aussi faire les efforts nécessaires pour s'en donner les moyens, et contribuer à l'avènement d'un monde réellement pluraliste.*

» *Deuxième exigence : la fidélité aux solidarités naturelles de la liberté. C'est cette exigence qui scelle aujourd'hui comme jadis l'alliance de nos deux pays, et qui me permet de vous assurer, monsieur le Président, que les Etats-Unis peuvent compter sur la loyauté de leur partenaire français, comme la France sait qu'elle peut compter sur la leur. C'est elle qui inspire le grand projet que la France et ses voisins ont formé et qu'ils entendent mener à bien : celui de la Confédération de l'Europe. C'est elle qui, sur le continent africain où la France a achevé cette année son œuvre de décolonisation, nous conduit à apporter aux nombreux Etats amis que nous y comptons le concours qu'ils souhaitent pour poursuivre leur développement et affermir leur indépendance.*

» *Dernière exigence enfin : la lucidité et le courage de choisir, face aux défis du monde contemporain, les solutions de la liberté. Les solutions de la liberté sont celles qui fondent la paix non sur l'instabilité des rapports de force, mais sur la reconnaissance permanente des droits et de la dignité des parties en cause ; qui assurent la sécurité de tous, sans réserver à quelques-uns le monopole des instruments du progrès ; et qui font prévaloir partout la concertation et le dialogue sur l'affrontement. Ce sont aussi les solutions qui cherchent à réduire, dans le respect des droits de chacun à assurer son approvisionnement en énergie et à garantir sa sécurité, le risque de la prolifération nucléaire et le danger de l'accroissement des armements (...).* »

M. Carter : les droits de l'homme seront l'un des faits historiques de notre temps

Dans sa réponse, le président Carter a mis l'accent sur la « *définition des droits de l'homme* ». Le président américain a noté que « *le bénéfice économique qui peut garantir aux peuples libres la nourriture, un abri, la santé, l'éducation et l'occasion de développer leur esprit* » est l'un des éléments constitutifs des droits de l'homme. « *Un autre*, a-t-il poursuivi, *est le renforcement des liens d'amitié tels qu'ils existent entre les peuples de France et des Etats-Unis.* »

« *Faire preuve de courage, non pas par coercition mais volontairement au service d'une cause valable est aussi l'un de ces éléments* », a ajouté M. Carter. Le président des Etats-Unis a conclu : « *Si la France et les Etats-Unis, liés si étroitement maintenant, peuvent continuer à faire preuve du courage et de l'engagement dont ils ont fait montre par le passé, les droits de l'homme seront l'un des faits historiques inévitables de notre temps.* »

RÉCEPTION MONSTRE DANS LA GALERIE DES GLACES

La galerie des Glaces n'avait pas connu pareille bousculade depuis les journées révolutionnaires... Cinq mille invitations avaient été lancées — dont près de deux mille en province pour la réception qui, au château de Versailles, suivait le dîner de cent trente invités — de Mgr Marty à Jo Dassin, de Michel Debré à Robert Ballanger, de Pierre Pflimlin à Guy de Rotschild — au Grand Trianon.

La cohue commençait place d'Armes. Le menu peuple « sans chauffeur » y parquait ses voitures avant de s'entasser dans les cars qui assuraient péniblement la navette avec le château. Elle s'acheva bien après minuit, aux accès de l'autoroute, dans des embouteillages monstres.

Dans le palais, les moins favorisés étaient canalisés vers la galerie des Batailles. L'élite — quelques centaines de cartes bleues — était dirigée vers un salon où chacun espérait un aparté. Tout le monde se retrouvait dans la galerie des Glaces — métro aux heures de pointe éclairé aux chandelles — où l'on se montrait du doigt Poulidor et Jean-Claude Bouttier, Johnny Hallyday et Sylvie Vartan, Alain Delon et Mireille Darc, Michèle Morgan, Line Renaud, Kiki Caron, Mort Schuman, Mireille Mathieu et beaucoup d'autres.

Les deux présidents se faisaient attendre, M. Carter ayant demandé à faire un tour de parc, et les buffets furent vite dévastés. L'imagination gastronomique au pouvoir les avait agrémentés de mets inhabituels : crabes farcis et moules en gelée, mais les queues d'écrevisses disparurent les premières, et dès 22 h. 30 le champagne ne subsistait que dans les zones périphériques. Le whisky, en revanche, tint jusqu'à la fin.

Avec plus d'une heure de retard, les présidents parurent enfin. Précédé d'une brigade de gardes du corps, M. Carter serra les mains avec une dextérité éprouvée. Visiblement il était ravi, mais quand ne l'est-il pas ?

DIPLOMATIE

LA VISITE EN FRANCE DU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

Les pèlerinages à Omaha-Beach et à Bayeux

De notre envoyé spécial

Bayeux. — Des petits drapeaux américains et français avaient été placés aux façades des maisons sur la route reliant Bayeux au cimetière d'Omaha-Beach. Dès 10 heures, jeudi matin, une foule imposante s'est dirigée vers le mémorial du cimetière américain où reposent un peu plus de neuf mille soldats.

Non loin du monument s'est posé, peu après 11 heures, l'hélicoptère de M. et Mme Giscard d'Estaing. Une dizaine de minutes plus tard, le couple présidentiel américain arrivait. Après avoir passé en revue les troupes, les deux hommes d'Etat se sont rendus au mémorial, marchant au milieu d'une haie d'honneur composée, d'un côté, de soldats américains de la Ire Division d'infanterie basée en Allemagne, et, de l'autre, de soldats français du 501e Régiment de chars de combat, venus de Rambouillet. Ces deux unités participaient, le 6 juin 1944, au débarquement. MM. Carter et Giscard d'Estaing ont déposé chacun une gerbe.

Après la sonnerie aux morts, les hymnes nationaux et trois salves de coups de fusil, l'évêque de Bayeux, Mgr Badré, prit la parole. M. Carter rappela ensuite le sacrifice des combattants américains tombés en Normandie « *pour la défense de la liberté en Europe* » et évoqua l'appel de de Gaulle et les premières batailles qui se sont déroulées sur les plages où 30 000 Américains ont trouvé la mort.

M. Giscard d'Estaing a indiqué que, comme beaucoup de Français, il avait entendu à la radio l'annonce du débarquement. Il a conclu en ces termes : « *Nous sommes prêts à travailler dans une démarche pacifique avec tous ceux qui souhaitent que la liberté s'étende sur le monde* », avant de reprendre son discours, en anglais cette fois, pour son invité.

Au terme d'une brève cérémonie, les deux présidents se sont dirigés vers la table d'orientation, en bordure de la plage, pour une photo historique, avant d'aller à Bayeux. La petite cité normande était pavoisée et fleurie. Face à l'hôtel de ville, deux calicots : « *Bienvenue Valéry !* » et « *Welcome Jimmy !* » Sur la place de l'hôtel de ville, M. Carter prit son deuxième bain de foule en France après celui des Champs-Elysées, mercredi 4 janvier. Accueil provincial, chaleureux, moment d'émotion quand le président américain prit dans ses bras un enfant du pays et l'embrassa. Le maire, M. Lecarpentier, rappela que Bayeux avait été la première ville de France libérée. M. Giscard d'Estaing déclara : « *C'est ici que le général de Gaulle choisit de se rendre au lendemain du débarquement et qui manifestait par sa présence la souveraineté retrouvée de la France. C'est également ici qu'il devait jeter les bases de la Constitution de notre République.* » (1.)

Le président Carter salua la ville et la région « *de la tragédie et de l'héroïsme* ». La cérémonie s'est achevée par la signature du livre d'or. Il était 13 h. 25. Les deux chefs d'Etat prirent ensuite le train, qui allait les ramener à Paris.

MICHEL BOLE-RICHARD.

(1) A Bayeux, le 16 juin 1946, le général de Gaulle, démissionnaire depuis le 20 janvier précédent de ses *fonctions de président du gouvernement* provisoire, avait exposé, dans le détail, les institutions qu'il souhaitait voir adopter par le pays. Le discours qu'il avait prononcé insistait sur le rôle prééminent du président de la République, sur la stricte séparation des pouvoirs exécutif et législatif, et sur plusieurs autres dispositions qui ont fortement et largement inspiré, douze ans plus tard, les Constituants de 1958. On a souvent employé, après ce discours, l'expression « Constitution de Bayeux ».

● *Un attentat à l'explosif* a été commis, le vendredi 6 janvier, vers 4 h. 40, contre l'ancien siège du parti socialiste, 12, cité Malesherbes, à Paris (9e). Les locaux qui abritent la rédaction de l'hebdomadaire *l'Unité* et plusieurs syndicats nationaux du parti socialiste ont été endommagés. Un correspondant anonyme se réclamant du Mouvement de résistance française a téléphoné à la rédaction d'Europe 1 pour revendiquer l'attentat. Le Mouvement de résistance française entendait ainsi protester contre la visite de M. François Mitterrand au président des Etats-Unis, ce vendredi 6 janvier.



LA RENÉGOCIATION DU CONTRAT FRANCO-PAKISTANAIS

Les positions de Paris et de Washington sur la non-prolifération nucléaire semblent se rapprocher

Le contrat signé en 1976 entre la France et le Pakistan, prévoyant la livraison à celui-ci d'une usine de retraitement des combustibles nucléaires, est en suspens, indiquent à Paris des sources dignes de foi (nos dernières éditions du « Monde » du 6 janvier). *La France, affirme-t-on, cherche à renégocier ce contrat sur la base de nouvelles propositions. Il pourrait s'agir, entre autres, de faire accepter aux Pakistanais le principe d'une modification du procédé de retraitement : cela permettrait de ne pas aboutir à l'extraction de plutonium pur — facilement utilisable pour la fabrication de bombes atomiques, — mais d'un mélange de plutonium et d'uranium (les Anglo-Saxons appellent cette opération* coprocessing, *par opposition au retraitement classique,* reprocessing*). En fait, on peut se demander si ce contrat sera effectivement honoré, dans la mesure où un certain rapprochement des positions française et américaine sur les problèmes de la lutte contre la prolifération nucléaire semble se dessiner.*

Le désir de la France de renégocier le contrat nucléaire avec le Pakistan est la dernière péripétie d'une histoire qui dure depuis dix ans. A la fin des années 60, nul ne se serait vraiment indigné de la livraison par la France d'une usine de retraitement. Mais les discussions furent suffisamment longues pour que, entre-temps, le climat change sur la scène internationale. Ainsi, en 1970, est signé le traité de non-prolifération des armes nucléaires (T.N.P.), par lequel bon nombre de pays s'engageaient à ne pas tenter de se munir de bombes atomiques. En 1974, le puissant voisin du Pakistan qu'est l'Inde — qui, pas plus que lui, n'a adhéré au T.N.P. — faisait exploser un engin nucléaire : ce fut le point de départ d'un grand remue-ménage qui n'est pas encore terminé, et qui a notamment entraîné la création du club des pays exportateurs de technologie nucléaire, dit club de Londres, dont les travaux ont récemment abouti à la rédaction d'une sorte de charte (*le Monde* du 6 octobre 1977).

Jusqu'en 1976, Paris, prenant conscience du danger, fit tout pour décourager les Pakistanais, mais en vain.

Au début de 1976, l'accord *commercial finit donc par être* signé entre Saint-Gobain-Techniques nouvelles, filiale de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, qui avait construit les installations françaises de retraitement de Marcoule et de La Hague, et la commission pakistanaise de l'énergie atomique. Le 18 mars 1976, ce contrat fut complété par un accord trilatéral entre la France, le Pakistan et l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.) : cet accord mettait la future usine sous contrôle international, de manière à garantir son utilisation à des fins exclusivement pacifiques.

Durant l'été 1976, le gouvernement américain, par la voix du secrétaire d'Etat Henry Kissinger, manifestait vivement sa réprobation, et ne devait plus, dès lors, cesser d'exercer des pressions tant sur le gouvernement français que sur le gouvernement *pakistanais* de M. Ali Bhutto : ce dernier, par exemple, s'est même vu proposer par Washington, en échange d'une renonciation au contrat, la livraison, dès 1978, de cent dix avions d'attaque A-7.

Aucune justification économique

C'est peu *dire d'affirmer* que, dans cette affaire, le dossier français n'était pas bon : le Pakistan n'a pas de besoins économiques justifiant une installation de retraitement : celle-ci n'a, en l'état actuel des techniques, aucun sens en l'absence de programme de réacteurs surrégénérateurs ; le Pakistan n'a pas signé le T.N.P., et l'Inde possède la bombe... Les craintes américaines étaient donc, sinon totalement justifiées (l'installation sera sous contrôle international), du moins facilement compréhensibles.

Le 16 décembre 1976, le conseil supérieur de politique nucléaire extérieure prenait la décision qu'aucun contrat de livraison d'usines de retraitement ne serait plus signé. On affirma, cependant — et M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, devait encore le répéter le 9 septembre dernier à son homologue pakistanais, M. Agha Shahi — que le contrat entre Paris et Islamabad serait honoré. Il est vrai que d'autres discussions entre les deux pays étaient alors en cours, portant notamment sur l'adoption par le Pakistan du procédé français Secam de télévision en couleurs, ainsi que sur des contrats d'armement et de construction automobile. Ceci explique peut-être cela.

Tout laisse entendre aujourd'hui qu'une nouvelle offensive est lancée, et que Paris pourrait ne pas livrer l'usine promise. Les « *nouvelles propositions* », concernant par exemple la modification des plans de l'usine, redessinée pour produire non plus du plutonium *et* de l'uranium, mais un mélange de ces deux corps difficiles à séparer, ne semblent pas *a priori* de nature à satisfaire les *Pakistanais*.

Est-ce à dire que la France finira, dans un proche avenir, par s'aligner *sur* les positions américaines ? Il ne le semble pas vraiment : le renoncement à ce contrat est, en fait, dans la logique de la décision du 16 décembre 1976, et les positions françaises sur les autres problèmes liés à la prolifération ont peu changé depuis.

L'assouplissement américain

Au contraire, depuis l'arrivée à la Maison Blanche de M. Jimmy Carter, il semble bien que la position américaine en matière de lutte contre la prolifération se soit quelque peu assouplie sur bien des points. En avril dernier, annonçant sa nouvelle politique qui se traduit par l'arrêt du retraitement à des fins civiles sur le sol américain et le report du passage au stade commercial du programme américain de surrégénérateurs, le président Carter n'avait pas caché qu'il ferait tout pour que l'exemple de son pays soit suivi : il y a aujourd'hui renoncé. Les Etats-Unis ont, par exemple, dû finalement autoriser les Japonais à mettre en fonctionnement leur petite installation de retraitement, construite par la France à Tokai-Mura. Surtout ils ont dû accepter les exigences françaises concernant ce *programme international d'évaluation* du cycle du combustible nucléaire (INFCE), dont ils avaient eu l'idée : à savoir que ce programme, strictement technique, n'aurait aucune conséquence sur les programmes nucléaires en cours, et surtout que ses conclusions ne sauraient d'aucune manière engager les quelque quarante pays participants. Plus récemment encore, ils ont pratiquement renoncé à imposer leurs *volontés* à l'Inde.

De même ont-ils dû accepter de voir la France offrir à plusieurs pays de retraiter dans ses installations de La Hague d'importantes quantités de combustibles nucléaires.

Les deux politiques, française et américaine, semblent donc se rapprocher, sans qu'il soit possible de dire lequel des deux partenaires a le plus cédé à l'autre. Elles achoppent encore sur une difficulté essentielle, qui paraît aujourd'hui difficile à résoudre et sur laquelle ont longtemps buté les discussions du Club de Londres : Washington, en effet, voulait que toute exportation de technologie nucléaire implique l'aceptation, par le pays importateur, d'un contrôle international sur *l'ensemble* de ses installations nucléaires. Paris, de son côté, acceptait volontiers le contrôle sur le matériel exporté, mais soutenait et soutient toujours qu'il n'y a pas lieu d'interdire à un pays de se munir, par ses seules ressources nationales, de l'arme nucléaire. *C'est le refus de la « carte forcée »* du T.N.P., qui prévoit ce contrôle *généralisé* que les Américains appellent *full scope safeguards*. Certains pays, estime Paris, pour des raisons qui leur sont propres, n'ont pas adhéré au T.N.P. : il n'y a aucune raison de leur interdire le recours à l'énergie nucléaire, sous réserve qu'ils acceptent le contrôle international sur le matériel importé, mais sur lui seulement.

Même si ce point d'achoppement subsiste — il y a tout à parier qu'il ne disparaîtra pas, du moins sous l'actuel gouvernement, — il reste beaucoup de place pour une coopération internationale accrue dans le domaine de la lutte contre la prolifération : par exemple par la réalisation de ces fameuses idées de centres multinationaux de cycle du combustible ou de banque internationale : elles ne sont peut-être pas prêtes à aboutir, mais tout laisse penser qu'il en sera de plus en plus question.

XAVIER WEEGER.

M. Vance va remettre aux autorités hongroises la couronne de saint Étienne

M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain, devait remettre aux autorités hongroises, ce vendredi 6 janvier dans l'après-midi, la couronne de saint Etienne et les autres objets faisant partie du trésor royal hongrois gardés aux Etats-Unis depuis la fin de la guerre. Des représentants des diverses confessions et d'organisations sociales participent à la cérémonie organisée dans l'enceinte du Parlement et qui *est retransmise en direct à la télévision*.

Le programme officiel ne prévoit pas de rencontre entre M. Vance et M. Janos Kadar, premier secrétaire du P.C., lequel, indique-t-on, se trouve, comme d'habitude à pareille époque, en vacances.

La couronne, le sceptre et l'orbe sont arrivés jeudi dans la soirée à bord d'un avion spécial amenant les vingt-cinq personnes de la délégation américaine (à l'exception de M. Vance). M. Janos Peter, vice-président du Parlement, et de nombreux dignitaires, dont le cardinal Lekai, primat de Hongrie, s'étaient rendus à l'aérodrome.

De notre envoyé spécial

Budapest. — Le retour solennel de la couronne de saint Etienne à Budapest ce vendredi 6 janvier, après trente-deux ans de séjour forcé dans les caves de Fort-Knox aux Etats-Unis, n'a pas seulement une valeur symbolique. La plupart des Hongrois d'aujourd'hui, *même les plus sentimentaux*, ou les plus attachés au passé, ne font sans doute plus de la présence dans le pays de cet ancien trésor royal un critère de la légitimité du régime en place.

L'événement a surtout une signification politique. Aux yeux des Hongrois, il démontre d'abord que la détente, en dépit de son ralentissement reste, comme l'écrivait ces jours-ci M. Puja, le ministre des affaires étrangères, « *la tendance principale de la politique internationale* ». Prudemment, les milieux officiels de Budapest s'efforcent, certes, de considérer que cette affaire relève strictement du domaine des relations bilatérales américano-hongroises. Les circonstances, qui avaient jusqu'à présent empêché les Etats-Unis de rendre aux dirigeants de la Hongrie la fameuse couronne, donnent toutefois à ce geste une portée plus large.

Officiellement, le gouvernement de la République populaire de Hongrie n'a jamais demandé à Washington le retour du trésor royal à Budapest, mais les démarches officieuses, et jusqu'au plus haut niveau, n'ont pas manqué. Le président Nixon avait, paraît-il, promis d'y céder ; il dut quitter le pouvoir sans avoir pu donner suite à ses intentions.

Longtemps les Américains invoquèrent pour rejeter les demandes de Budapest leur crainte de choquer les sentiments des quelque six cent mille Hongrois émigrés aux Etats-Unis. Les années qui suivirent la révolte de 1956 ne furent évidemment pas propices à la réalisation des vœux du régime communiste. D'autant que le primat de l'Eglise catholique, le cardinal Mindszenty, qui s'était réfugié dans l'ambassade américaine, *exhortait ses hôtes à ne* pas rendre la couronne « *tant que les Hongrois ne pourraient pas exprimer de nouveau leur foi dans la liberté* ».

La mort du vieux cardinal, il y a deux ans, a très certainement levé un obstacle important. Le Vatican qui avait déjà commencé à prendre quelque distance avec Mgr Mindszenty de son vivant, ne se sentit plus obligé après sa mort de continuer à soutenir le même point de vue et le fit savoir aux intéressés. La normalisation des relations entre l'Eglise et l'Etat hongrois, puis la visite de M. Janos Kadar au Vatican l'an dernier ont favorisé cette détente.

L'administration américaine n'a évidemment lié le retour de la couronne de saint Etienne dans son pays d'origine à aucune condition politique. Elle s'est bornée à demander — et à obtenir — que cette manifestation revête le caractère d'un acte de « *peuple à peuple* ». Les dirigeants de Budapest ont accepté cette formule d'autant plus aisément qu'à leurs yeux la couronne a perdu aujourd'hui sa valeur de symbole religieux ou royal et qu'elle est « *un trésor de la nation hongroise* ». Par son geste, M. Carter, dont l'attachement aux droits de l'homme est bien connu, n'en rend pas moins indirectement un hommage à l'attitude adoptée ces dernières années par M. Kadar en ce domaine.

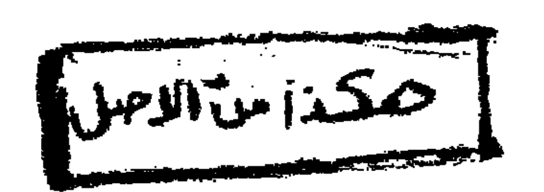
MANUEL LUCBERT.

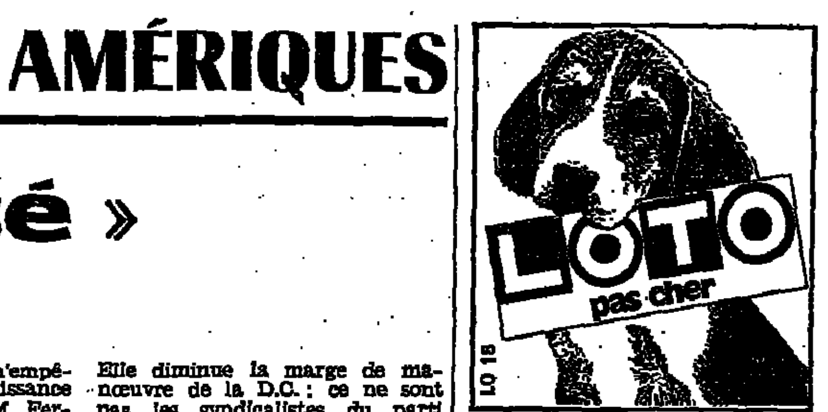
LE SYMBOLE DE LA LÉGITIMITÉ

Joyau datant du Moyen Age, la couronne de saint Etienne se compose de deux parties : la partie supérieure en forme de demi-sphère dite « corona latina » aurait été donnée vers l'an 1000, par le pape Sylvestre II à Etienne, le premier roi de Hongrie, qui devait être canonisé par la suite pour avoir introduit le christianisme dans son pays. Certains historiens mettent toutefois en doute cette origine. La partie inférieure est formée par un anneau en or serti de pierres précieuses et de peintures en émail ; *elle est appelée* « corona graeca ». Son premier détenteur fut, dit-on, le roi Geza Ier, qui l'obtint de l'empereur *de Byzance vers 1077*. L'ensemble est surmonté d'une croix qui a pour particularité d'être penchée.

Symbole de la légitimité du souverain, selon la théorie développée au seizième siècle par le juriste Verböczy, la couronne a connu au cours de son histoire millénaire bien des vicissitudes. Elle fut volée ou cachée à plusieurs reprises, deux fois par des reines en veuvage pour assurer l'accession au trône de leur rejeton, une autre fois, en 1848, par le révolutionnaire Lajos Kossuth, enfin à la fin de la dernière guerre par les nationalistes qui voulaient la soustraire aux Soviétiques. Agissant sur l'ordre du gouvernement fasciste des Croix fléchées, des soldats hongrois amenèrent la couronne jusqu'à Salzbourg en Autriche où ils la *remirent* aux Américains, lesquels après les hostilités décidèrent de la conserver jusqu'à aujourd'hui à Fort-Knox.







Le Chili « normalisé »

III. – Le lent réveil de l'opposition

Quatre ans après le coup d'Etat de 1973, la politique économique de la junte militaire suscite de nombreux mécontentements dans tous les milieux. Cependant, les dissensions qui se font jour dans l'équipe dirigeante ne semblent pas pour le moment mettre en péril la prédominance du général Pinochet, porte-parole de l'armée. (« Le Monde » des 5 et 6 janvier.)

De notre envoyé spécial THIERRY MALINIAK

Santiago. — Quelque chose bouge dans l'opposition. Paralysée par ses luttes intestines, elle prend lentement conscience de la nécessité de faire taire les « contradictions secondaires » devant la « contradiction principale ». « *Autrefois, nombreux étaient, au sein de l'Union populaire, ceux qui voyaient en l'ex-président Frei le danger principal. A l'inverse, pour beaucoup de démocrates-chrétiens, c'était le parti communiste ou le MAPU qui incarnait l'adversaire prioritaire. Après quatre ans de dictature militaire, plus personne ne pourrait sérieusement soutenir cette thèse. La junte a prouvé qu'un régime pouvait se maintenir, par la force, avec une base sociale réduite. La plus large union est donc nécessaire pour espérer en venir à bout.* » Que ce soit au sein de la D.C. ou des formations de l'Unité populaire, le langage est presque identique.

Depuis trois mois, le rapprochement se précise. Le 6 octobre dernier, la démocratie chrétienne chilienne publiait, à Caracas, un document, « *Une patrie pour tous* », proposant un plan de transfert du pouvoir en deux phases. Rétablissement des libertés fondamentales et suspension de l'état de siège, d'abord. Election au suffrage universel, ensuite, d'une Assemblée constituante qui disposerait d'un an pour rédiger une nouvelle loi fondamentale.

C'était, bien sûr, une fin de non-recevoir adressée au président Pinochet, trois mois après son discours de Chacarillas. Le parti *démocrate-chrétien* s'adressait directement aux forces armées, leur demandant « *qu'elles admettent l'impossibilité de substituer l'exercice du gouvernement aux tâches professionnelles* »..., « *le militarisme ne représente, pour le Chili, ni la sécurité interne ni l'externe* ».

Un langage énergique pour la démocratie chrétienne, au ton encore durci par les trois cents jeunes du parti qui, dans une lettre ouverte au président Pinochet, demandaient si « *la démocratie technicienne est une nouvelle expression du despotisme des techniciens et du suffrage censitaire* » ?

« *Une patrie pour tous* », proposait, en outre, la création d'un mouvement national de restauration démocratique regroupant toutes les forces opposées à la junte, sans exclusive. La gauche chilienne a saisi la balle au bond. Réunis à Berlin, les partis de l'Unité populaire « *saluaient* » le document de la démocratie chrétienne, s'« intéressaient » au mouvement de restauration démocratique, y voyant une acceptation implicite de leur proposition de front antifasciste.

L'Unité populaire a déjà mis de l'ordre dans ses rangs, et d'abord au parti socialiste, la formation charnière. Les secteurs opposés à la nouvelle stratégie ont été exclus : parmi eux, M. Pedro Vuskovic, ex-ministre de l'économie d'Allende. Au sein de la démocratie chrétienne, on note aussi *des voix discordantes*. Certains dirigeants continuent à parler d'une « *alliance des humanistes* », qui exclurait, implicitement, le parti *communiste* (lequel fut pourtant, bien avant 1973, le plus chaud *partisan d'un rapprochement* avec la D.C.). Espèrent-ils diviser l'Unité populaire, *dont certaines formations sacrifieraient le P.C. sur l'autel du rapprochement* ? Les protestations vertueuses restent de rigueur.

L'Eglise hausse le ton

Les enjeux, en fin de compte, ne sont pas identiques. « *Pour l'Unité populaire, le chemin du pouvoir passe obligatoirement par la démocratie chrétienne*, nous affirmait un de ses dirigeants. *Tandis que le contraire n'est pas vrai.* » Il est évident que toute perspective de changement dépend de la tolérance, fût-elle tacite, d'un secteur des forces armées. Et quel parti semble aujourd'hui mieux placé que la démocratie chrétienne ? N'est-elle pas la plus capable de rendre l'Unité populaire « acceptable » aux yeux d'un secteur au moins d'une armée soumise au plus féroce des « conditionnements » anticommunistes ?

La démocratie chrétienne a besoin de l'alliance avec l'Unité populaire, qui lui assure une base populaire plus large. Elle doit, d'autre part, persuader les forces armées qu'elle représente une solution acceptable immédiate.

Les analyses divergent, cependant, sur les méthodes. « *La voie armée ne correspond pas aujourd'hui aux possibilités historiques.* » Les dirigeants de la D.C. affirment compter sur la pression internationale. Mais celle-ci n'a abouti jusqu'à présent qu'au plan « d'institutionnalisation » du régime, unanimement rejeté par le parti. Les démocrates chrétiens ont bien sûr conscience que l'arrivée au pouvoir de M. Carter a accru *leur* marge politique. Mais le président Pinochet en est lui aussi conscient et sait qu'il doit désormais considérer la D.C. *comme le* « danger principal ». Le durcissement politique enregistré *depuis novembre* (qui a touché avant tout la démocratie chrétienne) montre qu'il n'entend pas passer sans résistance *sous les fourches caudines* de Washington.

Le régime militaire résiste, contre-attaque, et voit s'ouvrir de nouveaux fronts. Celui de l'Eglise n'est certainement pas le moins préoccupant pour lui. La guérilla des communiqués et déclarations incendiaires entre le gouvernement et la hiérarchie catholique est entrée dans une nouvelle phase. A la fin de 1975, la détention de deux prêtres accusés d'avoir caché des membres du MIR avait déjà provoqué une vive polémique entre l'archevêché de Santiago et M. Jaime Guzman, avocat, qui passe pour le principal conseiller civil du président Pinochet. Menacé, ni plus ni moins, d'excommunication, M. Guzman avait dû promptement battre en retraite.

Nouvel *épisode*, à la *mi-1976*, avec la détention d'un avocat du vicariat de la Solidarité, M. Hernan Montealegre. Peu après, trois évêques chiliens, expulsés d'Equateur alors qu'ils participaient à Riobamba à une réunion épiscopale furent maltraités à l'aéroport de Santiago par des manifestants fustigeant les « curés vendus ». Les soupçons, pour le moins fondés, que cette action était bien organisée par la police politique achevèrent d'exaspérer l'Eglise.

Celle-ci, en 1977, est passée à la *contre-offensive*. En mars, une homélie a fixé sa position. En *prêchant pour une politique* de réconciliation nationale, elle prend le contrepied de la « philosophie de la guerre », toujours à l'honneur dans les milieux officiels. « *En invoquant la sécurité nationale, on consolide un modèle de société qui étouffe les libertés de base, viole les droits les plus fondamentaux et maintient les citoyens dans le cadre d'un Etat policier craint et omniprésent* », affirme un récent document du comité permanent de l'épiscopat.

A la mi-novembre, une perquisition de la police, dans une résidence administrée par des sœurs dominicaines, où étaient réunis des membres de la démocratie chrétienne, a encore fait monter la tension. Le gouvernement a dénoncé cette réunion politique dans un local religieux. « *Mais n'est-ce pas là le seul endroit où l'on peut encore, tant bien que mal, se réunir aujourd'hui au Chili* », rétorquent les « coupables ».

« *En fait*, déclare un des évêques de Santiago, *il ne s'agit plus d'escarmouches. La divergence est fondamentale. L'Eglise demande qu'il soit mis fin réellement, et non oralement, à l'état d'exception. Le gouvernement espérait donner l'impression, avec son plan d'institutionnalisation, que tel était son objectif. Mais les faits démentent les paroles, et le régime sait maintenant qu'il ne peut pas compter sur la caution de l'Eglise pour faire croire à un retour à une normalité qui n'existe pas.* »

La renaissance du mouvement syndical

Prise de position politique ? « *On interprète aujourd'hui la voix de l'Eglise directement en fonction de critères politiques*, poursuit notre interlocuteur. *Il suffit que nous affirmions que la doctrine de l'Eglise veut que l'économie soit au service de l'homme, pour qu'on y voie une critique de l'équipe économique. La voix de l'Eglise est la seule qui puisse être entendue, alors que tout autre canal d'expression est pratiquement fermé.* » Et de conclure : « *Le désir du gouvernement d'éviter des frictions avec l'Eglise n'est pas suffisant pour qu'il soit prêt à tenir compte de nos prises de position. Dans ces conditions, comment espérer une amélioration ?* »

Un nouveau front s'est ouvert, peut-être moins brûlant aujourd'hui, mais sans doute décisif demain. C'est celui du monde syndical. Il inquiète déjà le gouvernement.

Et comment celui-ci ne s'inquièterait-il pas, en constatant que les mineurs du cuivre, qui jouèrent le rôle que l'on sait dans la campagne contre l'ex-président Allende, mènent aujourd'hui l'offensive ? Le 2 novembre, 60 % des travailleurs de la grande mine d'El Teniente ne se présentaient pas au travail. Un mouvement sans précédent, par son ampleur, depuis le coup d'Etat de 1973. Les mineurs désertent les assemblées syndicales, contestant ainsi la représentativité de dirigeants en majorité nommés par le gouvernement. En septembre 1976, le président de la C.T.C. (Confédération des travailleurs du cuivre), M. Guillermo Santana, démocrate-chrétien, avait été démis de ses fonctions et remplacé par M. Bernardino Castillo, nommé par le gouvernement. Après un an de présidence, il est de plus en plus contesté ; six cent vingt-sept mineurs, bravant les risques de répression, ont, une semaine après la grève d'El Teniente, rédigé une lettre récusant la représentativité de M. Castillo. Une vingtaine d'entre eux étaient aussitôt licenciés. Le malaise persiste : dix-sept dirigeants syndicaux « officiels » ont présenté leur démission à la mi-décembre. Malaise aussi chez les cheminots, inquiets de la politique de licenciements en cours : le nombre d'employés des chemins de fer est passé de 27 500 en 1973 à 18 000 en octobre 1977. Il devait être ramené, en décembre, à 16 000.

Depuis 1973, le Chili n'avait pas connu de telles manifestations de mécontentement social. Comment oublier qu'elles se produisent après quatre ans d'une implacable répression ? Depuis la dissolution de la CUT (la Centrale unique des travailleurs), les syndicats sont autorisés à se grouper par secteurs. Le droit à la négociation collective est « suspendu ». Le droit de grève n'existe plus.

Les centaines de dirigeants syndicaux qui ont perdu leur poste sont en principe automatiquement remplacés, à l'ancienneté. Mais, dans de nombreux cas, ils sont tout simplement nommés par le gouvernement.

Celui-ci recourt au « syndicalisme parallèle ». Tous les syndicats quelque peu remuants voient tôt ou tard surgir une organisation rivale qui bénéficie de toutes les faveurs officielles. Une centrale nationale favorable à la junte, le Front du travail d'unité nationale, est laborieusement mise sur pied. Pour couronner cette opération, le secrétariat national des corporations, qui dépend du gouvernement, a créé une école syndicale nationale, dont les effectifs doivent alimenter progressivement ce réseau officiel.

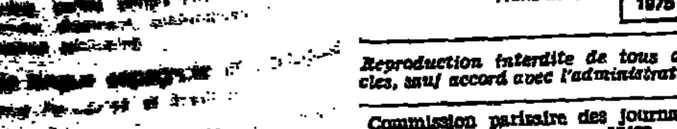
La politique intransigeante de l'actuel ministre du travail, M. Sergio Fernandez, exaspère les travailleurs. Ses déclarations paraissent d'une autre ère. « *La grève, dit-il, est une expression de force, et a été utilisée comme un instrument de la lutte des classes. Elle a perdu son fondement moral. La réalité contemporaine exige l'élimination de la grève comme solution des conflits de travail.* »

Ni la répression ni la mise hors la loi de la grève n'empêchent, aujourd'hui, la renaissance du mouvement syndical. M. Fernandez affirme, provoquant involontairement les sourires, qu'il n'y a jamais eu de grève à El Teniente, mais simplement « absentéisme collectif ». Devant l'absence d'une centrale nationale authentique les dirigeants syndicaux se réunissent en petits comités : groupe des dix ou des huit, où se retrouvent démocrates-chrétiens et dirigeants proches de l'Unité populaire, notamment du parti communiste qui paraît avoir le mieux résisté à l'épreuve *de quatre ans de répression* syndicale. Dans la construction, les mines de charbon ou la métallurgie, son influence reste grande.

La radicalisation de la base pourrait d'ailleurs, à moyen terme, modifier le rapport des forces au sein de l'opposition. Elle diminue la marge de manœuvre de la D.C. : ce ne sont pas les syndicalistes du parti communiste qui s'alignent sur ceux du parti de M. Frei, mais bien le contraire. M. Eduardo Rios, figure de proue du groupe des dix et du syndicalisme démocrate-chrétien, s'exclame avec conviction : « *L'échec de la démocratie, au Chili, est celui du capitalisme libéral. C'est pour cela que l'Amérique latine est pleine de dictatures militaires. Aujourd'hui, celui qui proteste contre les injustices et les abus est qualifié de communiste. Si l'on continue avec cette légende, ici au Chili, les communistes devront élever un monument à tous ceux qui sont au pouvoir, parce que nous allons tous devenir communistes.* »

FIN

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

EUROPE

Tchécoslovaquie

Il y a dix ans, le « printemps » commençait à Prague

Le 5 janvier 1968, le comité central du parti communiste tchécoslovaque mettait fin à une crise qui agitait depuis des mois les organismes dirigeants. Antonin Novotny, premier secrétaire du P.C.T. et président de la République, était en conflit avec les écrivains qui lui reprochaient de n'avoir pas voulu mener une politique de déstalinisation. Son comportement indignait les Slovaques. Des membres de l'appareil pensaient qu'il était grand temps de remanier la direction suprême pour prévenir une explosion. Ne fallait-il pas alors séparer les fonctions de premier secrétaire du P.C. et de chef d'Etat en priant Novotny de se consacrer entièrement à la présidence de la République ?

La question fut posée au comité central d'octobre 1967. Novotny essaya, en gagnant du temps, de briser les oppositions. Il sollicita le concours de M. Brejnev mais n'obtint que de bonnes paroles. Il tenta de mobiliser pour sa cause l'armée et la police. Le comité central devait trancher en décembre. La décision fut renvoyée en janvier. Novotny dut alors renoncer à la direction du parti. Il fallait encore lui trouver un successeur. M. Alexandre Dubcek, alors premier secrétaire de Slovaquie, fut finalement choisi. Qui se doutait que cet homme d'apparence effacée, allergique à la tragédie, allait inaugurer le « printemps de Prague » et lancer, sans toujours mesurer l'importance de l'entreprise, le « socialisme à visage humain » détruit quelques mois plus tard par les chars du pacte de Varsovie ?

Notre correspondant en Europe centrale fait ci-dessous le point de la situation à Prague dix ans après l'élection de M. Dubcek.

L'ère de l'immobilisme pourrait prendre fin

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — La situation économique du pays est, en ce début d'année 1978, comme il y a dix ans lors du plénum du comité central qui porta M. Dubcek à la tête du parti, au premier plan des préoccupations des dirigeants tchécoslovaques. La comparaison toutefois s'arrête là. En dépit de l'écho, inattendu même pour ses auteurs, de la Charte 77, aucune lame de fond réformatrice n'est en vue au sein du P.C. La saignée causée dans les rangs du parti par l'exclusion depuis 1968 de près de cinq cent mille membres n'a évidemment pas été sans conséquences.

Les difficultés rencontrées pour réaliser le plan en 1977 et plus généralement le scepticisme de plus en plus répandu dans les milieux économiques envers la stratégie du développement suivie ces dernières années, paraissent cependant rendre inévitables certaines évolutions à plus ou moins long terme. Si, en effet, l'an dernier les résultats dans l'agriculture ont été bons, à la différence de ceux de 1976, l'industrie en revanche connaît des problèmes sérieux. M. Vaclav Hula, président de la commission de planification et membre du bureau politique, reconnaissait lui-même, lors du dernier plénum du comité central, au début du mois de décembre, que 15 à 20 % des projets d'investissements n'avaient pu être mis en œuvre. A la fin octobre, environ 10 % des entreprises étaient en retard sur les prévisions du plan.

A quoi attribuer ces défaillances ? Selon M. Hula, principalement au fait que certains secteurs industriels ne font pas face de manière satisfaisante aux conditions économiques extérieures plus dures que par le passé : la structure et la qualité de la production ne s'adaptent pas assez rapidement aux nécessités du marché, la modernisation est trop lente. La crise énergétique a frappé durement la Tchécoslovaquie. Il n'en faut pas moins constater que, dans des conditions certes différentes, ces maux de l'économie tchécoslovaque étaient déjà dénoncés il y a dix ans par les réformateurs du « printemps de Prague ».

La résolution adoptée lors du plénum de décembre insiste sur la nécessité d'améliorer la qualité du *management* ainsi que le travail de planification et d'organisation et elle réclame un plus grand sens des responsabilités de la part des organes d'exécution. La mise à l'écart depuis 1968 de nombreux spécialistes, rétrogradés dans des emplois secondaires, n'est évidemment pas étrangère à cette baisse de compétences.

Récupérer des gestionnaires capables

Certains dirigeants de Prague paraissent avoir pris conscience du danger de cette situation à long terme. Les représentants de cette tendance dite pragmatique auraient même fait adopter, au mois de juin dernier, par le comité central, une résolution restée confidentielle prévoyant la possibilité de réintégrer dans des postes de responsabilité d'anciens cadres, à condition qu'ils n'aient pas agi ces dernières années contre l'Etat et la ligne du parti.

Ainsi s'expliquerait le remplacement de M. Milos Jakes, dont la réputation de dogmatique n'est plus à faire, à la tête de la commission de contrôle du parti. M. Jakes a assumé la responsabilité directe de la purge d'après 1969. Outre qu'il lui eût été difficile de revenir sur certaines de ses décisions d'antan, son départ rend plus aisé les relations avec les anciens exclus. Nommé membre du secrétariat et du bureau politique à titre de suppléant, M. Jakes va désormais superviser le secteur agricole.

La nouvelle répartition des tâches au secrétariat, à la suite des nominations intervenues lors du pléunm de décembre, paraît confirmer indirectement la possibilité de changement, dans un avenir plus ou moins proche, dans le domaine économique. Elle traduit aussi, selon des informations parvenues récemment de Prague, un affaiblissement de la position du secrétaire général du parti, M. Husak. Ce dernier paraît, en effet, avoir perdu, à la faveur du dernier remaniement, la haute main sur le secteur organisation confié désormais à M. Mikulas Beno. Slovaque comme M. Husak, dont il dirigeait jusqu'à présent le secrétariat, M. Beno ne serait pas toutefois un inconditionnel du chef du parti dont il ne partageait pas en particulier l'« antitchéquisme ».

D'autre part, M. Husak aurait également perdu au sein du secrétariat, selon certains observateurs, la responsabilité de la défense et de la sécurité qui serait passée sous la coupe de M. Kempny. Cette thèse se heurte au fait que ce dernier reste jusqu'à preuve du contraire chargé de l'économie. Or il semble difficile qu'il puisse concilier ces deux tâches, à moins de considérer que cette solution n'est que transitoire et que, d'ici quelque temps, M. Kempny sera amené à se décharger de ses anciennes fonctions au profit d'un nouveau venu. Le réexamen des orientations économiques serait évidemment facilité par ce changement.

Dix ans après le plénum historique de janvier 1968, une nouvelle constellation politique paraît en tout cas prendre lentement forme à Prague. L'heure des réhabilitations est encore loin d'avoir sonné, mais l'ère de l'immobilisme est peut-être en train de prendre fin. — M. L.

Tribune internationale

Le pouvoir et la vérité

A l'occasion du dixième anniversaire de l'élection de M. Alexandre Dubcek à la tête du parti communiste tchécoslovaque, l'opposition socialiste en exil a chargé les responsables de la revue « Listy », MM. Zdenek Hejzlar, Zdenek Mlynar, Adolf Mueller et Jiri Pelikan (1), de faire le point de la situation. On trouvera ci-dessous le texte qu'ils ont rédigé.

IL y a dix ans, en janvier 1968, s'ouvrait la voie aux réformes démocratiquement du « printemps de Prague ». Alors naissait l'espoir — non seulement en Tchécoslovaquie, mais aussi dans toute la gauche démocratique européenne — qu'il serait enfin possible dans notre pays de lier le socialisme à la démocratie. Cet espoir dut être enterré en août 1968.

Aujourd'hui en Tchécoslovaquie, les divergences politiques, les difficultés économiques et la stagnation de la culture nationale provoquent une tension intérieure plus forte que dans les autres pays du bloc soviétique. En Hongrie, par exemple, on mène depuis des années une politique qui n'envenime pas les blessures de 1956 : le prétendu régime de normalisation de Husak fait exactement le contraire. Il se venge de l'année 1968 sur le peuple, il persécute et discrimine des milliers de citoyens, il viole les droits de l'homme et rend impossible toute discussion sur les moyens de sortir de cette crise.

En revanche, l'opposition à cet état de fait ne cesse de grandir. Les citoyens luttent pour leurs droits, comme l'a montré notamment la Charte 77. Les tenants du pouvoir à Prague et à Moscou, à même de réfléchir de manière rationnelle, devraient se rendre compte que le seul moyen de sortir de la crise ne peut être qu'un assouplissement de la situation à l'intérieur. Que le régime cesse de se venger de ceux qui le critiquent, qu'il cesse de discriminer des milliers de personnes compétentes et qualifiées et leurs enfants ; alors ce pourrait être le premier pas pour sortir de l'impasse à laquelle a conduit l'intervention militaire soviétique en août 1968. Cela pourrait même ébaucher une solution, du moins partielle, des problèmes économiques et politiques urgents *que voulaient résoudre les réformateurs en 1968, ce qu'ils n'eurent pas le droit de faire.*

UN tel changement positif serait accueilli avec soulagement par tous les citoyens tchécoslovaques et salué par l'opposition socialiste tchécoslovaque. C'est pourquoi nous demandons à présent à tous les partisans du socialisme démocratique dans le monde de contribuer par leur action à ce que, dix ans après le « printemps de Prague », il y ait en Tchécoslovaquie au moins un tel assouplissement.

Une atténuation éventuelle de la dictature ne signifierait évidemment pas la fin de la crise. En définitive, la parole devra être donnée au peuple tchécoslovaque. Ce n'est qu'en fonction des décisions démocratiques de ce peuple qu'il sera possible de résoudre les problèmes essentiels qu'il n'est même pas permis jusqu'à présent d'évoquer de vive voix en Tchécoslovaquie et qui se posent en ces termes :

— La Tchécoslovaquie doit-elle demeurer un pays dominé de l'extérieur avec l'aide d'une armée étrangère ou devenir un Etat souverain ?

— La Tchécoslovaquie doit-elle être une dictature totalitaire ou un *Etat socialiste avec une démocratie politique pluraliste, système dont se réclament* tous les socialistes démocratiques, y compris les partis communistes les plus importants des pays occidentaux ?

La solution de ces questions essentielles exigera encore une longue lutte. Nombre d'entre nous, appartenant aujourd'hui à l'opposition socialiste tchécoslovaque en exil, ont contribué dans le passé à l'instauration de la dictature en Tchécoslovaquie Instruits par les expériences douloureuses, nous avons recherché une solution dans la réforme démocratique de 1968. Nos expériences et nos connaissances nous obligent à tenter de faire en sorte que le peuple tchécoslovaque *puisse décider de son avenir en toute souveraineté, sans la présence* d'armées étrangères. C'est pourquoi nous sommes et serons la cible d'attaques, de calomnies et de persécutions. Si le régime pragois est contraint de faire des compromis, il attaquera avec d'autant plus de haine ceux — nous compris — qui ne se satisferont pas de compromis partiels.

LES calomnies contre les partisans de la Charte 77 n'ont pas affaibli la sympathie du peuple tchécoslovaque ni détruit la solidarité des forces socialistes et démocratiques avec leur juste lutte. Les attaques portées contre nous n'affaibliront pas davantage la sympathie et la solidarité à notre égard. Le débat sur le socialisme démocratique que nous menons avec un régime appuyé sur les chars soviétiques sera arbitré par l'histoire. Il a semblé plus d'une fois dans notre histoire que celui qui avait le pouvoir détenait la vérité ; mais, à chaque fois, il a été démontré qu'il s'agissait seulement d'une apparence trompeuse.

(1) Respectivement ancien directeur général de la radiodiffusion, ex-secrétaire du P.C.T., ex-dirigeant étudiant ainsi qu'ex-directeur général de la télévision et ex-président de la commission des affaires étrangères du Parlement.

Italie

Crise virtuellement ouverte à Rome

(Suite de la première page.)

Au siège de la D.C., place du Gesu, on explique cette volte-face communiste par trois raisons : une mauvaise humeur de la base, des divergences dans le groupe dirigeant et des pressions extérieures.

Le son de cloche est exactement opposé, via delle Batteghe Oscure, siège du P.C.I., distant d'une centaine de mètres : « *Compte tenu de la situation du pays, nous avons proposé — ainsi d'ailleurs que les socialistes et républicains — un gouvernement d'urgence. La démocratie chrétienne déclare ne pas vouloir de ministres communistes, mais ne propose aucune autre solution.* »

Elle doit se rendre compte, ajoute-t-on, qu'un gouvernement formé de seuls démocrates-chrétiens ne comptant que sur une majorité d'abstentions n'est plus en état de gérer le pays. La démocratie chrétienne devrait, d'autre part, admettre que « *l'accord de programme* » de juillet 1976 est désormais « *insuffisant* ». Les dirigeants communistes précisent : « *Avant toute chose, le gouvernement doit démissionner, sinon on le fera tomber par une motion de défiance au Parlement. La crise n'est pas née de l'inadéquation de l'accord de programme, mais de l'inadéquation de ce gouvernement à cet accord.* »

Des ministres communistes ? « *C'est totalement exclu* », affirme un porte-parole de la démocratie chrétienne, « *il n'est même pas utile d'en parler* ». M. Guido Bodrato, secrétaire général adjoint du parti gouvernemental, remarque, pour sa part : « *La nomination de ministres communistes ne résoudrait rien et aggraverait tout. Elle ne stabiliserait la situation qu'au Parlement. Entre autres inconvénients, elle déplacerait une partie de l'électorat vers les extrêmes et favoriserait la naissance d'une démocratie totalitaire. Ça pourrait être, de plus, le moyen indolore de réaliser une alternative de gauche sur notre dos. Le compromis historique conduit inévitablement à l'union de la gauche.* »

Une formule intermédiaire consisterait à remanier le gouvernement en y faisant entrer des « *techniciens* » de gauche qui n'appartiennent à aucun parti politique. « *Nul n'est technicien à partir du moment où il devient ministre* », répond M. Bodrato. « *Ce n'est pas une solution. Ni pour nous ni d'ailleurs pour le P.C.* » De fait, les dirigeants comunistes n'en veulent pas non plus.

Il ne reste alors que deux solutions : la première est la constitution d'un autre gouvernement, qui comprendrait par exemple des ministres républicains et sociaux-démocrates, voire socialistes, avec l'appui officiel du P.C.I. Ce passage de la « majorité de programme » à la majorité tout court modifierait-il la nature du cadre politique ? Un certain nombre de parlementaires démocrates-chrétiens le pensent et s'y opposent fermement. Déçus par l'attitude ambiguë de leur chef de file, M. Amintore Fanfani, ils menacent même de passer à l'opposition.

L'issue introuvable

De son côté, M. Berlinguer peut-il couvrir d'éloges M. Andreotti après l'avoir durement attaqué simplement parce qu'il a obtenu la permission de voter en sa faveur au Parlement ? Il devrait expliquer à ses troupes que la montagne a accouché d'une souris. C'est possible, remarque-t-on à la démocratie chrétienne. On se demande même si certains responsables communistes n'ont pas provoqué toute cette tempête pour démontrer qu'aucune formation politique — pas même le parti socialiste — n'est aussi exigeante, aussi impatiente que le P.C.I. A moins que l'objectif ne soit des élections anticipées, s'interrogent des démocrates-chrétiens. Le résultat ne rendrait-il pas inévitable le gouvernement d'union nationale, faute de toute autre solution ?

Au P.C.I. on hausse les épaules : « *Ce serait une folie de tenir des réunions électorales sous les bombes pendant que la lire s'effondrerait. Pourquoi prendre un détour aussi périlleux, alors que la solution est sous nos yeux ?*

» *Il suffirait d'une semaine pour constituer un gouvernement d'union nationale. Si la D.C. et le P.C.I. ne se mettent pas d'accord rapidement, l'Italie deviendra l'Amérique latine.* »

Un dirigeant démocrate-chrétien avait proposé en décembre un « pacte de trois ans » aux principaux partis, dont le P.C. Celui-ci a accueilli la suggestion avec intérêt. Mais les stratèges de la démocratie chrétienne sont moins enthousiastes. Un tel pacte, disent-ils, devrait comporter une clause selon laquelle toute rupture serait suivie d'élections. Comment le conclure en 1978 alors qu'il est interdit de dissoudre les Chambres pendant le « semestre blanc » qui précède la désignation du président de la République ? Qu'adviendrait-il si les communistes rompaient alors, en août ou en septembre, et demandaient un *nouveau gouvernement* d'unio[n] nationale ?

Ce marchandage, théoriquemen[t] sans issue, risque de durer. Il [...] peut s'éterniser, compte tenu de[s] échéances prochaines et de [la] situation du pays. Les mots « cata[s]trophe » ou « banqueroute » son[t] désormais courants dans la bouche des dirigeants communiste[s]. Ils désignent le déficit du secteu[r] public, le chômage des jeunes e[t] d'une manière générale, tout [ce] qui dans le pays ne fonctionn[e] pas.

Les démocrates-chrétiens est[i]ment, eux, que la crise est essen[]tiellement financière et qu'el[le] peut se résoudre au second semes[]tre, à condition qu'on ne boule[]verse pas l'équilibre politiqu[e] actuel.

Les milieux gouvernementau[x] en sont arrivés à dire que des ser[]vices secrets étrangers finance[nt] et utilisent des terroristes pou[r] « *déstabiliser l'Italie* ». Ils citen[t] même un nom : la Tchécoslov[a]quie, en soulignant que les Chi[]nois ont été les premiers à en par[]ler. Quoi qu'il en soit, le parallé[]lisme entre la crise politique [et] le regain des attentats est, un[e] fois de plus, frappant. A la veill[e] de chaque nouveau « petit pas » du P.C.I. vers le pouvoir, les ter[]roristes débordent d'activité. Et i[ls] accélèrent ce pas au lieu de l'em[]pêcher.

« *Comprenons-nous bien*, mur[]mure, derrière sa porte calfeu[]trée, un sous-secrétaire d'Eta[t] démocrate-chrétien. *Je ne dis pa[s] que les communistes provoquen[t] de près ou de loin ces attentat[s]. Mais je constate qu'ils en sont le[s] premiers bénéficiaires.* »

Notre interlocuteur déclare im[]possible toute collaboration gou[]vernementale avec le P.C.I. tan[t] que ce parti n'aura pas chang[é] d'organisation interne et d'al[]liances internationales. « *Il pro[]met de le faire. Ce n'est pas suf[]fisant. Dans ce marché où cha[]cun doit trouver son avantage, noue paye à long terme alors qu[e] nous lui remettons des chèque[s] payables à vue.* »

ROBERT SOLÉ.

Portugal

LES SOCIALISTES SERAIEN[T] PRÊTS A GOUVERNER AVE[C] DES PERSONNALITÉS APPAR[]TENANT A D'AUTRES PARTIS

Lisbonne (*A.F.P.*). — Le comit[é] directeur du parti socialiste por[]tugais a approuvé, à une larg[e] majorité, une motion relative au dénouement de la crise ministé[]rielle ouverte depuis près d'u[n] mois. La position définitive d[u] parti devrait ête connue à l'issu[e] de la réunion de la commissio[n] nationale, convoquée le dimanch[e] 8 janvier.

La motion adoptée par le co[]mité directeur n'a pas été publiée. Selon des indiscrétions, ce text[e] indique que le P.S. est prêt [à] former un « *gouvernement à bas[e] socialiste avec des personnalité[s] appartenant à d'autres partis* ». Le précédent gouvernement d[e] M. Soares ne comprenait que de[s] ministres socialistes et des tech[]niciens.

Les deux partis situés à droit[e] du P.S. — le parti social démo[]crate et le Centre démocratiqu[e] et social — doivent également réunir leurs instances pendant l[e] week-end.

Union soviétique

M. BREJNEV PARAIT EN PUBLIC APRÈS PLUSIEURS SEMAINES D'ABSENCE

(De notre correspondant.)

Moscou. — M. Leonid Brejnev, qui n'était pas apparu en public depuis les obsèques, le 8 décembre, du maréchal Vassilevski, a fait sa réapparition jeudi 5 janvier. Le secrétaire général du P.C. soviétique a remis des décorations à six hauts dirigeants soviétiques (MM. M. Souslov, membre du bureau politique et secrétaire du comité central ; Ch. Rachidov, membre suppléant du bureau politique et premier secrétaire du P.C. d'Ouzbékistan ; P. Demitchev, membre suppléant du bureau politique et ministre de la culture ; le maréchal N. Ogarkov, chef de l'état-major général ; le général N. Chtchelokov, ministre de l'intérieur ; et le maréchal B. Bougaev, ministre de l'aviation civile).

Cette cérémonie, qui se déroulait au Kremlin, a été partiellement retransmise le soir même à la télévision pendant une dizaine de minutes. Le secrétaire général paraissait fatigué (selon certaines indications de source soviétique, il aurait été victime *d'une grippe avec complications*), mais pendant toute la durée du reportage il est resté debout. Il avait les traits tirés, la voix sourde, la parole était hésitante. Parmi les personnalités présentes, on notait M. Alexis Kossyguine (celui-ci a par ailleurs reçu lord Killianin, le président du C.I.O.). En revanche, MM. Andropov, Mazourov, Koulakov et Solomentsev n'assistaient pas à la cérémonie. — (*Intérim.*)

A TRAVERS LE MONDE

Brésil

● LE GENERAL ERNESTO GEISEL a désigné officiellement, le jeudi 5 janvier, son successeur à la présidence de la République du Brésil, le général Joao Baptista Figueiredo, chef du service national d'informations (renseignements). Le général Geisel a également désigné comme candidat à la vice-présidence de la République le gouverneur de l'Etat de Minas-Gerais, M. Antonio Aureliano, âgé de quarante-sept ans. — (*A.F.P.*)

Canada

● LA GENDARMERIE ROYALE CANADIENNE conduit des enquêtes au Québec pour le compte du F.B.I., a affirmé, jeudi 5 janvier, la chaîne de télévision d'Etat en langue française « Radio-Canada » à Montréal. — (*A.F.P.*)

États-Unis

● M. GHAITH PHARAON, homme d'affaires saoudien, a racheté, jeudi 5 janvier, une partie des actions de M. Bert Lance, ancien directeur des affaires administratives et budgétaires de M. Carter dans la Banque nationale de Georgie. M. Pharaon avait offert pour ces actions un prix nettement supérieur à leur cours actuel. M. Lance avait été contraint de démissionner en septembre dernier à la suite d'une enquête sur ses opérations financières en Georgie. — (*A.F.P.*)

Malte

● LE PRESIDENT BOUMEDIENE a effectué mardi 3 janvier une courte visite à Malte, où il a rencontré le premier ministre, M. Dom Mintoff, avant de commencer une tournée au Proche-Orient. Selon un communiqué commun publié à La Valette, l'Algérie a renouvelé son soutien à la décision de Malte de fermer la base britannique et à ses efforts en vue de « *préserver son indépendance et sa politique de neutralité* ». — (*A.F.P.*)

Namibie

RECTIFICATIF. — Une erreur de transmission a fait écrire à notre correspondante à Johannesburg, à propos de l'avenir de la Namibie, que Prétoria avait accepté une invitation à participer à des négociations « *bilatérales* » avec le Mouvement nationaliste SWAPO à partir du 17 janvier à New-York (*le Monde* du 3 janvier). En fait, l'Afrique du Sud n'a pas, jusqu'à présent, consenti à négocier directement avec la SWAPO, mais accepté seulement de participer à des « *discussions séparées* ».

Rhodésie

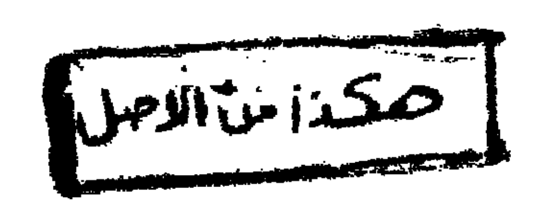
● LORD CARVER, commissaire résident pour la Rhodésie, désigné par Londres dans le cadre du plan de règlement britannique, devait reprendre le vendredi 6 janvier, à Maputo, capitale du Mozambique, ses consultations avec les pays de la « *ligne de front* », suspendues depuis deux mois. — (*A.F.P.*)

● UN ECHANGE DE PRISONNIERS DE GUERRE a été effectué secrètement le 5 décembre dernier entre la Rhodésie et la Zambie, ont révélé récemment des sources militaires rhodésiennes. Quatre membres des forces de sécurité zambiennes ont été échangés contre deux soldats rhodésiens en deux endroits de la frontière. — (*A.P.*)

Sénégal

● LES REPRESENTANTS DES PARTIS AFRICAINS venus assister au neuvième congrès du parti socialiste sénégalais ont finalement renoncé à créer l'« Interafricaine socialiste » immédiatement après les travaux de ce congrès, comme ils l'avaient tout d'abord envisagé. (*Le Monde* du 28 décembre.) Certains d'entre eux, notamment les délégués de l'Istiqlal du Maroc, ont fait valoir qu'il importait au préalable d'approfondir les deux notions de socialisme et de démocratie « *à la lumière des réalités africaines* ». La réunion constitutive pourrait se tenir au Caire dans un an environ. — (*Corresp.*)





PROCHE-ORIENT

SELON LE QUOTIDIEN DU CAIRE « AL AKHBAR »

La Jordanie pourrait se joindre aux travaux de la commission politique qui va siéger à Jérusalem

Les déclarations du président Sadate, qui a affirmé jeudi, à la télévision américaine, ne pas être opposé à ce que le roi Hussein représente les Palestiniens dans le processus de négociations en cours (nos dernières éditions du 6 janvier) ont relancé les spéculations sur une prochaine participation de la Jordanie aux *conversations israélo-égyptiennes*. Selon le quotidien égyptien *Al Akhbar*, généralement bien informé, M. Moudar Badrane, ministre jordanien des affaires étrangères, se joindra aux travaux de la commission politique créée pour la conférence du Caire, qui se réunit à partir du 16 janvier à Jérusalem, dès que celle-ci aura approuvé une « *déclaration de pri cipes* » *affirmant* la nécessité d'un retrait israélien des territoires occupés et d'une solution de la question palestinienne.

Al Akhbar indique, à ce propos, que les présidents Sadate et Carter ont examiné, à Assouan, l'idée d'une présence militaire égyptienne à Gaza et jordanienne en Cisjordanie, aux côtés, dans les deux cas, des forces des Nations unies. Le chef de l'Etat égyptien avait, jeudi, exprimé avec plus de netteté que jamais son opposition à l'O.L.P., qui « *a fait preuve, au cours des dernières semaines, et particulièrement depuis ma visite à Jérusalem, d'une totale irresponsabilité. Si les Palestiniens choisissent le roi Hussein, je n'y verrai pas d'objection. La paix serait plus proche si la plupart des Palestiniens s'écartaient de l'O.L.P. et se tournaient vers le souverain* ».

Le rôle que le roi Hussein pourrait jouer dans les négociations sur le problème palestinien a été commenté par les notables de Cisjordanie et de Gaza. Le maire de Tulkarem, M. Hilmi Hanoun, estime que « *seule l'O.L.P. est habilitée à représenter les Palestiniens* ». Pour le maire de Qalqilya, M. Amine El Nassar, « *quatorze Etats arabes ont déclaré à Rabat que l'O.L.P. était le seul représentant légitime du peuple palestinien et le président Sadate ne peut abolir cette décision* ». Le maire de Gaza, M. Rachad El Chawa, est plus nuancé : « *Je ne pense pas que les Palestiniens acceptent d'être représentés par le roi Hussein*, a-t-il déclaré, *mais je ne suis pas opposé à l'établissement d'un lien entre la Cisjordanie, Gaza et la Jordanie, si les Palestiniens le demandent eux-mêmes dans le cadre de leur autodétermination.* »

Les implantations israéliennes

Les Etats-Unis ont demandé, jeudi, à Israël des éclaircissements sur les informations faisant état de travaux de construction de nouveaux villages de peuplement israéliens dans le nord-est du Sinaï. La démarche américaine fait suite à certaines informations, non confirmées officiellement, selon lesquelles des travaux sont en cours en vue de l'établissement de nouvelles colonies en plus de celles dont la création est déjà prévue

Selon la télévision israélienne, la commission interministérielle pour le Sinaï, présidée par M. Ariel Sharon, ministre de l'agriculture, a décidé de consacrer une somme de 382 millions de livres (120 millions de francs français) au développement de trois zones dans le Sinaï : Sainte-Catherine, Ofira, près de Charm-El-Cheikh, et Ras-Mohamed, à l'entrée du détroit de Tiran. La télévision israélienne ajoute qu'Israël voudrait garder dans le Sinaï, après son retour sous souveraineté égyptienne, trois aérodromes, qui seraient sous le contrôle de l'ONU : Ofira (Charm-El-Cheikh), Eytan, dans le saillant de Rafah, et Etzion, près d'Eilat. Deux d'entre eux serviraient au trafic civil et le troisième à des fins militaires.

M. Shmouel Katz, conseiller à l'information près le premier ministre israélien et l'un des collaborateurs et des amis de M. Begin, a présenté jeudi sa démission. Celle-ci serait due à des divergences de vues avec le premier ministre à propos de la « souplesse » manifestée par M. Begin dans les négociations avec l'Egypte et à un différend avec le ministre des affaires étrangères, M. Moshe Dayan. M. Katz, qui voulait prendre en main l'information israélienne à l'étranger, s'était vu refuser cette fonction par M. Dayan, pour qui cette mission était du ressort de son propre département. — *(A.F.P., Reuter.)*

L'ASSASSINAT DU REPRÉSENTANT DE L'O.L.P. A LONDRES

La police britannique ne dispose que de peu d'indices pour retrouver l'assassin du représentant de l'O.L.P. à Londres, Saïd Hammami, tué mercredi 4 janvier (*le Monde* du 6 janvier).

L'agence de presse américaine U.P.I. a reçu, jeudi, un coup de téléphone d'une inconnue qui aurait, selon la police, revendiqué l'attentat au nom de la « *Voix de la résistance palestinienne* » et donné pour motif les « *contacts avec l'Etat juif* » de Saïd Hammami.

A Beyrouth, un porte-parole palestinien a affirmé, jeudi, qu'il n'existait aucune organisation répondant au nom indiqué.

A Paris, M. Kalak, directeur du bureau de l'O.L.P. en France, a déclaré à l'A.F.P. jeudi : « *Naguère, les services secrets israéliens assassinaient les militants palestiniens sous prétexte qu'ils étaient extrémistes. Aujourd'hui, on les assassine tout simplement parce qu'ils sont Palestiniens.* »

A Washington, le département d'Etat a condamné le meurtre de Saïd Hammami. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

ASIE

Le conflit indochinois

Phnom-Penh dénonce l'« écœurante hypocrisie » des « envahisseurs » vietnamiens

Selon des « sources diplomatiques » citées par le bureau de l'agence Reuter à Singapour, des forces vietnamiennes se trouveraient désormais à 55 kilomètres environ de Phnom-Penh, sur la route numéro 1 qui relie la capitale khmère à Ho-Chi-Minh-Ville (Saigon). Sur le plan diplomatique, M. Vo Dong Giang, vice-ministre des affaires étrangères de Hanoï, a demandé vendredi 6 janvier aux « pays frères » « d'aider à un règlement » du conflit khméro-vietnamien.

De son côté, le parti communiste albanais a lancé un appel à la négociation, invitant notamment la « Chine populaire sœur à offrir sa médiation ».

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — Pour la première fois depuis l'annonce, le 31 décembre dernier, de la « guerre » déclenchée, selon eux, par le Vietnam contre leur territoire, les dirigeants cambodgiens ont fourni, vendredi 6 janvier, des précisions sur l'étendue de la pénétration des troupes de Hanoï.

Selon le ministère de l'information et de la propagande, les Vietnamiens ont procédé à une offensive en deux phases sur une profondeur de plusieurs dizaines de kilomètres dans l'est du pays. « *Les forces vietnamiennes ont envahi la région orientale, le long de la route 7, depuis septembre 1977. Au cours de la première phase de l'opération, elles ont occupé Mimot et Krek et pénétré aussi loin que Phum-Stoeng, à 20 kilomètres de la frontière. Le Vietnam a lancé la seconde phase de son invasion, le 1er janvier 1978, au lendemain de la déclaration du gouvernement du Cambodge démocratique. (...) Le territoire cambodgien occupé dans cette région par le Vietnam s'étend en longueur sur 30 kilomètres, à l'est et à l'ouest de la frontière commune, et sur une largeur de 20 kilomètres de part et d'autre de la route 7.* »

Cette route passe par la région des plantations d'hévéas où les Vietnamiens avaient établi, pendant la guerre, des « sanctuaires » attaqués au printemps 1970 par les Américains et les troupes de Saigon. Elle est orientée, selon un axe nord-sud, perpendiculairement à la frontière.

Toujours selon le communiqué cambodgien, « *les forces vietnamiennes sont actuellement encerclées dans cette région par l'armée et par le peuple. Elles sont attaquées de front et coupées de leurs arrières (...). Retranchées, elles ne peuvent ni avancer ni reculer* ».

Une escalade

Les Vietnamiens auraient même été « *écrasés* » dans la matinée du 5 janvier à Chak, localité située à 10 kilomètres au nord de la capitale provinciale de Svay-Rieng, que les forces khmères auraient « *libéré* ». Une *nouvelle fois*, les Vietnamiens sont accusés de dissimuler les faits. « *C'est une nouvelle hypocrisie du Vietnam parmi celles qui sont de plus en plus flagrantes et écœurantes aux yeux de l'opinion mondiale* », ajoute le communiqué.

Une fois encore, étant donnée *l'impossibilité pour des observateurs* impartiaux de constater le déroulement des événements sur place, on en est réduit à enregistrer les affirmations systématiquement contradictoires des adversaires.

Les Vietnamiens, tout en réfutant globalement les accusations de Phnom-Penh et en appelant à la négociation, sont, comme toujours, restés d'une discrétion totale sur le déploiement de leurs troupes.

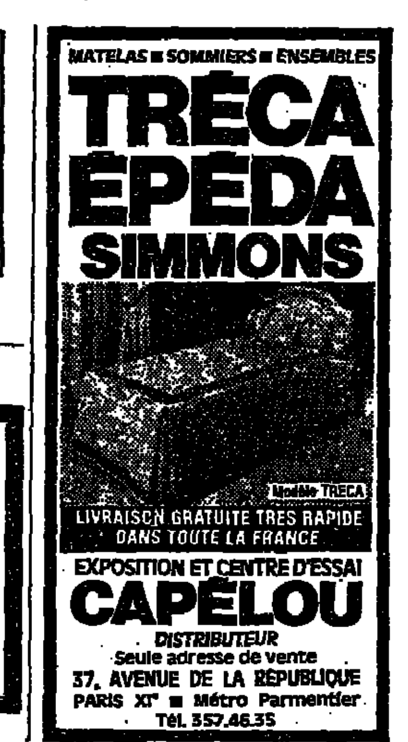
Ont-ils cherché à conserver une influence dans ces régions de l'est cambodgien où, pendant toute la seconde guerre d'Indochine, ils ont manœuvré pratiquement sans opposition. Cette « *utilisation* » du territoire cambodgien pour acheminer les troupes et le matériel nécessaire à la guerre au Sud-Vietnam avait provoqué, avant le coup d'Etat de mars 1970, diverses protestations du prince Sihanouk, qui sentait son pays *entraîné inéluctablement dans un* élargissement du conflit. Certes, c'est bien contre ces « *sanctuaires* » de Hanoï que les Américains et les Saigonnais étaient intervenus, étendant *le conflit vietnamien au Cambodge*. La présence de leurs alliés communistes vietnamiens sur leur sol avait également entraîné des frictions avec les Khmers rouges, dès avant la fin des hostilités.

Les Vietnamiens ont d'autre part *reconnu qu'à plusieurs reprises les* Khmers avaient brutalement attaqué des « *nouvelles zones économiques* » depuis le début de l'année 1977. Il semble que certaines de ces *nouvelles unités collectives de production* — où les réfugiés de guerre sont peu à peu réinstallés — aient été établies bien près des secteurs frontaliers litigieux.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

● *L'Association d'amitié franco-vietnamienne* (37, rue Ballu, 75009 Paris) se déclare, dans un communiqué diffusé le mercredi 4 janvier, « *émue des événements qui se déroulent à la frontière khméro-vietnamienne, et alarmée de la présentation tendancieuse qui en a été faite par la majeure partie de la presse occidentale* ». Elle estime que « *ce litige frontalier peut et doit être réglé par voie de négociations et demande instamment aux deux gouvernements d'entamer celles-ci sans délai* ».





Le Monde

politique

LA PRÉPARATION

Les arbitrages entre les formations non gaullistes se poursuivent à l'hôtel Matignon

Après avoir présenté jeudi matin 5 janvier à la presse le projet républicain, programme de son parti, M. Jean-Pierre Soisson s'est rendu à Louveciennes.

Le secrétaire général du P.R. a *notamment évoqué*, devant les membres de la Fédération des Yvelines, la réunion qui se tient vendredi matin 6 janvier à l'hôtel Matignon, autour du premier ministre, entre les responsables de trois formations non gaullistes de la majorité. MM. Soisson pour le P.R., Lecanuet pour le C.D.S., et Servan-Schreiber pour le parti radical doivent en effet soumettre à l'arbitrage de M. Raymond Barre une liste de trois cents circonscriptions en vue de parvenir à une candidature unique face au candidat du R.P.R.

Vingt-sept cas avaient été tranchés lors d'une première réunion le 3 janvier (*le Monde* du 5 janvier).

En ce qui concerne le département des Yvelines, M. Soisson a indiqué que les formations non gaullistes seront représentées par des candidats du P.R. dans la première circonscription (M. Pierre Bourson, député sortant), la troisième (Mme Alix de La Bretèche), la quatrième (où M. Jean-Louis Berthet, proche collaborateur de M. Soisson, a été préféré à M. Jean-Marie Le Chevalier, également membre du P.R.) et la huitième (M. Nicolas About). En revanche, les cas de la cinquième circonscription (Versailles), où les noms de MM. Damien (C.D.S.), Destremau (P.R.) et Rougevin-Baville (P.R.) sont évoqués, et de la sixième circonscription (Versailles-Sud, Vélizy, Villacoublay), n'ont pas encore été tranchés.

Enfin, M. Soisson a rappelé que les accords qui sont intervenus et qui interviendront à l'hôtel Matignon seront strictement appliqués. Il n'en veut pour preuve que l'exclusion du P.R., qui a été prononcée immédiatement, de M. Claude Huriet. Ce dernier, conseiller général, a annoncé, jeudi 5 janvier, qu'il maintiendrait sa candidature face à M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, député sortant de la première circonscription de Meurthe-et-Moselle, investi par les trois formations non gaullistes. M. Huriet a affirmé bénéficier du soutien du C.N.I.P. et du R.P.R.

Un autre arbitrage a été contesté : il s'agit de celui qui a été rendu en faveur de M. Jean Féraud (P.R.), maire de Trets, candidat de la neuvième circonscription des Bouches-du-Rhône. M. Alain Joissains (parti radical) a en effet affirmé qu'il n'acceptait pas de se retirer devant M. Féraud. Il a déclaré : « *Nous ne sommes pas disposés un seul instant à accepter un arbitrage aussi partial. Le P.R. paraît croire qu'il est plus facile de tailler des croupières à ses alliés qu'à ses adversaires et tente de se réserver la part du lion. Il se trompe.* »

N.D.L.R. — Au premier tour de 1973, M. Joissains avait recueilli dans la neuvième circonscription des Bouches-du-Rhône 13 834 voix sur 71 202 suffrages exprimés. Le candidat du C.D.P. en avait obtenu 15 267.

Quand M. Hersant censure la « presse libre »

Dans sa revue mensuelle d'information *Spécial Oise*, M. Robert Hersant prend congé des électeurs de la troisième circonscription de ce département, où il ne sollicitera pas, le *12 mars, le renouvellement du* mandat qu'il détient depuis le 17 juin 1956. Il écrit notamment :

« *Afin de conserver à notre pays une presse libre et à la société libérale que nous aimions les moyens privilégiés d'expression, j'ai été conduit à reprendre les deux grands journaux quotidiens français* France-Soir et le Figaro, *et à en assurer la direction politique.*

» *J'ai consacré à cette œuvre, jugée prioritaire jusqu'aux plus hauts niveaux de l'Etat, la plus large part de mon temps. Eloigné de l'Oise par la force des choses, tenu à Paris par des obligations écrasantes, je n'ai pu vous consacrer autant de temps de présence que je l'aurais souhaité.* »

La volonté de M. Hersant de défendre une « presse libre » et la « société libérale » est illustrée d'étrange façon par le dossier électoral que *le Figaro* vient de publier dans son numéro daté du 5 janvier, et qui passe en revue les circonscriptions. On observe, en effet, que le nom de Mme Florence d'Harcourt, député R.P.R. sortant de la sixième circonscription des *Hauts-de-Seine (Neuilly-Puteaux)*, où M. Hersant s'opposera à elle comme « candidat unique de la majorité », est passé sous silence. *Le Figaro* mentionne comme député sortant M. Peretti, qui ne l'est plus, puisqu'il *est membre du conseil constitutionnel* depuis février 1977. S'il ignore totalement son suppléant, Mme d'Harcourt, aujourd'hui député sortant, *le Figaro* mentionne, en revanche, pour la quatrième circonscription du *Rhône, où M. Barre est candidat*, à la fois le nom de M. Joxe, nommé membre du conseil constitutionnel, le 26 octobre 1977, et celui de son suppléant, M. Baridon.

Précisons, notamment, à l'intention des lecteurs du *Figaro*, que Mme Florence d'Harcourt, qui a dénoncé jeudi encore « l'OPA de M. Hersant » sur la sixième circonscription des Hauts-de-Seine, se représentera comme « candidate libre de la majorité ».

AU FORUM DE « L'EXPANSION »

M. Barre réplique vivement à M. Mitterrand

M. Raymond Barre a répondu jeudi 5 janvier aux questions qui lui étaient posées par des chefs d'entreprise à l'occasion du forum organisé à Paris par « l'Expansion » et TF 1 (« le Monde » du 6 janvier). Incisif — et applaudi — dans ses réponses aux critiques faites la veille par M. Mitterrand, M. Barre s'est contenté par la suite de redire ce qu'il répète depuis des mois : nécessité de la rigueur en matière de prix et de salaires, nécessité d'une reprise des investissements privés pour améliorer la conjoncture et l'emploi. Un débat finalement assez soporifique.

Interrogé tout d'abord sur les déclarations faites la veille par M. Mitterrand à propos du SMIC et à propos de la politique qualifiée de « *démagogique* » du premier ministre, M. Barre a notamment déclaré : « *J'ai l'impression que M. Mitterrand perd de plus en plus pied et qu'il ne réussit plus à maîtriser l'expression de sa pensée. C'est ainsi qu'il m'a comparé à M. Messmer. Un proverbe français dit que comparaison n'est pas raison. Par ailleurs, il m'a traité de démagogue. Je ne veux pas me livrer à des attaques personnelles, voilà pourquoi je me bornerai à dire que cela n'est pas sérieux. Je me suis reporté au dictionnaire : démagogue s'applique à celui qui flatte la multitude. Eh bien, mesdames et messieurs, je vous prends à témoin, je ne vous ai jamais flattés pour gagner vos faveurs.* »

A propos du SMIC à 2 400 F par mois proposé par M. Mitterrand, le premier ministre a lu deux extraits de déclarations récentes de M. Michel Rocard : l'une, faite au journal *la République des Pyrénées*, le 2 novembre 1977, l'autre, faite lors d'un meeting à Villeurbanne, dans lesquelles le secrétaire national du P.S. expliquait que porter le SMIC à 2 400 F présentait des risques graves pour l'économie française. « *Je partage personnellement les opinions de M. Michel Rocard*, a déclaré M. Barre. *Pour ma part, je ne prendrai pas d'engagement chiffré sur le SMIC, qui doit continuer à augmenter plus vite que la moyenne des salaires et à bénéficier d'une augmentation régulière de son pouvoir d'achat. C'est d'ailleurs ce que nous avons déjà fait en 1977.* »

« La partie commence à être gagnée »

A la question qui lui était posée, de savoir comment il réagissait à l'énoncé des résultats du sondage de la SOFRES montrant que les chefs d'entreprise sont déçus de sa politique économique (*le Monde* du 6 janvier), le premier ministre a répondu : « *Je ne fais pas une politique pour une catégorie quelconque de la nation. Il est facile de me présenter comme un défenseur de la droite. La politique que je fais impose sa loi à quiconque. Je pense que l'on s'en est aperçu. Qu'il y ait une déception, cela est vrai. Mais par rapport à quoi. Par rapport aux illusions ou aux réalités. Je n'ai jamais caché que la tâche serait difficile et longue.* »

M. Barre a ajouté ensuite : « *D'une année à l'autre, ce qui me frappe, c'est que, au-delà des difficultés, des déceptions, la France a su faire preuve d'une patience, d'une ténacité, d'une volonté qui nous ont permis de stopper une évolution qui devenait de plus en plus préoccupante et même de commencer à remonter la pente.* » « *Au-delà des difficultés, je voudrais*, a conclu M. Barre, *que vous ayez le sentiment que non seulement la partie peut être gagnée, mais qu'elle commence à l'être.* »

Le premier ministre, répondant aux questions des journalistes et des chefs d'entreprise, a ensuite précisé sa position sur différentes questions :

● SALAIRES. — Le plafonnement qui a été institué pour les hauts salaires, mais qui ne joue pas en cas de promotion professionnelle, n'a pas pour objectif la redistribution — elle serait très faible, — mais est destiné à éviter l'injustice, chacun devant, à sa manière, partager l'effort de limitation des revenus et du pouvoir d'achat. « *Je ne suis pas acquis*, a précisé M. Barre, *à l'idée d'un plafonnement systématique des hauts salaires. Je n'ai jamais pensé que le profit était une tare, et que les hautes rémunérations sont des scandales. Encore faut-il que celles-là soient justifiées par l'efficacité. Or il y a eu des excès. Il faut que cela se sache, et je le dirai.* »

● EMPLOI, INVESTISSEMENTS ET PRIX. — « *Quand les conditions seront réunies, une politique de soutien de la conjoncture pourra améliorer l'emploi. Mais, pour l'essentiel, c'est la reprise des investissements des entreprises qui non seulement en France, mais dans le monde occidental, aura un effet en profondeur sur l'emploi.* »

M. Barre s'est déclaré très inquiet de l'appréciation du deutschemark, qui lamine les profits des industriels allemands et les empêche d'investir.

● IMPOT SUR LE CAPITAL. — « *Je ne suis pas*, a priori, *hostile à un impôt sur le capital. Mais avant de prendre une telle décision, je crois qu'il est sage d'en examiner les modalités et les diverses implications. Je le dis d'autant que j'ai moi-même dû faire face à la mise en œuvre d'un impôt — la taxe professionnelle — dont les pâquerettes ont fleuri sous mes pas...* »

● DOLLAR. — « *La difficulté de la situation actuelle vient du fait que l'évolution du dollar ne dépend pas de facteurs objectifs, mais subjectifs. Objectivement, il n'y a pas de raison que le dollar soit aussi faible qu'il s'est. Il est de l'intérêt du monde occidental que le dollar soit une monnaie forte et stable. Je me réjouis que le gouvernement américain ait souligné sa volonté d'intervenir et qu'il se soit donné les moyens de le faire.* »

● LA POLITIQUE. — Interrogé sur sa conception de la politique, le premier ministre a déclaré : « *C'est très simple. Faire de la politique, c'est, au sens de la racine grecque du mot, s'occuper des affaires de la cité. C'est cela que je fais. Si faire de la politique, c'est aller à la pêche aux voix en chantant* la Pêche aux moules, *eh bien ! regardez-moi, je ne suis pas en mesure de le faire !* »

M. Séguy : il faut dire qui paiera le salaire minimum à 2 400 francs

M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., interviewé à Radio-Monte-Carlo le 6 janvier, a répondu à propos de la déclaration de M. François Mitterrand acceptant de porter le SMIC à 2 400 francs : « *Nous prenons acte de la prise de position de François Mitterrand. Mais reste à savoir comment il en conçoit le financement. Pour que les travailleurs n'aient pas l'impression d'être en présence d'une promesse à ranger dans le placard des accessoires électoraux, il faut leur dire clairement qui paiera. Or tant que le parti socialiste refusera l'application intégrale du programme commun, tant qu'il n'acceptera pas la nationalisation de la sidérurgie, du pétrole et de l'automobile, tant qu'il écartera l'idée d'un impôt sur le capital, bref, tant qu'il n'acceptera pas l'idée d'un gouvernement de gauche ayant les moyens concrets d'une politique sociale audacieuse, et faisant payer les riches, il donnera l'impression aux travailleurs que l'électoralisme le motive plus que la volonté de changement réel.* »

M. MAIRE : un très gros progrès

Interrogé sur la relance de l'action revendicative d'ici les élections, M. Georges Séguy a indiqué qu'il vient d'envoyer une lettre à M. Edmond Maire afin de le rencontrer prochainement. Il espère que la FEN participera à cette rencontre.

M. Edmond Maire, le 4 janvier, avait, à France-Inter (« Le téléphone sonne »), répondu sur le même sujet : « *Nous croyons que c'est de bonne augure avant les élections, et nous pouvons dire que c'est un argument supplémentaire pour que les travailleurs mettent toutes leurs forces à ce que, effectivement, une force de gauche arrive au gouvernement, et engage des négociations avec les syndicats, qui au moins sur un point auront un accord immédiat : 2 400 F pour le SMIC. Ce sera un très gros progrès.* »

M. Rocard et la hausse du SMIC

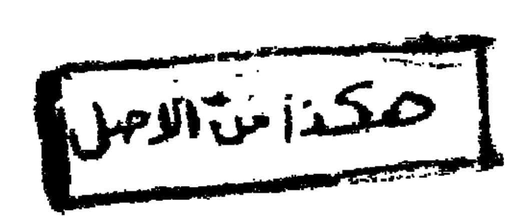
Dans l'interview à la République des Pyrénées *(numéro du 2 novembre 1977), à laquelle M. Barre a fait allusion au forum de* l'Expansion, *M. Michel Rocard, secrétaire national du P.S., déclarait :* « La fantastique offensive à laquelle se livre le comité central du P.C.F. depuis maintenant plus d'un mois est incompréhensible. Elle l'est d'autant plus que nous n'avons toujours pas compris pourquoi les dernières propositions que nous avions soumises à la négociation n'ont même pas été discutées. La discussion a été interrompue en séance, sans un examen, même au cours d'une suspension de séance.

» Les arguments que nous avons de ne pas accepter comme cela tout ce que demandait le parti communiste sont quand même des arguments lourds, et *ils se résument à deux. Le premier*, c'est que nous ne croyons pas possible pour l'économie française de supporter une hausse du SMIC de 30 % d'un seul coup. Nous sommes tombés d'accord sur une hausse de 15 % qui le mettra à 2 200 F dès mars 1978, et c'est déjà considérable. Voyez-vous, 30 % d'un coup, il y a de quoi faire probablement trois cent mille ou quatre cent mille faillites et beaucoup de chômage supplémentaire. C'est pour nous totalement incompréhensible. »

La Lettre de l'Unité *du 5 janvier indiquait que la décision de proposer le SMIC à 2 400 F était* « une décision collective de la direction du parti socialiste ».

Le bulletin du parti socialiste soulignait que « le fait qu'elle n'ait été prise que ces tout derniers jours expliquait que le chiffre de 2 200 F figure encore *dans le livre-programme* présenté par M. François Mitterrand mercredi dernier, ouvrage qui était déjà sous presse à ce moment-là ».

« Cela ne justifie pas *selon* l'Unité, le début de l'article de *l'Humanité de jeudi titré :* « Le » programme commun abandonné » et qui commence ainsi : « Force est de constater » que, sur les questions sociales, » le P.S. campe sur ses refus, » *refus* du SMIC à 2 400 F dans » le texte officiel. »



PRÉPARATIO DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

LA CONFÉRENCE NATIONALE DU P.C.F.

Diverses critiques sont adressées par des militants à la direction du parti

Le comité central du parti communiste, qui a ouvert ses travaux vendredi matin 6 janvier, a comme seul sujet à son ordre du jour la préparation de la conférence nationale qui siégera samedi 7 et dimanche 8 janvier au Palais des congrès de la porte Maillot. Elle est ouverte par un long rapport — deux heures sont prévues — de M. Georges Marchais. A l'inverse de ce qui se produit lors des congrès, cette conférence nationale n'a été préparée par aucune discussion dans la presse du parti. Aucune tribune n'a été ouverte à cet effet.

En revanche, divers textes circulent parmi les militants communistes, ce qui constitue un phénomène nouveau dont il sera difficile aux membres du comité central de ne pas tenir compte. Leur existence traduit le profond désir de révision des règles du centralisme démocratique qui s'exprime dans de nombreux secteurs du P.C.F.

Ces documents, s'ils ont tous en commun une dimension critique par rapport à la politique menée par la direction du parti communiste, ne proposent pas d'analyses convergentes. Les militants qui s'expriment dans Politique hebdo *sous le pseudonyme collectif de Max Pierrat et qui se présentent comme l'« opposition de gauche » rendent volontairement public, alors que siège le comité central de leur parti, un projet de résolution prévoyant notamment la convocation fin février d'une nouvelle conférence nationale préparée par une tribune de discussion et l'élection de « délégués représentatifs ». Ils préconisent en outre une sorte de retour à la stratégie « classe contre classe » que le P.C.F. avait appliquée lors des élections de 1928 et qui l'avait conduit à se présenter seul devant les électeurs, perdant de ce fait treize sièges.*

Les autres textes publiés, soit dans Rouge, *soit dans* Politique hebdo, *sont d'une tonalité beaucoup plus favorable à une reprise des négociations avec le parti socialiste. Cependant, toutes ces analyses se retrouvent parfois pour déplorer que les partis de gauche — et plus particulièrement le P.C.F. — n'aient rien fait pour favoriser une réelle prise en charge par les « masses » d'un programme commun qui était pourtant destiné à assurer leur « libération ».*

Les oppositionnels communistes, qui, sous le pseudonyme collectif de Max Pierrat, avaient publié un article dans *Politique hebdo* (*le Monde* daté 18-19 décembre) récidivent dans le numéro de cet hebdomadaire daté du 7 janvier. Dans ce nouveau texte, ils notent :

« Le maintien de la majorité actuelle serait une grande catastrophe pour les travailleurs et toutes les forces de progrès. La droite, reconduite au gouvernement, pourrait accentuer sans limites le cours actuel de sa politique réactionnaire, recourir aux mesures extrêmes que dicte à la bourgeoisie la faillite générale de son système. (...)

» Mais la solution n'est pas pour autant un gouvernement de « gauche » qui se dirait tel pour mieux faire passer la pilule. La perspective d'une gestion social-démocrate de la crise n'est pas une solution acceptable ; est-elle même possible ? (...)

» Face à des « alternatives » politiques recouvrant un même objectif économique, notre parti se doit de préconiser le développement massif de comités d'unité populaire et d'avancer un programme « pour sortir de la crise, pour sortir du capitalisme ». (...)

» L'une des tâches les plus importantes de notre parti sera de gagner à ses côtés, dans la lutte, cette masse de militants et sympathisants socialistes qui veulent sincèrement construire le socialisme tout en entretenant certaines illusions.

» Cela veut dire l'unité à la base. Cela veut dire le front unique de classe. Cela veut dire que nos alliés sont tous ceux qui s'engagent à combattre le prochain gouvernement capitaliste qui, quelles que soient ses nuances de coloration politique, ne peut qu'opter pour l'autorité brutale et l'austérité. Cela veut dire que les conditions d'un accord avec le P.S. sont claires et précises : le rejet d'une « ligne Rocard », la définition sans équivoque d'une politique de rupture avec le capitalisme. »

Politique hebdo publie dans ce même numéro un tract rédigé le 14 décembre par le cercle philosophie de la Sorbonne de l'Union des étudiants communistes dans lequel transparaît une critique de la politique menée par le P.C.F. On peut en effet lire :

« Il est certain que l'impérialisme tente de faire entrer dans sa stratégie le P.S. en France (mais pas exclusivement). Pour ce faire, il agit alors dans le sens de la division des forces de gauche en France. Et il est vrai qu'il trouve des atouts importants aussi bien dans une tendance social-démocrate présente au sein du P.S. que dans une tendance sectaire non moins présente dans le P.C.F., l'une et l'autre se consolidant mutuellement.

» Dès lors, chaque partisan de l'union doit s'interroger sur les insuffisances de l'union populaire pour les rectifier et doit également penser que ces rectifications ne peuvent consister à approfondir le fossé que la bourgeoisie et l'impérialisme espèrent voir se creuser dans l'union des masses autour du programme commun.

Après avoir préconisé de rompre avec la conception actuelle du rapport entre le parti et les masses, les auteurs poursuivent :

« La dynamique de l'union est aujourd'hui menacée. Nous en avons été les artisans dévoués : il ne faudrait pas que nous en soyons les fossoyeurs. (...)

» Si notre vigilance a été prise en défaut, si nous n'avons pas su prévenir les reculs prévisibles de nos alliés socialistes, il nous faut alors le reconnaître. Reconnaître que nous n'avons pas pu contrer et mettre en déroute politiquement l'impérialisme et la bourgeoisie.

» Peut-être n'avons-nous pas suffisamment porté le débat au sein des masses et n'avons-nous pas su faire clairement comprendre le mot d'ordre d'union du peuple de France en son sens de masse ? Nous avons, en effet, peut-être pensé le mot d'ordre d'union du peuple de France comme un agrégat d'organisations politiques (P.C. + P.S. + M.R.G. + gaullistes de gauche) soutenu par un agrégat d'organisations syndicales (C.G.T. + C.F.D.T. + F.E.N., etc.). Il faut peut-être reconnaître aujourd'hui que le mot d'ordre d'union du peuple de France est demeuré purement verbal. »

Le quotidien *Rouge*, organe de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste), a de son côté publié dans son numéro du 5 janvier un texte signé de trois militants communistes parisiens, MM. Henri Hett, Richard Pottecher et Alain Prochiantz. Ils écrivent :

« Nul ne peut ignorer la gravité d'une situation où les politiques des partis sont en contradiction avec ce que les masses considèrent comme leurs intérêts. Le rôle moteur du parti communiste dans l'élaboration et la signature du programme commun, puis dans la diffusion de ses idées oblige à reconnaître que si quelque chose ne va pas dans l'union c'est que quelque chose n'allait pas dans notre politique de l'union. C'est bien ce que nous, communistes, appelons l'épreuve de la pratique.

» Il nous appartient d'en prendre acte, d'analyser les erreurs éventuelles, de les reconnaître et de les rectifier.

» Il est aujourd'hui impérieux de passer de la théorie de l'union du peuple de France à sa pratique politique. (...)

» Nous savons que le parti s'est toujours opposé à toute forme d'union à la base entre militants des différents partis de l'union. Bien plus, il n'a jamais encouragé la constitution de comités unitaires de soutien au programme commun ni dans les quartiers ni dans les entreprises. (...)

» Une telle appropriation politique du contenu de ce programme par les travailleurs aurait pu faire pièce aux tentatives de recul de telle ou telle formation politique, en particulier les plus réformistes, sensibles, comme notre parti l'a toujours dit, aux pressions des masses. (...)

» Mieux vaut avancer un peu aujourd'hui et renforcer le mouvement unitaire que prendre le risque de nous couper de ce mouvement (...)

» C'est pourquoi nous pensons qu'il nous faut nous saisir de toutes les propositions, feintes ou réelles, du parti socialiste, non pour céder, mais pour les forcer à négocier et à aboutir à un accord dont les travailleurs ont besoin pour servir de base à de nouvelles luttes. »

THIERRY PFISTER.

PONTARLIER : le premier adjoint se démet de ses fonctions.

M. Michel Malfroy, sympathisant socialiste, a annoncé jeudi 5 janvier qu'il démissionnait de ses fonctions de premier adjoint au maire de Pontarlier (Doubs) afin de protester contre l'attitude de ce dernier. Le 18 novembre dernier, les conseillers municipaux de gauche, qui détiennent la majorité depuis les dernières élections municipales, avaient, sans succès, demandé à M. Denis Blondeau, qui venait d'être exclu du P.S., de se démettre de ses fonctions (*le Monde* du 22 novembre 1977). Ils lui reprochaient d'« *avoir confondu ses intérêts personnels avec ceux de la commune* ».

« L'Humanité » : M. Mitterrand a claqué la porte

René Andrieu, rédacteur en chef de *l'Humanité*, répond vendredi 6 janvier, à l'article de M. Claude Estier, membre du secrétariat national du parti socialiste, paru dans *le Monde* de jeudi sous le titre : « A mes camarades communistes ».

René Andrieu repousse les accusations portées par M. Estier contre le parti communiste, auquel le dirigeant socialiste reprochait d'avoir entrepris une campagne dont l'effet a été de « *briser la dynamique de l'union de la gauche* ».

Il ajoute : « *(...) Estier demande à notre conférence nationale de prendre position pour la reprise des négociations en vue de la mise à jour du programme commun, le lendemain même du jour où François Mitterrand, de l'aveu de nombreux observateurs, vient de tourner la page et de claquer la porte.*

Le rédacteur en chef de *l'Humanité* poursuit : « *Je le dis clairement au camarade socialiste Estier. Au lieu de piper les dés et de nous chercher une mauvaise querelle, mieux vaudrait qu'il rappelle honnêtement les données du problème. (...)*

» En vérité, si le parti socialiste est réellement désireux de renouer sur des bases sérieuses la discussion, pourquoi vient-il précisément de prendre l'initiative de publier son programme à la veille même de la conférence nationale de notre parti ? Pourquoi, sinon pour nous mettre devant le fait accompli !

» Nous l'avons dit, et cela reste valable : si le parti socialiste veut réellement aboutir à un accord, il lui suffit de faire le pas en avant — qu'il refuse toujours de faire, malgré nos propres concessions — et de revenir aux engagements qu'il avait pris en 1972 en ce qui concerne les réformes de structures. Car rien ne sert de faire miroiter des promesses sociales si on refuse les moyens nécessaires pour les mette en œuvre. »

POLITIQUE

LA PRÉPARATION

Avant la convention du P.S. : deux points de vue socialistes sur la défense

Le P.S. réunit samedi 7 et dimanche 8 janvier à Paris une convention nationale — prévue pour les 10 et 11 décembre et reportée — sur la défense, le désarmement et les alliances. Cette convention rassemble un délégué de chacune des fédérations du P.S.

Deux textes seront soumis aux délégués. Le premier, présenté par le bureau exécutif unanime et signé de tous ses membres, préconise la recherche d'un *désarmement général* et, en attendant, le maintien en état de l'armement nucléaire, la décision finale devant appartenir aux Français (« le Monde » du 11 novembre 1977). Le deuxième texte, signé par des membres du comité directeur, est un amendement au texte précédent. Il demande l'abandon immédiat des bombardiers Mirage-IV et la renonciation aux missiles stratégiques du plateau d'Albion, ainsi que des missiles tactiques Pluton.

On lira ci-dessous deux points de vue : celui de M. Dominique Taddei, membre du bureau exécutif du P.S. et signataire du premier texte, et celui de *MM. Bernard Pingaud (Paris)* et Jean-Pierre Worms (Saône-et-Loire), tous deux signataires du projet d'amendement.

Dénucléariser le territoire national

par
DOMINIQUE TADDEI (*)

EN matière de défense, le parti socialiste est, avant tout, fidèle à *lui-même : il reste ce courant* humaniste à la recherche du *désarmement nucléaire*. L'approche probable des responsabilités gouvernementales l'a cependant poussé à approfondir une réflexion peut-être restée traditionnellement insuffisante, enserrée qu'elle était dans un certain mélange de pacifisme et d'antimilitarisme.

Une constatation s'impose : un pays *désarmé court plus de risques de guerre* qu'un pays qui sait faire l'effort de maintenir l'équilibre des forces.

Une observation se dégage : notre armée de conscription de type traditionnel se trouve pratiquement hors *d'état d'intervenir* efficacement. Le pouvoir porte en ce domaine une grave responsabilité. Parallèlement, l'armement nucléaire français a atteint le stade opérationnel, reconnu comme tel par les autres puissances mondiales.

Il y a là un changement *radical*, un changement qui oblige la gauche, parce qu'elle a le sens des responsabilités, à réexaminer sa position. D'où certaines hésitations qui ont amené, *par exemple*, le P.C. à effectuer un complet revirement, en devenant *un des principaux défenseurs* de l'armement nucléaire.

La méthode démocratique

Le P.S., quant à lui, a préféré la méthode démocratique. La position définitive qui sortira de la convention nationale n'aura été arrêtée qu'après une vaste consultation des militants et des responsables. De la base aux instances dirigeantes, on n'a tranché qu'à la suite de nombreuses discussions. Et le débat de fond a eu le mérite de dégager une série importante de points *d'accord, sous-tendu qu'il était par* la volonté de préserver les chances de victoire de la gauche (nécessité du compromis avec le P.C.) et d'exprimer l'unité du parti socialiste à quelques mois des élections.

Parce qu'elle est d'une mortelle gravité, la question qui vient d'abord aux lèvres est infailliblement celle-ci : *« Alors, pour ou contre la bombe atomique ? »* Il convient de ne pas schématiser. A court terme, la France ne peut se passer complètement de son seul armement valable. Cela ne signifie pas que les socialistes se résignent et acceptent le fait nucléaire. La force atomique sera conservée en état, *mais des actes concrets seront entrepris*, dès l'accession au pouvoir, en vue du désarmement.

En effet, l'essentiel, aux yeux de la gauche, c'est d'éloigner la menace d'un cataclysme atomique ; le nouveau gouvernement affirmera, dès son arrivée, son hostilité de principe à la force nucléaire. Ce faisant, il démontrera la fermeté de sa volonté politique, et *sa présence* à toutes les conférences existantes n'en prendra *que plus de poids. D'autant* qu'il prendra *lui-même* l'initiative d'une conférence mondiale sur le désarmement ou, à défaut, d'une conférence des pays nucléaires.

On pourra objecter que cette voie pacifiste ne relèvera que de l'engagement verbal. Il est vrai que bien des nations affirment une volonté de désarmement et ne s'en tiennent qu'aux discours. L'originalité de la France *sera de donner l'exemple*. La gauche au pouvoir enclenchera d'elle-même, unilatéralement, un processus. Elle abandonnera, par exemple, les « vecteurs pilotés » Mirage, si peu dissuasifs d'autre part. Cependant, la France conservera le souci de ne *pas mettre en péril sa propre* sécurité, et de préserver ses intérêts légitimes. Ainsi, un processus mortel qui paraissait incontrôlable aura *peut-être été arrêté*.

Mais on ne saurait, en matière de défense, s'en tenir au seul cliquetis *des armes*. Il n'est pas question pour les socialistes de se contenter d'éviter l'horreur nucléaire au cours de conférences. La paix est inscrite dans *l'espérance des militants de toujours* et l'approche des responsabilités gouvernementales ne peut qu'amplifier la résonance de cet appel.

La gauche française entend œuvrer pour l'éclosion d'une véritable détente *mondiale fondée* sur l'indépendance *des peuples et la fin des hégémonies*. Si elle insiste sur la nécessité des alliances parce qu'il serait illusoire de prétendre à la « France seule », thème maurassien repris aujourd'hui de divers côtés, elle entend avec force conserver son autonomie de *décision* et ne pas être entraînée dans un conflit où ni ses intérêts ni ses responsabilités ne seraient engagés, ce qui implique notamment le *refus de tout retour à l'intégration* des forces armées dans l'OTAN.

Cette autonomie réaffirmée et renforcée nous permettra de contribuer plus efficacement à desserrer l'étreinte, l'étau des Deux Grands. La gauche sera fidèle en cela au *programme commun* de 1972 qui rejetait la politique des blocs et préconisait la dissolution simultanée de l'OTAN et du pacte de Varsovie. En ne cessant pas de préserver et de consolider démocratiquement sa *force*, en la rendant apte à la riposte immédiate partout et à tout moment, elle aura œuvré dans le sens de son plus noble projet : *« Déclarer la paix au monde. »*

D'un côté, l'armée de volontaires, d'un autre la paix et le désarmement. C'est la synthèse d'une double tradition socialiste qui entend se réaliser dans ce programme.

L'armée populaire

Que la bombe atomique ne soit pas envoyée à la casse est une chose. Que les vecteurs actuelle*ment en place soient maintenus* en est cependant un autre. Il faudra reconsidérer certains choix ; le maintien en état ou l'abandon des missiles du plateau d'Albion, certes dissuasifs, mais bien faiblement, pose ainsi une double question : sur un *plan concret, ne risque-t-on pas* de déclencher des phénomènes de panique collective en exposant à des attaques préventives une région entière ? *Et sur un plan de principe* général, en tirant la leçon de cet exemple, ne faut-il pas purement et simplement proclamer la dénucléarisation militaire du territoire national ? Plus d'armes nucléaires sur le sol de la France, le pays ne gardant, dans *une période transitoire*, que les sous-marins nucléaires, qui ont pour avantage de dissuader sans augmenter les risques de la guerre nucléaire et des attaques préventives.

Pendant ce temps, l'armée conventionnelle sera renforcée. La part *budgétaire en matière militaire* sera maintenue autour de 3 % du P.N.B., et puisque un pays de la taille de la France ne peut avoir de panoplie complète d'armement, c'est vers l'armée populaire que se portera l'essentiel des efforts. On connaît l'ampleur du malaise que l'armée traverse depuis bien des anées. On sait à quel point elle se sent coupée de la nation. Chaque soldat, chaque cadre, chaque engagé, chaque appelé ne *trouve plus la* justification de sa mission dans le maintien de structures surannées. La gauche ramènera *la durée du service militaire à six* mois, elle reconnaîtra le statut des objecteurs de conscience, elle introduira une véritable pratique démocratique à tous les niveaux, elle améliorera l'équipement et l'armement traditionnels, elle imbriquera étroitement le travail de l'active et de la réserve ; ce faisant, elle insufflera dans l'armée un courant vraiment populaire, lui rendant une dignité et un moral terriblement émoussés par les pouvoirs de la droite.

Un équilibre se rétablira progressivement. L'armement nucléaire sera resté opérationnel, mais l'armée conventionnelle sera redevenue capable d'assurer la *défense* du pays. Forte d'un prestige international acquis dans sa lutte contre le nucléaire, la France pourra choisir en toute connaissance son système de défense. C'est là que le référendum préconisé par le parti socialiste prendra toute sa signification. A ce moment, la question *posée* pourra trouver une réponse dictée par la sagesse et non par la nécessité.

(*) Secrétaire national du P. S.

Nous n'avons pas changé

par BERNARD PINGAUD
et J.-P. WORMS (*)

LE report de la convention nationale sur les problèmes de défense au 7 et au 8 janvier offre aux socialistes l'occasion d'approfondir un débat que toutes les sections *n'ont pas* eu le temps ou la possibilité de mener jusqu'à son terme, et qui s'est traduit souvent par des refus de vote. Au cours de ces discussions préparatoires, nous *avons constaté que, dans l'ensemble*, l'amendement des « anti-nucléaires » était bien accueilli : la preuve est faite qu'il *répond* aux inquiétudes de nombreux militants. Mais il s'est heurté aussi à des objections que nous n'attendions pas toujours, notamment de la part de ceux qui, comme nous, refusent de voir le parti socialiste mettre le doigt dans l'engrenage de la dissuasion *nucléaire*.

C'est pourquoi nous voudrions apporter, ici, quelques précisions complémentaires.

Il faut bien comprendre, d'abord, que ce texte est un compromis. Nous aurions *pu déposer* une motion *condamnant purement* et simplement toute forme de ralliement, même provisoire, à l'arme nucléaire. Nous ne l'avons pas fait pour deux raisons. La première est qu'aujourd'hui il est vrai que la défense française repose pour l'essentiel sur la dissuasion nucléaire. Affirmer que nous allons, du jour au lendemain, modifier radicalement une situation qui est le fruit d'une politique menée *depuis vingt ans n'est guère* envisageable. La seconde est que, dans le cadre de l'actualisation du programme commun, les trois partis de gauche ont conclu un accord de principe sur la défense. Nous ne voulons pas, en remettant en cause les bases de cet accord, aggraver encore la division de la gauche. D'autant que le texte des quinze négociateurs chargés de la réactualisation du programme commun était lui-même susceptible d'interprétations contradictoires.

∴

L'amendement que nous avons présenté vise donc d'abord à éviter tout malentendu sur l'interprétation *de la motion présentée par la direction du P.S., motion* qui a été *signée* aussi bien par des partisans avoués de la force de frappe que par des opposants déclarés. Que proposons-nous ? D'abord, d'aller plus loin dans les mesures de désarmement unilatéral. Nous pensons, en effet, comme François Mitterrand vient de l'exposer longuement (*le Monde* daté 14-15 décembre 1977), qu'il y a là *une carte décisive à jouer* pour un gouvernement de gauche, et que des gestes comme l'annonce de la renonciation aux Pluton et aux missiles *du plateau d'Albion* sont de nature à renforcer le crédit politique et moral de la France. Et surtout nous donnons de l'attitude du gouvernement de la gauche sur l'armé nucléaire une définition sans équivoque : il commencera par *« créer les conditions d'une autre politique de défense »*, conforme à notre projet de société. Après quoi, il consultera les Français, en conclusion d'un *« large débat national où ses propres choix en faveur de la renonciation à l'armement nucléaire auront été clairement affirmés »*. On voit mal ce que signifierait la *« décision finale »* si la seule alternative offerte aux votants était de se prononcer pour ou contre *la bombe* ; mais on ne comprendrait pas non *plus*, si l'objectif reste bien la renonciation, que le gouvernement de la gauche, le moment *venu*, *ne prenne pas* nettement position. Cette dernière précision est pour nous capitale.

Pourtant, dira-t-on, vous acceptez de maintenir l'essentiel de la force de dissuasion *« en état »*. Pendant une période transitoire, c'est vrai, et nous avons expliqué pourquoi. Mais *l'amendement implique une conception très restrictive de ce « maintien en état »*. Pour nous, il s'agit avant tout de garantir aux Français la possibilité d'un choix démocratique entre deux systèmes de défense : celui dont la gauche héritera et celui qu'elle se propose de mettre en place. Subsidiairement — mais ce n'est pas un aspect négligeable, — *le « maintien en état »*, complémen*taire des gestes mentionnés plus* haut, constituera un atout diplomatique dans les négociations que le gouvernement devra engager pour le désarmement. Mais il ne saurait en aucun cas servir de couverture à un développement qualitatif continu de la force nucléaire, que l'on justifierait par des raisons technologiques. Moins encore signifie-t-il que nous adhérions au principe même de *la dissuasion et à son terrible corol*laire, la stratégie anti-cités. C'est en quoi notre position est effectivement incompatible avec celle des partisans de la bombe.

∴

Reste une objection d'ordre tactique : l'amendement rendrait impossible un accord avec le P.C., certains y voient même une manœuvre « anticommuniste ». L'argument serait *meilleur si la motion initiale ainsi* que les récents propos de François Mitterrand sur le désarmement n'avaient pas déjà été condamnés par *le tribunal* qui siège en permanence au siège du P.C.F. Quoi que nous disions aujourd'hui, nous savons bien qu'on parlera de *« virage à droite »*. Ce que peuvent légitimement nous demander nos camarades communistes, dans un débat aussi *grave, c'est d'avoir une position* claire. L'amendement répond à ce vœu : nous disons nettement aux Français ce que nous ferons. Mais cette position, nous n'avons pas à la déterminer en fonction de ce que pensent les autres : il faut et il suffit qu'elle soit conforme à la ligne générale du parti socialiste, à son projet de société. Enfin, ceux qui craignent les réactions du P.C. *devraient tout de même se rappeler* les termes du *programme* socialiste et du *programme* commun de gouvernement. Notre amendement s'efforce de donner de l'accord conclu *par les Quinze* l'*interprétation* la plus fidèle à ces deux textes. Les communistes, eux, ont rayé d'un trait de plume l'engagement pris en 1972 de *renoncer à la force de frappe* et d'arrêter immédiatement sa fabrication. Ont-ils eu tort ou raison ? On peut en discuter. Mais c'est un fait qu'ils *ont changé. Pas nous.*

(*) Bernard Pingaud est écrivain et membre du parti socialiste ; Jean-Pierre Worms est membre du Comité directeur du parti socialiste.

M. GISCARD D'ESTAING : la France étudie un plan à long terme de son armement nucléaire.

New-York (*A.F.P., A.P.*). — Le gouvernement français procède *actuellement* à une *étude sur* l'orientation de la défense nucléaire dans dix ou quinze ans, a déclaré M. Valéry Giscard d'Estaing à *l'occasion d'un entretien* accordé, jeudi soir 5 janvier, à Paris, à la chaine de télévision américaine N.B.C.

Le *chef* de l'État a *rappelé que* la force de dissuasion française repose actuellement sur trois composantes : les missiles sol-sol, les missiles lancés à partir de sous-marins et les bombardiers. *« Nous savons*, a-t-il poursuivi, *que dans dix ou quinze ans l'une de ces composantes ne pourra peut-être plus être utilisée, et nous préparons actuellement une étude pour décider si nous pouvons limiter notre défense à deux de ces éléments, ou bien si nous devons mettre au point un troisième élément. »*

L'interview, remarque-t-on, a *été accordée* à la *N.B.C. en marge* des entretiens du chef de l'État français et du président Jimmy Carter.

[Comme « le Monde » l'indiquait dans ses éditions datées 22 décembre 1977 et 1er-2 janvier 1978, le conseil de défense présidé par M. Giscard d'Estaing s'est, à deux reprises déjà, intéressé à la définition des programmes nucléaires des années 1990, destinés à remplacer les systèmes d'armes actuellement en service. *Il s'agit essentiellement de* savoir si, à côté de l'amélioration progressive des missiles de Haute-Provence et des sous-marins, la France laissera subsister un système d'armes à définir (missile de croisière ou nouvel avion) qui succédera aux bombardiers nucléaires Mirage-IV, retirés des escadres après 1985. *On sait seulement à ce jour* que l'armée de l'air française disposera, durant la décennie prochaine, d'un missile air-sol à moyenne portée (l'A.S.M.P.), qui sera tiré du nouvel avion de combat Mirage-2000 en version de pénétration lointaine à basse altitude.]

LE CONTENTIEUX SUR LE SCRUTIN MUNICIPAL DE NICE

La *fédération* du P.C. *des* Alpes-Maritimes a protesté, mercredi 4 janvier, contre la décision, prise selon elle par le Conseil d'État, de reporter au mois d'avril le règlement des affaires *en cours*. La fédération fait allusion au recours qu'elle a déposé devant cette juridiction pour obtenir l'annulation du scrutin municipal de mars 1977 dans les trois secteurs de Nice.

N.D.L.R. — Le tribunal administratif de Nice avait annulé les élections dans le troisième secteur de la ville (« le Monde » du 18 juin 1977). M. Jacques Médecin ayant fait *appel de cette décision*, le P.C. avait alors décidé de demander l'annulation du scrutin dans les trois secteurs. Il convient de noter que, selon une *pratique constante*, le Conseil d'État s'abtient de juger de telles affaires dans les périodes qui précèdent un scrutin législatif. De plus, la section du contentieux s'est efforcée de rendre des décisions dans toutes les affaires qu'il était matériellement possible de juger, soit près de quatre cents recours sur les quelque *six cent cinquante* qui ont été déposés après les élections cantonales et municipales. Parmi les affaires en suspens, il en est pour lesquelles le Conseil d'État estime qu'il ne dispose pas de tous les éléments nécessaires à l'instruction du dossier.

DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

LA POLÉMIQUE SUR LE VOTE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

Trois nouvelles plaintes déposées par des élus de l'opposition

L'usage abusif de la loi du 19 juillet 1977 régissant les conditions de vote des Français établis à l'étranger continue de susciter de nombreuses protestations de la part des candidats des partis de gauche aux prochaines élections législatives. Au cours d'une conférence qu'il a donnée jeudi 5 janvier au ministère des affaires étrangères, M. Claude Chayet, directeur des conventions administratives et des affaires consulaires, a déclaré, à propos de l'utilisation de procurations en blanc, que les faits dénoncés par l'opposition, s'ils étaient avérés, constitueraient « une faute administrative patente » (nos dernières éditions du 6 janvier). Trois nouvelles plaintes ont été déposées. A Brest (Finistère), la justice a été saisie par M. Louis Le Roux, secrétaire fédéral du P.C., adjoint du maire socialiste, candidat aux législatives dans la deuxième circonscription, qui estime que la loi a été « violée ». M. Le Roux dénonce le fait que 321 des 442 demandes d'inscription proviennent de Madagascar, et qu' « un grand nombre sont écrites de la même main ». Le maire de Brest, M. François Le Blé (P.S.), lui-même candidat, se propose lui aussi de déposer une plainte. Le député sortant de cette circonscription, M. Michel de Bennetot (R.P.R.), avait été élu en 1973 avec 3 105 voix d'avance sur M. Michel Le Blé.

Au Creusot (Saône-et-Loire), le maire socialiste, M. Dufour, a déposé une plainte à la suite de l'inscription sur les listes électorales de trois cent quatre-vingt-trois Français de l'étranger, dont trois cent vingt-six résidant au Maroc et deux cent soixante-trois dans la seule ville de Casablanca. Il a notamment déclaré : « Je n'accuse personne directement, mais il faut que la lumière soit faite afin que l'on sache pourquoi et comment plus de trois cents personnes n'ayant aucune attache familiale ou résidentielle avec le Creusot ont choisi notre ville pour s'y faire inscrire en bloc. »

M. Dufour a cité en exemple le cas d'une demande émanant d'une nonagénaire originaire de la banlieue parisienne, résidant depuis très longtemps à Casablanca, qui n'avait jamais été inscrite sur une liste électorale et dont la demande est rédigée de trois écritures différentes.

Le député sortant est M. Lacagne (R.P.R.), qui avait été élu en 1973 avec 4 432 voix d'avance sur le candidat de la gauche.

A Auxerre, M. Guy Fernandez, candidat du P.C. dans la première circonscription, a porté plainte à la suite de l'inscription sur les listes locales de deux cent quatre-vingt-cinq Français établis au Mexique. Il dénonce le fait que ces demandes aient été transmises par le même courrier et aient été complétées par un tiers. Le député sortant est M. Jean-Pierre Soisson, maire d'Auxerre, secrétaire général du parti républicain, élu au premier tour en 1973 avec 53,6 % des suffrages exprimés.

Les dispositions légales : certitudes et hypothèses

Qu'en est-il et qu'en était-il auparavant des possibilités offertes aux Français résidant à l'étranger pour participer à l'élection des députés ? Ces possibilités sont régies par l'article L 12 du code électoral. Dans son ancienne formulation, comme dans la nouvelle, cet article prévoit : « *Les Français et les Françaises établis hors de France et immatriculés aux consulats de France peuvent, sur leur demande, être inscrits sur les listes électorales de l'une des communes suivantes : commune de naissance; commune de leur dernier domicile; commune de leur dernière résidence à condition que cette résidence ait été de six mois au moins; commune où est né, est inscrit ou a été inscrit sur la liste électorale un de leurs ascendants; commune sur la liste électorale de laquelle est inscrit un de leurs descendants au premier degré; commune où ils figurent au rôle d'une des quatre contributions directes.* »

Le dernier alinéa de l'article L 12 (né d'une loi du 4 décembre 1972) ajoutait : « *S'ils ne peuvent se prévaloir d'aucune des dispositions ci-dessus, et à condition d'en faire la déclaration sur l'honneur, ils ont la faculté de demander leur inscription dans toute commune de plus de cinquante mille habitants de leur choix. Toutefois le nombre des inscriptions effectuées à ce titre dans une seule et même commune ne peut excéder une proportion de 2 % des électeurs inscrits sur les listes arrêtées à la date de clôture de la dernière révision annuelle.* »

Abrogé par l'article premier de la loi du 19 juillet 1977, cet alinéa est devenu : « *Ils ont aussi la faculté de demander leur inscription dans toute commune de plus de trente mille habitants de leur choix. Toutefois, le nombre des inscriptions effectuées à ce titre dans une commune ne peut excéder une proportion de 2 % des électeurs inscrits sur les listes de cette commune arrêtées à la date de clôture de la dernière révision annuelle. Dans les communes énumérées à l'article L 261 dans lesquelles il y a plusieurs circonscriptions électorales, la proportion limite de 2 % doit être respectée dans chacune de ces circonscriptions.*

» *Dans les communes dont le territoire est réparti entre plusieurs circonscriptions pour l'élection des députés, l'inscription se fait dans un bureau de vote de la circonscription indiquée par l'électeur. Faute par lui de l'avoir indiquée, les inscriptions sont également réparties entre les circonscriptions intéressées.* » Ces textes appellent trois observations :

Dans son ancienne formulation, la loi électorale passait en revue toutes les possibilités de lien plus ou moins fort avec une commune française que pouvait revendiquer un citoyen vivant à l'étranger.

En l'absence de tout lien, et seulement dans ce cas, elle l'autorisait à s'inscrire dans n'importe quelle commune, avec certaines restrictions.

La nouvelle formulation introduit la possibilité neuve d'un choix arbitraire pour toute commune d'importance dans des conditions élargies (commune de plus de trente mille habitants au lieu de cinquante mille).

Une atteinte au principe d'égalité ?

Peut-on apprécier en droit cette nouvelle possibilité de s'inscrire sur les listes de n'importe quelle commune de plus de trente mille habitants ? Et sous quel angle ? Celui d'une liberté de choix offerte sans raison à une fraction seulement du corps électoral ?

On pourrait en effet objecter que la nouvelle disposition de la loi électorale porte atteinte à l'un des principes fondamentaux du suffrage énoncés dans l'article 3 de la Constitution : « *Il est toujours universel, égal et secret.* » Force est de constater que le Conseil constitutionnel ne risquait pas de trouver matière à contestation dans cette « facilité », puisque nul au sein de l'opposition ne semble avoir songé à l'en saisir et que ce recours n'est plus possible. Le groupe socialiste avait d'ailleurs voté, le 30 juin 1977, même si ce fut dans la hâte, le texte définitif de la loi (le groupe communiste a voté contre).

Dorénavant, aucune intervention du Conseil constitutionnel ne paraît possible avant la proclamation des résultats des élections législatives. Les pouvoirs reconnus au Conseil dans ce domaine ne peuvent en effet s'exercer qu'après la fin des opérations de vote pour contester la régularité d'une élection.

En fait, il paraît bien n'y avoir qu'une seule voix certaine dans cette affaire : la série des recours possibles à l'occasion de l'établissement des « tableaux rectificatifs » aux listes électorales. Le tableau rectificatif est un état arrêté au plus tard le 10 janvier, et obligatoirement affiché à cette date dans les mairies, qui comporte notamment les nom et domicile ou résidence actuelle des électeurs nouvellement inscrits ou radiés.

La commission administrative qui établit le tableau rectificatif peut refuser d'inscrire un électeur. Ce dernier doit alors en être avisé, et a dix jours pour contester cette décision devant le tribunal d'instance après un recours (facultatif) devant la commission. Il est important de noter que non seulement les personnes s'estimant indûment inscrites ou radiées, mais tout électeur de la liste, qui croit y repérer une inscription irrégulière, ou une omission illégitime d'un tiers, peut porter la contestation devant le tribunal d'instance. Ce droit est aussi ouvert au préfet. Les décisions des juges d'instances peuvent à leur tour faire l'objet de pourvois (non suspensifs) en cassation.

Imbroglio

Restent les recours à la justice déjà entrepris à l'initiative d'élus socialistes et qui vont se multisocialistes puis communistes et qui vont se multipliant sans que l'on ait encore cherché à savoir quelles sont les juridictions compétentes. Sur ce point, il ne suffit pas d'avoir la conviction que des fautes ou des infractions ont été commises. Encore faut-il qu'on sache à qui les imputer de manière à déterminer quelle juridiction pourra intervenir. Une seule procédure est actuellement vraiment engagée : elle est d'ordre pénal puisqu'elle est confiée à un juge d'instruction de Montpellier. Que c emagistrat ait déclaré que la plainte du maire de Montpellier était recevable ne lui interdit nullement dans un avenir plus ou moins proche de se déclarer incompétent ou de prononcer un non-lieu : soit par défaut de preuve, soit par impossibilité d'imputer à une ou plusieurs personnes précises des infractions avérées.

La voie pénale ainsi choisie n'est pas la seule. Est-elle la bonne ?

N'y a-t-il pas lieu aussi de s'interroger sur l'éventuelle compétence de la juridiction administrative à qui serait déférés des actes certes tenus pour des fautes mais sans que celles-ci soient « détachables » de l'action des fonctionnaires mis en cause. Or, en ce domaine, la jurisprudence est très stricte.

Il est établi que les services diplomatiques de Libreville ont diffusé une circulaire incompatible avec les termes de la loi en recommandant de laisser en blanc le nom de la ville choisie en France. Les fonctionnaires mis en cause pourront ainsi s'abriter derrière l'ordre reçu de plus haut.

C'est cette éventualité des « fautes administratives » qui a été envisagée par la direction des affaires consulaires du Quai d'Orsay (pour le cas du Gabon). On débouche alors sur une nouvelle série de questions sans rép[illegible]s : le « support » de ces fautes serait-il constitué par les demandes d'inscription ou les formulaires de procuration (justiciables de contrôles *a posteriori*. A moins que l'on ne revienne au cercle vicieux déjà énoncé : qui serait alors responsable : ambassadeur, agents consulaires subalternes ou... vacataires engagés quelques jours dans les consulats pour « mener à bien » les écritures et les envois ?

MICHEL KAJMAN.

LE GROUPE COMMUNISTE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DEMANDE AUDIENCE A M. BARRE

Dans une lettre adressée jeudi 5 janvier à M. Raymond Barre, M. Robert Ballanger, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a demandé audience au premier ministre afin de l'entretenir des « *opérations frauduleuses* » relatives au vote des Français de l'étranger. Estimant que le P.C. est particulièrement visé, M. Robert Ballanger déplore notamment que « *des partis de la majorité aient pu adresser des documents de propagande électorale aux Français résidant dans certains pays, ce qui aurait été impossible s'ils n'avaient pas disposé de la liste des résidents* ».

LA C.G.T. ET LA C.F.D.T. EXIGENT LA CONSTITUTION D'UNE COMMISSION D'ENQUÊTE

Les représentants des syndicats C.G.T. et C.F.D.T. du ministère des affaires étrangères, qui ont été reçus mercredi 4 janvier par le directeur du cabinet de M. Louis de Guiringaud, ont écrit au premier ministre, pour « *exiger la constitution immédiate d'une commission d'enquête* ». « *Selon le directeur de cabinet du ministre des affaires étrangères*, ont-ils notamment rapporté, *aucune irrégularité n'aurait été commise par le service diplomatique, à l'exception du cas du Gabon, qui est un mystère, et pour lequel une enquête administrative a été faite. Tout le reste ne serait que des histoires de journalistes.* »

Les syndicats désirent savoir, en particulier, « *si, effectivement, il y a eu utilisation ou non des structures et moyens du service public par des partis de la majorité* ».

LE QUAI D'ORSAY N'EXCLUT PAS UNE FAUTE ADMINISTRATIVE

Après les mises en cause diverses de la neutralité apportée par certains agents consulaires dans la mise en œuvre des nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales des Français résidant à l'étranger, rares ont été les précisions données, jeudi 5 janvier, par M. Claude Chayet, directeur des conventions administratives et des affaires consulaires, au cours de la conférence de presse qu'il a tenue au ministère des affaires étrangères.

M. Chayet a indiqué que M. Jacques Viot, chargé d'une mission d'inspection dans l'un des premiers pays mis en cause, le Gabon, « *doit remettre incessamment au ministre son rapport* ». A propos des procurations qui auraient été dressées de façon incomplète par les autorités consulaires de ce pays, M. Chayet a seulement indiqué que ces faits, s'ils étaient avérés, constitueraient « *une faute administrative patente* ». « *Jusqu'à présent*, a affirmé M. Chayet, *nous avons entendu parler du Gabon, de la Côte-d'Ivoire, du Brésil et de l'Autriche. Nous nous en sommes occupés.* » Selon M. Chayet, toute information précise portant présomption d'une possible irrégularité donne lieu de la part du ministère des affaires étrangères à une demande d'explication. Pour le directeur des conventions administratives l'existence du télex de l'ambassadeur au Gabon reproduit dans la presse, ne constitue en tout état de cause qu'une présomption.

M. Chayet a indiqué que la population des Français résidant à l'étranger est estimée à environ 1 250 000 personnes, parmi lesquelles 1 million sont immatriculées dans les consulats (l'immatriculation est facultative). Dans cette population, l'électorat potentiel comprend 875 000 personnes environ (675 000 immatriculées et quelque 200 000 qui ne le sont pas) ; 100 000 à 110 000 Français résidant à l'étranger étaient inscrits au mois de juillet sur les listes électorales. « *Nous avons reçu et transmis*, a indiqué M. Chayet, *entre 27 000 et 28 000 demandes d'inscriptions nouvelles, changements de communes compris.* »

A TOULOUSE

« Il s'agit d'une mauvaise querelle » répond M. CAVAILLÉ (P.R.) à M. SAVARY (P.S.)

De notre correspondant

Toulouse. — Les Français résidant à l'étranger inscrits sur les listes électorales de Toulouse étaient trois cent cinquante-quatre l'an dernier. A la clôture des listes, le 31 décembre, ils étaient mille huit cent quarante-deux sur les vingt mille cinq cents nouveaux inscrits. Cette croissance brutale n'a pas manqué d'intriguer les candidats socialistes et, mercredi soir 4 janvier, M. Alain Savary, président du conseil régional, député sortant, qui se représente dans la première circonscription de Toulouse-Nord avec pour principal adversaire M. Marcel Cavaillé (P.R.) secrétaire d'Etat aux transports, ainsi que M. Gérard Bapt, conseiller général qui se présente dans la deuxième circonscription de Toulouse-Centre contre le député sortant, M. Pierre Baudis (apparenté P.R.), maire de la ville, ont dénoncé ce que M. Savary a qualifié de « *pratiques qui laissent la porte ouverte à des inquiétudes et à des soupçons réels sur la démocratie en France* ».

Pour les quatre circonscriptions urbaines, la répartition des Français de l'étranger enregistrée par le bureau municipal des élections a révélé que six cent quatre-vingt-quatre d'entre eux sont inscrits dans la première (Nord) (presque à la limite des 2 % prévus par la loi), six cent cinquante-sept dans la deuxième (Centre), deux cent soixante-dix-neuf dans la troisième (Sud) celle du député sortant socialiste, M. Maurice Andrieu, deux cent vingt-deux dans la quatrième (Ouest), celle du député sortant socialiste, M. Alex Raymond. Sur les six cent quatre-vingt-quatre inscrits dans la première (Nord), quatre cent cinquante-six sont des Français établis au Gabon et deux cent vingt-huit des Français de Pondichéry (Inde).

Les dirigeants et les élus municipaux socialistes qui ont pu examiner les listes électorales et les demandes d'inscription déclarent avoir constaté « *de nombreuses anomalies* ». Les élus socialistes attendent des éclaircissements du ministère des affaires étrangères, qui a envoyé un délégué sur place. Mis personnellement en cause par M. Savary, M. Cavaillé a déclaré, jeudi 5 janvier : « *Il s'agit en réalité d'une mauvaise querelle, encore que les propos tenus par M. Savary aient été nuancés. L'inscription de quatre cents Français du Gabon n'a rien de mystérieux. Je suis allé au Gabon pour représenter la France et j'y ai rencontré de nombreux Français. Nous avons parlé élections et ils m'ont dit qu'ils seraient heureux de voter à Toulouse. Tout ceci est resté parfaitement légitime.* »

CHAQUE VOIX COMPTE...

(Suite de la première page.)

En 1973, cinq députés ont été élus avec moins de cent voix de majorité, sept avec moins de deux cents voix, cinq avec moins de trois cents voix, quatre avec moins de quatre cents voix et trente-deux avec une avance inférieure à 1 % des suffrages exprimés. Il était donc tentant d'inciter les électeurs établis hors de France à s'inscrire dans ces circonscriptions si ardemment disputées. C'est ce qu'ont entrepris de faire la majorité et l'opposition, et, jusque-là, c'est bien normal.

Toutefois, tandis que l'opposition se contentait de quelques réunions de propagande ici ou là, la majorité bénéficiait de tout le poids de la puissance publique. Une lettre du président de la République adressée à chaque électeur vivant à l'étranger exposait les nouvelles modalités en même temps que les mesures prises dans d'autres domaines en faveur des destinataires, infléchissant déjà les esprits vers le « bon choix ». Les explications complémentaires ne pouvaient être données et les formalités n'être accomplies que par l'intermédiaire des postes diplomatiques et consulaires, qui ne sont pas, c'est le moins qu'on puisse dire, des places fortes de l'opposition, et auxquels, par surcroît, des instructions avaient été adressées.

C'est ainsi qu'on a vu cinq cents inscriptions provenant du Gabon s'abattre dans la vingt-cinquième circonscription de Paris, où vont se mesurer MM. Estier et Chinaud, qui n'étaient séparés en 1973, au second tour, que par sept cent quarante et un suffrages ; deux cent cinquante Français de Thaïlande s'inscrire dans la première circonscription du Gard, qui devra choisir entre M. Jourdan, P.C., député sortant, Mme Dorlhac, P.R., et M. Jean-Claude Servan-Schreiber, R.P.R., battu en 1973 de deux cent quarante-deux voix ; trente-cinq électeurs de Belo-Horizonte (Brésil) s'intéresser soudain à la douzième circonscription des Hauts-de-Seine en s'inscrivant à Châtenay-Malabry.

Le cas le plus flagrant est celui de la première circonscription de l'Hérault, où le maire de Montpellier, M. Georges Frèche, qui avait emporté en 1973 le siège de député occupé par M. Couveinhes, R.P.R., par huit cent quatre-vingt-treize voix, a vu affluer mille quatre cents électeurs nouveaux résidant à l'étranger, dont sept cents en Côte-d'Ivoire.

Et, de même, les Français d'Autriche optaient massivement pour les première et deuxième circonscriptions de Paris, ceux de Munich pour la seizième, ceux de Pondichéry pour la sixième, ceux de Dakar s'inscrivaient à Nice (première circonscription), les électeurs de Suisse à Chambéry, tandis que ceux du Japon se prononçaient pour Mme Missoffe, ceux de Libreville en faveur de M. Dominati, etc.

Car, cela va de soi, la plus grande partie, voire la totalité, de ces nouveaux inscrits voteront en faveur de la majorité. Quand on songe qu'en 1974 M. Giscard rand que de 424 599 suffrages, une telle masse de sept cent mille voix, capable de renverser le sens du vote de la métropole, quel rêve et quelle tentation !

On peut certes admettre que chaque camp s'emploie à convaincre les électeurs de se porter là où il se sent menacé, puisque la loi le permet. On peut aussi accepter que, après tout, pour la plupart des Français de l'étranger, l'image de la patrie lointaine soit incarnée par M. Giscard d'Estaing, qu'ils choisissent d'appuyer la politique d'un président qui se préoccupe de leur sort et prend la peine de leur écrire. A la rigueur, on peut comprendre qu'un électeur peu au fait des situations locales exprime son désir de voter pour la majorité là où sa voix sera « utile » et demande qu'on lui indique une circonscription en balance. Là s'arrête cependant ce qui est, à la rigueur, tolérable.

Car, de toute évidence, on est allé plus loin, et il y a eu truquage et manipulation. Depuis que *le Canard enchaîné* a révélé l'étrange télégramme adressé au Quai d'Orsay par l'ambassadeur de France au Gabon — où une mission d'enquête a été aussitôt expédiée — pour annoncer l'envoi de mille six cent cinquante inscriptions en blanc à diriger vers des circonscriptions à désigner, les révélations affluent. Une circulaire du consulat d'Abidjan conseille de ne rien inscrire dans la case où doit être indiquée, par l'électeur lui-même, la circonscription choisie. Les paquets de documents reçus à Montpellier ou ailleurs sont rédigés de la même main, et parfois l'enveloppe qui les contient établie au Quai d'Orsay. Certains sont surchargés et la destination indiquée par l'électeur est changée. La plainte de M. Frèche pour fraude électorale a d'ailleurs été jugée recevable par la justice, ce qui, au demeurant, ne préjuge rien. Là et dans d'autres villes, les plis contenant les inscriptions proviennent non directement des postes consulaires compétents comme le veut la loi, mais sont postés en métropole, souvent par les soins du ministère des affaires étrangères ou d'une association privée.

Bref, il apparaît clairement que, après avoir pesé sur les électeurs établis hors de France pour les inciter officiellement à s'inscrire et, plus discrètement, à voter pour la majorité, le président de la République et le gouvernement ont couvert ou organisé la collecte des inscriptions en blanc par l'intermédiaire de certains services officiels afin de capter des suffrages. C'est contraire à tout le moins à l'esprit et sans doute à certaines dispositions de la loi.

Six sénateurs représentent directement dans la haute assemblée les Français de l'étranger. Il y aurait sans doute beaucoup à dire sur leur mode de désignation. Mais pourquoi ces mêmes Français ne sont-ils pas directement représentés à l'Assemblée nationale comme ils le sont au Sénat ? Pourquoi leurs bulletins devraient-ils être mis à l'encan afin de corriger le vote de telle ou telle circonscription de la métropole, d'en inverser peut-être le résultat ? Peut-on admettre que ce soient, par exemple, les électeurs du Gabon qui puissent choisir le député du dix-huitième arrondissement de Paris ou que le maire de Montpellier risque d'être éliminé non par ses concitoyens mais par les Français de Côte-d'Ivoire ?

La seule solution équitable, à condition que la procédure adoptée soit honnête, consisterait à créer une dizaine de sièges de députés qui seraient pourvus par les électeurs vivant hors de France. Il est trop tard pour le faire d'ici à mars prochain. Alors il reste à exiger que la loi soit respectée et que soient punies en même temps qu'empêchées des pratiques qui faussent le jeu, déconsidèrent la démocratie et plus encore ceux qui y recourent.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

● *M. Jacques Pelletier (Gauche démocratique), sénateur de l'Aisne,* estime « *tout à fait inadmissible que des fonctionnaires français, dans l'exercice de leur mission, effectuent des démarches pour le compte de certains partis politiques. Si des abus de cet ordre ont été commis,* déclare-t-il, *des sanctions exemplaires doivent être prises immédiatement envers ceux qui non seulement ont manqué à la plus élémentaire réserve mais ont agi de manière répréhensible* ».

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

D'une région à l'autre

II. — Picardie : la gauche, enhardie par ses conquêtes rêve d'investir les bastions de la majorité

par ALAIN ROLLAT

La révolution industrielle ayant rompu l'équilibre traditionnel entre l'agriculture, l'artisanat et les industries légères qui fit jadis la prospérité de la Picardie, région de passage et d'échanges, les trois départements qui la composent en sont réduits à chercher ailleurs les pôles de développement qui n'existent plus chez eux. La Somme regarde vers Lille, l'Oise vers Paris, l'Aisne, géographiquement écartelée entre l'Ile-de-France et la Belgique, est attirée par Reims.

Comme partout ailleurs, l'influence socialo-radicale a connu son apogée en 1936, dix-huit députés sur vingt appartenant alors au Front populaire. Et, comme ailleurs, la situation politique a été complètement modifiée, en 1958, par la vague gaulliste. C'est de cette époque que datent les fiefs les plus célèbres aujourd'hui contestés : l'empire de M. Marcel Dassault (R.P.R.) à Beauvais, celui de M. Robert Hersant (réf.) dans la circonscription de Clermont, le bastion de M. Max Lejeune (M.D.S.F.) à Abbeville, celui de M. André Rossi (réf.) à Château-Thierry.

Malgré les progrès du parti communiste, en particulier dans la Somme, la situation est demeurée à peu près identique jusqu'en 1973, les gaullistes occupant jusqu'à onze des quinze circonscriptions. La poussée de la gauche, favorisée, comme en 1936, par les difficultés économiques, a commencé à se faire sentir à partir de 1962 dans l'Aisne et dans la Somme et s'est amplifiée aux élections de mars 1973, qui virent le nouveau parti socialiste et le parti communiste retrouver chacun deux sièges dans l'Aisne. Les progrès de la gauche n'ont fait, depuis lors, que se confirmer à chaque scrutin.

L'élection présidentielle de mai 1974 accentue la progression des signataires du programme commun : M. François Mitterrand l'emporte nettement sur M. Valéry Giscard d'Estaing, avec 52,60 % des suffrages dans l'Oise, 54,33 % dans la Somme et 55,64 % dans l'Aisne.

Lors des élections cantonales de mars 1976, la gauche piétine dans l'Aisne, mais enlève cinq sièges à la majorité dans l'Oise et quatre dans la Somme, où elle comble peu à peu le vide laissé par les anciens socialistes qui ont suivi M. Max Lejeune pour fonder le Mouvement démocrate-socialiste de France (M.D.S.F.). Enfin, aux municipales de mars 1977, la vague de la gauche devient raz de marée. Toutes les villes de plus de 30 000 habitants, à l'exception de Compiègne, passent à l'opposition. Le P.S. enlève Beauvais, Laon, Soissons ; le P.C. conserve Amiens, conquiert Saint-Quentin.

Aisne : M. André Rossi victime de sa mutation ?

C'est dans l'Aisne que les difficultés sont les plus aiguës. « *Jamais la situation n'avait été aussi grave* », souligne le conseil général. Ce n'est pas par hasard si la gauche y a supplanté depuis quatre ans la majorité. Elle y consolidera sans doute sa domination. Les difficultés qu'a éprouvées le R.P.R. à convaincre ses supporters locaux de défendre ses couleurs, après la défaite subie en 1973, semble d'ailleurs indiquer que les partis de la majorité ne se font guère d'illusion.

A Laon (première circonscription), le nouveau maire, M. Robert Aumont, député socialiste, aura pour principal rival une enseignante communiste, Mme Marie-Claude Steichen, sur laquelle il espère conserver l'avance de mille deux cents voix qu'il avait obtenue en 1973 sur le candidat du P.C. Certains communistes locaux contestent toutefois la désignation de Mme Steichen, qu'ils estiment trop peu connue. L'un d'eux, M. Bernard Philippot, parent d'un ancien candidat du P.C. aux élections en 1967, 1968 et 1973, envisageait jusqu'à ces derniers jours de se présenter sou. l'étiquette « Union de la gauche ». Côté majorité, une « primaire » opposera un avocat, M. Jean-Luc Doyez (P.R.) à un jeune professeur, M. Jean-Claude Lamant (R.P.R.).

A Saint-Quentin (deuxième circonscription), le candidat socialiste, M. Jacques Wattiez, deuxième maire adjoint, membre du CERES, s'efforcera de compter ses voix face à M. Daniel Le Meur (P.C.), solide député sortant, élu maire de la ville en mars, qui avait recueilli 31,2 % des suffrages dès le premier tour il y a cinq ans. M. Daniel Le Meur retrouvera sur sa route M. Jacques Braconnier (R.P.R.), sénateur, qu'il a battu aux municipales. Le parti républicain sera représenté par un avocat parisien, M. Bernard Lherminé, le Mouvement de la démocratie chrétienne par M. Alfred Bodart et l'Union des gaullistes de progrès (U.G.P.) par M. Paul Thomas.

Dans la troisième circonscription (Vervins-Hirson), le P.C. estime que M. Raymond Mahoudeaux, réélu maire d'Hirson, peut devancer au premier tour M. Maurice Brugnon (P.S.), député sortant, et retrouver ainsi l'audience qu'il avait en 1967, où il avait obtenu un meilleur résultat que celui-ci, en faveur duquel il s'était cependant désisté pour battre plus sûrement le député sortant de la majorité. La position de M. Maurice Brugnon, qui a recueilli en 1973 15 511 voix dès le premier tour, contre 8 964 au candidat du P.C., paraît toutefois aujourd'hui difficile à ébranler. La majorité n'annonce pour l'instant qu'un seul candidat, M. Jean Perreau-Pradier, ancien préfet de l'Aisne (R.P.R.), battu par M. Brugnon en 1973.

La situation est plus complexe dans la quatrième circonscription (La Fère-Chauny), où le sortant, M. Roland Renard (P.C.), devrait bénéficier de la rivalité entre la nouvelle génération socialiste représentée par Mme Catherine Kintzler, membre du CERES, militante écologiste, et les amis de M. Yves Brinon, maire de Chauny, qui a rompu avec le P.S. à la suite d'un conflit avec ses conseillers municipaux et a rallié le M.D.S.F. de M. Max Lejeune, soutenu par le parti républicain. Le R.P.R. présente M. Albert Catalifaud, maire de La Fère, député de 1958 à 1973, battu cette année-là par M. Renard. M. Bernard Dussaussois sera le candidat de la démocratie chrétienne.

Le seul siège que possède aujourd'hui la majorité, celui de M. André Rossi (réf.) à Château-Thierry, dont il en est maire (5ᵉ circ.), sera menacé par deux rivaux : M. Bernard Lefranc (P.S.), nouveau maire de Soissons, et M. Marc Laurent (P.C.), conseiller général, premier adjoint de celui-ci. Candidat unique de la majorité après avoir été élu, de 1958 à 1973, comme centriste d'opposition, le ministre du commerce extérieur ne paraît pas assuré d'une nouvelle victoire — bien qu'il ait recueilli 56,6 % des suffrages en 1973 — dans une région où l'évolution démographique et économique a été très rapide au cours de ces dernières années, ainsi qu'en témoigne la progression du P.C.

Somme : la succession de M. Max Lejeune très convoitée

Dans la Somme, le renouveau de la gauche pourrait être fatal aux députés de la majorité, qui avaient bien résisté en 1973.

M. Jean-Louis Massoubre (R.P.R.), député de la deuxième circonscription (Montdidier), *depuis 1967, dont les adversaires* dénoncent fréquemment l'absentéisme, aura, à gauche, les mêmes concurrents qu'il y a cinq ans : M. Claude Lemoine (P.C.), conseiller général, maire de Villers-Bretonneux, et M. Jacques Fleury (P.S.), conseiller général, maire de Roye depuis le mois de mars, qui sont tous deux mieux armés, cette fois, pour l'emporter. Son siège est convoité par cinq autres prétendants : MM. Edouard Vagniez (P.R.), Philippe Maille (C.D.S.), Bernard Nieutin (Mouvement des démocrates), Jean-François Lherbier (Démocratie chrétienne) et Jean Rousseau (Union des gaullistes de progrès).

Dans la troisième circonscription (Ault), M. Charles Bignon (R.P.R.), qui n'avait été réélu en 1973 qu'avec 880 voix d'avance sur 53 430 suffrages exprimés, éprouvera du mal à endiguer la pression du candidat communiste, M. Michel Couillet, député de 1962 à 1973, conseiller général, nouveau maire d'Ault, qui avait obtenu, il y a cinq ans, 49,2 % des voix. Le P.S. présente lui aussi un bon candidat en la personne de M. Pierre Hiard, deuxième maire-adjoint d'Ault, tandis que le M.R.G. souhaite brouiller les cartes à son profit en annonçant la candidature de M. José Faure. M. Bignon ne sera pas le seul candidat de la majorité puisque les centristes et le parti républicain soutiendront M. Roger Castel, médecin, conseiller général.

M. André Audinot, directeur général du groupe de presse de M. Robert Hersant, élu en 1973 sous l'étiquette Union des républicains de progrès, mais siégeant à l'Assemblée nationale parmi les députés non inscrits, semble jouir, dans la cinquième circonscription (Péronne), d'une meilleure marge de sécurité. Il avait été élu avec 52,4 % des suffrages, et il sera, cette fois, le candidat unique de la majorité. Le nouveau maire de Ham, M. Jacques Goubet (P.C.), conseiller général, et M. Pierre Linéatte (P.S.), premier adjoint du maire de Péronne, seront toutefois pour lui des rivaux redoutables.

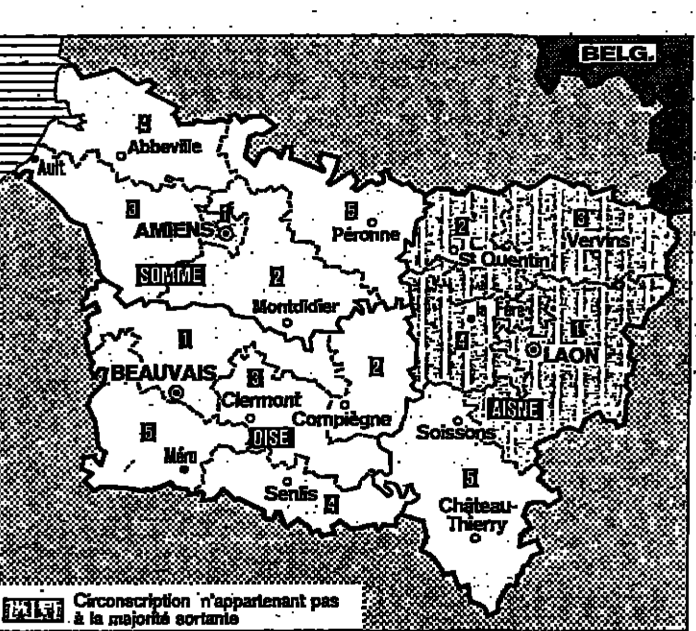
Le dernier candidat déclaré est M. Albert Legrand, qui milite en faveur d'une « écologie spirituelle ».

Dans les deux autres circonscriptions, la situation se présente de façon différente.

A Amiens (1ʳᵉ circ.), le P.C. offre à M. Maxime Grémetz, membre du bureau politique, conseiller général, la succession de M. René Lamps, maire de la ville, qui *est âgé de soixante-deux ans* et ne se représente pas. « *Pour laisser la place à un jeune* », dit-on chez les communistes. « *Parce qu'il n'était pas assez orthodoxe* », déclarent les socialistes, selon lesquels le maire ne se ferait pas à la ligne nouvelle de sa formation. Cette succession, qui devrait, de toute façon, être sans problème pour M. Grémetz, dans l'une des citadelles communistes les plus solides de France, où M. René Lamps avait été réélu en 1973 avec 44,7 % des voix au premier tour et 55,1 % au second. Compte tenu des suffrages personnels dont bénéficient le sortant, constamment réélu, sauf en 1958, depuis son premier succès acquis en 1946, il n'est pas certain, toutefois, que le nouveau venu fasse un meilleur score. D'autant que le P.S. possède en M. Jean-Claude Dessein, professeur de mathématiques, deuxième adjoint au maire, un meilleur candidat que par le passé. Au sein de la majorité, la « primaire » mettra en concurrence un radical, M. Richard Mazaudet, également investi par le M.D.S.F., un R.P.R., M. Gérard Poirot, un P.R., M. Gilles de Robien, un « jobertiste », M. Alain Vrignaud, sans parler des divers candidats marginaux annoncés.

A Abbeville (4ᵉ circonscription), plusieurs candidats briguent le siège laissé vacant par M. Max Lejeune, ancien ministre, élu sénateur en septembre dernier, dont la personnalité marque depuis quarante ans la vie politique en Picardie. Champion d'un socialisme modéré, devenu, en 1972, l'un des plus farouches adversaires des communistes, après avoir longtemps bénéficié de l'apport de leurs suffrages, M. Max Lejeune laisse en héritage le poids de son influence personnelle et un capital électoral évalué à près de vingt mille voix. La question est de savoir si elles se disperseront, et comment.

Le président du M.D.S.F. fera campagne pour le dauphin qu'il s'est choisi, M. Alain Jacques, médecin, conseiller général. Mais celui-ci aura affaire à forte partie avec MM. Jacques Becq (P.S.), conseiller général, Joël Hart (R.P.R.), Yves de la Romiguière, vingt-sept ans, l'un des plus jeunes candidats giscardiens, et avec la candidate du P.C., Mme Chantal Leblanc, jeune psychologue. Quel que soit le résultat, le scrutin marquera le crépuscule d'une époque, la fin d'un règne.



Circonscription n'appartenant pas à la majorité sortante

Oise : deux empires menacés

Dans l'Oise, la gauche part à la conquête de deux forteresses tenues par la majorité. A Beauvais Nord-Est (1ʳᵉ circonscription), c'est le nouveau maire de la ville, M. Walter Amsallem, conseiller général, l'homme fort du P.S., qui défie le patriarche Marcel Dassault, dont l'âge — quatre-vingt-cinq ans — n'a pas amoindri l'ambition ni le goût de la compétition, et dont les largesses bien connues ont toujours assuré depuis 1951 (sauf en 1956) les succès électoraux (1). La *dernière en date fut le don* d'une piscine de 2,85 millions de francs... à la municipalité socialiste. Après avoir mis en ballottage, en 1973, ce seigneur de l'industrie et de la finance, M. Walter Amsallem, pharmacien de profession et « pied-noir » d'origine, caresse aujourd'hui l'espoir de lui infliger une défaite qui serait retentissante. Le candidat communiste est M. Claude Aury, deuxième adjoint au maire de Beauvais. Un autre candidat est en lice : M. Jean-Claude Papoz (Mouvement des démocrates). M. Michel Gorin (rad.), dont la candidature avait été annoncée, ne se représentera pas pour raison de santé et serait remplacé par M. Abel Thomas, ancien directeur du cabinet de M. Bourgès-Maunoury.

Dans la troisième circonscription (Clermont), le maître des lieux, s'estimant sans doute menacé, a choisi de changer d'air. Après vingt ans de règne, M. Robert Hersant (réf.), magnat de la presse, a décidé de se présenter à Neuilly-sur-Seine, mais, réflexion faite, il a fait savoir qu'il entend instaurer sa propre dynastie dans l'Oise en proposant la *candidature* de son fils, M. Jacques Hersant, trente-six ans, lui aussi administrateur de presse, qui a reçu l'investiture du C.D.S. et le soutien du parti républicain.

Le parti socialiste a désigné l'un de ses secrétaires nationaux les plus rompus aux joutes politiques, M. Gilles Martinet. Ce choix est contesté par les socialistes locaux, et leur comité exécutif ne l'a ratifié que par trois voix pour, deux contre et vingt-quatre abstentions, en signe de désapprobation. Les militants socialistes de l'Oise doutent que l'administrateur du *Nouvel Observateur* soit le candidat qui convienne le mieux dans une région à vocation agricole. M. Gilles Martinet devra lutter sur un autre front, car M. Charles Baur, secrétaire général du M.D.S.F., président du conseil régional de Picardie, maire de Villers-Cotterêts (Aisne), brigue lui aussi la succession de M. Robert Hersant.

Un commerçant de Liancourt, M. Michel Cauffetier, a également annoncé son intention de se présenter sans étiquette.

Le R.P.R. présente l'un de ses « jeunes loups », M. Philippe Marini, délégué régional, inspecteur des finances, dont la candidature, imposée par la direction nationale du mouvement gaulliste, a suscité divers remous à la base. Seul le candidat du P.C., M. Raymond Maillet, maire de Montchy-Saint-Eloi, a déjà fait ses preuves dans cette circonscription, où il avait *obtenu 46,2 % des voix en 1973.*

Le siège de la deuxième circonscription (Compiègne-Noyon), occupé depuis 1958 par M. Edmond Nessler (R.P.R.), est menacé par le premier secrétaire fédéral du P.S., M. Roland Florian, déjà candidat en 1973, nouveau maire de Ribécourt, qui est à l'origine de la progression de son parti dans le département et espère bien cette fois devancer au premier tour le candidat communiste, M. Dany Vandenbrock. M. Nessler sera également concurrencé par M. François Lépine, ancien chargé de mission de M. Taittinger au secrétariat d'Etat aux finances, candidat du C.D.S. et du P.R.

Dans la quatrième circonscription (Creil-Senlis), M. Maurice Bambier, secrétaire fédéral du P.C., conseiller général, candidat depuis 1958, ne doute pas de prendre sa revanche sur M. Arthur Dehaine (R.P.R.), qui l'avait battu en 1973 de 239 voix seulement sur 65 231 suffrages exprimés alors qu'il était le suppléant de René Quentier, aujourd'hui décédé. Un autre candidat se propose cependant de contrarier cette ambition : M. Jean Anciant (P.S.), qui compte sur l'audience croissante de son parti pour rattraper le retard de 1 200 voix qu'il avait sur M. Bambier au premier tour, il y a cinq ans. La faiblesse relative de M. Dehaine a attiré un troisième homme, M. Eric Hintermann, secrétaire général du parti socialiste démocrate, qui bénéficie de l'investiture du C.D.S. et du parti radical et s'efforcera de prendre des voix au candidat du P.S. Seront également sur les rangs deux gaullistes d'opposition, MM. Alain Périés (U.G.P.) et Jean Mahé (Fédération des républicains de progrès) et un « jobertiste », M. Jacques Darras.

Dans la cinquième circonscription (Beauvais-Sud), où le candidat sortant, M. François Bénard (P.R.), ne se représente pas, la compétition sera double. Au sein de la majorité, M. René Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé, candidat de soutien à l'action du président de la République, et soutenu lui-même par le P.R., possède *a priori* une meilleure cote personnelle que le candidat du R.P.R., M. Jean-François Mancel, contesté par certains chiraquiens.

A gauche, M. Jean Sylla (P.C.), conseiller général, retrouvera sur son chemin M. Pierre Bracque, secrétaire national du Mouvement des radicaux de gauche, sur lequel il avait pris un net avantage au premier tour de 1973. Malgré le regain d'audience enregistré par les amis de M. Robert Fabre à la suite de la crise de l'union de la gauche, il n'est pas acquis que M. Pierre Bracque puisse, cette fois, l'emporter. Le soutien apporté par M. François Mitterrand à sa candidature a soulevé un tollé général chez les socialistes de l'Oise, qui soutenaient la candidature d'un jeune élu local, M. Guy Vadepied, conseiller général, et qui n'acceptent pas que cette circonscription soit abandonnée au M.R.G. Le premier secrétaire fédéral du P.S. estime que ce conflit pourrait avoir des conséquences « dramatiques ». Les militants du parti socialiste sont tellement irrités que M. Pierre Bracque aura quelque difficulté à obtenir leur aide au cours de sa campagne électorale. Pour l'instant, celui-ci n'a d'ailleurs pas trouvé de suppléant. Ces dissensions pourraient profiter au candidat du P.C. Le parti socialiste démocrate présentera lui aussi un candidat : M. Jean Guludec, conseiller général d'Auneuil.

D'une façon générale, la lutte que se livreront à gauche les socialistes et les communistes dans l'espoir de recouvrer leur audience traditionnelle sera aussi serrée en Picardie que le combat qu'ils mèneront côte à côte pour conquérir les bastions de la majorité.

(1) M. Dassault a été député R.P.F., puis républicain social, des Alpes-Maritimes de juin 1951 à décembre 1955. Sénateur républicain social de l'Oise d'avril 1957 à novembre 1958, il est le député de la première circonscription de ce département depuis le 30 novembre 1958.

BAS-RHIN. — Dans la première circonscription, le parti communiste a investi M. René Jeanvoine. M. Georges Graf sera candidat dans la septième circonscription. Ainsi se trouve complétée la liste publiée dans *le Monde* du 31 décembre.

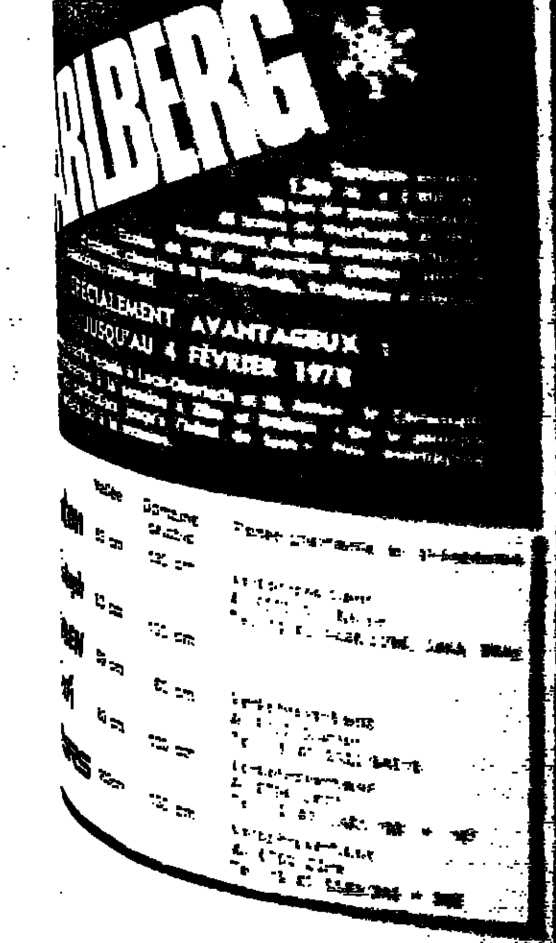
LES DÉPUTÉS DE LA RÉGION DE 1958 A 1977

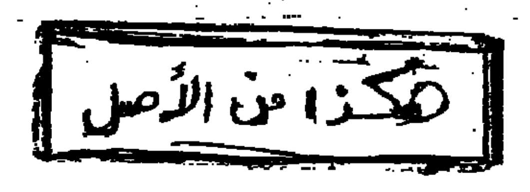
Dans ce tableau, les élus gaullistes avaient l'étiquette U.N.R. en 1958 et 1962, U.D. Vᵉ en 1967, U.D.R. en 1968 et 1973. Les élus modérés étaient indépendants en 1958 et républicains indépendants depuis 1962.

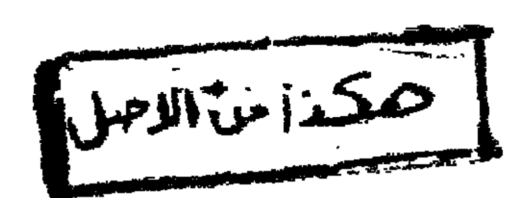
	AISNE					OISE					SOMME					Total PICARDIE				
	58	62	67	68	73	58	62	67	68	73	58	62	67	68	73	58	62	67	68	73
Gaullistes	2	4	3	3	—	3	4	4	4	4	2	3	2	3	3	7	11	9	10	7
Indépendants	2	—	—	—	—	1	—	—	—	—	1	—	—	—	—	4	—	—	—	—
Centristes	1 (a)	1	1	1	1	1 (b)	1	1	1	1	—	—	—	—	—	2	2	2	2	2
Radicaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	1	—	—	—	—
Socialistes	—	—	1	1	2	—	—	—	—	—	1 (c)	1	1	1	1	1	1	2	2	3
Communistes	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	1	2	1	1	—	1	2	1	3

(a) M. André Rossi, d'abord non-inscrit puis Rassemblement démocratique, P.D.M., de nouveau non-inscrit et réformateur.
(b) M. Robert Hersant, d'abord non-inscrit puis Rassemblement démocratique, P.D.M., Union centriste et réformateur.
(c) M. Max Lejeune, S.F.I.O., F.D.G.S., puis Mouvement démocrate socialiste de France.









Le Monde des loisirs et du tourisme

UNE ANNÉE DE SPÉLÉOLOGIE

L'Autriche en tête de l'exploration souterraine

HORMIS quelques réunions internationales, quelques aventures égarées dans des karsts exotiques et les drames maintenant habituels de l'arrière-saison, l'activité souterraine en 1977 a bien failli se cantonner à l'Autriche. De mémoire de spéléologue, on n'avait jamais vu chose pareille. Du Tyrol à la Carinthie, ce fut, cet été, un carrousel de conquérants des abîmes. Belges, Polonais, Français et Autrichiens se côtoyaient, se succédaient, rivalisaient sur ces lapiaz neigeux, à la recherche du gouffre le plus profond. Au point que les dirigeants du spéléo-club de Salzbourg, un peu dépassés par ce tumulte, lançaient en fin de saison un appel à leurs collègues étrangers. A l'avenir, ceux qui désirent explorer cette région des Alpes sont priés de signaler leurs objectifs afin de pouvoir harmoniser le travail de tous.

Pour l'été écoulé, la province de Salzbourg accueillit à elle seule plus de la moitié des grandes expéditions mondiales de l'année. Le spéléo-club local, associé à deux équipes d'outre-Quiévrin, le Groupe spéléologique alpin belge et la Société spéléologique de Spa, ont découvert des prolongements à l'un des principaux gouffres de la région, le Gehemschacht, où deux réseaux se terminant l'un par un siphon à — 570 m., l'autre par une salle colmatée à — 580 m., ont été explorés. Non loin de là, d'autres spéléologues, mais eux venant d'Avignon et de Toulon, qui prospectaient les gouffres des Totes Gebirge, y ont été aussi arrêtés par des siphons, à — 913 m. dans le Kacherlschacht et à — 859 m. dans le Trunchemboldschacht. Ces descentes à des profondeurs impressionnantes avaient pour but une tentative de liaison avec le vaste réseau voisin, le Rancherkarhöhle. Une ample galerie a bien été trouvée et parcourue sur un kilomètre dans la bonne direction. Mais il reste encore un autre kilomètre à couvrir avant de réaliser la jonction si convoitée. Relier le Ahnenschacht et le Trunchemboldschacht fut l'objectif des Belges et des Autrichiens ; mais, ici encore, sans succès. Pourtant l'hiatus à combler n'est plus que de 350 m. Etablir cette jonction équivaudrait à faire du système total le troisième gouffre de la planète. De quoi rêver dans les spéléo-clubs !

Cette moisson fut si riche qu'on hésite presque à citer d'autres descentes, telles celles effectuées par le Groupe spéléologique alpin belge dans l'U.F.O. schacht jusqu'à — 565 mètres et dans le Salzburgerschacht jusqu'à — 591 mètres. Pour participer à cette mise en perce des karsts autrichiens, les Polonais étaient venus en force. Ceux de Cracovie, engagés dans le Wieserloch — toujours dans cette région de Salzbourg aux attraits souterrains décidément inépuisables — escomptaient ressortir par le réseau de Lamprechtofen ainsi que l'étude géologique le laissait prévoir. C'était compter sans les imprévus du monde souterrain. Alors que les spéléologues allaient déboucher enfin dans le Lamprechtofen, après 600 mètres de descente, un siphon leur barre la sortie, les obligeant à revenir par le pénible chemin de l'aller. Plus chanceux, leurs collègues de Catowice trouvèrent, à l'intérieur du Petrefaktencanyonschacht une galerie déclive, facile à parcourir et qui s'enfonçait jusqu'à — 660 mètres dans le massif du Hagengebirge. Enfin, tout près de là, d'autres Polonais, les spéléologues de Varsovie, inventorièrent le Schneeloch, un gouffre sans histoire, profond de 400 mètres. A gouffres différents, fortunes diverses, c'est la glorieuse incertitude du sport. Dans le sous-sol autrichien comme ailleurs.

Dans ces conditions, qui fait courir les spéléologues vers ces karsts d'Autriche ? La question n'est pas nouvelle. La ruée se dessinait depuis quelques années déjà. A comparer le kilométrage des galeries explorées dans les grands souterrains d'Autriche avant et après 1967, on constate que les deux tiers du total ont été inventoriés durant les dix dernières années, autant que pendant le siècle précédent. Voilà une inflation qui s'explique sans peine : l'Autriche, pays de montagne, offre un type de karsts dont les spéléologues modernes sont avides. Certes l'accès en est souvent difficile, mais l'effort y est payant. Ces hautes terres recèlent de vrais gouffres, profonds à souhait, coupés de puits interminables, où l'explorateur ne doit mesurer ni sa peine ni ses risques ; un vrai paradis de l'anti-confort.

Des résultats politiques

Cette soif d'empoignade avec des difficultés de plus en plus accusées explique cette course vers la montagne commune à toutes les grandes réalisations souterraines de l'année. Dans les Alpes suisses, la section de Lausanne de la Société suisse de spéléologie reliait la grotte de la Glacière au réseau des Siebenhengste où les Belges du G.I.P.S. (Groupe international de prospection aux Siebenhengste) progressaient de 3 kilomètres, portant à 27 kilomètres le développement actuel de ce labyrinthe. Dans les Apennins, le record italien était amélioré par les groupes spéléologiques de Bologne et de Florence dans l'Antro di Corchia. La dénivellation totale de cet antre passait à 935 mètres au prix d'une remontée acrobatique aux flancs d'un puits arrosé et vertical de 70 mètres. De leur côté, les Yougoslaves franchissaient la cote — 534 dans le ponor de Bunocu, situé dans la chaîne dalmate. Dans les Alpes niçoises, les membres du groupe



(Dessin de PLANTU.)

Martel du club alpin et deux du Groupe spéléologique niçois approchaient les 500 mètres de profondeur dans le gouffre des Trois. Loin de se cantonner à l'arc alpin et à ses ramifications, cette fièvre des cimes frappait aussi les spéléologues du Nouveau Continent, puisque les Américains de l'université d'Austin (Texas) s'enfonçaient dans la sierra Madre (Mexique) jusqu'à la profondeur de — 859 mètres dans le sotano de San-Agustin et jusqu'à — 665 mètres dans la Grieta. Avec le développement des techniques modernes, seuls les gouffres de montagne répondent à l'attente des spéléologues.

En définitive, les espoirs des spéléologues, cette année, n'ont été vraiment déçus qu'en un seul point, dans un site qui focalisait naguère les convoitises de tous, la Pierre-Saint-Martin, dans les Pyrénées. Il y a un an, dans un gouffre de ce lapiaz, la sima Estella, avait été repérée une de ces rivières à gros débit qui charrient avec elles les folles espérances des explorateurs. Jusqu'où n'allait-on pas descendre ? Cet été, l'investigation de cette rivière a pu être entreprise. Jusqu'à — 660 mètres, son cours emprunte une avenue large de 20 mètres et haute de 10 mètres. Et soudain, un formidable éboulement oblitère complètement cette voie royale. Là où Français et Espagnols caressaient secrètement le rêve du record, force fut de faire demi-tour.

Bons ou mauvais, ces résultats ont une portée politique. Ils démontrent que la spéléologie s'internationalise. Vingt ans plus tôt, onze nations pratiquaient ce sport ; aujourd'hui, il y en a soixante-sept. Naguère certains auteurs pouvaient claironner la formule : spéléologie, science française ; vers 1967, neuf sur dix des expéditions d'envergure étaient françaises. En 1977, quatre sur dix seulement. Parmi les nations nouvelles venues dans la conquête des abîmes, on remarque surtout les pays de l'Est européen : Pologne, Hongrie, Bulgarie, Union soviétique. D'après les éléments communiqués par la délégation soviétique au VII[e] Congrès international de spéléologie, qui s'est tenu à Sheffield en septembre, l'U.R.S.S. compte aujourd'hui quatre gouffres d'une profondeur égale ou supérieure à 500 mètres, tandis qu'elle n'en possédait qu'un seul il y a dix ans.

Dans les pays occidentaux, cette croissance s'accompagne d'une sorte de mystique. Beaucoup de jeunes adoptent la spéléologie comme on entre en religion. Au cours du premier Festival international du film spéléologique, organisé à l'heureuse initiative du parc naturel régional du Vercors vers la fin de l'été dans la commune de La Chapelle-en-Vercors, plus d'un spectateur a pu mesurer cette ferveur. Dans l'enceinte de ce festival pas comme les autres, aucune ostentation, aucune « esbroufe » ; certains films primés arrivèrent même sous le bras d'auto-stoppeurs. Mais par moment, dans la salle, planait un recueillement de primitive église.

« Les muscles, la volonté et l'intelligence »

Cet état d'esprit, proche de celui des anachorètes, règne plus souvent qu'on ne le croit au cours des raids dans des gouffres difficiles. Une façon comme une autre de limiter le risque. Car le risque est inhérent aux explorations, ainsi que l'illustrèrent, en fin de saison, le drame du Parmelan et l'expédition limite du Marboré. La presse s'est fait l'écho (cf le Monde du 00-00-0000) du drame du Parmelan, qui eut pour théâtre la tanne du Bel-Espoir, gouffre nouvellement découvert, à l'intérieur duquel une crue balaya trois spéléologues. En revanche, rien n'a filtré de l'aventure survenue presque en même temps dans le gouffre du Marboré, sur le versant espagnol du cirque de Gavarnie. Les circonstances sont pourtant comparables à celles du Parmelan : même cadre montagnard (le gouffre du Marboré s'ouvre à 3 000 mètres d'altitude), difficulté encore plus grande (le gouffre de Marboré avait repoussé maints assauts depuis une quinzaine d'années ; notamment en raison d'un puits terrifiant, profond de 100 mètres, balayé par une cascade et que personne n'était parvenu à descendre), mêmes conditions météorologiques, d'abord sereines et déchaînées ensuite. Seule différence, la composition de la cordée.

Au Marboré, les spéléologues s'appelaient J.-C. Dobrilla et F. Poggia, l'incarnation de l'efficacité. C'est par beau temps que ces Grenoblois arrivèrent à l'entrée du gouffre, où ils s'enfoncèrent. La margelle du fameux puits fut bientôt atteinte et les deux spéléologues parvinrent à descendre cet obstacle : 105 mètres à pic, dont 85 mètres totalement arrosés. Au bas, une longue galerie. Et, soudain, ce fut la crue. Dans l'impossibilité de remonter, les deux hommes attendirent dans l'atmosphère glaciale : l'air était à 1,5 °C et l'eau à 0,5 °C. Au bout de dix heures, le débit baissa un peu. Les deux prisonniers en profitèrent pour se ruer dans une remontée désespérée. Au cours de cette escalade, la lampe de l'un d'eux fut arrachée par la violence du flot, mais les deux hommes se hissèrent tout de même à la surface... où la tempête de neige faisait rage. C'est avec des débuts de gelure qu'ils regagnèrent la terre des hommes.

La conclusion de cette aventure, telle que J.-C. Dobrilla nous l'a confiée, pourrait servir de définition à la spéléologie moderne : « *Le but de la spéléo n'est pas de vaincre à tout prix, mais de se mesurer à un élément en utilisant ce que la nature nous a donné : les muscles, la volonté et l'intelligence.* »

PIERRE MINVIELLE.

L'INDUSTRIE PHOTOGRAPHIQUE ET LA CRISE

Plein soleil pour le 24 x 36

La crise secoue les économies capitalistes depuis 1974 mais l'industrie de la photographie a connu, jusqu'en 1975, une expansion au rythme inchangé de 10 à 15 % l'an en francs constants. Il a fallu attendre 1976 pour noter les premiers signes de stagnation. Encore ceux-ci ne se sont-ils manifestés que dans certains secteurs de la production, essentiellement ceux des produits achetés par les couches les plus modestes de la population : appareils 126 à chargeurs (format 26 × 26 mm) et appareils 110 (mini-format 13 × 17 mm), films en couleurs. Les changements en profondeur qui s'effectuent actuellement (photographie à développement instantané) mêlent leurs effets à ceux de la crise économique, ce qui rend très difficile l'analyse des tendances du marché.

EN 1976, il a été vendu en France, selon Kodak, environ un million d'appareils 110 et 126, soit à peine le chiffre de 1975. Selon le Syndicat général des industries photographiques, il y a même eu diminution (— 400 000 appareils). Les statistiques concernant le premier semestre 1977 ne révèlent aucune amélioration.

A l'inverse, les ventes d'appareils 24 × 36 — plus chers — n'ont cessé de progresser, malgré un léger fléchissement en 1977. Elles ont atteint 220 000 à 240 000 unités en 1975 (les chiffres variant selon les sources d'information), soit 13 % de plus qu'en 1974. L'augmentation a été de 18 % en 1976 (320 000 à 370 000 appareils) et dépassera sans doute 10 % en 1977. Seules, les ventes d'appareils moyens et grands formats — du genre 6 × 6 — ont constamment diminué ces dernières années. Mais cette régression, contrairement à celle des appareils 110 ou 126, n'a que des causes techniques : elle est la conséquence directe du succès des 24 × 36 et de la photo en couleurs, laquelle est nettement plus onéreuse en 6 × 6 ou 6 × 9 qu'en 24 × 36.

Autre signe de la crise économique, qui frappe surtout les petits revenus : les quantités de pellicules vendues n'ont pas progressé en 1976, se stabilisant, selon les syndicats professionnels, à 50 millions de films (cinéma compris) ou 56 millions selon Kodak pour 1975 et 1976.

En revanche, concurrençant les procédés traditionnels, les systèmes de photo à développement instantané connaissent un essor sans précédent comme cela est presque toujours le cas quand une technologie nouvelle apparaît. En France, il a été vendu près de 300 000 appareils en 1975, 470 000 en 1976 (soit 60 % de plus), et 270 000 pendant les six premiers mois de 1977 (soit 12 % de plus que durant les six premiers mois de 1976). Globalement donc, le marché de la photo continue de progresser quoique probablement plus lentement et sans qu'il soit encore possible de savoir ce qui revient à la crise économique et aux changements en profondeur dans les tendances actuelles.

Le 110 : mauvais résultat en 1976

Les experts de la firme allemande Agfa-Gevaert estiment que le parc des appareils de photographie classique en Europe passera de 83 millions d'unités en 1975 à 100 millions en 1980 (+ 20 %). Cette projection, qui a été ventilée par catégories de matériels, montre que les ventes de 24 × 36 progresseront légèrement, passant de 28 millions d'appareils en 1975 à 30 millions en 1980 (+ 17 % en cinq ans), que les moyens et grands formats du type 6 × 6 continueront de perdre du terrain (24 millions en 1975 et 18 millions en 1980, soit — 25 %), que les 126, également, en perdront, passant de 22 à 20 millions (— 9 %). Seules les ventes d'appareils 110 progresseraient de façon spectaculaire, passant de 9 millions d'unités en 1975 à 32 millions en 1980 (+ 25,5 %), ce qui contredirait complètement les mauvais résultats obtenus par ce format en 1976 et, probablement, en 1977.

Cette dernière évaluation est discutable. Agfa-Gevaert a dû l'établir en extrapolant ses propres résultats sans avoir pris la mesure ni de l'insuccès que vient de connaître le 110 dans certains pays européens et au Japon ni de la progression de la photo instantanée. La firme allemande est en effet le seul grand producteur mondial à connaître le succès avec le format 110 : ses appareils, soignés et rationnels, connaissent toujours autant de succès et progressent sur nombre de marchés, y compris en France. A l'inverse, les autres firmes (japonaises en particulier) ont très souvent connu l'échec, les consommateurs préférant les compacts 24 × 36, souvent aussi petits que les 110. Cela est si vrai que plusieurs fabricants ont donné — c'est un comble — la forme de 24 × 36 à des modèles de 110 pour tenter de regagner le terrain perdu. Mais nous doutons qu'un raisonnement aussi simpliste puisse modifier une tendance défavorable qui s'explique beaucoup par la médiocrité des images fournies par les 110 comparées aux images obtenues avec des 24 × 36, aussi modestes soient-ils.

ROGER BELLONE.

(Lire la suite page 16.)

Proche-Orient

VOYAGES DE DÉCRISPATION

LES touristes — la plupart — ont peur du choléra, des tremblements de terre, des coups d'Etat et de tous les événements qui transforment un voyage en aventure. Chaque fois que la presse et la télévision font état de bruits de bottes dans une partie du monde, les annulations des réservations se multiplient dans les agences de voyage.

Peut-on dire que, en sens inverse, les rumeurs de paix favorisent les départs des voyageurs ? Qu'en est-il aujourd'hui en Israël et en Egypte, un mois et demi après la visite historique du Raïs à Jérusalem ?

Au Club Méditerranée comme chez Voyage-Conseil, on ne note pas d'engouement particulier pour l'Etat hébreu. En revanche, Sirt-Tours note une recrudescence des demandes de renseignements sur les propositions de voyages en Terre sainte.

Même son de cloche à l'Office du tourisme israélien, où l'on remarque que les clients, désireux d'obtenir un complément d'information, viennent avec des projets de voyage précis. L'année 1978 devrait encore améliorer les résultats-records enregistrés par le tourisme israélien en 1977. En effet, 1 006 000 hôtes étrangers ont abordé, l'an dernier, la terre de Sion (+ 23 % par rapport à 1976), dont 121 000 Français (+ 11 %).

Le voyage de M. Sadate à Jérusalem, le 19 novembre dernier, ne changera sans doute pas chez les Français un certain *a priori* politique favorable à Israël, mais il peut faire évoluer heureusement l'image de marque de l'Egypte. L'agence Tourorient affirme qu'une « décrispation » à l'égard du monde arabe est nettement perceptible à travers les questions posées par la clientèle. Même s'il ne parvient pas rapidement à conclure la paix, le président égyptien aura réussi sans le vouloir une excellente opération de promotion touristique en faveur de son pays.

Celle-ci ne servira à rien — à court terme — en raison de la pénurie d'infrastructures de transports et d'hébergement sur les rives du Nil. Les circuits de cet hiver affichent presque « complet », aussi bien chez Tourorient et Connaissance du monde qu'au Club Méditerranée, ce qui explique peut-être que Vacances 2000 ou la Fédération mondiale des villes jumelées (F.M.V.J.) n'aient noté aucun regain d'intérêt pour l'Egypte.

Malgré l'échec de la rencontre de Noël à Ismaïlia entre MM. Sadate et Begin, la dynamique de la paix continue, quoi qu'il en soit, de susciter de nombreux projets chez les fabricants de voyage qui rêvent de lancer des circuits combinés Egypte-Israël. Une agence d'Anvers souhaiterait inclure ce produit dans son catalogue de l'été prochain. L'agence Climats, qui a déjà organisé en Algérie un pèlerinage de juifs « pieds-noirs », envisagerait de prendre des inscriptions pour un voyage des Pyramides au mont des Oliviers.

Ce qui est plutôt moins irréaliste que de commercialiser, comme certaines agences américaines, le premier vol touristique vers la Lune...

ALAIN FAUJAS.

POINTS DE VUE

MARX SOUS LE PARASOL

LORSQU'ON lit Marx, il est très difficile de trouver des textes où il traite du loisir; en revanche, il parle abondamment du travail et, par complément, on peut en déduire ce qu'il pense du loisir.

Marx replace le couple travail-loisir dans le cadre de la lutte des classes ; c'est également le *couple exploité-exploiteur, prolétaire-bourgeois.* C'est dire que, pour que les bourgeois soient oisifs, il faut que les prolétaires travaillent. La base de tout cela est la plus-value ; par exemple, lorsqu'un ouvrier travaille pour une valeur de 20 F, le bourgeois ne lui en donne que 15 : les 5 F que le bourgeois garde pour lui c'est la plus-value, expression concrète *de l'exploitation.* Autrement dit, l'ouvrier qui travaille pour 20 F n'en recevant *que 15,* il lui faudra fournir un « surtravail » s'il veut obtenir ses 20 F. Avec ses 5 F multipliés par le nombre de travailleurs et d'unités de temps, le bourgeois se paie des loisirs, de l'oisiveté, du temps libre, cependant que la classe ouvrière subit une exploi*tation féroce. En effet,* la tendance du bourgeois est d'augmenter sans cesse la plus-value et de ne laisser au prolétaire que juste assez pour se vêtir, se loger et se nourrir. Le prolétaire n'a donc qu'à maintenir en bon état la machine humaine pour le travail.

Il y a donc deux loisirs différents. Le loisir d'usage : il s'agit *de maintenir en bon état le pro*létaire pour qu'il continue à tra*vailler* ; le *loisir* marchand : les bourgeois ont trop d'argent et ne savent qu'en faire, ils le dépensent dans du gaspillage, des dépenses de luxe.

Pour remédier à cette situation, Marx propose trois mesures :

● Le droit au travail d'abord. C'est-à-dire la garantie contre le chômage. En effet, l'absence de garantie d'emploi déséquilibre *l'offre et la demande. Une armée* de prolétaires sont demandeurs d'emploi, quelques bourgeois les embauchent. Ce déséquilibre permet aux bourgeois de diminuer les salaires et d'augmenter la plus-value. La sûreté de l'emploi et l'indemnisation du chômage rétabliraient l'équilibre offre-demande d'emploi.

● La réduction du temps de *travail, car l'exploitation* ne porte pas seulement sur les salaires, mais aussi sur les horaires. Au lieu de baisser les salaires, on peut augmenter le temps de travail sans modifier le salaire.

● Surtout le changement de société : il faut passer d'une société capitaliste à une société collectiviste. Les moyens de production ne doivent plus être pro*priété privée, mais collective.*

On notera le caractère un peu *dépassé de l'analyse de Marx. Il* parle davantage du travail que du loisir. En effet, depuis la fin du dix-neuvième siècle, les mentalités ont évolué, même si l'analyse de Marx est parfaitement valable pour son époque. On est passé d'une conception élitiste à une conception de masse des *loisirs. Depuis,* la *production* industrielle s'est rentabilisée : il a *fallu* trouver *de* nouveaux débouchés pour vendre les productions. Sous la pression des luttes syndicales, les patrons ont dû accorder un pouvoir d'achat accru aux prolétaires. Il a été possible de dégager du temps de *travail et de le transformer en* temps libre.

Ainsi, le loisir n'est *plus,* comme au temps de Marx, un plaisir réservé à la bourgeoisie. La classe ouvrière elle aussi en profite. Pour Marx, loisir et progrès social sont antinomiques, alors que les partis de gauche *affirment* aujourd'hui le contraire. Marx ne pouvait pas prévoir que le *loisir* deviendrait un jour une conquête sociale, car il le percevait comme un privilège de quelques nantis, exploitant un grand nombre de prolétaires.

GÉRARD AUBERT.

F.O. et le Ticket-Repas

Dans l'article intitulé « Bruits de cuisine au Ticket-Repas » (*le Monde* du 24 décembre 1977), il était fait état d'un communiqué de l'Union des syndicats *Force ouvrière* de la région parisienne qui s'inquiétait du déficit enregistré, en *1977,* par la société Ticket-Repas.

Les délégués du personnel de cette société nous ont écrit pour dénier à F.O. le droit de parler au nom du personnel de Ticket-Repas. Ils s'élèvent contre *« les affirmations d'une centrale syndicale qui a la particularité de ne compter aucun adhérent parmi le personnel (...). Quoi qu'il en soit le personnel de la société ne manifeste aucune inquiétude pour son outil de travail, en très forte expansion parce que soutenu par un enthousiasme quasi unanime de la restauration française ».*

De son côté, F.O. confirme l'exactitude des chiffres dont elle avait fait état. *« Les ventes de Ticket-Repas ont été de 4 578 000 tickets pour un total de recettes de 1 174 400 francs, et les dépenses atteignent 2 768 467,99 francs, soit 0,34 franc de perte par ticket émis. »*

Le syndicat conclut : *« Nous avons appris que la société Ticket-Repas faisait pression sur son personnel pour signer une pétition déclarant qu'aucun salarié de cette société n'est syndiqué à F.O. Nous avons demandé à nos adhérents de la signer pour ne pas se signaler. »*

D'autre part, une coquille dans l'article précité a attribué à Ticket-Repas une émission totale de titres-restaurant s'élevant à 7 millions de francs. Il fallait lire 77 millions de francs.

RÉFLEXIONS SUR UNE « POLITIQUE EN MIETTES »

DANS un article publié dans « le Monde des loisirs » (1), *Joffre* Dumazedier parle, à propos des loisirs, de « politique en *miettes* ». A juste titre. Il est incontestable, en effet, que les *pratiques de* loisirs telles qu'elles sont conçues par et pour les couches sociales financièrement favorisées et socialement dominantes ne s'étendent que très partiellement au reste — et à la majorité — de la population.

Mais la tâche du sociologue, loin de se limiter au constat, consiste à se poser la question du pourquoi ! Pourquoi, malgré « quelques initiatives heureuses » et l'action des associations de loisirs « populaires » et de « tourisme social », demeurent de grandes inégalités en matière de loisirs ? Parce que ces inégalités sont une conséquence de la fonction du loisir dans la société industrielle : fonction de consommation et de récupération.

Dans sa fonction de consommation, le loisir reste, inévitablement, l'apanage des plus favorisés financièrement, et tous les efforts pour faire accéder les moins favorisés aux pratiques de loisirs dominantes n'aboutissent bien souvent, qu'à leur offrir des *sous-produits* — des « miettes » — encore trop chers pour les plus défavorisés (O.S., immigrés, salariés agricoles...), quand ils ne sont pas complètement inadaptés à leurs besoins et à leurs désirs (2).

La seule réponse

Dans sa fonction de récupération des forces physiques et psychiques, le loisir dépend de la possibilité d'échapper aux contraintes de la vie quotidienne. Or plus la population appartient à des couches sociales dominées, plus ces contraintes sont *fortes,* qu'il s'agisse des contraintes dues au travail (pénibilité physique, monotonie du travail répétitif) ou des contraintes familiales (en *particulier,* dans l'état actuel des équipements, les familles non favorisées n'ont aucun moyen de se libérer — *fût-ce exceptionnellement* — le soir, en week-end et parfois même en *période de* congés, de la garde et de l'éducation de leurs enfants).

Pour la phupart, les ouvriers, employés et autres salariés subalternes ont *alors pour seule* ressource (grâce à la *télévision* et à quelques distractions et délassements ponctuels) de récupérer *juste* ce qu'il faut — et encore, pas *toujours !* — de forces physiques et psychiques pour *pouvoir* continuer à travailler et à exercer leurs rôles familiaux. D'ailleurs, à la limite, le fonctionnement de l'actuelle société n'en demande pas davantage.

Pourtant, le désir le plus profond des hommes et des femmes des *classes* dominées (hommes et femmes que nous avons rencontrés très longuement au cours de l'étude mentionnée ci-dessus) est d'accéder à des pratiques de loisirs qui ne soient *pas simple* évasion *fictive* et éphémère de la vie quotidienne, *mais* qui *représentent,* par rapport à celle-ci, une *rupture.* Rupture qui peut se réaliser et qui se réalise effectivement, de *multiples* manières, mais toujours, à l'occasion de rencontres, *d'activités ou ...d'inactivité,* par la découverte de réalités ra*dicalement* autres que celles qui tissent la trame de la vie de tous *les jours. Rupture qui* permet de prendre de la distance par *rapport* à la *vie quotidienne* et donc qui en constitue — selon *l'expression d'Henri Lefebvre* — une « critique ».

Certaines réalisations — bars pour jeunes travailleurs, centres de loisirs et de vacances favorisant rencontres, découvertes, libre expression, etc. (3), qui dans leur diversité, ont pour caractéristique commune de *rompre* avec les modèles dominants de loisirs et de vacances, — en témoignent : le loisir comme rupture est la seule alternative à l'inégalité dans les loisirs — et à la « politique en miettes »

Il est la seule forme qui réponde au désir profond des couches sociales « populaires » et qui permette à celles-ci d'émerger par la distanciation, voire la création (4) de leur situation de « dominées ».

FRANÇOIS BÉNARDAIS.
Atelier régional d'études sociologiques, Aix-en-Provence.

(1) *Le Monde* daté 4-5 décembre 1977.

(2) C'est une des conclusions d'une étude réalisée en *1975 pour* l'Etablissement public régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, et à laquelle nous avons collaboré.

(3) Réalisations multiples qu'il serait malheureusement trop long de décrire ici.

(4) Tel groupe de paysans, par exemple, « fait » son propre théâtre et joue son histoire.

Philatélie

N° 1518

FRANCE : « Ile de Saint-Barthélemy ».

La troisième *figurine* postale de l'année 1978 soulignera le centenaire du rattachement de l'île de Saint-Barthélemy à la France (1878-1978). Elle sera en vente générale le 20 janvier.



1,10 F, brun Van Dyck, bistre rouge et violet.

Format : 36 × 22 millimètres.

Tirage : *7* millions d'exemplaires.

Dessin d'Odette Baillais ; gravé *par* Pierre *Béquet.* Impression en taille-douce.

La vente anticipée aura lieu :

— Le 19 janvier, par un bureau *de poste temporaire ouvert à* Saint-Barthélemy. — Oblitération « P. J. ».

— *Le 19 janvier,* au bureau de poste de Saint-Barthélemy. — Boîte aux lettres spéciale pour l'oblitération « P. J. ».

FRANCE : retraits de timbres.

A deux dates différentes, trois figurines postales seront retirées de la vente des guichets aux bureaux de poste :

— Le 13 janvier :

0,80 F. Soixantième anniversaire de la Coupe de France de football ; *émis les 11-13 juin 1977.*

1,25 F. Rattachement de la Bourgogne à la France ; émis les 2-4 juillet 1977.

— Le 28 janvier :

1,40 F. Biarritz. Côte basque ; émis *les 25-27 septembre 1976.*

FRANCE : centenaire de l'E.N.S.T.

Comme nous l'avons annoncé dans notre chronique n° 1514 (1), voici les détails complémentaires concernant le timbre qui soulignera *le centenaire de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications.*

0,80 F, bleu-vert.

Format : 22 × 36 millimètres.

Impression en taille-douce, d'après une maquette et la gravure de Pierre Béquet.

La vente anticipée se tiendra :

— Le 19 janvier, de 9 heures à 18 heures, au Palais des congrès, *porte Maillot, Paris-17e. — Oblitération* « P. J. ».

— *Le 19 janvier, de 8 heures à* 12 heures, à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er et au bureau de Paris-41, 5, avenue de Saxe. — Boîtes aux lettres spéciales pour l'oblitération « P. J. ».

Au Musée postal

Du 6 au 15 janvier se déroule une exposition en l'honneur de Jacques Birr, auteur du timbre de la « Nature » ; voir *chronique 1515,* du 17 décembre.

ADALBERT VITALYOS.

(1) Voir *le Monde* du 10 décembre.



هكذا من الأصل

« PLANCHES » EN VITRINE DANS LES ALPES...

Le faible enneigement des stations des Alpes du Nord pendant les vacances de Noël n'a pas « refroidi » l'ardeur des skieurs. A de rares exceptions, ceux-ci sont restés jusqu'à la fin de leur séjour, guettant le moindre flocon. Aux trombes d'eau du réveillon de Noël qui se sont abattues jusqu'à 2.500 mètres d'altitude ont, il est vrai, succédé, à partir du 30 décembre, de petites chutes de neige, qui ont été toutefois insuffisantes pour améliorer la qualité d'un ski se pratiquant alors, faute de mieux, sur des pistes « tôlées » d'où émergeaient des plaques de terre ou de cailloux. L'énorme travail des pisteurs et des engins de damage aura été déterminant pour rendre skiables les pistes déclarées ouvertes. « *On a échappé de justesse à une catastrophe*, avoue M. Brissaud, le directeur de l'Office du tourisme de Chamonix, *Noël aura été en définitive beaucoup moins désastreux que nous le prévoyions.* »

A partir du 25 décembre, plusieurs stations de ski des Alpes du Nord ont affiché « complet ». Ce fut le cas notamment des Arcs, de Méribel, de l'Alpe-d'Huez. Hôteliers, commerçants, moniteurs de ski reconnaissaient, à l'issue de ces vacances de Noël, avoir « fonctionné à plein ».

Remontées en perte

La situation est toutefois plus délicate dans certaines stations de basse altitude, et notamment dans le Vercors. A Villard-de-Lans, la neige fut presque totalement absente. Si le ski de fond ou la patinoire ont connu un succès exceptionnel, les exploitants de remontées mécaniques enregistrent une perte évaluée à 1,5 million de francs. Les commerçants spécialisés dans la location de skis ont gardé leurs « planches » en vitrines. Quant aux moniteurs, ils se sont convertis dans le ski de fond ou ont emmené chaque matin leurs clients à l'Alpe-d'Huez ou aux Deux-Alpes, stations plus favorisées par l'enneigement, en espérant des jours meilleurs dans leurs propres stations.

CLAUDE FRANCILLON.

...ET SKI A FOND DANS LES VOSGES

« *Dans les Vosges, franchement, personne ne se plaint et, si cela continue, la saison sera bonne.* » M. Alain Rémy, président de l'Association des centres de ski des Vosges, le constate avec satisfaction. « *La saison 1977-1978 sera vraisemblablement à marquer d'une neige blanche, comme le fut celle de 1969-1970.* »

Directeurs d'offices du tourisme, commerçants, hôteliers, restaurateurs, exploitants de remontées mécaniques, souhaitent à présent que la neige de janvier et février — habituellement la plus abondante — vienne épaissir une couche qui, à partir de 700 mètres d'altitude, varie de 20 à 50 centimètres.

Une affaire de famille

Cette année, la saison a débuté avec un bon mois d'avance, dès le 20 novembre. Mis à part un Noël doux qui a obligé à skier à plus de 1 000 mètres, chaque week-end a permis la pratique du ski dans des conditions convenables.

Le ski de fond, favorisé par le relief peu accidenté, améliore régulièrement ses positions. On rencontre près de la moitié des skieurs vosgiens sur les 400 kilomètres de pistes parfaitement balisée et sans danger.

Dans les Vosges, le ski est affaire de famille. Les efforts menés depuis une dizaine d'années par les responsables du tourisme blanc pour faire du ski un sport populaire et une détente commencent à porter leurs fruits. Les possibilités d'accueil sont bonnes, l'aménagement des pistes satisfaisant et les prix pratiqués sont, en général, compétitifs. Deux exemples : le forfait-journée donnant accès aux téléskis s'échelonne entre 25 et 30 F, et le prix de pension complète dans un hôtel deux étoiles dépasse très rarement 90 F.

Elle est désormais loin l'image des Vosges, « montagne à vaches pour lugeurs ». Chaque week-end, elles accueillent dans leurs dix stations près de vingt mille skieurs, dont le tiers vient de l'étranger tout proche, d'Allemagne, du Luxembourg et surtout de Belgique. Les Parisiens sont eux aussi de plus en plus nombreux à venir goûter une neige qui reste bon marché et même une des moins chères de France.

IVAN COLIN.

FOURCHETTE EN L'AIR

A LA JAPONAISE

Venus très timidement voici moins de dix ans tendre leurs cloisons de papier et dérouler leurs tatamis dans un Paris-la-bouffe peu habitué à tant de rigueurs géométriques et de sobre ordonnance, les premiers restaurants japonais de la capitale n'ont pas connu d'emblée le succès qu'escomptaient probablement leurs promoteurs, qui, tout poètes qu'ils soient, n'en ont pas moins un mini-ordinateur dans la manche de leur kimono...

A cela, plusieurs raisons. La méfiance, d'abord, cette vertu si française, qui rameute autour d'une bonne blanquette-bien-de-chez-nous et d'un brie-fait-à-cœur arrosé de beaujolais trop de craintifs pour qui « exotisme » rime forcément avec « danger ». Ensuite, les prix, souvent vertigineux, le mot n'est pas trop fort, qu'ont affichés d'entrée de jeu ces nouveaux venus dont le mystère pouvait paraître insuffisant à les justifier. Enfin, l'erreur — fréquente — voulant qu'allant chez les Japonais on ne laisse pas obligatoirement au vestiaire ses souvenirs des Chinois, les deux extrêmes (orientaux) ne se touchant jamais.

Pourtant, un repas japonais ne manque pas de charme. Cela commence avec le décor : qui, mieux que ces architectes raffinés, saurait avec si peu de chose créer un décor, une ambiance où la distinction et la beauté formelle de chaque objet, de chaque meuble, seraient aussi subtilement dosées, orchestrées, évidentes ? Ici, chaque bol, chaque théière, chaque ravier et chaque coupe concourent à ce miracle permanent.

Viennent les mets. Etranges, c'est le moins qu'on puisse dire, parce que diamétralement éloignés de ceux auxquels nous ont habitués des siècles de tradition culinaire. Mais non pas « mauvais », comme le déclarent péremptoirement trop volontiers (et trop vite) des personnes déroutées par leur première tentative, et qui ont le tort de vouloir chercher dans cette cuisine des points de comparaison — voire des similitudes — avec la manière européenne. Aller s'asseoir chez un Japonais sans s'être fait le serment d'oublier les recettes de la tante Berthe serait se condamner d'avance à un triste échec...

Un nanebanezouke, *c'est-à-dire de petits beignets de poisson trempés dans une sauce aigre-douce (8 francs), ou un* ikoula mizoleae, *des œufs de saumon servis avec du radis râpé et une sauce vinaignée (12 francs), deux des hors-d'œuvre qu'Issé propose pour se mettre en bouche. En « petite bouche », devrait-on préciser, les agapes japonaises se résumant toujours à de très infimes portions que l'exiguïté du récipient ne fait en rien paraître plus généreuses, au contraire.*

Le sounomono mollawasse *(15 francs) est un assortiment de langoustine, de poulpe et de maquereau flanqué de concombre finement tranché et assorti de sauce vinaigrée. On peut lui préférer l'*ika sou *(12 francs), qui n'est autre que de la seiche marinée dans une sauce, ou le* wakame kyulissou *(8 francs), une « salade » d'algues et de concombre. Après quoi, quand l'heure sera venue des plats de résistance, on hésitera entre des assiettes (de 8 à 12 francs), qui ont pour caractéristique commune de receler toutes de « fines tranches de poisson cru », comme le dit la carte. Le thon, la seiche, le maquereau, la daurade s'y présentent, seuls ou « panachés », dans une sauce au soja et à la « moutarde japonaise » — dont notre langue nous a dit que le raifort devait y tenir un rôle essentiel.*

Les amateurs de viande opteront pour le gyuno soussouguinabe *(35 francs), ce « pot-au-feu-minute » que chacun exécute soi-même sur la table, faisant cuire à son goût fines tranches de bœuf et légumes variés dans un bouillon, avant de les manger vivement trempées dans une sauce au soja vinaigrée.*

Plaisir de l'œil, surprise (heureuse, il faut y insister) du palais, repos garanti de l'estomac — cette cuisine « passe » comme une brise — trois bonnes raisons d'oublier de temps à autre nos robustes fricassées, nos ragoûts solides et nos charcuteries pas toujours aériennes pour un « voyage » baguettes en l'air, qu'on accompagnera de ce thé (qui, décidément, n'a rien à voir, lui non plus, avec celui des restaurants chinois) ou d'une bière brassée à Tokyo avec beaucoup de savoir-faire.

J.-M. D.-S.

★ Issé, 56, rue Sainte-Anne, 75002 Paris. Tél. : 742-15-28. (Il faut demander la salle du premier étage, le rez-de-chaussée, exigu, faisant plutôt office de *snack* pour une rapide collation.)

Plaisirs de la table

TROIS HOMMES ET UNE FEMME

Un restaurant qui « repart d'un bon pied », un autre à encourager, une bonne adresse sur la Butte et une « grande » de la cuisine : La Reynière commence l'année avec optimisme...

Jean-Claude Ricordel

Dans ce cadre d'un luxe un peu lourd de monument historique qu'est *le Relais Louis XIII*, s'affirme enfin un cuisinier. Du coup la carte prend une autre allure et, voisinant les plats classiques, on note une salade d'épinards crus ; des petits gris au beurre de *cerfeuil* ; une merveilleuse brochette de fruits de mer à la vapeur d'algues ; une sole braisée à la ciboulette ; un navarin de lotte au safran ; une côte de veau au *coulis d'oignons. Cela* vaut tout de même mieux que le « clair de tortue lady Curzon » ou la selle d'agneau Renaissance !

Jean-Claude Ricordel a de l'esprit à mettre dans ses sauces *et saura en ajouter* aux desserts (en arrière, le puits Henri IV et la coupe Médicis, le gâteau Louis XIII et le Marnissimo !). La cave est belle, sous la houlette d'un parfait sommelier, Jean Chauché. Le service parfait. Et si *le soir la musique d'ambiance*, les chandelles et le cadre plairont à votre invitée, notez que les repas d'affaires peuvent se dérouler ici dans le calme discret qui convient. Voici *le Relais Louis XIII* reparti d'un bon pied.

★ 8, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, tél. 326-22-55.

Xavier Petit

Il était architecte. Il a découvert, rue de Nesles, un cadre pour ses inspirations réussissant, *autour d'un jardinet* de poche (vitré en cette saison, rassurez-vous !), quelques petites salles luxueuses et intimistes à la fois. Et puis il s'est mis au fourneau. La carte est un peu trop riche pour son peu de clients. A vous d'y remédier, *lui permettant*, au contraire, de l'étendre. Mais notez déjà la terrine de haddock au beurre blanc, originale ; une papillote de terrine de ris de veau de Périgueux ; les escargots d'Epicure ; les écrevisses de la Chebuette *(au beurre blanc nantais)* : un foie de veau aux raisins frais ; une fricassée de (poulet) fermier au basilic (trop crémée peut-être) ; quelques desserts, dont un aspic de pommes à la crème anglaise. Et l'accueil empressé, le service *aimable* de ses amis Nicole (qui est, je crois bien, sa sœur) et Guy Lavaud. Oui il faut encourager cet *Epicurien*.

★ 11, rue de Nesles, 75006 Paris, tél. 329-55-78.

Denys Gentès

Lui, il est déjà lancé, à son *compte* avec Claude *Lesage en* salle, au *Clodenis*. Mais voilà qu'au rythme des saisons, comme l'indique la carte, il semble que son *Clodenis* s'affirme, rivalisant avec *les Semailles* voisines.

De la gourmandise des capucins (chèvre rôtie, ô Faugeron, vous n'êtes ni le premier ni le seul !) aux huîtres chaudes florentines, de la brouillade d'œufs aux pieds de mouton et chanterelles au saint-pierre à la vapeur et au gingembre, de la matelotte de barbue aux blancs de poireaux au colvert aux airelles, et jusqu'aux desserts (sorbets aux fruits frais et Berthillon) et délicieuses pâtisseries. Dans un cadre chaud, sympathique et bon enfant, c'est une bonne adresse à l'orée de la Butte.

★ 57, r. Caulaincourt, 75018 Paris, tél. 606-20-26.

Dominique Nahmias

Puis-je dire, sans m'attirer les foudres des phallocrates, que celle-là met les trois autres dans sa poche ?

Dominique, la plus jeune et la *plus jolie* des Dames d'Arc, dans son boudoir cuisine comme l'oiseau chante. A la commande et à l'inspiration, variant ses produits et ses tours de main.

Sa terrine de légumes, qui n'en est pas tout à fait une, est une *féerie du jardin* ; sa salade d'artichauts aux écrevisses (il y a à sa carte 5 ou 6 préparations d'écrevisses, pattes blanches et rouges selon les arrivages), son *civet de gigot aux oignons frais* confits, sa cannette au riz sauvage, son canard froid aux courgettes frites, j'en passe, et jusqu'aux desserts, sont d'une « limpidité », d'une perfection, d'une subtile sagesse rares. Il s'en *faudrait de rien pour que j'ose* inscrire le *Restaurant d'Olympe* dans la liste de mes « grands » !

★ 54, rue du Montparnasse, 75014 Paris, tél. 326-60-88. Le soir *seulement et pour les soupers, sauf* lundi.

LA REYNIÈRE.

Photo-Cinéma

Plein soleil pour le 24 x 36

(Suite de la page 13.)

Un autre facteur va influer sur l'évolution du marché : c'est l'essor considérable de la photo instantanée. Nous avons déjà vu les progrès que ce procédé avait réalisés en France. Au plan mondial, dès 1975, la société Polaroïd, qui était alors pratiquement seule firme productrice, a vendu plus de 5 millions d'appareils, représentant un tiers des ventes totales de tous les appareils. Les experts pensent que cette proportion atteindra 50 % en 1978, les appareils à *développement* instantané comprenant maintenant ceux de Kodak, entré dans l'arène en 1976. Il est donc probable que dès 1980 la photo instantanée aura pris *l'avantage* sur la *photo* traditionnelle dans le domaine du grand public.

Cette évolution triomphale pourrait tout de même être freinée par les laboratoires de tirage que la photo instantanée semble menacer. Actuellement, on traite en Europe environ 300 millions *de pellicules et, toujours* selon les études d'Agfa-Gevaert, on devrait en traiter 340 millions en 1980 (+ 13 %). Dans ces chiffres, la part du noir et blanc tomberait *de 44 millions en 1975* à 30 millions (— 32 %), la couleur se taillant la part du lion : 58 millions de films inversibles (diapositives pour la projection) et 181 millions de négatifs (pour le tirage d'épreuves sur papier) en 1975 ; 65 millions d'inversibles (+ 12 %) et 245 millions de films négatifs en *1980 (+ 35 %)*. Actuellement, la progression du négatif couleur fait que, en Europe, on tire annuellement près de 6 milliards d'épreuves sur papier. A la lecture de ces seuls chiffres, on conçoit l'ampleur des problèmes économiques que poserait une progression rapide de la photo instantanée éliminant après 1980 les tirages classiques. En fait, les choses n'évolueront pas aussi radicalement, *et* il est à peu près certain que le succès de la photo instantanée ne provoquera pas la fermeture des laboratoires de développement.

D'une part, en effet, les appareils traditionnels existent. Leur *nombre continuera même de* progresser, surtout celui des 24 × 36. Ces matériels permettront encore longtemps d'obtenir des images de qualité très supérieure à celle de *la* photo instantanée. *Aussi*, les tirages conserveront-ils leurs partisans, même si les prix de la photo instantanée — très élevés actuellement — tombaient au niveau de ceux des épreuves fournies par les laboratoires. L'essen*tiel des tirages actuels provenant* des films 110 et 126, on peut tout de même imaginer qu'une forte progression de la photo instatanée réduirait beaucoup le volume des travaux effectués en laboratoire. En fait, les experts pensent que, pour s'épanouir, la photo instantanée aura besoin elle aussi des *laboratoires* pour les « retirages » et les agrandissements.

Chacun des *fabricants* va donc chercher à proposer plusieurs *types de films en couleurs à dé*veloppement instantané. On fait *état*, pour Kodak, d'une seconde émulsion dont le négatif serait *récupérable* pour le tirage d'épreuves classiques. Chez Polaroïd, un film inversible, dérivé du film Polavision de cinéma à développement instantané, est à l'étude. Il devrait permettre le tirage d'épreuves.

Le développement *instantané* toujours en vedette

Pour comprendre les mutations qui s'annoncent et qui devraient favoriser la photo instantanée, un dernier *élément doit* être pris en considération : celui de l'arrivée d'autres fabricants sur ce marché. De ce point de vue, les problèmes qui se posent sont purement financiers : la fabrication de films à développ*ement instantané suppose* la création de nouvelles usines. De tels investissements, compte tenu des positions déjà prises par Polaroïd et Kodak, ne sont pas à la portée de firmes comme Agfa-Gevaert ou Fuji.

Agfa-Gevaert possède actuellement un procédé original de film à développement instantané. Il en a fait la démonstration à usage interne voilà un an. Mais, à l'époque, la firme avait prévu que le marché européen étant de *30 millions de films* seulement, elle pouvait en obtenir un tiers au maximum, soit 10 millions. Cette quantité n'était pas suffisante pour justifier la construction d'une usine qui aurait fabriqué les émulsions et les *appareils. Les dirigeants d'Agfa*, que nous venons de rencontrer à Mortsel et à Leverkusen, nous ont précisé que, pour l'instant, ils attendaient que la situation évolue.

Les procès en cours, entre Polaroïd et Kodak, devraient finalement déboucher sur des *accords puisqu'il est* évident qu'aucune des deux sociétés ne pourra éliminer l'autre du marché. Il est donc possible d'envisager — vers les années 80 — une comptabilité des procédés. Celle-ci permettrait à d'autres firmes, y compris à des *constructeurs* d'appareils, d'accéder au marché de la photo instantanée, plus économiquement qu'en pratiquant le « chacun pour soi », où tout alors est à fabriquer *et* à *promouvoir (films et* appareils). La standardisation permet, au contraire, à un nouveau producteur de films de bénéficier immédiatement du parc des appareils existant. De même, un nouveau constructeur d'appareils peut espérer vendre facilement sa production dès lors que le marché est alimenté en films.

Quant à Polaroïd et Kodak, la concurrence les a condamnées à céder les licences de fabrication d'appareils à d'autres firmes : chaque nouvel appareil commer*cialise* n'est-il pas un nouveau client gagné au procédé et donc « consommateur » de pellicules ? A longue échéance, il semble bien qu'il en sera de la photo instantanée comme *de la photo* traditionnelle : les « nouveaux » fabricants stimuleront la croissance des firmes les plus puissantes, beaucoup plus qu'elle ne les gêneront par leur concurrence. On peut donc prédire, sans grand *risque d'erreur*, que, dans les années 80, la photo à développement instantané occupera une situation dominante.

ROGER BELLONE.

● *Une exposition sur la chasse photographique sera présentée*, du 26 janvier au 28 mars, au *Centre Kodak d'information*. Les photos exposées sont celles de l'Association sportive de la chasse photographique française, le département relations publiques de Kodak-Pathé ayant, pour sa part, réalisé l'exposition.

★ 38, av. George-V, 75008 Paris. Tous les jours, sauf samedi et dimanche, de 9 h. 45 à 18 h. 45. Entrée libre.





(PUBLICITE)

INDEX DES RESTAURANTS PAR QUARTIER

ALÉSIA

LA BONNE TABLE, 42, rue Friant, 539-74-91 Douze spécialit. poissons. Parking

BUTTE MONTMARTRE

BEAUVILLIERS, 52, rue Lamarck, rés 254-19-50 Cadre personnalisé (recettes créées et retrouvées.

CARIGLIANO

LE CORSAIRE, 1, bd Exelmans, 525-53-25. Le Rest. du XVIe s. Menu 30 et 45 F (s.c.) cuis. soignée. Sa carte, ses spécialités réputées.

CHAMPS-ÉLYSÉES

LE RUDE, 11, av. Gde-Armée, 500-13-21. F/dim. soir *Menu 30 F T.C.*

Avenue des Champs-Elysées

Nº 142 COPENHAGUE, 1er étage FLORA DANICA sur son agréable jardin. ELY 20-41.

Rue du Colisée

Nº 5 ELYSEES MANDARIN, 225-49-73. Entrée cinéma Paramount, 1er étage, tous les jours

CHERCHE-MIDI

TAVERNE BASQUE, 45, rue du Cherche-Midi, 6e. 222-51-07.

CLICHY-BLANCHE

LA CLOCHE D'OR, 3, rue Mansart, 874-48-88 Déj., din., soup jusq 4 h

FAUBOURG MONTMARTRE

Rue du Faubourg-Montmartre

Nº 1 LE SIMPLON, t.l.j., 824-51-10. Spéc. italiennes et pâtes fraîches. Nº 12 AUBERGE DE RIQUEWIHR. 770-62-39 Déjeuners Dîners. Soup.

GARE DE L'EST

ARMES DE COLMAR, 13, r. 8-Mai-1945. 208-94-50 Spécial alsaciennes.

GARE DE LYON

L'ESCAPADE EN TOURAINE, 24, r. Traversière. 343-14-96 Spéc F. dim

GARE DU NORD

TERMINUS NORD, 23, rue Dunkerque. 824-48-72 Spécial alsaciennes.

GRANDS BOULEVARDS

FLO, 63, Fg-St-Denis. 770-13-59. F. dim Jusqu'à 2 h mat. Foie gras frais 22 F.

LES HALLES

CAVEAU F.-VILLON, 64, rue Arbre-*Sec 236-10-92 On sert jusq* 0 h 30
AU COCHON D'OR, 31, rue du Jour 236-38-31 Ses grillad., son beaujol.

Rue Etienne-Marcel

Nº 19 CHEZ PIERROT (ex-Monteil) même cuisine. 508-17-64.

Rue Coquillière

Nº 13 ALSACE AUX HALLES, CEN. 74-24 Jour et nuit. Spéc. rég.

INVALIDES

NUIT DE ST-JEAN, 29, r. Surcouf, *551-61-49. F D Cassoul., coq au vin*

MABILLON

LA FOUX, 2, rue Clément (6e). F dim. 325-77-66 Alex aux fourneaux

MADELEINE

LE CHALEUIL, 4, rue l'Arcade, 265-53-13 Spéc de terrines et poissons

MARAIS

L'ARTISAN DU MARAIS, 3, r. Pastourelle, 887-37-53. Cadre médiéval.

GRILLE du MARAIS, 13, r Turenne, 272-02-49 Cuis pât. Fermé dim.

MONTPARNASSE

CHEZ HANSI, 3, place du 18-Juin, 548-96-42 Gde brasserie alsacienne
AISSA Fils, 5, rue Sainte-Beuve, 548-07-22. T fin couscous Pastilla Fermé dimanche et lundi
CIEL DE PARIS, 56e étage, Tour Montparnasse, 538-52-35 Jusq 3 h. mat. Rest. *panoramiq. Spécialités*. Carte à partir de 80 F tt compr Réceptions jusqu'à 250 personnes sur l'étage.

Boulevard du Montparnasse

Nº 9 bis ATOSSA, SEG. 68-63. Méchoui rôti charbon de bois dans la salle.

CARREFOUR ODÉON

LA MENANDIERE, 12, rue Eperon. 033-44-30. Déj Din aux chandelles

OPÉRA

PIERRE, place Gaillon, OPE 87-04. *F/dim Spéc. Sud-Ouest. Menu 59 F* et carte

OPÉRA-COMIQUE

LES NOCES DE JEANNETTE, 14, r. Favart (2e), 742-05-90. Cadre 1860. Menus 50 et 73 F

PALAIS-ROYAL

OSAKA, 163, r St-Honoré, 260-66-01 Spécialités japonaises jusqu'à 23 h.

PLACE CLICHY

WEPLER, 14, pl. Clichy, 522-53-29 Son banc d'huîtres, ses poissons

PLACE PEREIRE

Nº 9 DESSIRIER, maître écailler Jusqu'à 1 h. du matin 754-74-14 T.l.j Poissons, grillades, ses spéc

PORTE DE BAGNOLET

L'ŒUF ET LA POULE - NOVOTEL Porte de Bagnolet, 858-90-10. Vingt recettes d'œufs. Poule au pot et volailles fermières. 65 F, vin, café et serv. compris.

RÉPUBLIQUE

RESTAURANT 44 Super menu 28 F t.c., 44, bd Voltaire. 700-90-79

SAINT-AUGUSTIN

LE SARLADAIS, 2, rue de Vienne. 522-23-62 Cassoul 38 F. Conf. 38 F.

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS

GUY, 6, rue Mabillon, ODE 87-61 Brésilien de 20 h à 2 h du matin.
LE MUNICHE, 27, rue de Buci, 6e. 633-62-09. Choucroute. Spécialités
LE PETIT ZINC, 25, rue de Buci, 6e. ODE 77-34. Huît. Poiss. Vin pays
LA CHOUETTE, 58, r. de Seine, 6e. 633-21-59. Jusqu'à 2 h. du matin

SAINT-GEORGES

Rue Saint-Georges

Nº 35 TY COZ, 878-42-95 Tous les poissons. Fermé le dimanche.

SAINT-MICHEL

L'ALSACE A PARIS, 9, place Saint-André-des-Arts, 6e. 326-89-36.

LA COCHONNAILLE, 21, rue de la Harpe. 633-96-81. Son assiette 13 F.

LAPEROUSE, *51, qu. G.-Augustins.* 326-68-04. Menu 90 F S.C.

SEVRES-BABYLONE

LA PETITE CHAISE, 36, rue de Grenelle. BAB. 13-35. Menu 32 F.

TERNES

AUB. DOLOMITES, 38, r Poncelet, 17e 227-94-56 Spéc poissons, aïoli...
LE GAUCHO, 18 bis, r. P.-Demours, 17e, 380-28-44. ses grill brésiliennes. Fermé lundi

VILLIERS

EL PICADOR, 80, bd Batignolles. 387-28-87 F mardi soir Mer banq. Jusqu'à 100 couv Paella, zarzuela.

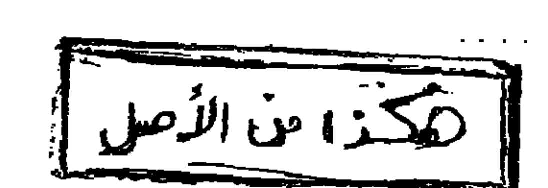
Environs de Paris

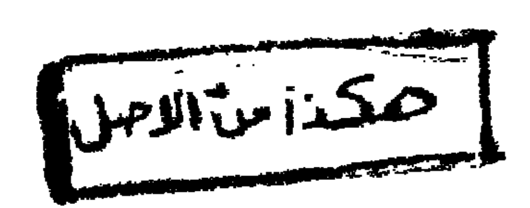
NEUILLY Mº Sablons

MOMMATON J. STORNE, 79, av. C.-de-Gaulle. 747-43-64. Poiss. Crust.

HALLES DE RUNGIS

GRAND PAVILLON, 686-98-84. Pois., crust., fruits mer Ouv lun. F. dim.





Hippisme

Avec les meilleurs vœux de « Hadol »

VINCENNES ne pouvait mieux exprimer ses vœux de bonne année à son public qu'en réunissant au poteau de départ des 2 250 mètres, le 1er janvier, Hadol du Vivier *et* Grandpré. *D'un côté, le jeune dieu du trot, auréolé d'une carrière qui n'a comporté qu'une défaite et encore : consécutive à quelques battues en rébellion contre l'orthodoxie trotteuse ; de l'autre, le cheval inspiré de ce début d'hiver : quatre victoires en quatre courses, un état de grâce au service d'une expérience déjà plus assurée puisque, ce 1er janvier, l'âge des chevaux épousant les années civiles,* Grandpré *accédait à ses six ans, alors que* Hadol du Vivier *n'en avait que cinq.*

Des rivalités d'hommes ajoutaient une pointe de drame au débat sportif. Hadol du Vivier *était drivé, comme à l'ordinaire, par Jean-René Gougeon ; Grandpré l'était par Pierre-Désiré Allaire, qui est en outre son entraîneur. Or, quiconque sait ce que trotter veut dire, ne peut ignorer que les deux hommes, naguère associés dans la réussite d'Une de Mai — dont Allaire était le copropriétaire et l'« inventeur et Gougeon l'entraîneur-driver — se sont, depuis, fâchés de façon apparemment irréversible.*

Nous n'avions, personnellement, pas applaudi Hadol du Vivier *depuis la fin de l'hiver dernier, lorsqu'il n'était encore qu'un adolescent prodige. Il nous a paru transformé : un peu grandi, d'abord, mais surtout « éclaté ». Le poitrail a épaissi, le passage de sangle s'est creusé, la masse musculaire de l'arrière-main a acquis volume et force. La croissance s'est accomplie sans nuire à l'élégance : la tête est toujours aussi racée, l'œil aussi expressif. Elle n'a pas, non plus, diminué la vivacité : le geste a gagné en puissance sans rien perdre en rapidité ; l'influx nerveux ne s'est pas émoussé à commander à des muscles plus lourds. Au total, un magnifique athlète, une réussite si parfaite de la nature que c'était l'aîné,* Grandpré *qui, à côté, passait dimanche un peu mièvre d'aspect.*

Voilà donc les deux chevaux derrière l'élastique, entourés de quinze figurants, dont Vincennes ferait bien son lot quotidien : Dimitria, Fakir du Vivier, Eleazer, Equiléo...

Hadol du Vivier *ne part pas très bien : dans une de ses dernières sorties, il s'est approché trop près de l'élastique qui, en se détendant, lui a cinglé le poitrail ; depuis, son driver ne l'aventure plus aux premiers rangs pendant les commandements du starter. Mais* Grandpré *part encore moins bien, sans que, dans son cas, apparaisse une raison particulière. En sorte que, au passage devant les tribunes,* Hadol du Vivier *est en quatrième ou cinquième position,* Grandpré *en septième ou huitième. Certes, c'est sans grand effort qu'un peu plus loin ils accèdent aux premiers rangs mais, y parvenant après* Hadol, Grandpré *y occupe une moins bonne place. Quand il arrive là, un front de trois chevaux s'est déployé :* Dimitria *à la corde,* Hadol *à sa droite,* Girl Blanche *à l'extérieur.* Grandpré *va devoir trotter en quatrième « épaisseur », une place où, dans les tournants, on parcourt davantage de terrain et où, la piste restant vide sur un flanc, l'effort ne bénéficie que d'une demi-émulation.*

Cinq cents mètres sont parcourus ainsi. Puis Girl Blanche *cède et* Fakir du Vivier *vient à l'extérieur se mêler au débat, en sorte que la position de* Grandpré *est doublement améliorée : il n'est plus qu'en troisième « épaisseur » et il a désormais, un adversaire de chaque côté. Mais* Hadol *ne le laisse pas bénéficier de cet avantage nouveau. Il attaque derechef. C'est l'instant décisif de la course. En 100 mètres,* Hadol *met un intervalle de 5 mètres entre lui et les autres.* Dimitria *faiblit.* Grandpré *paraît désorienté. Un instant, il se ressaisit. Soutenu par la cravache, il essaie rageusement de revenir sur son adversaire. Mais il ne refait que quelques pouces de terrain. C'est* Fakir du Vivier *qui se montre capable d'esquisser une contre-attaque. Dans les derniers mètres, il prend, d'une encolure, la seconde place à* Grandpré, *sans menacer pour autant* Hadol, *qui franchit le poteau 7 ou 8 mètres devant.*

Voilà les faits. La conclusion est double. D'abord, il est maintenant évident que Hadol *reste seul, nettement détaché — et apparemment inaccessible — en tête de la hiérarchie des trotteurs.* Grandpré, *qu'on croyait pouvoir lui opposer, est un bon cheval, en super-forme (une forme qui pourrait cependant décliner rapidement : le cheval nous a paru « sucé »);* Hadol du Vivier *est un sujet de grande classe. Il y a là davantage qu'une nuance.*

Grandpré *étant éliminé de la course au trône, c'est* Fakir du Vivier *qui apparaît maintenant comme le plus apte à s'y élancer sur les talons de* Hadol du Vivier.

Au regard du Prix de Bourgogne, les autres courses des derniers jours n'ont été que péripéties. Signalons cependant, dans le Prix d'Angoulême, un dénommé Hyriam *qui nous a fait excellente impression. Ce jeune cheval est encore un peu benêt en piste. Par ailleurs, il n'est pas « fait ». Comme on dit dans les écuries de trot, il n'a pas encore la « moelle ». Mais il devrait l'avoir un jour.*

Chez les propriétaires, l'événement de la semaine est une petite annonce parue — fort discrètement : en quelques lignes — dans un journal spécialisé : « A vendre en totalité élevage et écurie de courses la plus importante de France en obstacles. » Chacun a d'abord pensé à l'écurie Wildenstein. Mais la discrétion de la démarche étonnait. De fait, Daniel Wildenstein a indiqué que, s'il s'interrogeait toujours sur l'avenir de son écurie de plat — dont les plus jeunes éléments viennent d'être transférés en Floride et dont d'autres doivent l'être en Angleterre, — rien n'était changé pour son écurie d'obstacles, qui continue, sous la férule de Georges Pelat. On s'est alors tourné vers l'écurie Jean Couétil, relativement peu connue à Paris, car elle court le plus souvent en province, mais qui, quand on fait bien les comptes, peut, en effet, être considérée comme la première en France pour l'obstacle. C'était la bonne voie. Jean Couétil a confirmé qu'il était décidé à vendre tout son effectif : une soixantaine de chevaux à l'entraînement et une centaine de poulinières et élèves. Il explique que, en dépit de gains en courses dépassant 1 million et demi de francs, il a tout juste, en 1977, équilibré sa gestion.

Mais sa résolution procède aussi d'un mouvement d'humeur : il a été condamné voilà quelques jours, par la Société des steeples, à 20 000 francs d'amende pour avoir, le 7 décembre, fait courir (et gagner), à Auteuil, un cheval, Hujako, *à qui il avait peu auparavant administré un diurétique. C'est la répétition des affaires* Trépan *et* Silver Eagle.

LOUIS DÉNIEL.

Jeux

échecs N° 743

A MALIN MALIN ET DEMI

(Quarante-cinquième championnat de l'U.R.S.S., Leningrad décembre 1977)

Blancs : V. TUKMAKOV
Noirs : M. Thal
Début anglais.

1. Cf3	Cf6	
2. ç4	ç5	
3. Cç3	d5	
4. çxd5	Cxd5	
5. é4 (a)	Cb4!	
6. Fb5+ c)	Cb8-ç6! (d)	
7. 0-0 (e)	a6	
8. Fa4	b5	
9. a3	Cd3	
10. Cxb5 (f)	axb5	
11. Fxb5	Dd6 (g)	
12. Db3 (h)	Fa6!! (i)	
13. Da4 (j)	Fxb5!	
14. Dxa8+	Cd8 (k)	
15. b4	Fç6	
16. bxç5	Dg6 (l)	
17. Db8	Dxé4!	
18. a4	é5	
19. Ta3! (m)	Fxç5	
20. Txd3	Dxd3	
21. Cxé5 (n)	Dé4	
22. Cxç6	Dxç6	
23. Té1+ (o)	Rd7	
24. d4 (p)	Fxd4! (q)	
25. Td1	Dxa4!	
26. abandon (r)		

NOTES

a) Après 5. d4, Cxç3 ; 6. bxç3, g6, les Noirs entreraient dans la défense Grunfeld. Dans cette position, Keres recommandait la suite 5 é3, 6. Fb5, é6 ; 7. 0-0, Fé7 ; 8. Cé5!, Fd7 ; 9. Fxç6 (si 9. Cxd5, Cxé5 ; 10. Fxd7+, Dxd7 ; 11. Cxé7, Cd3!, comme dans la partie Weltmander-Aronin, 1953), Fxç6 ; 10. Cxç6, bxç6 ; 11. Da4, Db6 ; 12. Cxd5, éxd5 ; 13. b3, 0-0 ; 14. Fa3 et les Blancs ont un objectif clair, l'aile -D ennemie étant faible. Une continuation courante est ici 5. g3, Cç6 ; 6. Fg2, Cç7 ; 7. d3, é5 ; 8. Cd2, Fd7 ; 9. 0-0, Fé7 ; 10. Cç4, 0-0!, un gambit assez riche, plus énergique que 10..., f6 ; 11. f4!. Les Blancs peuvent alors tenter *11. Fxç6, Fxç6 ; 12. Cxé5, Fé8 ;* 13. Fé3, Cé6 ; 14. Db3 ou 14. Tç1 et lutter contre la paire de F adverse. Le coup du texte (5. é4) aspire à un développement rapide des forces blanches au prix de l'affaiblissement de la case d4, ce qui représente un inconvénient certain.

b) La juste réplique qui interdit l'avance d2-d4 : si 6. d4?, çxd4 ; 7. Cxd4, Dxd4!. En même temps surgit la menace 6... Cd3+. Sont considérées comme insuffisantes les suites 5..., Cç7 ; 6. d4, çxd4 ; 7. Dxd4!, Dxd4 ; 8. Cxd4, é5 (ou 8..., a6 ; 9. Ff4) ; 9. Cd-b5, Cxb5 ; 10. Cxb5, Fb4+ ; 11. Fd2, Fxd2+ ; 12. Rxd2, Cç6 ; 13. Ré3, avec un net avantage des Blancs en fin de partie et 5..., Cxç3 ; 6. bxç3, é6 (ou 6..., g6 ; 7. Fa3, Da5 ; 8. Db3, Fg7 ; 9. Fb5+, Fd7 ; 10. Fç4, é6 ; 11. 0-0, 0-0 ; 12. d4) ; 7. Fé2, Fé7 ; 8. 0-0, 0-0 ; 9. d4 et les Blancs ont un jeu actif (Vidmar-Rabar, 1945).

c) Après 6. d3, Fg4 ; 7. a3, Cb4-ç6, les Noirs ont une excellente position. La variante 6. Fç4 est connue comme assurant aux Noirs un vif contre-jeu après 6..., Fé6! ; 7. Fxé6, Cd3+ ; 8. Rf1 (si 8. Ré2, Cf4+ ; 9 Rf1, Cxé6!), fxé6 ; 9. Cg5 (mieux que 9. Cé1 joué dans la partie O'Kelly-Palatnik, 1976), Dd7 ; 10. Dg4, Cç6 ; 11. Cxé6, Cd4! ; *12. Cxg7+, Fxg7 ; 13. Dxg7, 0-0-0.*

d) 6..., Fd7 est faible ainsi qu'il apparaît dans la partie Holmov-Anikaiev (Sotchi, 1974) : 7. a3!, Cb4-ç6 (si 7..., Fxb5 ; 8. axb4!) ; 8. 0-0, é6 ; 9. d4, çxd4 ; 10. Cxd4, Fé7 ; 11. Cf3, 0-0 ; 12. Ff4, f6 ; 13. Db3!, Rh8 ; 14. Tf-d1, Dç8 ; 15. Ta-ç1, é5 ; 16. Fé3, Fg4 ; 17. Cd5, Fd8 ; 18. Fç5, Té8 ; 19. h3, Fh5 ; 20. g4, Fg6 ; 21. Da4, Té6 ; 22. Ch4, Fé8 ; 23. Cf5, Cd7 ; 24. Fb4, a5 ; 25. Fd6, g6 ; 26. *Cf-é7,* Fxé7 ; 27. Cxé7, Dd8 ; 28. Fxç6, Cb6 ; 29. Db3!, Ff7 ; 30. Fç5, abandon.

e) Les Noirs attendaient la suite 7. a3, Cd3+ ; 8. Ré2, Cf4+ ; 9. Rf1, Cé6 qui ne leur déplaisait pas (Poutiainen-Thal, Tallin, 1977).

f) Tukmakov, qui s'est préparé contre Thal, saisit l'occasion de placer un sacrifice prometteur : deux pions pour la pièce et une forte attaque.

g) Si 11..., Cb4 ; 12. d4!.

h) Menace le Cd3, qui semble emprisonné. Si 12..., Cf4 ; 13. d4! et si 12... Cb4 ; 13. d4, çxd4 ; 14. Fd2.

i) Une réplique apparemment non prévue par les Blancs dans leur analyse préparatoire.

j) Espérant la nullité par répétition des coups après 13..., Fb7 ; 14. Db3, Fa6 (ou 14..., Cé5 ; 15. Cxé5, Dxé5 ; 16. Fç4) ; 15. Da4.

k) Meilleur que 14..., Db8 ; 15. *Dxb8+, Cxb8 ; 16. b4!,* çxb4 ; 17. axb4 menaçant 18. Ta8.

l) La variante 16..., Df6 ; 17. Dç8, Cxç5 ; 18. Dç4, Dxa1 ; 19 Dxç5, Fxé4 ; 20. Cé5 serait avantageuse aux Blancs.

n) Si 21. Dxé7+, Cé6 ; 22. Db8+, Rd7!! ; 23. Dxh8, Fxf3 ; 24. gxf3, Dg6+ ; 25. Rh1, Dd3 ; 26. Té1, Dxf3+ ; 27. Rg1, Dxf2+ ou bien 26. Tg1, Dxf3 ; 27. Tg2, Txf2.

o) 23. Dé5+ valait probablement mieux, le R noir étant obligé d'aller en f8.

p) Enfin, le pion davance.

q) Mais les Noirs ne craignent pas le clouage.

r) Si 26. Td2, Té8! et si 26. Td3, Té8 ; 27. Fb2, Té1 mat ou 27. Fé3, Da1+. Les Blancs restent avec une pièce de moins. Le sacrifice (10. Cxb5) n'a pas marché comme prévu.

● *Le tournoi de Noël de Caïssa* a rassemblé soixante-seize participants en neuf rondes (système suisse). Résultats : 1er Lecuyer, 8 points sur 9 possibles ; 2e ex æquo Lebel, Mazzoni, Nepomiatchy, Séry, Ladizic, 7 points.

PROBLÈME

B. FARGETTE

(1969)

BLANCS (3) : Rç6, Ff2, Pb3.
NOIRS (4) : Ra5, Cd5, Pa6 et b4.

Les Blancs jouent et font mat en quatorze coups.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 740

OU SE TROUVE L'ERREUR ?

Même dans le jeu de la carte, les champions peuvent faire des faux pas, surtout s'ils partent avec une idée arrêtée.

Ainsi, dans la donne suivante de la sélection américaine pour 1975, Eisenberg a sans doute réussi son chelem, mais il n'avait pas joué à la perfection.

Nord : ♠ V 5 ♥ 6 ♦ A 10 4 3 ♣ V 10 7 5 4 2

Ouest : ♠ R 8 ♥ R D 10 7 4 ♦ D 7 5 ♣ D 9 8

Est : ♠ 10 9 6 3 ♥ A V 9 8 5 3 2 ♦ V ♣ 6

Sud : ♠ A D 7 4 2 ♥ — — — ♦ R 9 8 6 2 ♣ A R 3

Ann : N. don. E.-O. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Cohen	Kantar	Katz	Eisenberg
—	passe	passe	1 ♠
passe	1 SA	2 ♥	3 ♦
4 ♥	5 ♦	5 ♥	6 ♦
contre	passe	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 8 de trèfle pour le 10, *le 6* et le 3, le déclarant a joué le 3 de carreau du mort, sur lequel Est a fourni le valet. Sud a pris avec le roi et a rejoué carreau, puis il a fait l'impasse à la dame de carreau qui a réussi. Il a ensuite donné la dame de trèfle et a réalisé douze levées. *Comment aurait-il dû jouer* pour gagner le PETIT CHELEM A CARREAU contre toute défense ?

Réponse :

Si Est avait eu la dame de carreau, le chelem aurait chuté, car Sud aurait été obligé de faire l'impasse à pique puisqu'il ne peut défausser que trois piques sur les trèfles.

La bonne ligne de jeu est la suivante : Sud prend avec le roi de carreau, puis il utilise un jeu d'élimination. *Il coupe* le 6 de cœur, tire as, roi de trèfle et rejoue carreau. Ouest doit prendre et contre-attaquer pique (dans la fourchette) ou cœur pour la défausse d'un pique de Nord et la coupe de Sud.

A l'autre table, le déroulement du coup a été le suivant :

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Swanson	Sontag	Soloway	Weichsel
—	passe	passe	1 ♣
passe	1 ♦	2 ♥	contre
4 ♥	4 SA	passe	5 ♦...

Est ayant entamé le roi de cœur, *comment Sontag a-t-il gagné* CINQ CAREAUX ?

Le mort a coupé, puis le déclarant a tiré le roi et l'as de carreau. Ensuite as et roi de trèfle et trèfle... Ouest prit avec la dame de trèfle, tira la dame de carreau, mais dut contre-attaquer pique...

L'ÉNIGME DE DARVAS

Nord : ♠ A 3 2 ♥ R 2 ♦ 6 5 4 3 2 ♣ A 9 2

Sud : ♠ 5 4 ♥ A 9 4 3 ♦ A ♣ R D V 8 7 6

Cet amusant problème de reconstitution des mains est tiré d'une donne que le regretté hongrois Darvas avait publiée autrefois et qui a été modifiée pour les besoins de la cause.

Ann. : O. don. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
passe	passe	1 ♠	contre
passe	3 SA	passe	4 SA
passe	5 ♥	passe	7 ♣...

Ouest entame le 6 de pique pour l'as de pique (Est fournissant classiquement le valet). *Quelle est normalement la main d'Est* sachant que Sud a gagné ce GRAND CHELEM A TREFLE contre toute défense et que toutes les basses cartes d'Est sont supérieures à celles d'Ouest ? Quel est le responsable de cet invraisemblable contrat ?

Note sur les enchères :

Si l'enchère de « 3 SA » de Nord (qui a presque une ouverture) peut se comprendre, bien qu'il n'ait qu'un arrêt à pique, le BW de Sud semble risqué et sa déclaration finale de « 7 ♣ » est... un coup de folie !

PHILIPPE BRUGNON.

MODES DU TEMPS

LINGE DE MAISON

Blanc de blanc

AU début de l'année, les traditionnelles ventes de *« blanc » sont l'occasion de* faire le point de son linge de maison. A cette époque, les grands magasins, sociétés de *vente par correspondace* et boutiques spécialisées, pratiquent des prix dont il faut savoir profiter. Avant de se laisser tenter par le décor des nouveautés, il est bon de se souvenir qu'un drap doit être agréable au toucher, qu'une nappe pare, mais aussi protège la table, qu'un bon torchon essuie sans pelucher, qu'une serviette de table doit être assez grande pour protéger des taches et que le linge de toilette le meilleur est en fines bouclettes bien absorbantes.

Pour le lit, la grande nouveauté est *le* drap *reversible. Imprimé* sur ses deux faces de dessins différents, il permet de changer de décor selon le côté utilisé ; les taies sont également reversibles. Cinq parures de lit, en coton, comprennent draps, taies et housses de couettes. Elles sont ornées : d'un *côté d'un semis* et, de l'autre, de motifs plus grands (« Campanule », Anne de Solène) ; de dessins légers de fleurs et *feuilles* et de petits *carreaux* (« Arcoa », Tolra) ; de mini-fleurs et d'un motif « grain de café » (« Jules et Jim », Bassetti) ; de *fleurs et d'un fin quadrillage* (« Cousin cousine », Agalys) ; d'un imprimé léger et de motifs géométriques (« Marie Julie », *Garnier Thiébaut*).

Les somptueuses parures brodées se retrouvent dans la plu*part des collections*, en tout blanc ou en tons pastel. Certaines sont ornées de broderie anglaise (Linvosges - Gérardmer et Spring-Maid), ou d'un rabat de dentelle de Saint-Gall (Pratesi). Le point de croix réapparaît, traité en tons vifs pour former des dessins modernes, tels ceux de « Mérida » d'Anne de Solène, de « Sidonie » d'Olivier Desforges et de « Tarit » de Tolra.

Les *fleurs* sont *toujours* omniprésentes sur les draps mais elles sont placées, cette année, sous le signe de l'exotisme. Un drap est entièrement imprimé de petits motifs cachemire et terminé par une large bordure de ton plus soutenu (« Sprinagar », la Linière de Gérardmer). C'est un batik indonésien qui est reproduit sur la parure « Vira » de Fremaux et des dessins d'inspiration japonaise qui sont disposés en diagonale sur le drap « Dajonc » de la première collection pour le lit de Jalla. Primrose Bordier a imaginé des motifs fondus, séparés par des bandes-galons, pour les draps, housses de couettes et tissu au mètre « Indienne » de Descamps.

La nappe est, selon son utilisation, pimpante ou raffinée. Pour mettre en valeur une vais*selle de réception*, le *style classique* connaît un regain de faveur, comme en témoignent « Roxane » de Linvosges-Gérardmer, *ornée de* broderie Richelieu incrustée au centre et en bordue, et « Aladin » d'Anne de Solène, en damassé à motifs fleuris couleur champagne, rosé pâle ou bleu grisé. Pour la table aussi l'Extrême-Orient est en vedette : dessins cachemire géants (« Mahé », Monard) et motifs de batik (« Java », Agalys) pour deux nappes en Tergal. Une autre nappe, en coton, est bordée d'une large frise où alternent maisons et pagodes indonésiennes (« Bali », Lavin-Tolra).

Pour un couvert quotidien, un certain style folklorique se retrouve sur une nappe en coton à larges fleurs orange, traitées en « négatif » sur la bordure (« Menton », Béra), sur une nappe en polyester-coton imprimée d'un gros semis tres dense encadré de fines rayures (« Gipsy », Bassetti) et sur une nappe en lin-coton dont le « chemin de table » est formé de deux galons de fleurs naïves (« Saumur », De Witte Lietaer). Pour une table campagnarde, une nappe en fibre polyester entrelacée Du Pont de Nemours est imprimée de six tableaux de chasse, dans une gamme de vert ou de marron (« Chasse », Uco).

JANY AUJAME.

Le drap à l'envers

PENDANT la saison de « Blanc », grands magasins et catalogues de vente par correspondance proposent des modèles exclusifs, dont la plupart vont dans le sens des tendances de l'année. Ainsi, partout sont présentés des draps reversibles. Mais il y a aussi : à la Samaritaine, un drap en pur coton imprimé de fins motifs géométriques (« Aurélie »), aux Trois-Quartiers à Paris et Dames de France en province, des draps et housses de couette à effets de broderie alternant tirets et chevrons (« Tapio »). Aux Galeries Lafayette, la collection Galfa-style comprend des draps, housses de couette et nappes à larges rayures dans des coloris acidulés, cordonnés à des gros bouquets. Au Printemps, un ensemble de draps, nappes et tissu au mètre, en coton, est traité en faux damassé à motifs de feuilles sur fond bis. Au Bon Marché, des fleurs finement dessinées en vert, rose ou bleu sur fond blanc ornent des parures de lit, du tissu au mètre, des nappes et aussi des coussins et des abat-jour. Aux Nouvelles Galeries, l'effort de création a porté sur le linge de bains avec des serviettes en éponge bouclette imprimées de rayures et de quadrillages coordonnés entre eux et avec des unis.

Sur le catalogue « Blanc 78 » de La Redoute, une parure de lit a son rabat brodé à l'ancienne, ainsi que la bordure volantée des taies ; l'ensemble est en coton ivoire, vert opaline, rose thé ou bleu doux, avec des draps unis assortis. Les Trois Suisses, eux aussi, jouent la carte du romantisme avec des draps en pur coton mercerisé à effet de damassé en ton champagne ou bleu ciel ; les taies sont encadrées d'un volant. Sur le catalogue de la Blanche Porte, une nappe de réception en Dralon de ton noisette est ornée, en son centre, d'une découpe de grosses fleurs en dentelle blanche. — J. A.

MAINTIEN INVISIBLE



(Croquis de MARCQ.)

D'abord contesté par les collégiennes américaines en 1968, le soutien-gorge et plus encore la gaine, ont été mis au rencart depuis que les femmes portent le pantalon sinon... la culotte.

Les fabricants ont créé des sous-vêtements de maintien dont les formes et les matières se rapprochent de celles du maillot de bain, l'ensemble adapté aux consommatrices de vingt-cinq à trente ans.

« Si » de Barbara, correspond tout à fait à cette *formule*. Il s'agit d'un maillot en tulle de lycra semi-transparent aux bonnets préformés de façon à ne pas aplatir la poitrine. Celle-ci garde ses formes naturelles grâce aux côtés extensibles retenus par une fine soutache qui relie les bonnets sur le buste par un genre de brides à trous-trous.

« Si » existe en tons pastels ainsi qu'en noir, chair et blanc dans les prêt-à-porter, du 40 au 46, 128 F, dans les stands de la marque des grands magasins et chez les spécialistes.

Les shampooings passés au peigne fin

SOUVENT mis en accusation pour leurs effets trop décapants sur les cheveux fragiles, les shampooings actuels à base de détergents demandent à être utilisés à petites doses, sans trop tenir *compte* du volume de mousse. Les producteurs de ces produits se disent obligés de les maintenir moussants, comme les lessives, les utilisatrices considérant cette caractéristique comme *synonyme* de propreté. Ce n'est plus exact depuis longtemps.

Une enquête récente du *Coopérateur de France* sur ce thème s'en prend à la prolifération des slogans publicitaires et des campagnes télévisées en faveur du shampooing presque quotidien, alors que les dermatologues recommandent le contraire, surtout pour les cheveux gras. Et ces shampooings, où faut-il les acheter ? Chez le droguiste ? Dans les parfumeries, les grandes sur*faces, les pharmacies ? Et selon* quels critères ? En effet, toutes les marques de cosmétiques en proposent à leur clientèle habituelle, *de même que certains* parfumeurs, dans les hauts de gamme.

On ne demande aux shampooings que de laisser les cheveux nets et propres, donc brillants et faciles à démêler. Et l'une de ces qualités est souvent en contradiction avec d'autres. En effet, les cheveux fins ont tendance à se charger d'électricité statique qui les rend difficiles à coiffer, surtout s'ils sont lavés trop souvent. De même, les cheveux décolorés demandent-ils un traitement en douceur.

Bois de Panama

Cette mode des shampooings fréquents nous vient des Etats-Unis où, dans les villes, la pollution de l'air encrasse terriblement. Et puis, la désaffection des jeunes pour les salons de coiffure traditionnels ne les amène-t-elle pas à accélérer le rythme des interventions à domicile au bénéfice des producteurs de shampooings ? On peut voir un autre aspect du même phénomène dans la multiplication des shampooings pour bébé... à l'usage de toute la famille.

Chez L'Oréal, qui détient 45 % du marché des cosmétiques en France, on propose des noms de produits pour lavages fréquents (Elsève, Fréquence, Réponses, Hégor 2, Ultrex, Dercos, Scoflor parmi les plus connus). Viennent s'y ajouter des gammes plus spécifiques : Klorane, Vichy, Mustéla. Certes, on peut toujours essayer de revenir à la décoction de saponaire ou de bois de Panama, difficile à faire fondre, ainsi qu'au savon de Marseille, voire aux œufs et au rhum.

Et les produits dits naturels ? *Le laboratoire coopératif* a analysé Dop aux œufs titrant 0,25 % de jaune d'œuf, soit l'équivalent d'un œuf tous les quatre ans *d'utilisation régulière*, toujours d'après la même source. Sunsilk au tilleul en comporte 1 % d'extrait fluide, celui au chataignier d'Yves Rocher, 20 % d'extrait de feuilles. Reste évidemment à savoir si les plantes agissent mieux à doses homéo*pathiques qu'en* tisanes...

On a l'impression qu'elles sont surtout utilisées pour aromatiser les shampooings qui sont des savons ou des détergents formant au contact de l'eau une émulsion sur les cheveux dont ils entraînent la graisse au moment du rinçage. Les savons liquides sont additionnés d'huile de noix de coco qui les fait mousser. S'ils ne décapent pas les cheveux, ils réagissent à l'eau calcaire et nécessitent un rinçage à l'eau vinaigrée ou au jus de citron.

Les détergents moussent même dans l'eau calcaire, dissolvent *complètement* la graisse des cheveux... et décapent. On y ajoute donc des émollients comme la lanoline, toujours de synthèse, pour en atténuer les excès. La réglementation actuelle des étiquetages ne permet pas de connaître le degré de concentration des détergents utilisés dans les shampooings. Comme la lecture des composants se révèle le plus souvent hermétique, mieux vaut essayer de couper la dose suggérée sur le mode d'emploi en une ou deux applications, de rincer abondamment. Les brosses et les peignes doivent être lavés en même temps ou passés au trichloréthylène.

Entre deux shampooings, on peut rafraîchir sa coiffure au shampooing sec en poudre (Yves Rocher, Vichy, Klorane) et la brosser en profondeur (nouvelles brosses de Jean-Marc Maniatis La Brosse & Dupont, de 20 à 28 F) après s'être massé le cuir chevelu pour en activer la circulation sanguine.

NATHALIE MONT-SERVAN.

Le Monde

culture

LE JOUR DU CINÉMA

La fin du Cinérama ?

Le Kinopanorama (60, avenue de la Motte-Picquet, Paris-15e), qui présente actuellement Les tziganes montent au ciel *d'Emile Lotianou, est, depuis la transformation de l'Empire, avenue de Wagram, la dernière salle parisienne équipée pour le Cinérama (films en 70 mm, diffusés par trois projecteurs sur un écran incurvé). Or cette salle risque de disparaître. Exploitant indépendant, le directeur, M. Pierre Pinton, a du mal à trouver, auprès des distributeurs, les films susceptibles d'alimenter ses programmes et qui viennent, surtout, de la production américaine.*

L'installation du Cinérama, il y a une quinzaine d'années, avait coûté 125 millions d'anciens francs à l'époque. Si elle ne peut plus être exploitée, le Kinopanorama — qui avait une clientèle fidèle — fermera ses portes le 15 mai prochain, M. Pierre Pinton ayant obtenu de la mairie de Paris une autorisation de démolir et de reconstruire prenant effet à cette date. M. Pinton espère « trouver un acquéreur souhaitant garder à ces 1 800 mètres carrés un caractère artistique ou culturel ».

Crise au Québec ?

De passage à Paris, après avoir tourné deux films en France, l'un dans le bocage poitevin, l'autre en Vendée, le cinéaste québécois Michel Brault (les Ordres) a évoqué la grave crise qui affecte aujourd'hui le cinéma de langue française dans la « belle province ». Si les cinéastes américains viennent de plus en plus nombreux tourner à Montréal, et récemment Robert Altman, le marché du film purement québécois ne cesse de rétrécir comme la peau de chagrin.

La France ne s'est pas vraiment intéressée aux films québécois, dont le parler reste pour elle étrange et exotique. Pourtant, vers 1970, le cinéma québécois a commencé à voir grand, lorsque des cinéastes comme Gilles Carle ou Claude Fournier imposaient le film canadien de langue française au Québec et à l'étranger. Aujourd'hui, la question essentielle est celle de la survivance d'un cinéma national, en langue française québécoise. Pour Michel Brault, la réponse réside dans la création d'un cinéma d'Etat. Déjà, Michel Brault a fait inscrire dans le futur projet de Constitution d'un Québec autonome, une clause qui sauvegarderait l'acquis de l'Office national du film, organisme fédéral à qui on doit la naissance et le développement du cinéma canadien dans son ensemble. La production française de l'O.N.F. serait reprise en main et subventionnée par le gouvernement québécois.

Les non-professionnels à Rouen.

1968-1978 : où en est le cinéma non professionnel ? Quelles sont aujourd'hui les possibilités de création et de diffusion qui s'offrent aux jeunes réalisateurs ? Qu'advient-il de l'implantation d'ateliers régionaux évoqués lors du colloque de Rouen en 1975 ? C'est à ces questions que tenteront de répondre les Xes Rencontres du jeune cinéma non professionnel, qui se dérouleront à Rouen du 15 au 18 février 1978.

★ Inscriptions et renseignements : secrétariat de l'Association nationale du jeune cinéma non professionnel, 190, rue Beauvoisine, 76000 Rouen.

Écologie à Grenoble.

La Maison de la culture de Grenoble organise, du 10 janvier au 14 février, le premier Festival du film écologique, avec la collaboration de la fédération Rhône-Alpes de protection de la nature.

Des films de Samivel (Univers géant), *Jean Rouch* (Jaguar, la Chasse au lion à l'arc), *Louis Malle* (Humain trop humain), *les frères Terrasse* (les Faucons d'Eléonore ; Sous les ailes du Condor), *seront notamment présentés, et donneront lieu à des débats. La journée du 4 février sera réservée aux cinéastes amateurs. Certains films seront mis à la disposition des collectivités qui en feront la demande.*

★ Maison de la culture, 4, rue Paul-Claudel, 38000 Grenoble. Tél. : 25-05-45.

Cinéma

LA FERMETURE DE RADIO-CITY MUSIC-HALL

La plus grande salle du monde

C'est avec stupeur et tristesse que les New-Yorkais ont appris jeudi 5 janvier que Radio-City Music-Hall, la plus grande attraction touristique de la ville avec l'Empire State Building et la statue de la Liberté, et un haut lieu du show business américain, allait fermer ses portes le 12 avril, après les fêtes de Pâques.

Depuis sa séance inaugurale, le 17 décembre 1932 (Clark Gable, Charlie Chaplin et Arthur Toscanini se trouvaient ce jour-là parmi les spectateurs), « leplus grand théâtre du monde » (6 200 places) a vendu 230 millions de billets. Ce palais, dont la façade Arts déco constitue a elle seule un monument architectural, s'était spécialisé dans les films à grand spectacle, les superproductions à l'eau de rose, et dans la présentation des célèbres Rockettes, ces grandes filles saines venues du Middlewest ou du Texas, qui exhibent *en dansant les plus jolies jambes* de l'Amérique, mais dont les ballets s'apparentent plus à des marches militaires qu'à des exercices voluptueux. Les spectacles présentés à Radio-City duraient facilement six heures. Les films n'y étaient présentés qu'en exclusivité mondiale. On y écoutait un orchestre symphonique exécuter des marches et des rhapsodies ; on y admirait les performances de jongleurs et de clowns, on y entendait des chanteurs entre la projection du film et l'exhibition des Rockettes.

Radio-City devait être à l'origine de la réplique américaine des Folies-Bergère. En fait, les spectacles qui y furent présentés se sont toujours distingués par leur morale conventionnelle, par une conception édulcorée de la vie et des rapports humains. Ils s'adressaient avant tout aux familles et aux visiteurs de province.

A partir de 1972, la direction de Radio-City a commencé à subir des revers économiques de plus en plus graves : en 1967, cinq millions de spectateurs s'étaient présentés aux guichets du théâtre ; en 1977, ils *n'étaient plus que deux millions.* Pendant les deux dernières années, Radio-City a perdu 1 million de dollars par an et les pertes prévues pour 1978 se chiffrent à 3 millions et demi de dollars. Il devenait impossible, de toute évidence, de renflouer l'opération sur le plan commercial.

Les causes de ce déclin sont multiples, mais la plus déterminante est, sans doute aucun, la transformation du goût du public. Les grands spectacles de patronage proposés par Radio-City, la « sexualité innocente » qu'il met en scène, les décors de *style hollywoodien, riches en plumes,* en paillettes, en ballets et en jets d'eau multicolores, n'émeuvent plus les foules alors que tout autour de Radio-City Music-Hall une nuée de salles de cinéma spécialisées dans les *films pornos jouent à guichets fermés.* D'autre part, le genre de cinéma (comédie de mœurs saines, films d'aventures édifiants, etc.) qui convient au public de Radio-City se fait de plus en plus rare. Les distributeurs de films refusent désormais à Radio-City le monopole de présentation d'un nouveau film et préfèrent le faire sortir dans une cinquantaine de *salles en même temps. L'exode des* classes moyennes vers « Suburbia » (faubourg cossu et verdoyant) et la détérioration sociale du centre de Manhattan (Times Square et Broadway, où la criminalité est en hausse *constante et où il n'est pas recom*mandé de se promener le soir) ont également contribué à la décadence de Radio-City Music-Hall.

LOUIS WIZNITZER.

A PROPOS DES CÉSARS DU CINÉMA FRANÇAIS

Les Academy Awards ou Oscars, récompenses attribuées, chaque année, aux Etats-Unis, par l'Academy of Motion Picture Arts and Sciences (groupant toutes les branches de l'industrie cinématographique américaine) avaient pris, avec le temps, une telle importance, une telle renommée, que le publiciste Georges Cravenne eut l'idée d'établir une pratique similaire en France. D'autres y avaient aussi pensé, mais Georges Cravenne est arrivé bon premier en fondant l'Académie des arts et techniques du cinéma qui, depuis 1976, décerne, au cours d'un gala transmis en direct sur Antenne 2, ses récompenses appelées les Césars. Ce nom, qui ressemble à *Oscar*, est celui du sculpteur *César*, créateur des objets qui, à l'exemple des fameuses statuettes américaines, sont remises aux lauréats.

Le système d'attribution des Césars est calqué sur celui des Oscars. Ici, il donne du lustre au cinéma français ; il permet de faire le bilan artistique d'une année. C'est la profession qui *s'exprime, désignant les meilleurs* des siens, rejoignant parfois, dans ses choix, la consécration commerciale du public ou attirant l'attention sur des talents nouveaux. Acteurs, réalisateurs, scénaristes, techniciens, producteurs, distributeurs, attachés de presse et autres, membres de l'Académie des arts et techniques (ils sont actuellement mille six cents adhérents) reçoivent d'abord une liste leur demandant de désigner quatre noms dans diverses catégories des activités artistiques et techniques de notre cinéma. Quatre titres aussi pour un film étranger. Après le dépouillement de ce premier vote, sont prononcées les « nominations » aux Césars. Et c'est le soir du gala télévisé que, au milieu d'un spectacle de variétés, des personnalités ouvrent les enveloppes contenant le choix définitif : meilleur *acteur, meilleure actrice, meilleur film, meilleur scénario, etc.*

Georges Cravenne, qui avait rencontré, au début, quelques réticences — consignes syndicales demandant aux gens de *cinéma de ne pas participer ;* on voyait trop en lui l'homme des « soirées de Paris », — considère qu'il a maintenant gagné la partie. Les consignes ont été levées, presque tout le *cinéma français fait partie de* l'Académie des arts et techniques, et s'affirme, en somme, contre la crise. Quinze millions de téléspectateurs suivent, depuis deux ans, la cérémonie *partagée entre le prestige et* le suspense. Antenne 2 a signé un accord d'exclusivité de la remise des Césars jusqu'en 1980. C'est la société de télévision qui assure les frais de fonctionnement de l'Académie et la production du gala. Le troisième aura lieu le 4 février. Mais on connaîtra, le 16 janvier, les nominations. — J. S.

Musique

Biographie spirituelle de Schonberg

(Suite de la première page.)

Confusion chez les musiciens (image sans doute de la confusion de la musique du début de ce siècle) qui, de guerre lasse, s'en vont. Le rideau se lève.

P. H., instituteur et écrivain, vient faire valoir ses droits à une part d'héritage de Johann-Sigismond Buddenhaim, et le notaire l'invite à écrire, pour faire la preuve de son droit à l'héritage, une œuvre qui « *mette en lumière l'esprit et l'œuvre de ce bienfaiteur de la jeunesse studieuse* ». Qui est P.H. ? Pousseur Henri, à qui le Festival de Berlin a commandé une partition pour le centenaire de Schönberg ? Ou Pierre L'Hébreu, alias Schönberg, juif, fondateur de religion (Pierre), auteur de *Pierrot Lunaire*, qui, en 1945, avait demandé, sans succès, une bourse à la Fondation John-Simon Guggenheim, et pouvait légitimement se réclamer d'un autre J.-S. B. célèbre, Jean-Sébastien Bach ? On voit dès l'entrée, par ce jeu sur les initiales, *tout l'empilement de significations* sur lesquelles Butor et Pousseur vont s'exercer à travers cette œuvre.

Sur les genoux de Moïse

P.H. se met au travail, les personnages naissent sous sa plume. Le récit de cette recherche en paternité aura trois actes bibliques : *Moïse*, Abraham et Noé. *Moïse*, c'est, dans le style des *Passions* de Bach et dans une écriture plus ou moins atonale, la découverte de la foi nouvelle appuyée sur les traditions anciennes ; Schönberg emmène au désert la petite troupe de ses disciplines, habillés sévèrement comme une secte du début du siècle ; il *monte sur les genoux d'un gigan*tesque Moïse de Michel-Ange. Mais ses disciples ne l'ont pas compris et festoient autour d'un taureau à douze têtes (la série), dont ils espèrent de grandes richesses. Pour *eux, Moïse est mort, allusion au Schönberg est mort* de Boulez, en 1953 ; Pousseur, qui a lui-même succombé à la fascination de la série, s'est promis d'écrire toujours une musique nouvelle, « *mais aussi de céder au délire de l'héritage* », ce qu'il fait abondamment ici. L'histoire musicale contemporaine vient donc à son tour « surdéterminer » l'action.

Il est bien impossible de suivre celle-ci dans ses méandres, ses différents plans, ses prophéties et ses retours en arrière, surtout que l'on voit ici P. H. (Schönberg lui-même cette fois) appelé chez Pharaon, qui le renvoie dans son pays en raison de « sa pédagogie dégénérée et antisociale », puis arrêté à la frontière *par les nazis, qui détruisent* ses manuscrits. Il faut pourtant citer le final où Moïse-Schönberg meurt en vue de la Terre promise (New-York dans la brume), en confiant à ses disciples (Berg et Webern morts *avant lui) le soin de poursuivre son* œuvre. Allez donc vous y reconnaître ! Mais les chœurs sont superbes et la vision scénique de Barrat admirable.

L'acte d'Abraham est sans doute le moins réussi malgré un style curieux de cantate primitive et rude, d'un sérialisme strict, quatre variations correspondant à ces histoires inlassablement reprises avec des conclusions différentes, comme dans *Votre Faust*. C'est la scène du sacrifice rituel d'Isaac, appelé Saul (Paul) pour ajouter une dimension nouvelle : Abraham refuse d'abord de tuer Isaac, puis tue Isaac ; puis c'est Isaac qui tue Abraham ; enfin tous deux se réveillent de leur rêve meur*trier et refusent de sacrifier le bouc* émissaire enfin trouvé. Petites variations sur le passage de la loi d'airain à la loi d'amour, de l'ancienne alliance à la nouvelle, mais davantage encore sur le meurtre du père et le conflit œdipien : Schönberg ne tue pas Bach, Pousseur ne tue pas Schönberg, etc. Ces exercices intellectuels ne passent guère la rampe.

P. H., cette fois, est tombé aux mains de psychiatres, ensuite de prêtres et maintenant du juge. Il *est la victime expiatoire, « garantie de la révolution »*. Le dernier acte est consacré à un grand discours de Noé, qui exhorte ses fils à ne pas créer de nouvelles tours de Babel et à prendre le chemin du *désert, car, « dans le désert, vous êtes invincibles »*, disait Schönberg dans *Moïse et Aaron*.

Cet épisode *lyrique*, souvent très beau, flotte sur une musique libre où se mêlent l'électroacoustique, des interventions instrumentales solitaires et des paroles en diveres langues des personnages qui évoluent dans le fond avec la grâce mystérieuse des créateurs de Bob Wilson, jusqu'à ce poignant épilogue, où une princesse égyptienne vient prendre dans ses bras la dépouille de Pierrot Lunaire (comme un nouveau Moïse) en chantant sur une admirable monodie atonale, un poème de Hölderlin sur la renaissance de la nature après l'hiver.

Toute la troupe de l'Atelier du Rhin, avec quelques artistes invités, a donné le meilleur d'elle-même dans cet étonnant spectacle, trop complexe et « culturel » pour devenir jamais populaire, mais vivant, *baroque et souvent émouvant, le plus* chaleureux sans doute qu'ait suscité la personnalité abrupte et altière d'Arnold Schönberg.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Ce spectacle sera répété le 7 janvier à Strasbourg, les 18 et 19 janvier à Colmar, puis à la Maison de la culture de Nanterre les 7, 9 et 11 mars.

Théâtre

« Blaise Pascal » par le Rideau de Bruxelles

Le Rideau de Bruxelles, compagnie belge de théâtre qui depuis trente-cinq ans fait du bon travail, vient pour la première fois à Paris. Elle présente au Théâtre Oblique, rue de la Roquette, une « mise en scène » des *Pensées* de Pascal.

Il y eut un temps, paraît-il, où un tel projet eût semblé hasardeux, et même eût pu faire sourire. Dieu merci, nous n'en sommes plus là ; les chaînes du théâtre ont été brisées, le public sait maintenant qu'un vrai bon texte, pour les acteurs, c'est du bon pain, du bon outil. Combien d'écrivains et simplement de lecteurs tiennent-ils les *Provinciales* et les *Pensées* pour deux des livres les plus vivants ? Les plus « dramatiques » ?

Le décor de Raymond Renard, lumineusement géométrique, combinant dans l'espace portraits de Pascal, documents manuscrits, triangles et miroirs, forme une « chambre d'esprit » familière et ensoleillée. Les costumes sont du dix septième siècle naturel : sans doute ont-ils été faits « sur » les comédiens puisqu'ils leur vont comme des gants.

Dans ce climat intelligent et non compassé, neuf bons acteurs disent un choix de *Pensées* agencé et mis en scène par Pierre Laroche. Nous voyons, dans l'équipe, deux femmes, et c'est bien, parce qu'on sait l'attachement qu'avait Pascal pour ses sœurs, et parce que sans la présence de femmes sur la scène ces pages de génie auraient manqué de beaucoup de choses.

Bien sûr, il y a une déperdition de réflexion, de méditation profonde, à « jouer » ainsi sous les quinquets un texte d'une si haute portée. Les acteurs n'évitent pas tout à fait un accent sentencieux et mondain, c'est le risque d'articuler à voix haute des phrases de cette nature. Et le choix de Pierre *Laroche privilégie la philosophie* de Pascal, sa critique de société, au détriment de l'aventure religieuse, qui reste le foyer de son génie.

Mais, tel quel, ce *Blaise Pascal* du Rideau de Bruxelles est une soirée utile, de qualité rare, qui procure un plaisir vif. Remercions actrices et acteurs, Gisèle Oudart, Anne Chapuis, Bénédicte Gampert, Eric Pradier, Pascal Racan, Jean-Marie Petiniot, Francis Besson, Matthew Nash, Jean-Marc de Crombugghe, de faire revivre, avec tant de générosité et de finesse, devant Belges et Français, l'une des grandes figures de la liberté.

Et, à propos de liberté, dans cette période pré-électorale, redisons-nous ces mots de Pascal, bien dans sa manière, franche et cynique : « *Pourquoi suit-on la pluralité ? Est-ce à cause qu'ils ont plus de raison ? Non, mais plus de force.* »

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre Oblique, 21 h.

■ Le musée des Granges de Port-Royal sera exceptionnellement fermé au public le samedi 7 et le dimanche 8 janvier.

Trois disparitions

LE CHANSONNIER PAULO PROPRIÉTAIRE DU « LAPIN AGILE »

Le chansonnier Paulo, propriétaire et animateur du « Lapin agile », est mort à *Neuilly le* 29 décembre 1977. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans.

[De son vrai nom Paul Gérard, Paulo a dirigé pendant plus de cinquante ans le célèbre cabaret de Montmartre, où il n'a cessé de chan*ter Paris et* d'accueillir un grand nombre d'artistes. C'est Aristide Bruant qui, en 1922, légua « le Lapin agile » à Frédéric Gérard. « Frédé » devait très vite en confier la gestion à son fils, qui se fit toute sa vie le défenseur de l'œuvre de Bruant. Aristide Bruant avait acquis en 1903 cette gingette de la Butte (« le Lapin à Gill »), qui, depuis 1860, sous divers noms successifs, était un rendez-vous des peintres, des musiciens, des écrivains.]

LE POTIER JAPONAIS SHOJI HAMADA

Shoji Hamada, le célèbre potier japonais, est mort, jeudi 5 janvier, des suites d'une pneumonie, dans sa maison de Mashiko, près de Tokyo. Il était âgé de quatre-vingt-trois ans.

[Hamada s'était installé à Mashiko dans les années 20, avec l'espoir de faire revivre l'activité des anciens artisans locaux qui utilisaient l'argile et l'émail pour fabriquer des ustensiles en céramique.

Mais l'art de Hamada, grand artiste, dans le sens le plus traditionnel où il est compris au Japon, a transcendé le caractère utilitaire de ses objets. Ses poteries sont devenues des œuvres d'art. Il ne les signait pas, selon l'usage chez les artisans japonais, mais elles étaient reconnaissables entre toutes par la sensualité de leur matière, la splendeur profonde de leurs couleurs et la sobriété des formes d'un fonctionnalisme rustique.

Cinquante ans après le rêve de maître Hamada s'est réalisé au-delà de sa propre œuvre : Mashiko est devenu un centre d'artisanat d'art *de la poterie japonaise à la manière* des anciens.

Les Japonais, qui ont montré un goût plus prononcé pour les productions esthétiques traditionnelles après la dernière guerre, avaient vu dans l'émergence de cet art du passé réactualisé chez Hamada une sorte de miracle artistique. En 1955, il avait été déclaré « trésor national vivant ». — J. M.]

■ L'acteur Léonce Corne est mort à Bretoncelles (Orne) le 31 décembre. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans. Il avait joué au théâtre dans les années vingt aux côtés de Jacques Copeau, puis avait joué des rôles secondaires dans plus de cent films et à la télévision.

Notes

Cinéma

« Célimare le bien-aimé » de Labiche

Avant de partir en tournée pour les « *Galas Karsenty* », *Darry Cowl* joue, jusqu'au 15 janvier, « Célimare le bien-aimé », au Théâtre de Boulogne-Billancourt, dans une mise en scène d'Andreas Voutsinas. Célimare, gandin vieilli, épouse un tendron et amis, qui sont les maris d'anciennes débarrasser de ses deux meilleurs amis qui sont les maris d'anciennes maîtresses. L'intrigue vaut moins que le cynisme goguenard avec lequel Labiche s'acharne sur la somptueuse bêtise de ses personnages. Voutsinas cerne l'ambiguïté *des rapports et cligne de* l'œil aux conventions. Savoir s'il a raison ou tort... Pour en juger, il faudrait que le spectacle soit au point. Là, on a l'impression d'assister à une répétition, où les acteurs chercheraient ce qu'ils pourraient bien faire. Le flou ne sied pas au vaudeville, même lorsqu'il est tiré du côté de la comédie bourgeoise.

C. G.

★ T.B.-B., 20 h. 30.

Théâtre

« L'empire des fourmis géantes » de Bert I. Gordon

Spécialiste du gigantisme animal, Bert I. Gordon a repris, en s'inspirant d'H. G. Wells, auteur déjà adapté par lui, le thème d'un célèbre film de science-fiction américain des années 50, « Des monstres attaquent la ville » (réal. de Robert Douglas).

Rendues géantes par des déchets radioactifs venus de la mer (toujours la hantise atomique), des fourmis s'attaquent à un groupe de gens venus visiter un lotissement isolé sur la côte de Floride. Poursuites, morts violentes et scènes d'horreur. Trucages primaires. Bert I. Gordon fait pourtant beaucoup mieux d'habitude. Après un long passage à vide, l'histoire rebondit, dans la dernière demi-heure, en évoquant la domination du genre humain par les fourmis. *Pas de chance : cette idée a déjà été* superbement traitée et illustrée par le graphiste Saul Bass dans « Phase IV ».

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

EDITION

UNE MISE AU POINT DES ÉDITIONS BORDAS

M. Juan-Manuel Bourgois, président-directeur général des éditions Bordas depuis le 8 décembre dernier, et qui a succédé dans cette fonction à M. Pierre Bordas (*voir le Monde* du 23 décembre et du 24 décembre 1977), après la démission de celui-ci, précise, dans un communiqué, que « *les résultats de la société Bordas en 1977 seront bénéficiaires pour la troisième année consécutive et que la situation de l'entreprise est très favorable* ».

Dans le même communiqué, on rappelle que l'entreprise « *avait connu en 1973-1974 une crise extrêmement grave, se soldant par des pertes totales de 71 millions de francs* » et que, « *face à cette situation, M. Pierre Bordas, alors président et principal actionnaire, faisait appel en 1974 à M. Jean-Manuel Bourgois pour assurer la direction générale de l'entreprise. Celui-ci a alors mis en place un plan de redressement appuyé financièrement par l'ensemble des banques qui soutiennent la société (Paribas, Crédit du Nord, B.N.P., Crédit Lyonnais, B.F.C.E., etc.). Avec l'accord de M. Bordas et avec la participation des cadres et du personnel de l'entreprise, ce plan a réussi et a permis aux Editions Bordas de retrouver l'équilibre dès 1975* ».

On indique enfin « *que la démission inattendue de M. Pierre Bordas est intervenue quelques mois avant son départ à la retraite, prévu pour juillet 1978* ». « *M. Pierre Bordas avait mis en cause devant le conseil l'action de la direction générale. Le conseil du 21 novembre 1977 a examiné attentivement les différents points soulevés par M. Pierre Bordas et constaté que non seulement il n'y avait pas à s'en inquiéter, mais qu'il pouvait renouveler sa confiance à l'entreprise et à sa direction générale.* »

Le Théâtre de la Michodière annonce irrévocablement la dernière représentation de « PAUVRE ASSASSIN », le dimanche 8 janvier, à 18 h. 30. Actuellement en répétition en collaboration avec les acteurs français associés, « LES RUSTRES » de Goldoni, avec dans les principaux rôles : Michel Galabru, Pierre Mondy, Georges Geret, Nelly Borgeaud et Christiane Minazzoli.

SPECTACLES

Vendredi 6 janvier

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie française, 20 h. 30 : Britannicus.
Petit Odéon, 18 h. 30 : le Naufrage ; 21 h. 30 : le Visage d'Achtar.
TEP, 20 h. 30 : la Tragique Histoire d'Hamlet, prince de Danemark.
Petit TEP, 20 h. 30 : Francis Lemarque.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 20 h. 30 : Macbeth.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Susana Rinaldi.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : Décret secret ;
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : Solness le constructeur.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Petit-Fils du cheikh.
Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : les Clowns Macloma. — Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : David Copperfield. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Dom Juan.
Cité internationale, La Resserre, 20 h. 45 : l'Entrainement du champion avant la course.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaïa.
Fontaine, 21 h. : Rendez-vous à Hollywood.
Gaîté Montparnasse, 21 h. : Elles... Steffy, Pomme, Jane et Vivi.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 et 22 h. : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : la Rose et le Chou-Fleur.
Le Lucernaire, Théâtre Noir, 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. 30 : les Ecrits de Laure.
Mathurins, 20 h. 45 : la Ville dont le prince est un enfant.
Michel, 21 h. : les Vignes du Seigneur.
Michodière, 20 h. 30 : Pauvre assassin.
Montparnasse, 21 h. : Trois lits pour huit.
Mouffetard, 20 h. 30 : le Fou et la Nonne.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Œuvre, 21 h. : la Magouille.
Orsay, grande salle, 20 h. 30 : l'Eden Cinéma. — Petite salle, 20 h. 30 : Albert Nobbs.
Palais des arts, 18 h. 30 : les Jeanne ; 20 h. 45 : Bernard Haller.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : Adieu Supermac.
Porte Saint-Martin, 21 h. : Pas d'orchidées pour miss Blandish.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Topaze.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Sylvie Joly.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Tueur sans gages.
Théâtre Marie-Stuart, 21 h. : Elle, elle et elle.
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : les Derniers Hommes. - 21 h. : Blaise Pascal.
Théâtre de Paris, 21 h. : : Vive Henri IV.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 45 : la Princesse de Clèves.
Théâtre la Péniche, 20 h. 30 : le Psychopompe.
Théâtre Présent, 20 h. : le Nouveau Locataire.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Théâtre le 28, rue Dunois, 19 h. : Du rififi pour l'utopie.
Tristan-Bernard, 21 h. : Ovni soit qui mal y pense.
Troglodyte, 21 h. : l'Amythocrate.
Variétés, 20 h. 30 : Fëfë de Broadway.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 21 h. : Seuls dans la boîte ; 22 h. : Youth.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Bruno Garcin ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. 15 : les Autruches.
La Bretonnerie, 20 h. 30 et 22 h. 15 : Certificat ; Dialogades.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : Douby ; 21 h. 45 : Popeck. — II, 22 h. 30 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 20 h. : Plantons sous la suie ; 22 h. : Une pitoyable mascarade.
Le Connétable, 20 h. 30 : le Petit Prince.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : Néo-Cid 77 ; 22 h. : les Frères ennemis.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Prothèse ; 22 h. : Fromage ou dessert.
Le Fanal, 18 h. 45 : Béatrice Arnac ; 20 h. 45 : le Président.
La Mama du Marais, 20 h. 45 : I était la Belgique... une fois.
La Mûrisserie de bananes, 20 h. 30 · Mama Bea Tekielski.
Petit Bain-Novotel, 21 h. : Valéri Bellet ; 22 h. 30 : Denis Wetterwald.
Petit Casino, 21 h. : Du dac au dac 22 h. 30 : J.-C. Montells.
Le Plateau, 20 h. 30 : Rosine Favey 22 h. : Green et Lejeune.
Aux Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 l'Autobus ; 21 h. 30 : Qu'elle étai verte ma salade ; 22 h. 30 J. Seller.
Le Sélénite, I, 20 h. 30 : Huis clos 21 h. : Grivoisons ; 22 h. : le Franczozos. — II, 21 h. : les Bonnes ; 22 h. 30 : M. Satsu.
Le Splendid, 22 h. 15 : Amours coquillages et crustacés.
Théâtre Campagne-Première, 18 h. 30 : Sugar Plum. — II, 20 h. la Matriarche ; 21 h. : Parade.
Au Tout-à-la-Joie, 20 h. 30 : Je vot pour moi ; 21 h. 30 : N'oublie pa que tu m'aimes.
Vieille Grille, 21 h. 45 : Soli-loque
La Veuve Pichard, 20 h. 30 : Renau

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Mogador, 20 h. 30 : Valses de Vienne

Les chansonniers

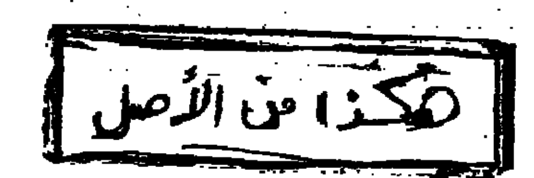
Caveau de la République, 21 h. Ce soir on actualise.
Dix-Heures, 22 h. : Le maire es démonté.

Les concerts

Le Lucernaire-Forum, 19 h. : Sylvi Davidson ; 20 h. 45 : M. Sartova C. Debrus, chant et piano (Tchaikovski, Rachmaninov, Dvorak, Duparc, Schubert).
Théâtre des Champs-Elysées, 19 h. Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm (Mahler, Bruckner).
Hôtel Héronet, 20 h. 15 : S. Escur (Bach).
Radio-France, 20 h. 30 : R. Flacho et H. Puig-Roget, violoncelle e piano (Emmanuel, Koechlin, Adson, Pezel, Bancquart).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. Ensemble polyphonique de Franc et Ensemble Josquin-des-Prés, dir C. Ravier (les Bergers de la nui *de Nortel*).

Jazz, pop', rock et folk

Palais de la découverte, 19 h. 3 20 h. 45, 22 h. : Laserium.
Théâtre Mouffetard, 22 h. 30 : Stev Lacy.
Palais des glaces, 20 h. : Idir, chant maghrébins.
Théâtre la Péniche, 22 h. : R. Bon et J.-P. Pauvros, guitare.



SPECTACLES

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Pierre le Grand, de P. Vladimir ; 18 h. 30 : Lumière d'été, de J. Grémillon ; 20 h. 30 : Au nom du père, de M. Bellochio ; 22 h. 30 : l'Ange ivre, d'A. Kurosawa. — Petite salle, Festival international du film de Lille, 19 h. : le Passage à niveau, de J. Kucia ; Ces femmes du syndicat, de J. Reichert, J. Klein et M. Mogulescu ; Cube men Cube, de G. Van Dijk ; Vie nomade, de M. Obenhaus ; 21 h. : Fracture, de P. et G. Brizzi ; le Vieux Chat, de J. Remenar ; Hors-jeu, de G. Schwizgebel ; le Blanc des yeux, de H. Colomer ; C'était un Québécois en Bretagne, madame, de P. Perrault.

Les exclusivités

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'ANIMAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Colisée, 8e (359-29-46), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Fauvette, 13e (331-56-86), Ternes, 17e (380-10-41).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : Nations, 12e (343-04-67), Impérial, 2e (742-72-52), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ARRETE TON CHAR... BIDASSE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18) en soirée. — V.F. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e en matinée, U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46)
LA BALLADE DE BRUNO (All., v.o.) (*) : Styx, 5e (633-08-40).
BIG GENERATION (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
BOBBY DEERFIELD (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) : le Marais, 4e (278-47-86) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
COURS APRES MOI, SHERIF (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Maxeville, 9e (770-72-86).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
DEUX SUPER-FLICS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Mercury, 8e (225-75-90) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25)
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) (deux salles) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).
FORTINI-CANI (Fr., v. it.) : le Seine, 5e (325-95-99) (H. Sp.).

Les films nouveaux

BARBEROUSSE, film japonais d'Akira Kurosawa (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LA PART DU FEU, film français d'Etienne Périer : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
L'EMPIRE DES FOURMIS GEANTES, film américain de B. Gordon (*) : (v.o.) Biarritz, 8e (723-69-23) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; (v.f.) Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Maxeville, 9e (770-72-86).
UN VICE DE FAMILLE, film italien de M. Laurenti (**) : (v.f.) Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)

LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; le Paris, 8e (359-53-99) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
HARLAN COUNTY U.S.A. (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
LES INDIENS SONT ENCORE LOIN (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90)
MON BEAU LEGIONNAIRE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MORT D'UN POURRI (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé (14e) (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
NEUF MOIS (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Lord Byron, 8e (225-04-22) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Diderot, 12e (343-19-19) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
Français, 9e (770-33-88) ; Nations,
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (**) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Galerie Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
ORCA (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George-V, 8e (225-41-46) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98)
UN OURSIN DANS LA POCHE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).
PADRE PADRONE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
POURQUOI PAS ? (Fr.) (*) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
REPERAGES (Suis.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Athéna, 12e (343-07-48)
SECTION DE CHOCS (It., v.o.) (**) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LA SEPTIEME COMPAGNIE AU CLAIR DE LUNE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
SKATEBOARD (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LE THEATRE DES MATIERES (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).
LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50)
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f : Studio Raspail, 14e (326-38-98)
UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42) (H Sp.).
UN MOMENT D'EGAREMENT (Fr.) : A B C., 2e (236-55-54) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LA VIE PARISIENNE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

Les grandes reprises

ALICE DANS LES VILLES (All., v. am.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78). — V.f. : Denfert, 14e (033-00-11).
L'AUTRE (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf Mar.)
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19)
CABARET (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42)
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : La Pagode, 7e (705-12-15).
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39)
CHARLOT, GENTLEMAN VAGABOND (A., v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15)
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
LA DERNIERE FOLIE DE MEL BROOKS (A., v.o./v.f. : Escurial, 13e (707-28-04) — V.f : Les Tourelles, 20e (636-51-98) Sam à 17 h.
EASY RIDER (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
ENTRONS DANS LA DANSE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81)
FAMILY LIFE (Angl., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES FEUX DE LA RAMPE (Limelight) (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90)
LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (531-44-58)
JOUR DE FETE (Fr.) : Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34)
LOVE STORY (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Actua Champo, 5e (033-51-60).
MAHLER (Ang., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) (sf Mar.).
LES MARX BROTHERS AU GRAND MAGASIN (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) H sp.
MONIKA (Suéd., v.o.) : Jean-Renoir 9e (874-40-75)
MON ONCLE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy 16e (288-62-34)
MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62)
MORE (A., v.o.) (**) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
ONE, TWO, THREE (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71)
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55)
PANIQUE A L'HOTEL (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H sp
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34)
TANT QU'IL Y AURA DES HOMMES (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (531-44-58)
LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Grand Pavois, 15e (531-44-58).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Champollion, 5e (033-51-60)
WEMBLEY ROCK FESTIVAL (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)
WOODSTOCK (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13)

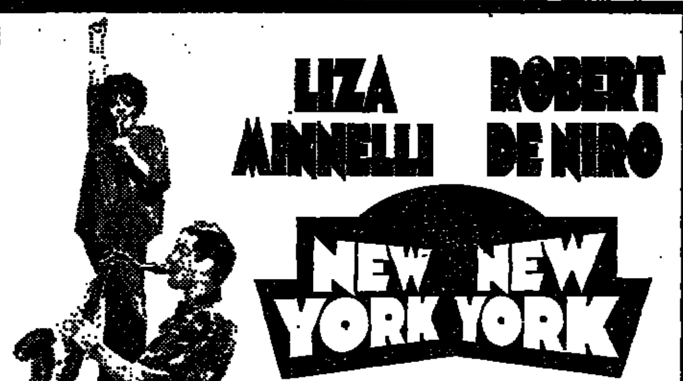
Les festivals

HITCHCOCK (v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) : Psychose.
M. DURAS : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 30 : Baxter, Vera Baxter ; 12 h. 20 : India Song ; 16 h. et 20 h. : le Camion.
C. CHAPLIN (v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) : Monsieur Verdoux. — Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Charlot soldat ; le Pèlerin.
COMEDIES MUSICALES U.S.A. (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Un Américain à Paris.
LES GRANDS ACTEURS DU CINEMA ITALIEN (Totto, Citti, Testi, Gemma) (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : Un vrai crime d'amour.
HOMMAGE A E. TAYLOR (v.o.) : Olympic, 14e : l'Oiseau bleu.
J. DEMY : Action-République, 11e (805-51-33) : les Demoiselles de Rochefort.
MEL BROOKS (v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25), jours pairs : Frankenstein Jr. ; jours impairs : la Dernière Folie de Mel Brooks.
W. ALLEN (v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42) : Guerre et Amour.
CINEMA FANTASTIQUE (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. 30 : l'Horrible Cas du docteur X ; 15 h. : l'Empire de la terreur ; 16 h. 30 : la Pluie du diable ; 18 h. : l'Abominable Docteur Phibes ; 19 h. 30 : le Retour de l'abominable docteur Phibes ; 21 h. : l'Abattoir humain ; 22 h. 30 : la Malédiction d'Arkham ; 24 h. : Théâtre de sang.
JOURNAL D'U.R.S.S. (v.o.), Panthéon, 5e (033-15-04) : Toujours avec moi.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v.o.) : Un bourgeois tout petit.
BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) (v.o.), I : Jeremiah Johnson ; Une étoile est née ; le Désert des Tartares ; Un après-midi de chien ; Frankenstein junior ; 24 h. : Un tramway nommé Désir. — II : Cinq pièces faciles ; Quand la panthère rose s'emmêle ; Nos plus belles années ; Mort à Venise ; Phantom of the Paradise ; 0 h. 15 : Délivrance.

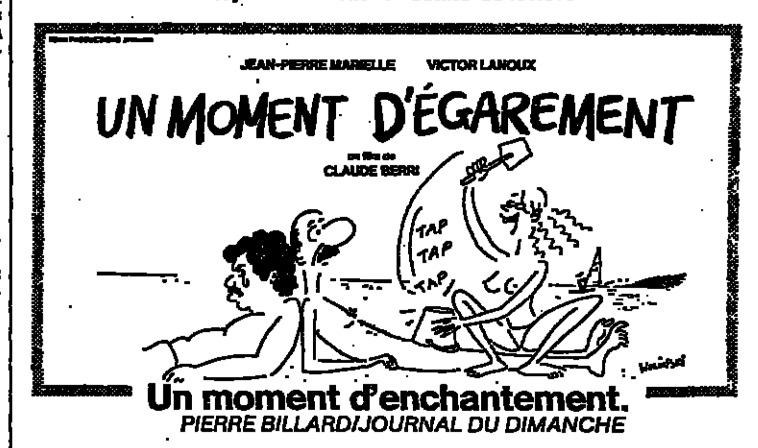
Les séances spéciales

LA CECILIA (Fr.), Olympic, 14e (542-67-42) à 18 h (sf S et D)
DEUX OU TROIS CHOSES QUE JE SAIS D'ELLE (Fr.), Studio Galande, 5e (033-72-71) à 12 h 15 (+ V et S à 24 h)
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 5e (633-97-77), à 10 h., 12 h et 24 h.
JE, TU, IL, ELLE (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99) à 12 h 15
JULES ET JIM (Fr.), Olympic 14e, à 18 h. (sf S et D.)
LENNY (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h et 24 h
MATA HARI (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h et 24 h
MEAN STREET (A., v.o.) : La Clef, 5e à 12 h et 24 h
ON ACHEVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : Olympic, 14e, à 18 h (sf S et D).
TAKING OFF (A., v.o.) : Lucernaire, 6e, à 12 h et 24 h
UN DIMANCHE COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).









Un moment d'enchantement.
PIERRE BILLARD/JOURNAL DU DIMANCHE



RADIO-TÉLÉVISION

Une sélection pour le week-end

LAZARE CARNOT, PAR MICHEL DEBRE

● L'itinéraire d'un officier du génie rallié à la Révolution, passé de la Plaine à la Montagne, victorieux à Wattignies, opposé à Robespierre et à Saint - Just, chassé de France par le coup d'Etat de Fructidor, peu favorable à Napoléon, mais revenu à la rescousse de l'Empire en péril : une grande figure du devoir national et militaire face aux tribulations des « *politiques* », choisie par l'ancien ministre d'Etat chargé de la défense comme sujet de cette soirée *historique*. (*Samedi*, *FR 3*, 20 h. 30.)

LES FENETRES DE SAINT-LEU

● Jeanne Labrune, qui avait secondé Gérard Guillaume en Ariège pour « La guerre des demoiselles », a passé plusieurs mois derrière (et devant) les fenêtres du quartier *superbe et misérable* de Saint-Leu à Amiens avant de réaliser pour l'Institut national de l'audiovisuel ce film *riche* et ambitieux. Un documentaire-fiction dont les principaux rôles sont tenus par de vrais acteurs, *mais* qui fait entendre ce qu'on à dire les oubliés des grandes villes. (Dimanche, TF 1, 22 h.)

L'HISTOIRE DE FRANCE

● Les soirées de la troisième chaîne s'ouvrent désormais aux productions des régions avec une série de courtes fictions destinées à replacer l'histoire de France dans son contexte géographique. Ici, Tallien, commissaire de la République, rencontre à Bordeaux celle qui devait ensuite devenir sa femme. M. Arthur Conte « centralise » cette série de dix-huit séquences. (Dimanche, FR 3, 20 h. 5.)

DALI EN QUESTION

● Le champion de la *Paranoïa critique* défend sa conception particulière du surréalisme devant M. Pierre Naville, ancien du mouvement, M. Pierre Boutang, métaphysicien royaliste. (Dimanche, FR 3, 21 h. 35.)

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 6 JANVIER

— *Une édition spéciale* est consacrée aux aspects insolites et inédits du voyage du président *Jimmy Carter en France*, sur A 2, à 20 heures.

SAMEDI 7 JANVIER

— *MM. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C. ; *Charles Fiterman*, membre du secrétariat du P.C., conseiller général de Villejuif ; *Claude Poperen* et *Mme Mireille Bertrand*, membres du bureau politique du P.C., participent au « *Magazine* samedi et demi », sur A 2, à 12 h. 30.

DIMANCHE 8 JANVIER

— *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du P.S., est l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 heures.

● *Le journal de 20 heures de TF 1* fera, à partir du 9 janvier, une fois par semaine, l'objet d'une diffusion simultanée en Eurovision sur la deuxième chaîne de la B.B.C., à l'intention des ressortissants français.

VENDREDI 6 JANVIER

CHAINE I : TF 1

18 h. 55, Animaux : Caméra au poing ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, *Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.*

20 h. 30, Au théâtre ce soir : « Nuit folle », de P. Gerbert, avec A. Alane, M. Dudicourt, J.-P. Lucet, J. Ardouin.

22 h. 20, A bout portant : Carlos.

23 h. 20, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 40, Jeu ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : Les folies Offenbach (la Grande Duchesse), réal. M. Boisrond : 21 h. 35, Littéraire - Apostrophes, de B Pivot.

Vivre en Chine. Avec MM. E. Manac'h (Mémoires d'Extrême-Asie) ; A. Bouc (la Rectification ou les nouveaux dirigeants chinois) ; le docteur G. Valensin (la Vie sexuelle en Chine communiste) ; M. et Mme Cl. et J. Broyelle (le Deuxième Retour de Chine) ; Mme M. Loi (pour le livre Pamphlets et libelles)

22 h. 45, Journal.

22 h. 50 FILM (Ciné-club) : JE VOUS AI TOUJOURS AIME, de F Borzage (1946), avec Ph. Dorn, C. McLeod, W. Carter, M. Ouspenkaya, F. Bressart (v.o. sous-titrée N.).

Un film sentimental sobrement réalisé. Les parties de concert sont exécutées par Arthur Rubinstein, qui a « doublé » Catherine McLeod.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : La FEN (Fédération de l'éducation nationale) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, La qualité de l'avenir, d'E. Leguy et F Willaume

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Relecture d'Alfred Jarry, avec François Caradec, Michel Arrivé, Thierry Foulc, Jean-Jacques Brochier ; textes lus par F Maistre, J. Pemeja et J Bollery, réal. A. Lemaitre ; 21 h. 30, Musique de *chambre : Haydn, Schoenberg, Kurt Weill, Debussy* ; 22 h 30, Nuits magnétiques : New-York-Moyen Age, par P Dupont.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands aux Chorégies d'Orange 1977... Orchestre national de France et Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, Nouveau Chœur philharmonique de Londres, Chœurs des Städtischen et Ensemble de Düsseldorf, avec M. Napier, N. Denize, M Forrester, dir V Neumann : « Huitième Symphonie » (Mahler) ; 22 h. 15, France-Musique la nuit... Grands crus ; 23 h., *Effractions* ; 0 h. 5, France-Musique la nuit.

SAMEDI 7 JANVIER

CHAINE I : TF 1

12 h. 10, Emission régionale ; 12 h. 30, Cuisine légère ; 12 h. 45, Jeune pratique ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 50, La *France défigurée* ; *14 h. 10*, Restez donc avec nous ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 15, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Claudia Cardinale) ; 21 h. 30, Feuilleton karaté : La légende des chevaliers aux 108 étoiles ; 22 h. 22, Magazine téléfoot.

23 h. 25, Journal.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h. 30, Magazine : Samedi et demi ; 13 h. 30, Actualité du disque ; 14 h. 15, Les jeux du stade ; 17 h. 10, Des animaux et des hommes ; 18 h., La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série historique : Les Borgias ou le sang doré, scénario F. Sagan, réal. A. Dhenaut, *avec J.-Cl. Bouillon : 21 h. 42, Polémique* : Le dessus du panier, de Ph. Bouvard.

22 h. 37, Jazz : Grande parade du jazz 1977, *de J.-Ch. Averty*.

23 h. 5, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 *h.* 35, Pour les jeunes : 19h. 5, *Emissions* régionales ; 19 h. 40, Magazine régional : Samedi entre nous ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Les samedis de l'histoire : Lazare Carnot ou le glaive de la révolution, par Michel Debré. Une émission de J.-F. Delassus.

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

19 h. 55, Poésie ; 20 h., Pour le trentième anniversaire de la mort de Georges Bernanos : « Sous le soleil de Satan », première partie, « la Tentation du désespoir », avec M Etcheverry, F. Faubert, J.-P. Moulinot, S Berthois, G. Lucas, réalisation G. Godebert ; 21 h. 30, Musique enregistrée ; 21 h. 55, Ad lib., avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, Mi-fugue, mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, Musiques oubliées ; 20 h. 30, Récital de *chant...* Grace Bumbry avec Geoffroy Parsons, piano : « Deux chants de la fiancée » opus 25 ; « le Pauvre Pierre », opus 53 ; « l'Amour et la vie d'une femme » opus 42 (Schumann) ; « Quatre lieder » (Brahms) ; « l'Invitation au voyage », « le Manoir de Rosamonde », « Soupir », « la Vie antérieure » (Duparc) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 23 h., Jazz forum : le compositeur George Russel ; 0 h. 5, Concert de minuit.

DIMANCHE 8 JANVIER

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h., Journal ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 10, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Série : Gorri le Diable ; 16 h., Tiercé ; 16 h. 5, Vive le cirque ! ; 16 h. 45, Sports première.

17 h. 45, FILM (Cycle John Wayne) : LES DIABLES DE GUADALCANAL, de N. Ray *(1951), avec J. Wayne, R. Ryan, D. Taylor*, W. Harrigan, J Carter (Rediffusion.)

Le talent de Nicholas Ray perdu dans une aventure militaire et belliciste.

19 h. 25, Les animaux du monde ; 20 h., Journal.

20 h. 30, *FILM : BONS BAISERS, A LUNDI*, de M. Audiard (1974), avec J. Carmet, B. Blier, M. Bouquet, J Canselier, M Pacôme, E. Buyle, B. Mars.

Des situations saugrenues, quelques mots drôles, de bons numéros d'acteur, le tout perdu dans un scénario mal ficelé.

22 h. Dramatique : les Fenêtres, de J. Labrune.

Le quartier de Saint-Leu, à Amiens. Sorte de bidonville filmé par Jeanne Labrune qui réalisa, avec Gérard Guillaume, la Guerre des Demoiselles. Cette émission, déprogrammée le 7 décembre 1977, fut l'objet d'une animation sur le terrain. Voir le Monde daté 4-5 décembre.

23 h. 20, *Journal*.

CHAINE II : A 2

12 h., Bon dimanche ; 12 h. 5, Blues jeans ; 13 h., Journal ; 13 h. 25, Le grand album ; 14 h. 30, *Série : Drôles de dames* ; 15 h. 50, La lorgnette ; 16 h. 20, Muppet's show ; 16 h. 45, L'école des fans ; 17 h. 25, Monsieur Cinéma ; *18 h. 15, Le petit théâtre* ; 19 h., Stade 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Musique and music ; 21 h. 40, *L'opéra sauvage : L'Inde*, de Fr. Rossif.

22 h. 35, Journal.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : Spécial mosaïque ; 16 h. 25, Les grands fleuves, reflets de l'histoire : la Vistule (reprise de l'émission du 6 janvier) ; 17 h.20, Plein air (le ski de fond ; une classe de mer) ; 17 h. 50, Cheval, mon ami ; 18 h. 20, Espace musical, de J.-M. Damian ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35, Feuilleton : L'odyssée de Scott Hunter.

20 h. 5, Magazine inter-régional : Hexagonal.

Première émission d'une série proposée par Arthur Conte dans les régions : Histoire de France, Bordeaux ; suivie du premier épisode de Preuves à l'appui : Trois minutes pour agir (Lille).

21 h. 20, Journal.

21 h. 35, L'homme en *question : Salvador* Dali.

22 h. 40, FILM (Cinéma de minuit, cycle Aspects du cinéma italien) : HUIT ET DEMI, de F. Fellini (1963), avec M. Mastroianni, A. Aimée, S. Milo, C. Cardinale, R. Falk, B. Steele, M. Pisu (v.o. sous-titrée, N.) (Rediffusion).

Le grand tournant du cinéma de Fellini. Un langage de fantasmes visuels, l'affrontement du réel et de l'imaginaire.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ininterrompue : P. Boyer ; 20 h. 40, *Atelier de création radiophonique* ; 23 h., Black and Blue.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Orchestre national de France, direction J.-B. *Pommier* : « Concerto pour quatre violons en si mineur » (Vivaldi) ; « Concerto pour deux violons en ré mineur » (Bach) ; « Concerto pour piano en sol mineur » (Mendelssohn) ; « Divertissement pour piano et quintette à vent » (A. Roussel) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; à 23 h., Les chambres de la musique.

VU

Potion magique

Animistes, au fond, ne le sommes-nous pas tous un peu ? C'est de naissance. Nous tenons cela de nos parents et grands-parents. D'instinct nous aimons les sources, les arbres, les rochers ; sans les bien connaître nous respectons les plantes. Nous croyons savoir ce qui est bon, ce qui est bénéfique pour nous et ce qui est mauvais, aujourd'hui on dit que « c'est chimique ».

Dans le Limousin, Pierre Dumayet nous racontait cela très bien jeudi soir sur Antenne 2, on utilise en cas de malaise d'anciennes pratiques, on appelle cela « Morfondadi ». On concocte en invoquant tous les saints du paradis une étrange, une gluante mixture, soupe de genêts où trempent des clés de maille, des clous arrachés au talon gauche de sa chaussure, on place cela sous votre lit et votre mal vous sort du corps dans un bain de sueur.

Cette vieille dame à cheveux blancs, ce vieux monsieur patoisant accroupi lui aussi devant sa petite marmite de sorcière, nous disaient qu'au village les jeunes n'y croyaient plus. Je suis persuadée, au contraire, que l'exemple de cette jeune ouvrière d'usine, une fille de vingt ans qui fait bouillir son filtre sur sa cuisinière à gaz dans le plus pure tradition familiale, doit être assez largement suivi. Tisanes, potions, drogues variées, y a-t-il meilleur « placebo » que ce remède-là ? Le seul danger, bien sûr, serait de s'en contenter en cas de maladie grave. Rassurez-vous, ce ne doit pas être bien fréquent.

Le prodigieux succès de la médecine parallèle, des guérisseurs, des rebouteux, que nous avons rencontrés récemment encore sur FR 3, ne se dément pas. On y va comme cela, pour voir... « Qu'est-ce qu'on risque à essayer ? » On va aussi, cela on le sait moins, chez le curé pour le prier en toute naïveté d'attirer sur l' « autre femme » les foudres de l'au-delà. Que voulez-vous, qui croit en Dieu croit aussi au Diable.

CLAUDE SARRAUTE.

SPORTS

L'AFFAIRE DU PARIS-SAINT-GERMAIN

La situation financière du club compromet la recherche de solutions

Le « comité des cinq » devait se réunir, vendredi 6 janvier, à 15 heures, au siège du Groupement *du football professionnel* (G.F.P.), pour juger l'affaire du Paris-Saint-Germain. Jamais sans doute les plus hautes instances du football français n'auront été confrontées à un problème aussi grave et délicat à la fois. Devant les *fraudes*, dont *l'ampleur apparaît un peu plus* chaque jour, la Fédération française de football (F.F.F.) et le G.F.P. souhaitent une sanction *exemplaire, sous peine de voir le discrédit jeté* sur l'honorabilité de leur discipline. Certains prêtent même l'intention au conseil fédéral, prévu samedi 7 janvier, de se saisir de l'affaire si les sanctions prises ne correspondent pas à *la gravité des fautes commises*.

Quelle que soit la sanction, la continuité de Paris-Saint-Germain serait assurée sans problème, si le déficit d'exploitation du club n'était pas de l'ordre de... 8 millions de francs. En cas de radia*tion ou* de *suspension* de *son* président, la situation financière du club devrait être arrêtée au *31 décembre, pour établir le déficit* réel, compte tenu de la valeur marchande des joueurs sous contrat. M. Daniel Hechter, qui, comme Radio-Télé-Luxembourg, s'est engagé à ne pas récupérer sa mise de fonds initiale, devrait alors assumer ce déficit. Mais qui peut prévoir aujourd'hui sa réaction, s'il devait être écarté du club qu'il a créé ? Comment, d'au*tre part*, les *joueurs réagiront-ils* quand ils devront renoncer à la part importante de leurs gains versés en dessous-de-table ?

Quelques noms ont déjà été avancés pour prendre la succession éventuelle de M. Hechter. Toutefois, ces « candidats » ne semblent pas vouloir risquer l'aventure si la situation financière dont ils hériteraient n'était pas redevenue parfaitement saine. En fonction de la réaction de M. Hechter, l'attitude de R.T.L., *son associé actuel par personnes* interposées, pourrait alors être déterminante. Or, on croit savoir que les responsables de R.T.L. souhaitent continuer l'expérience avec le Paris-Saint-Germain et espèrent surtout que l'éventuelle transmission de témoin de M. Hechter ne provoquera pas trop de remous.

Cette bonne volonté manifestée par les responsables de R.T.L. justifie sans doute le relatif optimisme des milieux fédéraux quant à la poursuite de la *compétition* par le Paris-Saint-Germain, au moins jusqu'à la fin de la saison, même si ce dernier risque alors de se retrouver une fois de plus exsangue.

Ces difficultés du Paris-Saint-Germain rappellent — fraude mise à part — celles que connut le Paris-Football-Club, qui termina son aventure en première division en 1974 par un déficit de l'ordre de 4 millions de francs. Après avoir cédé les joueurs professionnels sous contrat, les cinq membres de son directoire durent encore verser les 2 millions restants. *Cette affaire, réglée discrètement* devrait trouver son épilogue devant le tribunal de com*merce de Pontoise, fin février.*

Devant ces deux expériences, il apparaît à l'évidence que seule une grande équipe capable d'attirer plus de trente mille spectateurs de moyenne au Parc des Princes peut être viable à Paris. M. Jacques Chirac a rappelé, le 4 janvier, qu'il restait favorable à une fusion ou association du Paris-Saint-Germain, du Paris-Football-Club et du Racing-Club de France, pour créer une « *super-équipe* ».

Une commission d'études, *présidée* par M. Philippe Seguin, chargé de mission auprès de *M. Christian Poncelet*, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, examine depuis le 1 juin 1977 la création d'une direction technique commune aux trois clubs.

Si l'une des trois équipes parisiennes conserve ou obtient pour la *saison prochaine une place en* première division, il semble probable que cette fusion pourrait avoir lieu dès la fin du présent championnat. La nouvelle [illegible] adopterait, comme à Lille par exemple, le statut de société d'économie mixte. Dès lors, sa gestion serait contrôlée par un *commissaire* du gouvernement et par des commissaires aux comptes de la municipalité.

Afin de ne pas retomber dans les erreurs passées, certains suggéreraient à la Ville de Paris de lancer un emprunt obligataire de 15 à 20 millions de francs. Le produit de cet emprunt serait destiné aux acquisitions de ces joueurs exceptionnels capables d'assurer à eux seuls un remplissage permanent du Parc des Princes. Les intérêts de cet *emprunt, payés chaque année par* la Ville se substitueraient, bien sûr, à la subvention. La crise *actuelle du Paris-Saint-Germain* serait alors peut-être un mal pour un bien, si elle devait hâter le processus qui permettrait au football parisien de sortir enfin de son impasse.

GÉRARD ALBOUY.

● *Le tribunal de grande instance de Bourges* a prononcé, jeudi 5 janvier, la liquidation des biens du Football club de Bourges. Ce club, qui opérait en troisième *division, avait déposé* son bilan lundi 2 janvier. En mai 1977, son passif atteignait 600 000 francs.

LA PLANCHE A ROULETTES OFFICIELLEMENT RECONNUE

Aux termes d'une circulaire datée du 27 décembre 1977, émanant du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, la Fédération *française* de *surf-riding* est seule habilitée pour réglementer la pratique de la planche à roulettes et en organiser les compétitions nationales et internationales. La Fédération française de patins à roulettes et la Fédération française de ski avaient espéré annexer ce nouveau sport.

Les championats de France auront lieu les 7, 8 et 9 juillet à Marseille. Les premiers Interna*tionaux de France réuniront* les meilleurs pratiquants français et étrangers à Paris, les 13, 14 et 15 mai.

TENNIS

LA COUPE D'EUROPE DES NATIONS

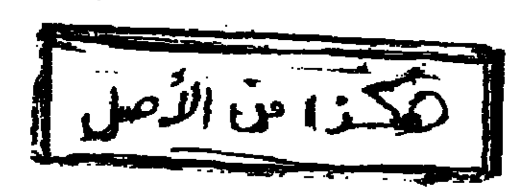
La troisième Coupe d'Europe des nations, version remaniée de la Coupe du roi de Suède, a commencé jeudi 5 janvier pour ne s'achever qu'à la mi-février. La première division de cette compétition sur courts couverts réunit huit équipes nationales réparties en deux groupes de quatre, chaque équipe nationale disputant trois matches à domicile et trois à l'extérieur. La poule A met aux *prises la Suède, victorieuse* en 1977, l'Espagne, la Grande-Bretagne et l'Autriche. La poule B oppose la *France, la Hongrie*, l'Allemagne fédérale et la Yougoslavie.

Pour éviter à l'équipe de France la cuisante blessure d'amour-propre qu'elle avait subie l'année dernière, en terminant cinquième du Tournoi, les dirigeants de la F.F.T. n'ont pas voulu prendre le risque de sélectionner *une équipe de jeunes. Ils ont* aligner dès la première rencontre la Hongrie, le 5 janvier, sur le court du *nouveau stade Kennedy*, à *Lille*, les trois « Daviscupmen » Jauffret, Dominguez et Proisy. Malheureu*sement, si Dominguez l'a* emporté contre Szoke, Jauffret a été battu sans rémission par Taroczi, de *même qu'il perdait, associé à Domin*guez, dans le double (7-5, 4-6, 7-6). C'est donc la Hongrie qui gagne la rencontre par deux victoires à une.

LE TOURNOI DES MAITRES
Vilas bat Connors

Le tournoi des Maîtres, le plus richement doté des tournois de tennis, puisqu'il comporte 400 000 dollars de prix, dont 100 000 dollars au vainqueur, a commencé sa brève carrière — jusqu'à dimanche — devant le public new-yorkais du Madison Square Garden. Dans un *premier groupe* dit « bleu », sont opposés Vilas, Connors, Orantes et Dibbs ; dans un second groupe dit « rouge », Borg, *Gottfried, Tanner* et Ramirez. Dès les premières rencontres, Brian Gottfried, finaliste des internationaux de Roland-Garros, a déjà épinglé deux succès : le premier acquis sur Roscoe Tanner (7-5, 6-2), le second sur son partenaire de double, Paul Ramirez (6-7, 6-2, 6-4). De son côté, Jimmy Connors a battu, sans trop de difficultés (7-5, 6-2), son compatriote Eddie Dibbs. Mais le lendemain, devant vingt mille personnes, celui qui *a été classé meilleur* joueur de *l'année ne résistait pas* au vainqueur de Forest-Hills, Guillermo Vilas, qui le battait 6-4, 3-6, 7-5.

Le Suédois Bjorn Borg a, quant à lui, battu successivement le Mexicain Raul Ramirez et l'Américain Roscoe Tanner, tandis que l'Espagnol Manuel Orantes a gagné devant Dibbs, après avoir perdu devant Vilas.



Le Monde

société

UN « LIVRE BLANC » DES JEUNES AVOCATS DE LILLE

« A la recherche du temps perdu »

Lille. — Que la justice soit lente, très lente, qui ne le sait ? L'Union des jeunes avocats du barreau de Lille n'a apporté aucune révélation sur cet autre « mal français » en publiant un Livre blanc accompagné d'une lettre ouverte au garde des sceaux. Mais il a voulu, en analysant le cas précis du tribunal de grande instance de Lille, « où les conditions de travail empirent de jour en jour », souligner combien cette lenteur était préjudiciable aux avocats, certes, mais surtout aux contribuables.

Combien cela coûte-t-il ? Combien de temps cela durera-t-il ? Ce sont les deux question qui *sont invariablement* posées à l'avocat. A la première, l'Union des jeunes avocats de Lille a déjà tenté de répondre en diffusant très largement un barème des honoraires. Aujourd'hui elle se lance « A la recherche du temps perdu », selon le titre révélateur de ce Livre blanc.

De notre correspondant

Deux exemples : en matière de divorce pour faute, ménage avec enfant, seize mois s'écoulent entre le jour du dépôt de la requête et la transcription en mairie ; en cas de consentement mutuel, les délais sont plus brefs : de huit à neuf mois. En matière d'accident, il faut six mois pour obtenir la copie du procès-verbal classé sans suite et plus de huit mois de procédure minimum. Au total, quatorze mois de procédure. Pour ces deux exemples ne sont pas comptés le délai préalable d'obtention, le cas échéant, de l'aide judiciaire, soit cinq mois, la procédure d'appel en cas surtout de débouté réciproque pour un divorce ; un appel possible aussi en cas d'accident, qui prolonge l'affaire de douze à seize mois. Au total, ces procès durent au moins trois années.

La conséquence en est que les justiciables ne peuvent obtenir la justice dans les délais normaux, qu'ils n'ont pas la maîtrise de leur procès et qu'ils sont « *dans les mains de la justice* ». Les avocats affirment qu'ils passent davantage de temps à *accomplir des démarches* qu'à préparer des dossiers. Cela marque finalement le déclin de l'institution judiciaire qui se trouve aujourd'hui court-circuitée par des justices parallèles.

En fait, constate le Livre blanc, on essaye par des palliatifs d'atténuer les conséquences d'une *lenteur qui ira bientôt à la paralysie* sans s'attaquer aux vraies solutions. Ainsi en est-il aussi des chambres d'urgence, dont la création vient d'être annoncée à grand fracas.

Les garanties

Pour les Jeunes Avocats de Lille, il s'agit là encore d'un palliatif au moins pour trois raisons ainsi exprimées : « *Les trois magistrats qui siégeront à cette chambre spéciale ne pourront en même temps s'occuper de leurs propres dossiers. C'est combler un retard en en créant un autre. Elles vont ajouter encore à la complication et à la désorganisation actuelles. Enfin et surtout, la solution ne peut être de passer de l'extrême lenteur à l'extrême rapidité. Nous ne demandons pas une justice qui statue sous le signe de l'urgence ; Nous demandons seulement des jugements et des copies de ces jugements dans les délais normaux.* »

Il faut, affirment les Jeunes Avocats, à court terme, des garanties élémentaires pour le justiciable : indication par le juge d'une date de délibéré ; pas de délibéré supérieur à un mois ; délivrance de l'original ou de la copie dans les huit jours du jugement ou de l'ordonnance ; en matière de divorce, l'indication d'une date de conciliation dès le dépôt de la requête, le délai de comparution ne devant pas dépasser un mois ; en matière d'accident, délivrance des procès-verbaux dans les quinze jours de la demande sans filière préférentielle pour les compagnies d'assurances.

A long terme, l'Union demande la communication par la chancellerie et la libre discussion avec les organisations professionnelles des projets de réforme à l'étude et une refonte complète de l'aide judiciaire.

Ces mesures supposent des crédits, bien sûr, mais dit le Livre blanc, « *l'Etat ne peut tout de même refuser un minimum décent aux services publics de la justice. A Lille, nous sommes toujours dans l'indigence...* »

GEORGES SUEUR.

● *Ecoutes téléphoniques à Pontarlier.* — Pour confondre le mari de sa cliente, Mᵉ Clude Thévenin, huissier à Pontarlier (Doubs), avait, avec le consentement de cette dernière, pris l'écouteur et consigné le contenu d'une conversation téléphonique entre les conjoints en instance de divorce.

Sur plainte de l'époux, l'officier ministériel s'était retrouvé devant le tribunal de Besançon, sous la prévention d'atteinte à la vie privée. *Il fut relaxé, mais la cour* d'appel de Besançon vient de le condamner à 500 francs d'amende *en application de l'article 42 du* code des P.T.T. qui vise toute personne qui, sans l'autorisation de *l'expéditeur et du destinataire*, divulgue, publie ou utilise le contenu des correspondances transmises par la voie radio-électrique. — *(Corresp.)*

RELIGION

Les traditionalistes occuperont une deuxième église à Paris

déclare l'abbé Coache

L'abbé Louis Coache, supérieur du séminaire de Flavigny-sur-Ozerain (Côte-d'Or), déclaré suspens a divinis *en 1969, et animateur du groupe intégriste « Combat de la foi », a annoncé à Paris le 5 janvier, qu'une deuxième église de la capitale sera prochainement occupée par les catholiques traditionalistes.*

Il avait fait le point auparavant sur les activités de ces derniers et dessiné les « *grandes lignes de résistance* » pour 1978. Le séminaire d'Ecône a accueilli trente-neuf nouveaux étudiants cette année, tandis que les deux autres séminaires fondés par Mgr Lefebvre en Allemagne et aux Etats-Unis *ont* reçu respectivement sept et seize séminaristes. Il y a actuellement quarante *prêtres déjà ordonnés* par le fondateur d'Ecône ; ils exercent leur ministère dans une vingtaine de *maisons ou prieurés*.

L'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, occupée depuis dix mois, *est en état de « possession tranquille* », selon l'abbé Coache, et les occupants attendent le jugement en cassation de leur appel contre l'ordre d'expulsion. Et c'est alors que le lieutenant fidèle de l'abbé Ducaud-Bourget a lancé sa petite bombe :

« *Fin mars ou mi-avril, le Combat de la foi prendra une deuxième église au centre de Paris*, a déclaré tranquillement l'abbé Coache. *Une grande église, plus grande que Saint-Nicolas. L'initiative est venue de moi*, a-t-il ajouté, *je suis le seul responsable et j'assumerai personnellement la réalisation de cette action.* »

La raison de cette nouvelle *offensive ? L'échec de nouveaux* pourparlers avec l'archevêché de Paris. L'abbé Coache a révélé avoir *eu des « contacts secrets »* avec le cardinal François Marty. Après cet entretien, l'abbé Coache a écrit à l'archevêque de Paris pour lui dire que s'il ne faisait pas de « *geste d'apaisement* » ou de « *signe tangible de sa bonne volonté* » — tel l'octroi officiel de Saint-Nicolas aux traditionalistes, en attendant des « *pourparlers sérieux* » sur le fond, — avant le 31 décembre, alors la prise d'une deuxième église serait annoncée publiquement. « *Voilà qui est fait* », a conclu l'abbé Coache.

La fin du dialogue

Le dialogue de sourds entre l'archevêché *de Paris et le petit groupe* de catholiques réfractaires, qui ont décidé, une fois pour toutes, que la *hiérarchie* s'est vouée à la destruction de l'Eglise et que le concile est l'œuvre du diable, a pris fin.

On avait *pensé, un moment, que* les gestes faits par les autorités ecclésiastiques pour répondre à la « *sensibilité des traditionalistes* » viendraient à bout de la résistance des nostalgiques de la foi.

La menace d'occuper une deuxième église lève toute équivoque. « *Nous ne pouvons pas accepter des messes selon le rite de Paul VI, même déguisée en latin et grégorien*, a déclaré l'abbé Coache. *Ce n'est qu'une manœuvre pour débaucher nos fidèles.* » La querelle, on le voit, dépasse de loin des questions de latin ou de sensibilité.

Il s'agit de l'interprétation de la foi, et les intégristes n'hésitent pas à parler de guerre, de combat, de stratégie. « *Si l'on nous chasse de Saint-Nicolas par la force et que l'église reste ouverte, nous n'aurons qu'à l'occuper de nouveau. Si on nous la reprend pour la fermer, alors cela prouve que l'on n'en a pas besoin.* »

Le raisonnement de l'abbé Coache relève de la casuistique, mais il montre que les intégristes sont prêts à tout pour défendre leurs idées et *que le dialogue est devenu impossible.*

ALAIN WOODROW.

● *1977, année record à Lourdes.* — Le nombre des pèlerins français et étrangers qui sont venus à Lourdes en 1977 a dépassé quatre millions. C'est un chiffre record, exception faite de l'année 1958, qui marquait le centenaire des apparitions (quatre millions cinq cent mille personnes). — *(Corresp.)*

M. VALERIO VOLPINI EST NOMMÉ DIRECTEUR DE « L'OSSERVATORE ROMANO »

(De notre correspondant.)

Cité du Vatican. — M. Valerio Volpini, cinquante-quatre ans, a été nommé, le jeudi 5 janvier, directeur de *l'Osservatore romano*, en remplacement de M. Raimondo Manzini, soixante-dix-sept ans, démissionnaire pour raison d'âge.

Venant de la politique — il a été conseiller régional des Marches et *député* démocrate-chrétien, — M. Volpini est surtout connu comme enseignant et écrivain. *C'est, dit-on*, à la lecture de son dernier livre, *Sporchi cattolici* (littéralement : sales catholiques), *dans* lequel il répond à certaines attaques contre l'Eglise, que Paul VI aurait décidé de lui confier cette tâche délicate. Bien que la partie officielle du journal soit très réduite, les autres pages sont *également interprétées* comme des points de vue du Saint-Siège.

Le mandat de directeur n'est pas limité dans le temps. Si M. Manzini occupa le poste dix-sept ans, son prédécesseur, M. Giuseppe Della Torre, garda ses *fonctions* de 1920 à 1960. A Rome, d'aucuns souhaitent que *l'Osservatore* devienne un « *vrai journal* » qui reflète davantage les orientations diplomatiques du Saint-Siège et attire un plus large public. — R. S.

DÉQUALIFICATION, RETARD DANS LES PAIEMENTS

Les mauvaises surprises de la loi contre le chômage des jeunes

Lancé à la hâte, le plan d'action gouvernemental contre le chômage des jeunes sert aujourd'hui de paravent à des opérations qui, pour n'être pas formellement contraires à la lettre des textes parus l'été dernier, en dénaturent pour le moins l'esprit. C'est en tout cas l'opinion du syndicat C.G.T. de l'AFPA (Association nationale pour la formation professionnelle des adultes), qui vient de rendre publics un certain nombre de faits qui semblent démentir la volonté exprimée par M. Giscard d'Estaing au conseil des ministres du 4 janvier de mieux répondre aux aspirations de la jeunesse.

Depuis la loi du 5 juillet 1977, les entreprises peuvent recruter des jeunes chômeurs pour six à huit mois, sans bourse délier puisque leur rémunération est prise en charge par l'Etat. Seule obligation : donner à ces salariés d'un genre nouveau une formation théorique de deux cents heures.

Dénommée stage pratique, cette formule connaît un grand succès — auprès des employeurs s'entend — puisque 114 109 habilitations ont été délivrées entre le 1ᵉʳ juillet et le 1ᵉʳ décembre 1977. Côté chômeurs, l'opération a rencontré moins d'écho, 56 008 d'entre eux seulement ayant, au cours de *la même période, répondu à* l'appel.

Le dossier rassemblé par la C.G.T. *ne* laisse aucun doute *sur* les raisons de ce demi-succès. A Reims, un licencié de sciences économiques *s'est vu* récemment proposer un poste d'adjoint au responsable de formation pour le salaire — parfaitement légal — de 1 575 francs par mois (1). Ailleurs, un bureau d'études recrutait, il y a quelque temps — au même tarif, — un dessinateur. Formation exigée : un brevet de technicien supérieur.

Outre ces cas — fréquents, selon la C.G.T. — d'utilisation aux moindres frais d'une main-d'œuvre qualifiée, on trouve quantité de stagiaires employés — en dépit de leur compétence — comme O.S. et de jeunes gens — diplômés ou non — carrément exploités. Dans une usine de chaussures de la *Creuse*, des jeunes filles ont été astreintes à la même besogne que les ouvrières *confirmées, pour le salaire de*... 410 francs par mois. Dans une entreprise de transports du Calvados, *cinq jeunes* gens travaillent dix-sept heures d'affilée.

Si l'on ajoute à cela les cas d'*employeurs* ayant *recruté* comme stagiaires — rémunérés par l'Etat — leur fils ou leur *nièce, on* a un tableau à peu près complet de l'ingéniosité déployée pour tirer le maximum d'avantages du plan gouvernemental.

Ces abus sont-ils aussi fréquents que le prétend la C.G.T. ? C'est évidemment impossible à vérifier. L'affaire, en tout cas, est prise au sérieux au ministère du travail, où l'on reconnaît, avec un certain embarras, que la loi du 5 juillet et ses textes d'application n'offrent peut-être pas toutes les garanties souhaitables.

Rédigé à la hâte, avec la seule excuse de l'urgence — mais l'évolution de la courbe du chômage était-elle à ce point imprévisible ? — ce texte a plongé dès sa parution les juristes dans un abîme de perplexité.

Imbroglio juridique

Ni titulaires d'un contrat de travail classique, ni bénéficiaires — au sens juridique du terme — d'une « *action de formation* », les stagiaires cumulent les inconvénients des deux formules : ils sont privés de leurs droits syndicaux et du bénéfice de la loi sur le salaire minimum ; rien n'oblige *les employeurs à donner aux tâches* qu'ils leur confient un caractère formateur, comme c'est le *cas des stages organisés dans* l'entreprise en vertu de la loi de 1971 sur la formation permanente (2).

L'imbroglio juridique est tel qu'on ne sait pas très bien qui est compétent pour sanctionner les abus éventuels, et en vertu de quoi. L'inspection du travail ? Mais à quel titre ? Les faits, eux, sont plus parlants : personne. C'est ce qui ressort du dossier publié par la C.G.T.

La querelle n'est pas académique, surtout si, comme cela est probable, le nombre de stagiaires devait encore augmenter d'ici au 31 janvier, date limite des inscriptions. On comprend, dans ces conditions, que les pouvoirs publics envisagent de remettre sur le métier un texte susceptible — par les multiples interprétations auxquelles il peut donner lieu — d'être attaqué en justice. Cette *révision deviendrait même* indispensable, si le gouvernement décidait de reconduire après les élections *le dispositif mis* en place l'été dernier.

La liste des mauvaises surprises engendrées par la loi du 5 juillet ne s'arrête malheureusement pas là. Chargée du paiement des jeunes en stage pratique, l'AFPA a accumulé, au cours de l'automne, un retard considérable. Le recrutement de quatre cent cinquante vacataires à mi-temps a, depuis, permis de rattraper le temps perdu, mais beaucoup de jeunes en stage de formation (3) doivent encore attendre six, huit, voire dix semaines, avant de recevoir leur première feuille de paie.

Le ministère a récemment demandé aux directeurs départementaux du travail et de la main-d'œuvre (dont dépendent les jeunes *en stages de formation*) d'accélérer le mouvement. Mais ces directeurs ne sont pas seuls en cause. A la différence de l'AFPA, ils ne disposent pas de crédits leur permettant de verser les salaires par anticipation et doivent attendre d'avoir reçu des organismes de formation les attestations de stage.

Ces bavures étaient inévitables. On ne met pas en place un dispositif de cette ampleur sans se heurter, ici et là, à des difficultés. Mais la crédibilité de l'opération serait atteinte si les jeunes chômeurs avaient le sentiment que tout n'est pas mis en œuvre pour les aplanir.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) La rémunération des stages pratiques par l'Etat est de 410 F par mois pour les jeunes entre seize et dix-huit ans et de 90 % du SMIC au-delà.

(2) *Actualité de la formation permanente*, revue *bimestrielle* du centre INFFO, publie, dans son numéro de janvier, sous la signature de M. Jean-Marie Luttringer, une étude juridique sur « Les ambiguïtés des stages pratiques en entreprises ». Le numéro 35 F. Centre INFFO, Tour Europe, Cedex 07, 92080 Paris-la-Défense. Téléphone : 788-31-15.

(3) A la différence des stages pratiques, ces stages sont organisés par des organismes privés ou publics de formation. Leur durée et la rémunération des stagiaires sont les mêmes que pour les stages pratiques.

Faits et jugements

M. Peyrefitte envisage une nouvelle réglementation des permissions pour les détenus.

M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, vient d'indiquer que le Parlement pourrait être prochainement saisi d'un projet de loi « *tendant à soumettre à la décision de la cour d'appel les permissions de sortir accordées aux détenus* ». M. Peyrefitte a *donné cette indication dans une* lettre adressée à M. Victor Robini, sénateur (gauche démocrate) *des Alpes-Maritimes*, qui demandait si certaines permissions n'étaient pas trop facilement consenties, après avoir appris l'arrestation de plusieurs malfaiteurs détenus qui n'avaient pas rejoint leur prison à la fin d'une permission. Le ministre a rappelé qu'un décret du 25 novembre 1977 prévoit désormais la présence d'un représentant du ministère public dans la commission d'application des peines qui statue sur l'opportunité des poursuites (*le Monde* du 30 novembre 1977).

« *Si cette mesure ne donnait pas de résultats satisfaisants*, a précisé M. Peyrefitte, *il conviendrait de saisir dans quelques mois le Parlement d'un projet de loi qui tendrait à soumettre à la cour d'appel l'octroi de permissions, en cas de désaccord au sein de la commission d'application des peines.* »

Arrestation de Michel Lepage, évadé de prison.

Deux malfaiteurs ont été arrêtés, jeudi 5 janvier, à la sortie d'un restaurant à Argentière, près de Chamonix (Haute-Savoie). L'un d'eux, M. Michel Lepage, trente-deux ans, était recherché depuis son évasion, le 18 août dernier, d'un fourgon cellulaire de la gendarmerie qui le ramenait du palais de justice d'Evry-Corbeil à la prison de la Santé (*le Monde* du 20 août 1977). Un commando *de quatre hommes armés* avait attaqué le véhicule avenue Denfert-Rochereau, à Paris, et délivré, *malgré la présence* de trois gendarmes, M. Lepage.

De la seconde personne arrêtée, on ne connaissait, ce vendredi 6 janvier en fin de matinée, que le nom : « Cheval ».

Reprise du procès de Geep-Industries.

Commencé au mois de décembre 1977, le procès de la société Geep - Industries — spécialisée dans les constructions scolaires et qui a été mise en règlement judiciaire en 1971 — (*le Monde* daté 18-19 et 23 décembre 1977) a repris, jeudi 5 janvier, devant la onzième chambre correctionnelle de Paris, que préside M. Louis Gondre.

M. Michel Rocard, secrétaire national du parti socialiste, est venu témoigner en faveur de M. Paul Chaslin, le principal prévenu, ancien président-directeur général de Geep. « *Paul Chaslin*, a déclaré M. Rocard, *est un homme qui croit que la droiture de l'intention est communicable et doit provoquer en retour la droiture de l'interlocuteur. Et si ce fut souvent vrai avec les hommes, avec l'Etat, ce fut une erreur.* » Comme MM. Antoine Pinay et Paul Delouvrier (*le Monde* du *23 décembre*), M. Rocard a déploré « *les délais de paiement de l'Etat à l'égard de Geep-Industries, qui*, a-t-il dit, *m'ont paru scandaleux* ».

● RECTIFICATIF. — Une erreur de transcription a rendu *incompréhensible* un passage de l'article consacré au congrès du Syndicat national indépendant des officiers de C.R.S., dans *le Monde* du 3 janvier. Il fallait lire que l'administration a tendance « *à confier les postes supérieurs de la police* (et non pas les « *postes suppléants* ») *non plus à des préfets, comme dans le passé, mais à des hauts fonctionnaires issus de la police* ».

Une croisade américaine pour les bonnes mœurs

LA GRANDE PRÊTRESSE DE LA DÉCENCE

M. Edward Koch, élu maire de New-York le 8 novembre 1977 et qui a pris ses fonctions lundi 2 janvier, vient d'annoncer qu'il allait proposer un décret visant à éviter toute discrimination à l'encontre des homosexuels dans le recrutement des employés municipaux. Le conseil municipal de New-York s'est montré à plusieurs reprises, ces dernières années, hostile à des mesures de ce genre. La campagne de Mme Anita Bryant contre les décrets anti-discriminatoires continue, d'autre part, aux Etats-Unis.

De notre envoyé spécial

Indianapolis (Indiana). — « *Aucune femme n'a été plus insultée qu'elle ces derniers mois. Elle a mis en jeu sa carrière, sa famille et jusqu'à son équilibre affectif pour défendre une juste cause. Voici une des plus grandes dames de ce pays...* » Le révérend Jerry Faldwell, expert en relations publiques et occasionnellement pasteur d'une communauté baptiste très conservatrice de Lynchburg (Virginie), présentait récemment Anita Bryant à cinq mille spectateurs réunis *sous le* chapiteau de la patinoire d'Indianapolis.

Mme Bryant, qui poursuit une triple carrière de chanteuse de charme, de présentatrice du jus d'orange de Floride à la télévision et de propagandiste des bonnes mœurs, a acquis une célébrité nationale par sa campagne contre l'homosexualité. Elle est à l'origine d'un référendum organisé en juin 1977 dans le comté de *Dade* (Floride), où se trouve la ville de Miami, qui a abouti à l'annu*lation d'un décret administratif* local garantissant les droits des homosexuels, notamment en matière d'emploi public et de logement (*le Monde* du 10 juin).

Radieuse dans sa robe de soirée de *satin blanc, les cheveux roux* brillant des feux de ses nombreux diamants, Anita Bryant chante, l'Evangile à la main, « *quelques chants religieux et patriotiques* », pour soutenir le moral de l'auditoire lors de ce « *rallye de la décence* ». Sa voix a des tonalités basses et prenantes et quand elle entonne « *Dieu bénisse l'Amérique, ce pays que j'aime, des montagnes aux prairies et jusqu'aux océans* », une partie de la salle se lève spontanément, saisie par une véritable ferveur.

Ces moments d'émotion sont pourtant de courte durée. L'auditoire, composé principalement de familles baptistes originaires de petites villes ou même de la campagne de l'Indiana, est favorable mais sans enthousiasme excessif, en tout cas sans délire. Est-il déçu par la modération de la chanteuse ? *Anita Bryant* se défend maintenant d'avoir lancé une « *croisade* » contre l'homosexualité. Elle *affirme* qu'elle « *aime les homosexuels* », tout en « *détestant leur péché* ». Son « *message* », en fait, *est essentiellement* religieux, fondé sur la conviction que « *les temps sont proches* » et qu' « *il faut se convertir, maintenant* » (1).

Cette retenue contraste avec les épithètes enflammées par lesquelles Anita Bryant fustigeait, il y a quelques mois encore, l'immoralité. Sa campagne arrive visiblement à un tournant ; les souscriptions plafonnent, *les spectateurs* se font moins nombreux. Après avoir étonné l'Amérique, Anita *Bryant commence à la faire rire.* Le *Washington Post* écrit qu'elle a remplacé Earl Butz (l'ancien *ministre de l'agriculture de Gerald* Ford, limogé pour écart de langage) « *dans le rôle de l'idiot de village national* ». Les caricaturistes, les chansonniers et les présentateurs de télévision l'ont prise pour cible : « *Nous n'avons plus Watergate, mais, Dieu merci, nous avons encore Anita.* » A trente-sept ans, cette mère de quatre enfants, qui fut jadis candidate au titre de miss America, conserve les 100 000 dollars annuels alloués par les producteurs d'agrumes de Floride, mais elle a, dit-on, perdu 70 % de ses engagements de concerts...

« Qu'on s'occupe de ceux qui respectent la loi »

D'autres participants de ce « rallye de la décence » n'avaient pas les mêmes raisons — ou le même désir — *de modérer leurs* propos. M. Don Boys, représentant (républicain) au Congrès de l'Etat d'Indiana, un des organisateurs du rassemblement, lançait : « *Nous en avons par-dessus la tête d'entendre parler des droits des homosexuels, des voleurs des assassins, des communistes. Qu'on s'occupe enfin de la grande majorité des citoyens qui respectent la loi, paient leurs impôts et se battent quand il y a la guerre.* » Le lieutenant Clede McClary, « le fusilier-marin le plus décoré de la guerre du Vietnam », figure quasi mythique du patriotisme, sept fois blessé, un bandeau noir sur l'œil et un crochet métallique remplaçant *la main gauche, renchérissait à la tribune* : « *Mes amis, il est temps pour les gens décents de reconquérir l'Amérique.* »

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) Anita Bryant est — comme le président Carter — « born again Baptist ». Elle appartient à ce courant de chrétiens « nés à nouveau », assez important parmi les fidèles baptistes du sud des Etats-Unis.

MÉDECINE

Le remboursement des soins dentaires va être amélioré

Une convention pluri-annuelle entre les organisations représentatives de chirurgiens-dentistes et les caisses de Sécurité sociale devrait être signée dans les prochains jours, mettant fin à la convention provisoire qui est en vigueur depuis le 1er janvier 1977. La réponse favorable apportée par les pouvoirs publics aux principales revendications de la majeure partie de cette profession — notamment l'amélioration du remboursement de certains soins — a certainement facilité la conclusion de cet accord.

Plus rien ne s'oppose maintenant à la signature d'une convention définitive entre les caisses de Sécurité sociale et la Confédération nationale des syndicats dentaires (C.N.S.D.) qui représente près de quinze mille des vingt-six mille chirurgiens-dentistes. L'accord de ce syndicat était, en effet, surbordonné à la parution d'un décret sur les associations de gestion agréées paru au *Journal officiel* du 4 janvier.

Ces organismes créés par la loi de finances de 1977 permettent aux professions libérales qui acceptent une certaine transparence fiscale de bénéficier d'abattements importants rapprochant ainsi leur système d'imposition de celui des salariés. Ainsi les chirurgiens-dentistes soumis à un régime de déclaration contrôlée peuvent désormais confier leur comptabilité à ces associations et bénéficier de ce fait de certains abattements : 20 % de leurs recettes dans la limite d'un plafond de 150 000 F et 10 % ensuite jusqu'à concurrence de 350 000 F. Ces systèmes existaient déjà sous la forme de centres de gestion agréés pour les commerçants et pour les artisans.

Mais les revendications majeures des chirurgiens-dentistes concernaient une revalorisation des tarifs de remboursement en matière de prothèse et de soins conservatoires. Un plan de révision de la nomenclature en trois ans, accepté par le gouvernement, a été mis au point par les caisses de Sécurité sociale et le C.N.S.D. : ainsi cette année un arrête dont la publication est imminente, modifiera les tarifs conventionnels des soins conservatoires, et de certaines prothèses (1). Pour ces différents soins, les assurés sociaux seront désormais remboursés à 75 % contre 30 ou 40 % actuellement.

Plus aucun droit à dépassement

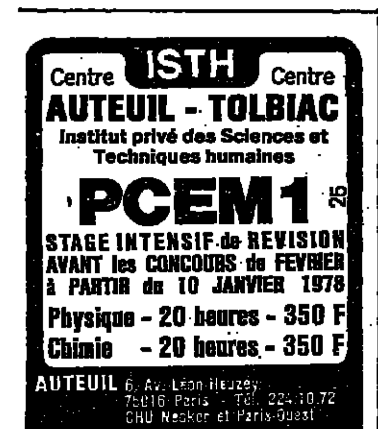
Ces mesures devraient susciter un accroissement de charges de près de 500 millions de francs pour les caisses d'assurance maladie. Les deux autres étapes concerneront en *1979 et 1980* tous les autres soins de prothèse pour lesquels les praticiens n'auront plus aucun droit à dépassement.

Les représentants de la C.N.S.D. demandaient également que la loi de 1975 autorisant le gouvernement à imposer une convention type en l'absence d'accord avec la profession soit abrogée : le refus des pouvoirs publics d'accepter cette proposition ne devrait en aucun cas, d'après les dirigeants de ce syndicat, empêcher la signature de cette convention.

Un certain nombre de praticiens groupés derrière la Fédération des chirurgiens dentistes de France estiment néanmoins que la suppression du tarif d'autorité imposable aux praticiens non conventionnés et la définition de garanties de revalorisation des actes dans la convention elle-même semblent deux préalables indispensables à la signature de tout accord.

NICOLAS BEAU.

(1) Ainsi seront améliorés, dès cette année, les remboursements de deux types de prothèse : les couronnes ajustées ou coulées entièrement métalliques en métaux non précieux et des dents à tenon n'utilisant pas de technique de coulée.



ÉDUCATION

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

● **Ecole nationale d'administration.**

Le journal officiel du 5 janvier a publié la liste des candidats admis en qualité d'élèves à l'ENA, à la suite des épreuves des concours de 1977. Ce sont, par ordre alphabétique :

● *Au titre du premier concours externe* : MM. François Alland, Gilles Andréani, Mlle Marie-Claire Beltrame, MM. Alain Bentejac, Christian Bodin, Michel Bouleau, Claude Boulle, Jacques Boutet, Mlle Frédérique Bredin, MM. François Buge, Michel Cabrillac, Jean-Manuel Cartier, Didier Cataliotti-Valdina, François-Roger Cazala, Mlle Agnès de Clermont-Tonnerre, MM. Stanislas Cozon, Philippe Crouzet, Michel Derrac, Noël Diricq, Denis Paucounau, Jean-Baptiste Fauroux, Mlles Sylvie François, Mauricette Gady, M. Michel Gagneux, Mlle Véronique Galouzeau de Villepin, MM. Denis Gauer, Michel Gonnet, Mlles Sophie Gourdon, Claude Haihal, MM. Claude d'Harcourt, Jean-François Hebert, Hugues Hourdin, Mlle Sylvie Hubac, MM. Serge Kancel, Matthieu Kiss, Claude Kupfer, Jean-Pierre Laboureix, Michel Le Malle, Philippe Maler, Olivier Mallet, Simon Marti, Philippe Martin, Hervé Masurel, Mlles Claire Mialaret, Françoise Miquel, MM. Gérard Moisselin, Georges-Alexandre Olivetti, Bruno Parent, Gilbert Payet, Alain Perritaz, Patrick Pierrard, Frédéric Puaux, Emmanuel Rebeille-Borgella, Jacques Reiller, Stéphan Rivard, François Rivasseau, Christophe Stener, Xavier Strauss, Patrick-André Suet, François Sureau, Mlle Sophie-Caroline Tarnowski, M. Jérôme Turot.

● *Au titre du deuxième concours externe.* — MM. Jean-Jacques Augier, Daniel Barroy, Philippe Bordenave, Marc Boudier, Henri-Yves Colin, Jacques Creyssel, Michel Dechelotte, Gilles Denoyel, Pierre-Alain Jeanneney, Alexandre Jevakhoff, Christian Lamolinerie, Jean-Arnaud de Lasa, Pierre Mongin, Christian Nguyen-Van-Yen, Robert de Nicolay, Dominique Pannier, Yann Petel, Michel Raymond, Mlle Marie-Ségolène Royal, MM. Olivier Schatz, Hubert Testard, Philippe Trainar, Jean-Louis Zoël.

● *Au titre du premier concours interne.* — Mlle Louise Avon, MM. Alain Bonel, Jean-Marie Cambacérès, Jean-François Cervel, Mlle Renée Chapuis, M. Benoît Chevauchez, Mlle Jacqueline Davignon, MM. Christian Decharrière, Xavier Desurmont, Mlle Mireille Dietrich, MM. Alain Dulot, Antoine Durrleman, Mlle Claudine Pagès, MM. Bernard Garris, Bruno Gremillot, Philippe Gros, Mlle Mireille Guigaz, M. Michel Hourcade, Mme Brigitte Joseph-Jeanneney, MM. Jean-Pierre Jouguelet, Stanislas Lefebvre de Laboulaye, Bernard Leplat, Bernard Lolliot, François Loloum, Mlle Claire Malaurie, MM. Christian Mavet, Nicolas Mettra, Jacques Millon, Mme Marie-José Palasz, MM. Henri Peretti, Christian Poirier, Yvon Robert, Olivier Rochereau, Pierre Rolland, Mlle Colette Rondin, MM. Guy Roth, Edouard Sicat, Mme Dominique Tonial, MM. Hubert Valade, Luc Valade, Marc Vernhes, Jean-Pierre Vidal, Patrick Warin.

● *Au titre du deuxième concours interne.* — MM. Raymond-Max Aubert, Jean-Michel Bour, Ali Bourhane, Pierre Cambus, Pierre-Yves Duwoye, Jean-Michel Fay, Jean-Paul Florina, Gonthier Friederici, Alain Galliano, Gérard Ghys, Gilles Lemal, Mme Eliane Loquet, MM. Hervé Saluden, André Schilte, Roger Silhol, Bernard Tandeau, Alain Turc.

● *L'Association des personnes de petite taille* a adressé un télégramme au ministre de l'éducation pour protester contre le refus de l'administration d'accorder un poste de maître d'internat à un étudiant de Caen à cause de sa petite taille (1,39 m). Elle demande à M. Haby de *« revenir sur sa décision »*. L'Association, qui a été créée en avril 1976, compte un millier d'adhérents.

★ Association des personnes de petite taille, 2, avenue Dode-de-la-Brunerie, 75016 Paris. Tél. 647-47-29.

● *Grève des conseillers d'éducation.* — Répondant à l'appel du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES), du Syndicat national des enseignements technique et professionnel (S.N.E.T.P.-C.G.T.) et du S.G.E.N.-C.F.D.T., des conseillers et conseillers principaux d'éducation (ex-surveillants et surveillants généraux) se sont mis en grève jeudi 5 janvier pour réclamer l'institution d'un maximum d'horaire de service. Selon un communiqué des trois syndicats, la grève a été *« bien suivie malgré des disparités géographiques »*, le taux de participation allant de 40 à 65 %. Selon le ministère, la participation a été de 15 à 20 %, selon les établissements.

BIENFAISANCE

Grâce au Secours populaire

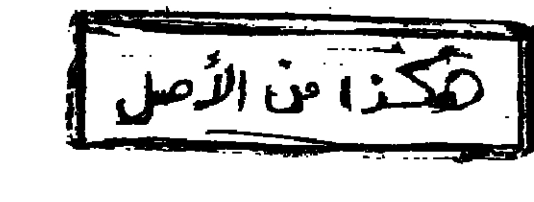
CENT PETITS FRANÇAIS ONT PASSÉ NOËL AUX PAYS-BAS

« Les gens étaient gentils »; « Pour Noël, on nous a fait de beaux cadeaux » ; « Il y avait beaucoup de neige. » Les bras chargés de cadeaux, ils voulaient tous parler à la fois, raconter en détail leur séjour de deux semaines aux Pays-Bas, même si leurs impressions toutes fraîches butaient sur l'obstacle du vocabulaire, ces quelque cent enfants qui, mardi 3 janvier, animaient de leurs cris un quai de la gare du Nord, à Paris !

Un Noël inattendu pour Florence, petite blonde de onze ans, qui a surtout apprécié les randonnées à bicyclette autour de Maestricht. Son père, tourneur P 3 à Drancy (Seine-Saint-Denis), et victime d'un licenciement économique en avril 1977, n'aurait pu lui offrir cette échappée hors des frontières. Pour Lisiane, brune aux yeux noisette, ce furent les premières vacances d'hiver de sa vie. De même pour Frédéric, dont le père est routier, et Carole, dont la mère, divorcée, travaille dans une cantine.

Ces deux semaines de vraies vacances, les enfants de chômeurs — ou de milieux modestes — les doivent au Secours populaire français, qui a conjugué ses efforts avec une association bénévole hollandaise. Placés dans des familles, les petits Français ont connu pour les fêtes une chaleur humaine et un sentiment de bien-être d'autant plus grands qu'ils s'agissait de retrouvailles : beaucoup d'entre eux avaient déjà été dans les familles l'été dernier (*le Monde* du 2 septembre 1977).

★ S.P.F., 9, rue Froissart, 75003 Paris, tél. 278-50-48.



CARNET

Naissances

— M. Joseph Joet et Mme, née Marie-Josèphe Fradin, sont heureux d'annoncer la naissance de leur petite-fille,
Emma Elizabeth,
le 13 décembre 1977 au foyer de Marie-Thérèse et Brian Skelton.
25, Sandown Road, Wickford, Essex.
30, rue Erard, 75012 Paris.

— Le 1er janvier 1978 est née
Brunissande Roze des Ordons,
ses parents Jacques et Elisabeth, ses sœurs et frères Serge, Violaine, Tristan et Bérangère ont la joie de l'annoncer
21, rue Alexandre-Dumas,
91600 Savigny-sur-Orge

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de
M. Jean-Philippe Vernes,
fils de M. Bertrand Vernes et de Mme, née Anne-Marie Deloche de Noyelle,
avec Mlle Valérie Kleinprintz,
fille de M. Maurice Kleinprintz et de Mme, née Huguette Cordier.

— M. et Mme Raymond Charlot,
Le lieutenant-colonel (C.R.) et Mme Maurice Rouquier,
ont la joie de faire part des fiançailles de leurs enfants,
Christine et Frédéric.
Arras, Saint-Cézaire-sur-Siagne.

Décès

— Il a plu à Dieu de rappeler à Lui
M. Marcel DESPRETZ,
ex-administrateur de sociétés,
domicilié en ce temps
à Ville-d'Avray,
chevalier de la Légion d'honneur
à titre militaire,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,
décédé le 22 décembre 1977.
Ses obsèques ont été célébrées en l'église de Saint-Cloud et l'inhumation a eu lieu le 27 décembre 1977 dans le caveau familial au cimetière Montparnasse.

— Mme Arnaud Dufourg, née Jeanne Guillon, son épouse,
Toute la famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Arnaud DUFOURG,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
chevalier du Mérite maritime,
président du Syndicat des représentants en transport
membre du comité confédéral de la C.G.C.
survenu subitement à Paris le 4 janvier 1978.
La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 9 janvier 1978 à 15 h. 45 en l'église Saint-Vincent-de-Paul, rue Saint-Vincent-de-Paul, Paris-10e.
L'inhumation aura lieu à Linxe, dans les Landes, dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
3, rue d'Angoulême,
78000 Versailles.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Paul GELLOS,
née Suzanne Géraud,
survenu le 4 janvier 1978 à Paris.
La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 7 janvier, à 10 h. 30, en l'église Saint-Pierre-du-Gros-Caillou (82, rue Saint-Dominique, 75007 Paris).
Un second service aura lieu le mardi 10 janvier, à 10 heures, en l'église de Briscous (Pyrénées-Atlantiques), suivi de l'inhumation dans le caveau de famille.
De la part des familles Horseau, Maissant, Emon, Faurre, Pelissier.
Ni fleurs ni couronnes
39, quai d'Orsay, 75007 Paris.

— Le docteur Georges Pernin et Mme,
M. et Mme Paul Pernin,
M. et Mme Jean-François Pernin et leurs enfants,
Mlle Germaine Pernin,
Les familles Pernin, Daumas, Combet, Prost, Keller, Roux,
ont la douleur de faire part de la mort de
Mme veuve René PERNIN,
née Marie Daumas,
leur mère, grand-mère, belle-sœur, parente et amie,
pieusement décédée à Arras, le 30 décembre 1977, dans sa quatre-vingt-quatorzième année
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le mardi 3 janvier, à Dôle (Jura).
67, Résidence de Chantilly,
62223 Sainte-Catherine-lès-Arras,
121, avenue Ledru-Rollin,
75011 Paris.

— Mme Louis Quarello et s[…]
enfants ont la douleur de faire pa[…]
du décès de
M. Louis QUARELLO,
ingénieur honoraire divisionnair[…]
des travaux publics,
après avoir été au service du po[…]
autonome de Marseille, équipemen[…]
pétroliers et travaux neufs […]
Lavera-Fos,
chevalier de la Légion d'honneu[…]
chevalier du Mérite maritime,
survenu le 5 janvier 1978 dans […]
soixante-neuvième année.
Les obsèques auront lieu le same[…]
7 janvier 1978, à 10 heures, […]
l'église Saint-Roch de Mazargu[…]
(Bouches-du-Rhône).
Le présent avis tient lieu de fair[…]
part
2, boulevard Camille-Blanc,
13009 Marseille.

— M. Max J. Rogliano,
Jean-Marc et Martine Rogliano,
Mme Yvonne Janoir,
M. et Mme Daniel Janoir et le[…]
enfants,
M. Georges Rogliano et ses enfan[…]
Leurs familles, parents et alli[…]
ont la douleur de faire part […]
décès de
Mme Micheline ROGLIANO,
née Janoir,
survenu le 31 décembre 1977
Neuilly-sur-Seine.
La cérémonie religieuse a été cél[…]
brée dans l'intimité.
4, boulevard de la Saussaye,
92200 Neuilly-sur-Seine.
8, boulevard Jourdan, 75014 Par[…]
11, domaine Seignelay,
92290 Châtenay-Malabry.
Villa Cadaques, rue Marveyre,
13008 Marseille.

— Le président et les administr[…]
teurs de la Société fiduciaire […]
Marché commun, Paris,
ont la douleur de faire part […]
décès, survenu le 27 décemb[…]
1977, du
professeur Claudius P. TERRIER,
ancien recteur de l'Université
de Genève,
qui a présidé la société de 1971
1974.

[Claudius P. Terrier, né le 8 févri[…] 1893, était docteur ès sciences éco[…] miques de l'université de Genève. P[…] fesseur dans l'université de cette vil[…] il en avait été vice-recteur, puis recteur. Il avait publié notamment, 1928, un ouvrage intitulé « le S[…] d'Etat ».]

— Bernard Voyenne, son mari,
Dominique et François Desouch[…]
Marie et Philippe Marathée,
Luc Voyenne et Patricia Rousse[…]
Christine et Sacha-Michel Me[…]
lassoux,
Agnès et Gilles Roussineau,
ses enfants,
Julien, Marine, David, Thomas
Sylvestre, ses petits-enfants,
Jean et Linette Joullié
Marie-Odile Szynalski,
Hubert Wustner,
Monique et Paul Hervieu,
ses frères et sœurs,
Mme André Voyenne,
Ses neveux, nièces, filleuls, cous[…]
Marcel et Colette Legrain,
Et tous ses amis très chers,
ont la tristesse d'annoncer le dép[…]
de
Suzanne VOYENNE,
née Joullié,
endormie dans la pitié de Dieu
Paris le 3 janvier 1978.
La messe et l'inhumation ont […]
lieu, dans l'intimité familiale,
vendredi 6 janvier, en la fête de […]
manifestation du Seigneur, à D[…]
(Yonne).
« Dieu est amour, et ce[…]
qui demeure dans l'amo[…]
demeure en Dieu, et Di[…]
demeure en lui. »
(1 Jean, 16)
En souvenir de ses années les pl[…]
heureuses, elle a souhaité un don […]
la communauté Emmaüs, 15 bis, r[…]
de Chilly, 91 Longjumeau.
40, rue du Père-Corentin,
75014 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Remerciement[…]

— Mme Louis Nougarède,
Mme Arlette Nougarède,
profondément touchées par les ma[…]
ques de sympathie qui leur ont é[…]
témoignées lors du décès de
M. Louis NOUGAREDE,
prient tous ceux qui se sont as[…]
ciés à leur peine de trouver ici l'e[…]
pression de leurs sincères remerci[…]
ments.
24, rue de Metz, L'Haÿ-les-Ros[…]
29, rue Descartes, Paris.

Anniversaire[…]

— A ceux qui ont connu et ai[…]
Mme Louis CHANROUX,
née Marie Béchade,
une prière ou une pensée est dema[…]
dée en ce quinzième anniversaire.

— Pour le premier anniversaire d[…]
décès de
Mme Esther BOUAZIZ,
née Ayache,
il est demandé une pensée émue
ceux qui l'ont connue et aimée.
De la part de son époux et de […]
famille.
14, allée d'Orléans, Bordeaux.

— Pour le premier anniversaire d[…]
la mort de
Raymond BAILLIF,
général de corps d'armée (C.R.),
une messe sera dite le mercred[…]
11 janvier 1978, à 11 heures, […]
l'église Sainte-Odile, 2, avenue Sté[…]
phane-Mallarmé, Paris (17e).

Communications diverse[…]

— L'Alliance catholique savoisienn[…]
invite tous les Savoyards de Pari[…]
et de la région parisienne à célébre[…]
la fête de Saint-François-de-Sale[…]
en participant à la messe qui aur[…]
lieu le dimanche 22 janvier, […]
9 h. 45, en l'église Saint-Merri[…]
78, rue Saint-Martin, Paris (4e), sou[…]
la présidence de Mgr Sauvage, évê[…]
que d'Annecy.

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

SI VOUS N'AVEZ PAS PEUR
de la Précontrainte, du Concassage du Malaxage et du Coulage en pleine fouille
en un mot, si vous êtes

JEUNE ET DOCUMENTALISTE

nous vous proposons de créer une unité archives au siège d'une société de Travaux Publics à vocation internationale à la Défense.
Envoyer C.V. *sous réf* 3861 à :
ltp 31, Bd BONNE NOUVELLE 75002 PARIS qui transmettra

POUR RENFORCER SON EQUIPE MARKETING
IMPORTANT GROUPE EUROPÉEN
(100 KM EST PARIS)
recherche
CHEF DE PRODUIT
Ayant l'expérience des produits de grande consommation.

LE CANDIDAT SE VERRA CONFIER :
- la gestion d'une ligne de produits leaders.
- la mise sur le marché de nouveaux produits.

Responsable du mix de sa gamme, il possédera une bonne connaissance des études marketing et un sens du terrain.
Pratique de l'allemand souhaitée.
Envoyer C.V. manuscrit et photo récente à : *HAVAS 51100 REIMS, n° 7.330, qui transmettra.*

T.R.T. Département TRANSPAC
poursuivant le développement de ses activités commutation de données

T. R. T.
recrute

1) INGENIEURS ELECTRONICIENS
confirmés pour étude de systèmes complexes avec mini et micro-ordinateurs.

2) INGENIEURS SYSTEMES et LOGICIEL
expérimentés dans la conception et/ou la programmation *de systèmes de commutation et de transmission* de données.

Adresser curriculum vitae à T.R.T.
5, av. Réaumur - 92350 LE PLESSIS-ROBINSON,
Tél. : 630-23-23 (poste 850) les 9 et 10 janvier.

Important Groupe industriel
Région Sud de Paris
RECHERCHE POUR DEPARTEMENT
AVIATION
INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
- Quelques années d'expérience
- *Connaissant équipement avion*
- Appelé à prendre beaucoup d'initiatives
- Connaissances de l'anglais.

Adresser curr. vit., photo et prétentions N° 42 870, CONTESSE Publicité. 20, avenue de l'Opéra. *75040 PARIS CEDEX 01*, qui transmettra.

LE LABORATOIRE EUROPÉEN
DE BIOLOGIE MOLÉCULAIRE
A HEIDELBERG (R.F.A.)

recherche

ASSISTANT (E)
Personnel

pour participer aux différentes *activités* de la section : recrutement, gestion du personnel, conditions sociales, etc.

Expérience d'un service personnel et connaissance courante d'au moins deux des trois langues officielles du Laboratoire

(allemand, anglais, français)

Ecr. à EMBL, section personnel, Postfach 10.2209
D-69000 HEIDELBERG (référence 77/13)

Société multinationale
basée en France
recherche

analyste-programmeur

pour restructurer service informatique existant et y incorporer de nouvelles méthodes.

Il devra posséder une grande *expérience des ordinateurs* DEC - PDP-11 et des systèmes RSX-11 ou IAS.

Connaissances COBOL et RPG II également demandées.

Envoyer C.V. et prétentions sous référence 3951 à :
OP organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

Concessionnaire de presse recherche pour son
SERVICE *TECHNICO* ADMINISTRATIF
personne connaiss. PUBLICITE, *capable assurer sous contrôle* comptable établissem. des prix de revient en technique d'impression et facturation des annonces publicitaires. Doit pouvoir s'intégrer à une équipe et être dynamique et efficace.
Ecrire avec C.V. manuscrit et prétentions à UBI,
38, rue des Mathurins,
75008 PARIS, qui transmettra.

POUR RÉGION VERSAILLES
COMPTABLE de GESTION
pour organisation
d'un service COMMERCIAL.
EXPER. et REFER. EXIGEES.
Téléph. 951-75-15.

HAVAS-VOYAGES PARIS
recrute son
CHEF DE SERVICE BILLETTERIE
technicien de haut *niveau dans* chacune des disciplines AIR, FER, MER (émission, *comptabilisation), il pratiquera et coordonnera* l'action de l'équipe.
Adresser curriculum vitae et prétent. à HAVAS-VOYAGES, M. P.-R. DOUKHAN,
73, rue Sainte-Anne, 75002 Paris.

Constructeur européen de T.V. rech. pour sa filiale française, *département 93,*
UN TECHNICIEN
spécialiste vidéo confirmé, avec *sens commercial approfondi,* 30 ans min., sérieuses référ. exigées. Env. C.V. et photo à 16.374 Centrale d'Annonces, *121, rue Réaumur, Paris-2e.*

Pour vacances de Pâques 78, recherchons
- DIRECTEUR (TRICE)
- DIRECTEUR ADJOINT
- CUISINIER

pour Centre 90 à 120 enfants.
Ts rens., écr. ou tél. à Office vacances et Loisirs, ville de *St-Ouen, 6, r. Ampère, 93400 St-Ouen.* T. : *606-46-31 ou 08-34.*

Société Conseils juridiques *et fiscaux recherche*
COLLABORATRICE
très qualifiée en matière de droit de société. Bonne expérience requise.
Se présenter l'après-midi chez *Mme Tomine-Laures, Paris-17e*, 14, rue Théodore-de-Banville, 3e droite.
TEL. : 924-19-24.

---

emplois régionaux



AIRWELL
Dans le cadre de l'extension de son unité de fabrication Electro-mécanique, 100 kilomètres à l'Ouest de PARIS.
Propose, pour assurer le démarrage et la responsabilité d'une importante installation de peinture, un emploi

D'AGENT DE MAITRISE
Ce poste conviendrait à un homme jeune, de bonne formation de base, ayant le goût de l'animation de personnel et *une expérience technique de* fabrication, qui sera adaptée par une formation spécialisée.
Adresser C.V. + photo, Service du Personnel, route de Verneuil - 27570 TILLIERES-SUR-AVRE.
Téléphone (32) 32-50-18.

LEADER DANS LE DOMAINE DE LA PETITE MÉCANIQUE
recherche
INGÉNIEUR
POUR SON DÉPARTEMENT PRODUCTIVITÉ

SA FONCTION :
- Recherche des actions de productivité ;
- Coordination et suivi des objectifs de productivité retenus.

SON PROFIL :
- Ingénieur environ 30 ans ;
- Expérience des problèmes de production et de méthode ;
- Sens de l'animation ;
- Connaissance de l'analyse de la valeur appréciée.

Env. C.V. manuscr., photo et prétent. à 43.041, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

ASSOCIATION TOURISME SOCIAL
recrute pour ses destinations à l'étranger:

DIRECTEURS ou : REPRESENTANTS :
Expérience dans cette fonction et connaissance du pays (Yougoslavie, *Italie*, Bulgarie et Baléares).

RESPONSABLES ANIMATION:
Expérience animation en villages vacances.

ANIMATEURS :
Participent à la vie de l'installation, spécialisés dans un domaine-sonorisation, sports terrestres, natation, jeux, spectacles, décoration.

Sélection au cours d'un stage en Février.

Adr. C.V. + photo (retournée) s/no 2755 à *P.LICHAU S.A. B.P. 220 - 75063 Paris* cedex 02 qui transmettra.

Société recrute pour service développement amélioration procédés de fabrication :

INGÉNIEUR
Grande Ecole, ayant expérience *industrielle, bonne compétence* dans domaines :

PHYSIQUE :
Hautes températures, optique, cristallographie ;

MECANIQUE :
Equipement de haute technicité fonctionnant dans ambiances très dures.

Possibilité d'évolution pour candidat minimum 26 ans, dynamique, ayant goût des contacts, connaissance anglais indispensable.

Lieu de travail : Loiret, Seine et Marne-Sud.

Ecr. n° 3.530, Publicités Réun., 112, bd Voltaire, - 75011 Paris.

Constructeur mach. automat. de remplissage cherche UN COM*MERCIAL niveau B. T. S. pour* vente biens d'équipem. France, déplacement moitié temps.
Ecrire avec C.V.
à HAVAS LE MANS,
n° 9.179, qui transmetira.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir *l'obligeance de répondre* à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les *documents qui leur ont été confiés.*

Laboratoire Central de Télécommunications recherche
INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES
Débutants ou 2 ou 3 années d'expérience pour travaux dans les domaines suivants :
- Logiciel de base (compilateurs, assembleurs) ;
- Programmation d'importants systèmes en temps réel.

Bonne connaissance écrite et parlée de la langue anglaise.

Nationalité française exigée.

Ecrire avec C.V. et prét. à L.C.T., Boite postale 40, 78-VELIZY-VILLACOUBLAY.

---

secrétaires

SECRETAIRES
STENODACTYLOS, DACTYLOS
Nombreux postes dispon. longue durée, français et bilingues.
KELLY GIRL
Travail temporaire,
87, bd Haussmann, PARIS (8e).
83-85, bd Vincent-Auriol (13e).
Tour *Maine-Montparnasse* (15e).
130, rte Reine, 92-BOULOGNE.

Sténodactylo

Recherche bonne sténo-dactylo, 18 ans minim., lieu de travail R.-P. des Champs-Elysées.
Téléphone : 359-17-82.

Centre hospitalier Courbevoie, 30, rue Kilford (92), recrute *INFIRMIERS (RES) D.E.* de jour et de nuit.
Tél. : 788-82-55.

demandes d'emploi

Fme, 50 a., ferait travx dom., messages tél., confiance, discr. ass. Si intéressés : 585-12-04.

Secrét. compt. *ch. pl.* stable, lib. de suite. Ecr. Czerkies, 31, r. M.-Joffre, 92700 Colombes.

Agrégée lettres, 27 a., étud. ttes proposit. sauf enseign. rég. Paris. Connaiss. angl., espagn. Ecr. à 2.138, « le *Monde* » P., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

H. marié, enfants élevés, rech. *gardiennage, jardin, propriété, chauffeur,* logé. sér. références. Tél. : 031-11-87.

offres premier emploi

le CELSA
organise à l'intention des Jeunes sans emploi de 18 à 25 ans des stages de formation (loi du 5/7/77), en

LANGUE ANGLAISE
option 2ème Langue possible

Objectifs:
- acquérir la maitrise de la langue de la communication quotidienne;
- s'initier ou se perfectionner à la langue de l'entreprise

Formation complétée par un stage à l'étranger de 4 semaines (voyage, hébergement, frais de scolarité pris en charge)

Conditions :
- Niveau Bac ou Bac plus 2 ans
- *Durée du stage : 7 mois*
- Début du stage : 23 Janvier 1978
- Lieu : Neuilly sur Seine

Stage rémunéré à 90% du SMIC

Renseignements et inscriptions au CELSA 77 rue de Villiers 92523 Neuilly/Seine Tél : 747.60.26

l'agenda du Monde

Artisans

Electricité, lumière, chauffage, forfait convecteur, tout installé, 1 kW : 550 F. Tél. : 383-89-36.

Ts travx de peint., pap. peints ENTREPRISE Y. HUTIN. Téléphone : 876-55-43.

Cours

APPRENDRE
L'AMÉRICAIN
à
L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail (14e), 633-67-28.
Cours de conversation le soir.
INSCRIPTIONS IMMEDIATES
DEBUT : LE 16 JANVIER.
Cours privés. Sessions intensiv.
« FULL-TIME ou PART-TIME ».

ATELIER ENFANTS
Peinture, dessin, modelage : 50, *avenue Edison.* — Paris-13e. Téléphone : 331-62-38, le matin.

Américaine donne cours privé, en anglais, peux me déplacer. Pour renseignements : 325-23-47.

Fourrures

FOURRURES OCCASION DÉPOT - VENTE
EXCLUSIV. DE FOURRURE
GRAND CHOIX
VETEMENTS, PARFAIT ETAT.
91, rue du Théâtre, PARIS-15e.
Tél. : 575-10-77

Troisième âge

MAISON DE RETRAITE
« LA DOUCE VIE »
40, BD HERBET-FOURNET
14100 LISIEUX. TEL. : 31-11-02.
VALIDES-INVALIDES.
PX DE LA JOURN. 73, 80, 90 F.

Mode

BOTTES ET CHAUSSURES
DE LUXE
pour dame et monsieur. TILT, SOLDE PERMANENT, 13, rue V Massé, 75009 Paris, 526-39-05.

Moquette

RABAIS 30 à 60 %
Sur 10.000 m2 moquette, toutes qualités. Téléphone : 757-19-19.

Relations

Venez danser dimanche, 15-19 h., le Caramel, *76, rue de Rennes, M° Saint-Sulpice*, avec club des célibataires. Inform. : 878-90-51.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES. Se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, Paris (4e). Téléphone : 033-00-83.

CÉLIBATAIRES,
VEUFS, DIVORCÉS
Depuis 30 ans par relations dans la meilleure Société Française et Internationale d'Expression Française.

Maître RUCKEBUSCH
tenant compte des valeurs humaines, professionnelles et de l'excellence de l'éducation, favorise avec le tact et la discrétion qui s'imposent des rencontres très élaborées.

Aucune succursale, mais 2 cabinets où, en alternance il reçoit, sur R.V. chacun de ses correspondants.

Une prestation hors du commun

5, rue du Cirque PARIS 8ème Rond-Point des Champs-Elysées 720-02-97 / 78	4 et 6, rue Jean-Bart 59000 LILLE 54-86-71 77-42

---

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

Instruments de musique

PIANOS nfs dep. 6.500. Crédit. *Daudé, 75, av. Wagram Wag 34-17*
Occas. 3.500. Queue 7.000. Locat.

ACHETONS PIANOS
Daudé, 75, avenue Wagram-17e, WAG. 34-17. - Vente. Location.

Philatélie

PARTICULIER VEND
10.000 TIMBRES
classés, tous pays. — Prix à débattre. Téléphoner le matin :
954-20-73, à M. LEMATTE.

Psychologie

Mieux vous connaître pour éclairer votre avenir : par l'astro-psychologie et la numérologie.
M.D.C., 1, rue Barye, Paris-17e. Téléphone : 622-26-76.

Vacances - Tourisme - Loisirs

Faites la pause au Bar Basque, Bar améric. Propriétaires frères BADIOLA, 22, boulevard Thiers, 64500 SAINT-JEAN-DE-LUZ.

RENCONTREZ LES ANGLAIS
Séjourn. donc ds une ferme ou un pet. hôt./pens. au serv. personn. av. des prix raisonn. y compr. remis. pr les enfants et pr les périod. hors sais. Notre sélect. de pr. de 250 lieux d'hébergem. compr. de vieill. mais. historiq. comm. des bât. mod. Broch. sur dem. *au Dpt. F H, Farmhouse* Holidays, 14 High Str., Godalming, Surrey GU7 1ED, Anglet

GOWER HOLIDAYS. Mais. retir. disp. à part. 8 juill., poss. log. 8, 9 ou 11 pers., chff. cal. Basse sais. : à part. 70 £ par sem. Hte sais. : à part. 95 £ par sem. Les 2 tarifs étant soumis à la TVA angl. Baies et plag. de sabl. Pêch., canot., march., golf, promen. dos de poney. Dem. broch., Bursar. University College, Swansea, Pays de Galles. Téléphone : 0792 25678 - Poste 406.

représent. offre

FABR. NAPPES, RIDEAUX, DENTELLES DE CALAIS ch. repr. *M.C.* visitant magasins spécialisés voilages ameublement secteur Paris, Banlieue. Ecrire CHANTISS, B.P. 130, CAUDRY, ou tél. (20) 85-10-25.

proposit. com. capitaux

SOCIETE DE CONSTRUCTIONS exportatrice de biens d'équipement *industriel*, réalisant un chiffre d'affaires annuel de 11 millions de francs.
Carnet commandes bien garni
recherche
SOCIÉTAIRES
pouvant apporter
700.000 à 800.000 F.
Ecrire sous n° 1.746 à HAVAS, 57017 METZ, qui transmettra.

Recherchons 1.800.000 *F à plus.* prêteurs hypoth. 1er rang. Ecr. Bultaert E., 298, rue d'Epinay, *95170 Deuil-la-Barre.* T. 983-26-15.

cours et leçons

MATH. Rattrapage par Professeur expérimenté Tél. 278-77-71

autos-vente

12 à 16 C.V.

604 TOUTES OPTIONS 76
GAR. CREDIT. — BAB. 75-48.

+ de 16 C.V.

De part. à part. vend PONTIAC Firebird 400, cabriolet, 69, très bon état, prix à débattre. — Tél. 201-80-47, toute la journée.

VOIR NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

---

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h.
au 296-15-01

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1964

HORIZONTALEMENT

I. Se paie davantage quand elle a beaucoup servi ; Etendue à terre. — II. Céderait volontiers sa place ; Base de certains calculs ; Héros. — III. Possessif ; Un qui considérait l'Amour comme un art ; Plusieurs accrocs dans une nappe. — IV. Sans aucun complexe ; Ecorché. — V. Garantit ; Obligeait nos aïeules à faire bouillir la marmite. — VI. Faux frère ; Cercle restreint. — VII. Plante ; Eau non potable ; Préposition. — VIII. Traduit une certaine amertume ; Pronom ; Un appel qui n'a rien de tendre. — IX. Hausser (épelé) ; Brille à Aboukir ; Jovial, par définition. — X. Des logiciens y fondèrent un cercle ; Masses ; Prénom (épelé). — XI. En Italie ; Localisés ; Prénom d'un célèbre chansonnier. — XII. Roi ; Sur une carte du Maroc. — XIII. Elèvent des oiseaux ; Symbole ; Est ombragé. — XIV. Avertissait ; Met à niveau. — XV. Peser ; Eût été pour Noé une source de transes perpétuelles.



VERTICALEMENT

1. Le commencement de la fin ; Le clos du postillon ; Localité de France. — 2. Œuvre d'imagination ; Il fut un jour surpris et n'en revint pas ; Dans la bouche d'un révolutionnaire. — 3. Possessif ; Titres ; Ne pas cacher aux regards. — 4. Peut, à la rigueur, partager les vues de ses semblables ; Orientation ; Frugivore occasionnelle. — 5. Toujours absents ; Pronom ; Voie d'eau. — 6. Du domaine des rêves. — 7. Se perd implicitement ; S'exprimaient en chantant ; Exige une conduite parfaite. — 8. Amplifie ; Grand réservoir. — 9. Morceau de veau ; Trouble les fils d'Albion ; Tours de roues ; Pieusement conservé par des Japonais. — 10. Abîmeras ; A un regard qui en dit long. — 11. Dont on ne saurait se passer ; Réaction d'insouciant. — 12. Enchâssés ; Coule dans une botte. — 13. Dangereux quand il vous rase ; Bradype (inversé) ; Pronom ; A sans doute roulé plus d'une fois Anthony Eden. — 14. Abréviation ; Souvenir ; Certains ont cela dans le sang ; Note. — 15. Gronde parfois en Autriche (graphie admise) ; Soumise à des excès de tension.

Solution du problème n° 1963

Horizontalement

I. Tabellion. — II. Bé ! ; Ira. — III. Vente ; Gog. — IV. Elée ; Four. — V. TT ; Te. — VI. Eosine ; Is. — VII. Li ; Outils. — VIII. Lerne ; Olé ! — IX. Esus ; Anes. — X. Asie. — XI. Fessées.

Verticalement

1. Venelles. — 2. Abel ; Oies. — 3. Benêts ; Rude. — 4. Tétions. — 5. Lie ; Nue ; As. — 6. LR ; Fret ; Ase. — 7 Iago ; Ionie. — 8. Outillées. — 9. Négresses.

GUY BROUTY.

Visites et conférences

SAMEDI 7 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 11 h., Grand Palais, entrée de l'exposition, Mme Saint-Girons : « Le siècle de Rubens ».

11 h., entrée de l'exposition, Grand Palais : « Naissance à Vincennes de la porcelaine de Sèvres » (Visage de Paris).

14 h. 30, 2, rue Louis-Boilly : « Musée Marmottan » (L'Art pour tous).

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bachelier : « Hôtel de Sully ».

15 h., métro Champs-Elysées-Clemenceau, Mme Vermeersch : « Paris 1900 ».

15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».

15 h., 2, rue de Sévigné : « Ruelles inconnues. Caves du Marais » (A travers Paris).

15 h. 15, 6, place Paul-Painlevé : « Musée de Cluny et les Thermes » (Art et Histoire).

15 h. 15, 70, rue de Vaugirard : « La maison des Carmes et son paisible jardin » (Mme Barbier).

15 h., devant la grille, à droite du parvis : « Les parties hautes de Notre-Dame » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., métro Ourcq, Mme Hazan : « Chez les Compagnons du tour de France » (Connaissance de Paris).

15 h., entrée du Grand Palais, avenue de Selves : « Exposition Rubens et son temps » (Mme Hager).

15 h., 12, rue de Ponthieu : « Un grand centre d'acupuncture » (Tourisme culturel).

16 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Garnier-Ahlberg : « Eglises romanes d'Auvergne » (Caisse nationale des monuments historiques).

CONFERENCES. — 14 h. 45, Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, Mme P. Sartin : « Les jeunes devant le travail » ; M. J. Choffel : « Le dernier duc de Bretagne » ; M. le professeur Delaunay : « Science et politique » (Club du Faubourg).

15 h. 30, 191, rue Saint-Jacques, MM. J.-Ph. Damais et P. George : « L'occupation sociale de l'espace urbain » (Association des géographes français).

16 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Le plein épanouissement du cœur et de l'esprit » (entrée libre).

16 h., 26, rue Bergère, M. Jean Phaure : « Nostradamus et notre temps d'apocalypse » (L'Homme et la Connaissance).

16 h. 30, Institut culturel italien, 50, rue de Varenne, M. Berthold Goldman : « Les Communautés européennes face aux entreprises multinationales ».

21 h., 195, rue Saint-Jacques, M. Jacques Duport : « Energies renouvelables d'origine marine ».

DIMANCHE 8 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h. 30, 15, rue de Vaugirard, Mme Bachelier : « Le palais du Luxembourg ».

10 h. 30, musée du Louvre, porte Denon : « Le palais des rois de France » (L'Art pour tous).

10 h. 30, boulevard de Ménilmontant : « Les tombes célèbres du cimetière du Père-Lachaise » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

14 h. 45, 1, quai de l'Horloge : « La Conciergerie » (Tourisme culturel).

15 h., 1, place Joffre, Mme Bouquet des Chaux : « La chapelle de l'Ecole militaire ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Garnier-Ahlberg : « L'hôtel de Sully ».

15 h. et 17 h. 15, salle du Musée des monuments français, palais de Chaillot, Mme Thibaut : « Les bâtisseurs de cathédrales » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 3, rue Malher : « Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris).

15 h., 20, rue de Tournon, M. Elby-Hennion : « Le palais du Luxembourg » (Connaissance de Paris).

15 h., 63, rue de Monceau : « Hôtel de Camondo » (Mme Ferrand), entrées limitées.

15 h., Musée des monuments français : « Epiphanies romanes et gothiques » (Histoire et Archéologie).

15 h., métro Chemin-Vert : « Le noble quartier du parc Royal » (Paris inconnu).

15 h. 15, entrée principale, boulevard de Ménilmontant : « Le cimetière du Père-Lachaise » (Visage de Paris).

15 h. 15, 36, rue Saint-Bernard : « Mystère Louis XVII à Sainte-Marguerite » (Mme Barbier).

15 h. 30, métro Pont-Marie : « Hôtels du Marais » (Mme Camus).

15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».

CONFERENCES. — 15 h. et 17 h., 13, rue Etienne-Marcel : « L'expérience du calme intérieur » (entrée libre).

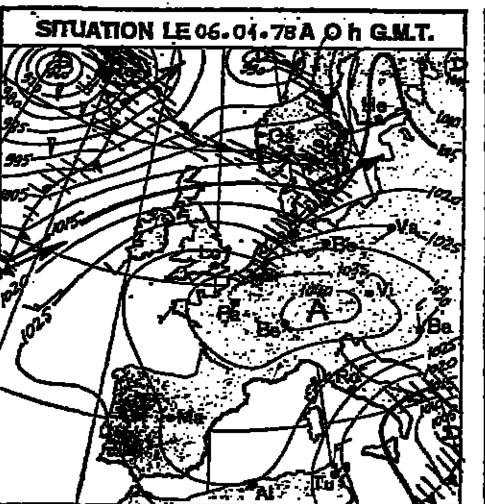
15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, M. Jacques d'Ares : « Les compagnons constructeurs, des Pyramides au pont de Tancarville » (Les Artisans de l'esprit).

16 h., salle Albert-le-Grand, 228, rue du Faubourg-Saint-Honoré, professeur Pierrard : « Relations de l'Eglise et de l'Etat en France depuis la Révolution » (Foyers de culture).

16 h. 30, Théâtre Adyar, 35, avenue Rapp : « 1 058e matinée poétique et théâtrale » (Les Diseurs français).

17 h. 30, 11 bis, rue Keppler : « La réincarnation et l'évolution de l'âme » (Loge unie des théosophes), entrée libre.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 7-1-78 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 6 janvier à 0 heure et le samedi 7 janvier à 24 heures :

Les hautes pressions persisteront sur la France en se décalant toutefois vers le sud. Elles protégeront notre pays de la partie active des perturbations océaniques.

Samedi 7 janvier, des masses d'air maritime pénétreront d'abord sur nos régions situées au nord de la Loire, puis, en fin de journée, elles atteindront la Lorraine et l'Alsace. Cet air maritime apportera un adoucissement progressif, mais il y aura encore des gelées matinales dans le Nord-Est. Le temps sera nuageux et surtout brumeux le matin ; des éclaircies se développeront ensuite, mais le ciel deviendra très nuageux le soir en Bretagne. Les vents d'ouest, modérés en Manche et en mer du Nord, seront faibles dans l'intérieur.

Sur le reste de la France, le temps sera ensoleillé, mais encore froid ; les gelées matinales n'épargnant que localement les régions méditerranéennes.

Les vents seront faibles, et les températures maximales varieront peu par rapport à celles de la veille.

Vendredi 6 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 036,9 millibars, soit 777,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 5 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 5 au 6) : Ajaccio, 12 et —3 degrés ; Biarritz, 13 et 2 ; Bordeaux, 8 et —2 ; Brest, 6 et 2 ; Caen, 5 et 3 ; Cherbourg, 5 et 4 ; Clermont-Ferrand, 1 et —6 ; Dijon, 1 et —5 ; Grenoble, 4 et —4 ; Lille, 3 et 2 ; Lyon, 3 et —3 ; Marseille, 7 et —1 ; Nancy, 1 et —7 ; Nantes, 7 et —3 ; Nice, 12 et 3 ; Paris-Le Bourget, 5 et 0 ; Pau, 10 et —1 ; Perpignan, 12 et —1 ; Rennes, 6 et —2 ; Strasbourg, 1 et —6 ; Tours, 1 et —2 ; Toulouse, 9 et —2 ; Pointe-à-Pitre, 26 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 1 degrés ; Amsterdam, 2 et 2 ; Athènes, 13 et 5 ; Berlin, —1 et —4 ; Bonn, 0 et —2 ; Bruxelles, 3 et 2 ; îles Canaries, 21 et 17 ; Copenhague, 0 et 0 ; Genève, 2 et —6 ; Lisbonne, 16 et 8 ; Londres, 6 (min.) ; Madrid, 12 et —1 ; Moscou, —13 (min.) ; Nairobi, 27 (max.) ; New-York, 5 et —5 ; Palma-de-Majorque, 15 et 1 ; Rome, 11 et 1 ; Stockholm, —5 et —6 ; Téhéran, 9 et —1.

Journal officiel

Sont parus au *Journal officiel* du 6 janvier 1978 :

DES DECRETS

- Portant modification du décret n° 77-256 du 18 mars 1977 relatif au statut des personnels départementaux de Paris.
- Portant modification de l'article L. 49 (alinéa 2) du code des débits de boissons et des mesures contre l'alcoolisme.

UNE LISTE

- Des élèves ayant obtenu le diplôme de l'Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales.

Documentation

- *Un Annuaire de droit maritime et aérien.* — La faculté de droit et des sciences économiques de l'université de Nantes vient de publier le troisième tome de l'*Annuaire de droit maritime et aérien*.

★ *Annuaire de droit maritime et aérien*, tome III, 540 pages, 130 F. Editions A. Pedone, 13, rue Soufflot, 75005 Paris.



TIRAGE N°1 DU 4 JANVIER 1978

5	7	12	36	37	43

NUMERO COMPLEMENTAIRE 19

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	2 159 878,50 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	74 478,50 F
5 BONS NUMEROS	5 869,20 F
4 BONS NUMEROS	94,60 F
3 BONS NUMEROS	8,00 F

PROCHAIN TIRAGE LE 11 JANVIER 1978

VALIDATION JUSQU'AU 10 JANVIER 1978 APRES-MIDI

SECRETARIAT GENERAL DE LA LOTERIE NATIONALE

L'immobilier

Le Monde

économie-régions

LES DIFFICULTÉS DES ENTREPRISES

Le dépôt de bilan d'une des usines textiles les plus modernes de Normandie

De notre correspondant

Rouen. — Aunay-Fortier, c'est Deville-lès-Rouen (Seine-Maritime) une usine ultra-moderne que domine un immeuble administratif en verre et acier, avec hall design et portes automatiques.

A l'évidence, la petite entreprise créée en 1947 par M. Gabriel Aunay a connu un développement spectaculaire. Spécialisée dans la fabrication de vêtements pour hommes, femmes et enfants, elle a su très vite, dès les années 50, toucher une clientèle nationale de grands magasins à succursales multiples et de grandes surfaces. Tant et si bien qu'en une vingtaine d'années, multipliant son chiffre d'affaires par quarante et ses effectifs par cinquante, elle s'est hissée aux premières places de la confection française.

Pourtant, au début de l'année 1974, conscients de la diminution du fonds de roulement de l'entreprise, les dirigeants décident de faire appel à un investisseur extérieur. Le groupe anglais Charter House se montre intéressé, va même jusqu'à proposer le rachat total, mais ne prend finalement que 30 % du capital.

« *C'est alors*, explique M. Philippe Aunay, qui a succédé à son père en juillet 1974, *que se sont très vite fait sentir les effets de la crise. Au renchérissement des matières premières, à la hausse des taux bancaires, se sont ajoutées les difficultés propres à notre profession.* »

Les frais financiers s'accroissent jusqu'à atteindre plus de 5 millions de francs en 1976. Devant la répétition des exercices déficitaires et devant les réticences des banques face au découvert persistant (7,5 millions au 30 mai 1977), les associés anglais décident alors de faire appel à un cabinet consultant, COGEFI, chargé de déposer « *un rapport diagnostic sur la situation de l'entreprise* ». Pour la C.G.T., cette initiative a pour résultat « *l'accélération galopante de la dégradation et du dépouillement des ressources de l'usine* ».

Cette expérience ne semble pas être la seule cause de cet effondrement brutal. Dans les milieux professionnels et dans l'administration, on assure qu'Aunay-Fortier importait une part non négligeable de ses produits de pays à bas coût de revient. Le blocage de certaines de ces importations par la France, en juin, aurait aggravé ses difficultés financières et précipité sa chute. *Le dépôt de bilan a été prononcé* le 16 décembre 1977.

C'est l'emploi de onze cents personnes, parmi lesquelles 90 % de femmes, qui se trouve menacé dans une région où plus de la moitié des chômeurs sont du sexe féminin. D'où la détermination de la C.G.T., pour qui Aunay-Fortier, avec ses mille syndiqués, est une place forte : « *On ne peut imaginer*, s'indigne Serge Laloyer, responsable de l'union départementale, *voir une entreprise qui possède des locaux neufs et fonctionnels, un matériel moderne, un carnet de commandes toujours en hausse et un personnel qualifié, fermer ses portes.* »

On parle pourtant de la nécessité d'une réduction des effectifs. Quatre cents personnes pourraient être touchées « *pour ramener à sa juste taille un outil surdimensionné par rapport aux possibilités du marché* ».

Le travail malgré tout continue. Et selon Mᵉ Brajeux, syndic, les banques ont accepté ces derniers jours le principe d'un nouveau concours financier. Reste à trouver le partenaire intéressé « *pour éviter des mesures drastiques* ». Le groupe Biderman, leader du vêtement masculin, serait intéressé par les installations.

Un fait paraît toutefois certain : le travail est assuré jusqu'au 20 mars... c'est-à-dire jusqu'au lendemain du deuxième tour des élections législatives. Un hasard ?

MARC LECARPENTIER.

Dans le Var

UN DIRECTEUR FERME SON ÉTABLISSEMENT EN RAISON D'UNE GRÈVE

(De notre corresp. régional.)

Marseille. — A la suite d'une grève déclenchée le 14 décembre par la C.G.T., une usine de confection masculine à La Garde, près de Toulon (Var), la Manufacture provençale de vêtements (MANUPRO), employant cent soixante-quinze personnes — en majorité des femmes, — a été fermée le jeudi 5 janvier par la direction. Celle-ci a expliqué dans un communiqué que la sécurité du personnel non gréviste (*70 % selon ses estimations*, 50 % selon la C.G.T.) ne pouvait plus être assurée et que, d'autre part, les réserves de matières premières et de fuel étaient épuisées, car les grévistes avaient imposé un « blocus » de l'entreprise depuis le début du conflit.

Les revendications présentées par la section *C.G.T.* portaient essentiellement sur les cadences de travail et sur une revalorisation des salaires de 8 %. Les propositions de la direction (+ 3 % et relèvement de 5 % des primes) avaient été rejetées par la C.G.T., qui accuse, d'autre part, la direction de porter la responsabilité d'incidents entre grévistes, non-grévistes et vigiles.

● *Sarthe : la liquidation de la société SOPANEC.* — Entreprise de panneaux de bois agglomérés qui emploie trois cents personnes à Ecommoy — a été prononcée par le tribunal de commerce. Le directeur de la firme est, d'autre part, inculpé pour escroquerie. —

Une imprimerie de Quimper dépose son bilan

L'Imprimerie Cornouaillaise, installée à Quimper, a déposé son bilan le vendredi 30 décembre. On savait que cette importante entreprise, qui emploie soixante-seize salariés, était depuis longtemps malade. Néanmoins, lorsque, il y a dix-huit mois, ses dirigeants rencontrèrent M. Yves Le Guellec, bien connu dans les milieux bancaires, ils se reprirent à espérer : l'homme appartenait, disait-on, à une espèce en voie d'extinction, celle des mécènes. De fait, M. Le Guellec accrut rapidement sa participation au point de détenir 85 % des actions et de devenir, au printemps dernier, P.D.G. de l'entreprise.

Après quoi, compétitivité oblige, il procéda à d'importants investissements. Deux photocomposeuses et une rotative offset furent acquises. Enfin, un hebdomadaire, *Tribune*, destiné aux milieux d'affaires bretons, vit le jour en octobre dernier (*le Monde* du 4 novembre).

Malheureusement, les commandes furent rares, et M. Le Guellec, lassé de perdre de l'argent, a fait savoir qu'il n'y aurait pas fin décembre, contrairement à l'habitude, de chèques providentiels. Quant au journal *Tribune*, qualifié par certains de « *hochet de milliardaires* », il ne paraîtra pas vendredi prochain 6 janvier.

Pour l'heure, le personnel, qui, bien qu'occupant nuit et jour les ateliers pour préserver l'outil de travail, assure toutes les commandes, a d'autres soucis. N'affirme-t-on pas que le plan de restructuration actuellement envisagé, et qui vise à réduire d'environ 100 000 F par mois la charge salariale, se traduirait par une trentaine de licenciements, voire davantage ? Les syndicats refusent tout licenciement tant qu'ils n'auront pas obtenu des garanties en matière de réembauche et de stages de formation continue.

● *La Caisse nationale des marchés de l'Etat pourra désormais consentir des paiements* à titre d'avance aux petites et moyennes entreprises titulaires de marchés d'Etat, et leur garantir ainsi le règlement à bonne date de leurs créances. Cette mesure ne s'applique pour le moment qu'aux marchés passés par l'Etat ou un établissement public national à caractère administratif. De plus, les entreprises dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes n'est pas supérieur à 100 millions de francs et dont l'effectif ne dépasse pas cinq cents salariés pourront désormais céder leurs créances à la Caisse nationale des marchés de l'Etat, en application d'une procédure simplifiée de cession de créance organisée par la loi. En contrepartie de cette cession de créance, la caisse versera à ces entreprises, à titre d'avances, des paiements pouvant aller jusqu'à 90 % des sommes dues.

● *L'indice des prix de détail calculé par la C.G.T.* a augmenté de 0,6 % en décembre par rapport à novembre. En un an (décembre 1977 comparé à décembre 1976), la hausse a été de 11,1 %. La hausse de décembre s'explique ainsi d'après la *C.G.T.* : + 0,9 % pour l'alimentation ; + 0,3 % pour l'habillement ; + 0,1 % pour l'habitation-logement ; + 2 % pour le poste hygiène-santé ; + 0,1 % pour les transports et télécommunications ; + 0,1 % pour la culture.

Les difficultés de la société Lothar's

UNE MISE AU POINT

Après notre article : « La révolte des surpiqueuses » (*le Monde* du 5 janvier), où nous écrivions que les travailleurs de la société de confection Lothar's, à Paris, n'avaient, depuis le 9 décembre, « *touché aucun salaire, bien qu'ils aient assuré la production jusqu'au 26 décembre* », la direction de cette société nous prie de préciser que le paiement des salaires s'effectue, dans l'entreprise, le 8 ou le 9 de chaque mois pour le mois échu, et celui des acomptes, le 25 ou le 26. Elle ajoute : « *La paie de novembre a été faite le 9 décembre. Un acompte à valoir sur le salaire de décembre a été versé le 26 décembre à tous les salariés qui l'ont demandé. La prime de fin d'année (...) a été payée le 23 décembre. La paie de décembre aurait eu lieu normalement le 9 janvier si les grévistes n'avaient pas interdit la sortie des marchandises déjà prêtes pour expédition aux clients étrangers, privant de ce fait la société de toute trésorerie.* »

● *M. Furnon a obtenu la condamnation pour diffamation* des trois militants d'extrême gauche et de trois syndicalistes C.F.D.T. Le dirigeant des établissements de décolletage, qui dénonçait « *les allégations mensongères et injurieuses* » d'affiches ou de tracts distribués lors du conflit de décembre 1975, a obtenu du tribunal correctionnel de Saint-Etienne 1 000 F de dommages-intérêts. — *(Corresp.)*

TRANSPORTS

Air France pourra louer des Boeing pour remplacer ses Caravelle

Comme nous l'avons indiqué dans nos dernières éditions de jeudi, le gouvernement se déclare prêt à signer le contrat d'entreprise établi par Air France après négociation avec les pouvoirs publics. Ce contrat sera soumis au comité central d'entreprise de la compagnie nationale le 17 janvier et approuvé par le conseil d'administration le lendemain.

Le contrat d'entreprise assignera à Air France des « *objectifs de compétitivité et de rentabilité* » et fixera les compensations financières dégressives que l'Etat lui versera en 1978, 1979 et 1980, au titre des contraintes qu'il lui impose, notamment pour le maintien en ligne des Caravelle, l' « écartèlement » de ses activités entre Orly et Roissy et l'exploitation de ses quatre Concorde. L'an dernier, les pouvoirs publics ont accepté de verser à la compagnie nationale 475,5 millions de francs de compensations diverses. Celles-ci seront, cette année, du même ordre de grandeur.

L'inscription de ces compensations au titre des recettes « normales » de la compagnie nationale permettra de faire des comparaisons valables entre l'évolution de ses résultats et de celle des autres transporteurs aériens, explique-t-on à Air France.

Le contrat témoignerait, en outre, estime-t-on à la compagnie nationale, de la reconnaissance par l'Etat du rôle économique d'Air France et de la place que celles-ci doit tenir dans le monde. *Il s'engagerait à lui donner* les moyens d'assurer le rythme de *croissance* qu'elle estime nécessaire au maintien de ce rôle. L'objectif est actuellement fixé à 7 % de progression par an pour le trafic passagers et à 14 % pour le trafic fret. Les investissements seraient assurés par l'autofinancement et par une augmentation de capital dont le montant n'a pas été précisé et auquel souscrirait sur trois ans l'Etat, unique actionnaire.

« *Le gouvernement ne fera pas obstacle à l'utilisation provisoire par Air France d'un nombre limité d'avions modernes de petite capacité adaptés à ses besoins pendant la période précédent la mise en service de l'avion nouveau moyen-courrier dont le gouvernement a proposé le lancement* », précise d'autre part un communiqué du ministère de l'équipement.

Air France, qui possède vingt-huit Caravelle III, très coûteuses en carburant, a obtenu l'autorisation de louer treize Boeing 737-200 — les premiers exemplaires pourraient être mis en ligne au printemps 1979, — en attendant la sortie d'un avion européen d'environ cent soixante places actuellement baptisé Joint Engineering Team (JET).

« *Nous ne pouvons pas nous opposer à la location de Boeing par Air France, car nous n'avons rien à offrir en remplacement. Mais nous interviendrons auprès de M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, afin que l'utilisation de Boeing-737 n'ait pas un caractère définitif et que le projet d'avion moyen-courrier soit activement poussé* », a indiqué à ce propos à Toulouse un porte-parole du comité d'établissement de la SNIAS.

Le gouvernement « *prend acte* », enfin, des accords de coopération entre Air France et Air Inter, *portant notamment sur la politique commerciale* et la prise de participation de la *compagnie* intérieure, à hauteur de 20 %, *dans le capital d'Air Charter* international, filiale de la *compagnie nationale* (*le Monde* daté 11-12 décembre). Le communiqué *rappelle que l'utilisation coordonnée des flottes d'Air Inter et d'Air France permettra de porter* de dix-huit à vingt-quatre le *nombre d'Airbus* qu'elles exploiteront dès 1981.

● *Air Inter : tarif de faveur.* — Air Inter offre, depuis le 1ᵉʳ janvier, une réduction de 50 % du *prix du billet aux femmes* qui accompagnent leur mari en voyage. Cette faveur tarifaire est valable toute l'année, sur toutes les lignes de la compagnie intérieure. Une seule condition : cette réduction n'est consentie que sur les *vols bleus*, c'est-à-dire les vols dont l'heure de départ se situe juste après les heures de pointe.

● *Trafic aérien régulier : + 8 % en 1977.* — Le volume total du trafic aérien regulier a progressé d'environ 8 % en 1977, indiquent les statistiques préliminaires publiées par l'Organisation de l'aviation civile internationale (O.A.C.I.). *Ce chiffre*, qui porte sur le trafic des compagnies aériennes des cent quarante et un Etats membres de l'O.A.C.I., fait apparaître un ralentissement par rapport à la croissance de 10 % enregistrée en *1976*, mais reste supérieur aux taux de 1975 (5 %) et de *1974* (4 %).

Les compagnies aériennes ont transporté environ six cent vingt millions de passagers en 1977, avec un coefficient de remplissage moyen de 61 %. Le trafic de fret aérien, de son côté, a augmenté de 9 %, atteignant 23 300 millions de tonnes-kilomètres. — *(A.F.P.)*

ÉTRANGER

Les États-Unis et l'Europe des Neuf mettent en place leurs barrières de protection contre les importations d'acier à bas prix

Presque simultanément, les Etats-Unis et l'Europe des Neuf viennent de mettre en place les barrières de protection contre les importations d'acier à bas prix, dont le principe avait été décidé le 2 décembre 1977 à Washington, et le 19 décembre à Bruxelles.

Des deux côtés de l'Atlantique le dispositif est le même : il consiste à fixer des prix de référence (*Trigger Prices*, ou prix de déclenchement pour les Américains) au-dessous desquels les livraisons d'acier étranger sont automatiquement frappées de droits compensatoires. En revanche, le mode de calcul de ces prix est différent, de même que la durée de leur application.

Redresser la situation

Aux Etats-Unis, le département du Trésor a pris comme base les coûts de production de la sidérurgie japonaise, considérée comme la plus performante du monde, auxquels ont été ajoutés les coûts de transport et de manutention, plus une marge bénéficiaire jugée « convenable ». En tenant compte des droits de douane déjà existants et des commissions prélevées par les importateurs, les prix de déclenchement ainsi calculés seront inférieurs de 5,7 % en moyenne aux tarifs actuellement pratiqués par les sidérurgistes américains. Ceux-ci, qui viennent de relever de 5,5 % leurs prix l'avec l'accord tacite de la Maison Blanche, ont accueilli avec faveur l'institution des droits compensatoires. A l'abri de ce dispositif ils comptent bien redresser une situation financière sévèrement affectée en 1977 par la concurrence étrangère. A la fin de l'automne dernier les importations d'acier européen représentaient jusqu'à 20 % de la consommation intérieure américaine.

Selon le porte-parole des importateurs américains, la mise en application du nouveau dispositif, à partir du 15 février prochain, devrait entraîner une réduction sensible des livraisons étrangères, qui pourraient tomber à 10 millions, voire 5 millions de tonnes, contre 18 à 19 millions de tonnes en 1977. Les sidérurgistes européens ne sont pas trop inquiets et se considèrent même comme relativement satisfaits : si le Trésor avait pris comme référence leurs propres coûts de production, supérieurs à ceux des Japonais, l'accès au marché intérieur américain leur aurait été barré.

A Bruxelles, la procédure a été un peu différente. En mai dernier, dans le cadre de leur plan anticrise, les autorités communautaires avaient institué des prix minima et d'« *orientation* » pour la vente des aciers européens, en augmentation de 10 % sur les tarifs réellement pratiqués et tombés très bas. Après avoir relevé de 5 % à 10 % ces prix en août 1977 et procédé à une nouvelle augmentation de 5 % ces jours derniers (de 4 % à 11 % pour la France), elles viennent de publier une liste de « *prix de référence* » inférieurs de 6,5 % en moyenne aux prix minima et d'orientation, qui permettrait de prélever des droits de compensation sur les interprétations effectuées à des niveaux inférieurs. Bien que ce dispositif protecteur ne soit valabe que jusqu'au 1er avril prochain, où jusqu'à la signature d'accords avec les producteurs d'acier étrangers, on constate déjà une tendance au relèvement des prix intérieurs européens, notamment de la part des fameux « Bresciani », producteurs italiens de ronds à béton.

F. R.

Automobile : British-Leyland renoncerait à construire une nouvelle « mini »

De notre correspondant

Londres. — *La grande entreprise nationalisée de construction automobile Leyland soumettra, dans une quinzaine de jours, au gouvernement un vaste plan de réorganisation affectant à la fois la production et l'administration. Il n'est pas sûr que, dans la perspective des élections générales prochaines, et compte tenu du haut niveau de chômage, le gouvernement travailliste accepte un plan dont l'application pourrait se traduire, selon certaines estimations, par une perte d'environ trente mille emplois. Les syndicats ont demandé d'urgence à être reçus par M. Edwardes, le nouveau président de Leyland.*

Les diverses mesures de « rationalisation » et de réorganisation administratives envisagées sont destinées à améliorer la rentabilité d'un groupe passablement éprouvé par une série de conflits du travail, dont le dernier en date risque d'aboutir à la fermeture de l'usine de production des Triumph, près de Liverpool.

Apparemment, M. Edwardes considère comme irréalisable l'objectif défini par la direction précédente, qui vise à augmenter la production afin d'assurer à Leyland 33 % du marché britannique. Le nouveau directeur semble vouloir en priorité remettre en ordre l'entreprise par diverses mesures de décentralisation administrative et surtout réduire les pertes, à la fois sur le marché intérieur et à l'étranger.

Sur le plan de la production, Leyland envisagerait d'abandonner son programme d'investissements de 280 millions de livres, prévu pour la construction d'une nouvelle « mini ». Etant donné son succès dans sa catégorie, la « mini » actuelle serait maintenue, mais les fonds et l'outillage du programme initial seraient maintenant employés à la construction d'une « super-mini », pour concurrencer les voitures de cette catégorie, construites par Ford et Volkswagen, en particulier. En résumé, Leyland continuerait de construire deux modèles dans la catégorie de l'ancienne « mini » et une nouvelle voiture dans la catégorie « moyenne », remplaçant les modèles Allegro et Marina, pour rivaliser avec la Cortina de Ford.

On prête également à M. Horrocks, nouveau directeur adjoint chargé du secteur des automobiles, l'intention d'abandonner les activités non rentables de Leyland en Union Sud-Africaine et en Australie — et même en Europe. D'autre part, outre une restructuration de l'entreprise visant à bien séparer la production des voitures de tourisme et celle des camions et véhicules commerciaux, M. Horrocks envisage une décentralisation administrative entre les voitures « grand public » (Austin, Morris) et les voitures du type Jaguar, Rover, pour rétablir le prestige de ces dernières marques et le « moral » de ceux qui les fabriquent, mais aussi pour mieux cerner les résultats — bénéfices ou pertes — obtenus sur ces divers modèles. L'ensemble de ce programme implique une réduction sensible de la main-d'œuvre en surnombre à tous les échelons et dans tous les secteurs de l'entreprise.

HENRI PIERRE.

RECORD DE FAILLITES AU JAPON

Le nombre de faillites au Japon a enregistré en 1977 un nouveau record, avec dix-huit mille soixante-quatre firmes touchées, et un passif global de 2 908,7 milliards de yens (58 milliards de francs environ), chiffres en progression de 15,5 % et de 28,2 %, par rapport à ceux de 1976. Teikoku Koshinsho, organisme spécialisé dans les études de crédit, qui publie cette estimation, reproche au gouvernement japonais d'avoir pris des mesures trop tardives pour relancer l'économie.

Les principales faillites de 1977 ont été, selon l'importance de leur passif, les chantiers navals Hashihama, avec des dettes se montant à 43 milliards de yens (860 millions de francs), la société de transports maritimes Nissei, avec 35 milliards de yens (700 millions de francs), les chantiers navals Sagami, avec 20 milliards de yens (400 millions de francs), la firme textile Teraoka Shoji, avec 16 milliards de yens (320 millions de francs).

En fait, le plus grand nombre de faillites a touché des entreprises de moindre importance, travaillant dans des secteurs comme les chantiers navals, les transports maritimes, la sidérurgie, la fabrication de textiles, le raffinage du sucre. Ces entreprises ont souffert de la crise économique, tant sur le marché intérieur qu'à l'étranger, souligne l'agence Teikoku Koshinsho. — (A.F.P.)

BELGIQUE

● *Le nombre de chômeurs en Belgique* s'est accru de 3 615 personnes en décembre, atteignant désormais 296 359 personnes, soit 13,7 % de plus qu'à la fin de décembre 1976, où il y avait 260 59 chômeurs. — (A.P.)

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ U.S.	4,7375	4,7415	+ 60	+ 80	+ 150	+ 180	+ 570	+ 640
$ can. ...	4,3240	4,3380	+ 40	+ 60	+ 120	+ 150	+ 490	+ 565
Yen (100).	1,9640	1,9690	+ 90	+ 130	+ 210	+ 250	+ 680	+ 710
D. M.	2,2070	2,2110	+ 100	+ 130	+ 220	+ 250	+ 730	+ 780
Florin ...	2,0580	2,0615	+ 50	+ 80	+ 110	+ 150	+ 410	+ 470
F. B. (100)	14,2350	14,2690	— 150	+ 60	— 250	0	+ 180	+ 670
F. S.	2,3130	2,3210	+ 140	+ 170	+ 280	+ 320	+ 910	+ 980
L. (1 000).	5,4080	5,4190	— 500	— 350	— 850	— 450	—2000	—1650
£	9,0060	9,0230	+ 150	+ 210	+ 350	+ 420	+1250	+1400

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3	3 1/2	2 3/4	3 1/4	2 3/4	3 1/4	3	3 1/2
$ U.S.	6 5/8	6 7/8	7 1/4	7 1/8	7	7 1/4	7 1/4	7 1/2
Florin ...	5 1/4	5 3/4	5 1/4	5 3/4	5 1/4	5 3/4	5 1/4	5 3/4
F. B.	8	10	8 1/2	9	9	9 1/2	9	9 1/8
F. S.	1/4	3/4	1	1 1/4	1 3/8	1 5/8	1 3/4	2
L. (1 000).	13	15	17	19	16	18	16	18
£	6 1/2	7	6 1/2	7	6 1/2	7	6 7/8	7 3/8
Fr. franç..	10	11	11	11 1/2	12 1/2	13	13 1/4	13 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

RÉGIONS

A PROPOS DE...

LE NETTOYAGE DE L'ORNE ET DE LA DIVES

Propreté à la carte sur les rivières normandes

Les Normands veulent-ils des rivières transparentes, propres o[u] simplement « passables » ? Suivant leur choix, il leur en coûtera d[e] 205 millions de francs à 103 millions de francs. Le prix sera fonc[-]tion de la qualité désirée.

Telle est la formule qui est actuellement proposée par l'agenc[e] de l'eau Seine-Normandie aux riverains de l'Orne et de la Dive[s] des cours d'eau qui, après avoir traversé les herbages du Calvado[s] se jettent dans la Manche.

L'agence met ainsi en œuvre la nouvelle politique de l'eau lancée voici quelques années. Après avoir couru au plus pressé en incitant les pollueurs à s'équiper, au coup par coup, de stations d'épuration, on en vient à une autre stratégie dite des « objectifs de qualité ». Il s'agit d'organiser la « récupération » des cours d'eau sur tout leur parcours, mais en tenant compte des différentes situations locales.

Car si tous les Français ont besoin d'eau, ils n'ont pas tous besoin de la même qualité d'eau. Il convient donc de planifier l'utilisation des rivières de manière à ce que chaque usager — le consommateur, le pêcheur, l'industriel, l'agriculteur — y trouve son compte au plus juste prix.

La première rivière à être « traitée » de cette manière a été la Vire, qui arrose les départements du Calvados et de la Manche. Un décret du 16 février 1977 a fixé l'objectif : « permettre la conchyliculture dans la baie des Veys », c'est-à-dire à l'embouchure de la Vire. Cela supposait que l'on traite non seulement la rivière, mais tous ses affluents largement pollués par les égouts domestiques et les rejets industriels ; 35 millions de francs auront été dépensés en février 1979, quand ce but aura été atteint ; une moitié par les industriels, l'autr[e] par les collectivités locales.

Fortes de cette expérience, le[s] instances régionales ont pris l[e] relais du pouvoir central. L[e] conseil régional a décidé d[e] financer avec l'aide de l'agenc[e] Seine-Normandie la « mise a[u] propre » de tous les cour[s] d'eau de Basse-Normandie. Le[s] deux rivières les plus polluées ne serait-ce qu'à cause de l[a] proximité de l'agglomératio[n] caennaise, l'Orne et la Dives seront traitées en premier.

Il faut pour cela, après avoi[r] mesuré l'état actuel de la pollution, établir la carte de[s] besoins, c'est-à-dire, compt[e] tenu des programmes de développement et des schémas d'aménagement, prévoir la croissanc[e] des agglomérations, des zone[s] de loisirs et des industries.

C'est ce qui a été fait pou[r] l'Orne et la Dives, et qui [a] permis aux techniciens d[e] l'agence de bassin de propose[r] trois hypothèses de qualité, don[t] le coût augmente avec la qualit[é] des eaux recherchée.

Une consultation est organisé[e] sur ces trois hypothèses. D'abor[d] auprès de tous les usagers a[u] cours de réunions publiques mais, surtout, auprès des utilisateurs (associations de pêcheurs et pollueurs (collectivités locale[s] et industriels).

THIERRY BRÉHIER.

Ile-de-France

M. CHIRAC AUX HALLES : pas de maquette de l'ensemble de l'opération

M. Jacques Chirac a visité, le jeudi 5 janvier, en compagnie de M. Christian de La Malène, premier adjoint, le chantier des Halles. Au cours de cette visite, M. Chirac a estimé que la présentation d'une maquette de l'opération d'aménagement du cœur de Paris était prématurée.

« *La vie est une évolution permanente et l'évolution d'une ville comme Paris est aussi une création qui se modifie à travers les années* a-t-il déclaré. *Imaginer, par un faux souci de rationalité, un plan pré-établi à tout jamais, ce n'est plus de l'urbanisme, c'est de la taxidermie, autrement dit c'est empailler des êtres qui n'existent plus.* »

Evoquant l'« immeuble Bofill », le maire de Paris a souligné que l'architecte améliorait, en tenant compte de certaines critiques, son projet qui était celui d'un « *homme de qualité* ». A propos de l'« immeuble Lescot », M. Chirac a fait remarquer qu'il y [...] accord entre la Ville et l'[...] pour consacrer ce secteur [des] anciennes halles à la const[ruc]tion d'un auditorium musica[l].

● *La situation à la Défens[e].* Après la décision de la So[ciété] parisienne d'étude et de ges[tion] immobilière (SOGEPI) d'eng[ager] une action en justice co[ntre] l'Etablissement public d'am[éna]gement de la Défense (EP[AD]) (*le Monde* du 30 décembre 1[977]) que la société rend respons[able] de « non-commercialisation » [de] son programme de logem[ents,] l'Etablissement public affirme [que] « *la conjoncture générale dan[s la] région parisienne suffit à ex[pli]quer la situation de ce progra[mme] entièrement consacré à l'acces[sion] à la propriété* » et rappelle [que] « *les programmes du secteur aidé destinés à la location [ont] trouvé normalement preneurs* [...]

AVIS FINANCIER DES SOCIÉTÉS

INTERBAIL

Le conseil s'est réuni le 5 [jan]vier et, utilisant l'autorisation [qui] venait d'être conférée par l'assem[blée] générale extraordinaire des act[ion]naires réunie le même jour, a [dé]cidé d'émettre, à compter du m[ardi] 10 janvier 1978, un emprunt obl[iga]taire convertible de 127 050 000 [F] représenté par 726 000 obligati[ons] de 175 F nominal émises au pai[r].

Les modalités précises de cet e[m]prunt seront publiées au *Bull[etin] d'annonces légales obligatoires* [du] 9 janvier 1978.

Dès à présent, il est possible d'i[n]diquer que les porteurs pourront [à] tout moment à compter du 1er ju[il]let 1978 demander la convers[ion] de leurs obligations en actions [à] raison d'une action pour une ob[li]gation. De plus, les porteurs aur[ont] la faculté d'opter pour la conv[er]sion des obligations sorties au tir[age] durant un délai de trois m[ois] suivant chaque date de rembour[se]ment.

Les actionnaires ayant renoncé [à] leur droit préférentiel de souscr[ip]tion, la société a toutefois deman[dé] aux banques chargées du placeme[nt] de cette émission d'assurer [la] souscription des actionnaires à c[es] obligations par priorité, durant [la] première semaine de placement.

Les actionnaires intéressés so[nt] donc invités à s'adresser, sans dél[ai,] à leur banquier habituel ou, à d[é]faut, directement à la société (M[me] Bachard, téléph. : 723-26-72).

Au 31 décembre 1977, les engag[e]ments totaux hors taxes s'élèvent [à] 980 millions de francs environ.

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

5 JANVIER

Reprise « modérée » Baisse de l'or

Une reprise, qualifiée de « modérée » a été enregistrée jeudi à la Bourse de Paris, après la véritable déroute qui a fait perdre, mercredi, près de 3,5 % à l'ensemble des valeurs françaises. Au terme d'une séance écourtée de quarante-cinq minutes par une fausse alerte à la bombe, l'indice instantané n'a regagné que 1,50 % environ.

Certes, la remontée spectaculaire du dollar après l'annonce des mesures de soutien décidées par les autorités monétaires américaines a non seulement stoppé une chute des cours qui aurait pu devenir catastrophique, mais provoqué un redressement non négligeable. De même, le repli de l'or, au lendemain d'une forte hausse, a atténué la tension.

Mais, selon les familiers de la corbeille, il y avait encore beaucoup à vendre au lendemain d'un véritable « mercredi noir », notamment en provenance de l'étranger.

De plus, une part appréciable des milieux financiers reste sceptique sur la durabilité et la solidité du redressement du dollar, le moyen mis en œuvre lui paraissant insuffisant tant que les problèmes de fond, ceux du déficit commercial américain et du vote de la loi sur l'énergie par le Congrès, ne seront pas résolus.

Parmi les valeurs les plus favorisées par la reprise des cours, citons Usinor (+ 6 %), B.S.N.-G.D. et Peugeot (+ 4 %), Michelin (+ 3,7 %), Moët-Hennessy (+ 3 %).

Sur le marché de l'or, le lingot a reperdu la plus grande partie de son gain de la veille à 26 395 F contre 26 680 F (et 26 345 F mardi), tandis que le cours du napoléon, passé de 259,80 F à 269,90 F mercredi, revenait à 263,50 F, conservant tout de même la moitié de son avance.

De même, l'emprunt 4 1/2 % 1973, qui avait battu tous ses records mercredi à 701 F (+ 3,3 %) a fléchi de 1,8 % à 688,50 F, l'emprunt 7 % 1973 abandonnant environ 2 % sur les 3 % gagnés

LONDRES

Le mouvement de hausse se ralentit vendredi matin au London Stock Exchange. Peu après l'ouverture, l'indice des industrielles avait progressé de 1,3 point seulement, à 495,8. Les pétroles sont soutenus. Très vive reprise des mines d'or, mais alourdissement des fonds d'État.

OR (ouverture) (dollars) 168 90 contre 165 70

VALEURS	CLOTURE 5/1	COURS 6/1
Beecham	672 1/2	672
British Petroleum	862	856
Courtaulds	116	118
De Beers	287 ...	292
Imperial Chemical	353 1/2	356
Rio Tinto Zinc Corp.	184	185
Shell	530 1/2	529
Vickers	187	190
War Loan 3 1/2 %	36 7/8	36 7/8
*West Driefontein	25 3/4	26 ...
*Western Holdings	20 3/8	22 ...

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, Base 100 : 30 déc. 1977.)

	4 janv.	5 janv.
Valeurs françaises	95	96,6
Valeurs étrangères	100,4	100,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	57,7	58,4

NOUVELLES DES SOCIETES

INTERBAIL. — La société va émettre le 10 janvier un emprunt obligataire convertible de 127,05 millions de francs, représenté par 726 000 obligations de 175 F nominal, émises au pair. Les obligations seront convertibles en actions à tout moment (une pour une).

FINANCIÈRE ET MARITIME DE PARTICIPATIONS. — Filiale à 68,16 % de la Compagnie générale *maritime et financière*, la S. F. M. P., dont les actions étaient jusqu'ici négociées sur le marché « hors cote », fera son entrée le 11 janvier sur le marché officiel. « Sauf événement exceptionnel », le prochain dividende global devrait être porté à 8,25 F contre 4,50 F.

CRÉDIT LYONNAIS. — Les actions de la deuxième banque française seront introduites le 9 janvier prochain à la Bourse de Paris (marché du comptant).

LA REDOUTE. — Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice qui s'achèvera le 28 février prochain, atteindrait 3 296 millions de francs (+ 12 %). Le bénéfice net consolidé serait, pour sa part, supérieur d'environ 10 % au précédent (43,52 millions de francs).

ECCO. — Dividende complémentaire de 12 F par action assorti d'un avoir fiscal de 6 F payable le 13 février.

NEW-YORK

La baisse s'accélère

Réamorcée mercredi en fin de séance, la baisse des cours a repris de plus belle jeudi après une reprise *initiale*, et l'*indice des industrielles* s'est finalement établi à 804,93, soit à 8,66 points au-dessous de son niveau précédent, ce qui porte à plus de 26 points sa perte depuis le début de l'année. Au plus haut de la journée, il avait atteint 822,70.

L'activité est restée assez importante, 23 millions d'actions ayant été échangées contre 24,09 millions la veille.

Sur 1 884 valeurs traitées, 834 ont reculé, 547 ont progressé, tandis que 503 restaient inchangées.

Les opérateurs n'ont visiblement pas cru au redressement durable du dollar sur les marchés des changes. La dernière estimation du déficit des comptes courants pour l'année 1977 (17 milliards de dollars) n'était pas, il est vrai, de nature à apaiser les craintes à cet égard. Sur le plan des *taux d'intérêt*, le *nouvel accroissement* de la masse monétaire a ravivé la peur d'une reprise de la spirale *inflationniste malgré les assurances* de la Réserve fédérale, pour qui cette augmentation « demeure dans *les limites* souhaitées ».

Indices Dow Jones : transports, 213,97 (— 1,46) ; services publics, 110,52 (— 0,23).

VALEURS	COURS 4/1	COURS 5/1
Alcoa	44 7/8	44 ...
A.T.T.	59 7/8	58
Boeing	27 1/4	27 3/8
Chase Manhattan Bank	29 1/2	28 7/8
Du Pont de Nemours	115 5/8	112 5/8
Eastman Kodak	50 1/2	49 5/8
Exxon	46 3/8	46 ...
Ford	44 1/2	43 5/8
General Electric	48 5/8	48 5/8
General Foods	31 3/8	31 1/8
General Motors	61 1/2	60 7/8
Goodyear	17 1/4	17 ...
I.B.M.	270 3/4	266 7/8
I.T.T.	31 1/2	30 7/8
Kennecott	22 .	21 3/4
Mobil Oil	62 1/8	60 3/4
Pfizer	27 1/8	27 3/8
Schlumberger	71 3/4	71 ...
Texaco	27	26 1/8
U.A.L. Inc.	20 1/2	20 3/8
Union Carbide	40 1/4	40 1/4
U.S. Steel	31 1/4	31 1/4
Westinghouse	17 3/4	17 1/2
Xerox	46 1/4	46 1/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	5/1	6/1
1 dollar (en yens)	241 125	240 70

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 7/8 %

BOURSE DE PARIS - 5 JANVIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	24 85	0 787
5 %	58 80	4 644
5 % 1920-1980	...	4 644

(Remaining cash-market tables: VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours — [illegible])

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France I.A.R.D.	175	175
France (La)	343	343
GAN (Sté) Centr.	621	622
Locabail Immob.	196	196
Loca-Expansion	110	109
Locafinancière	124 10	124 ...
Immobanque	84 40	83 30
Cie Lyon Imm.	85	84 55
UFIMEG	82 50	80
E.D.F. parts 1958	...	590
E.D.F. parts 1959	...	484 50
Ch. France 3 %	149	149
Abeille I.G.A.R.D.	...	497
Abeille (Vie)	...	202
A.G.F. (Ste Cent.)	373	370
Ass. Gr. Paris-Vie	...	1398
Concorde	324	324
Epargne France	...	288
Financ. Victoire	175	c170
Fonc. T.I.A.R.D.	85 50	87

[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
675	4,5 % 1973	701	688 50	687	687 ..
1920	C.N.E. 3 %	1938	1938	1931 40	1931 ..
348	Afrique Occ.	312	310	318	315 10
285	Air liquide	240	241	241	241
50	Als. Part. Ind.	50	50	49 50	49 50
220	Tel. Ericsson	200	189	193	186 ..
385	Gen. Motors	285	296	295	298 50
575	Deuts. Bank	675	678	672	670
280	Dome Mines	319 50	305	307	310
585	Du Pont Nem.	542	568	568	547
245	East. Kodak	234	242 80	242 50	243
20	East Rand	24	21 90	21 40	21 30
130	Ericsson	128	130 10	130 10	130 10
225	Exxon Corp.	220 30	222 30	223	222
216	Ford Motor	208	214	213	210
73	Free State	91 40	86 60	86	86
245	Gen. Electric	225 40	236	236	231 50
34	Sony	32	33 90	34 ..	33 90
12	Tanganyika	12 10	11 30	11 30	11 30
255	Unilever	253	253 50	253 50	250 80
18	Union Corp.	17 10	16 75	16 75	16 75
102	U. Min. 1/10	107	105	105	103
121	West Drief.	130 30	126 50	123	125
42	West Deep	46 40	44 20	44 50	45
86	West Hold.	104	96 30	96 50	96 80
230	Xerox Corp.	212	223 50	222 ..	223 50
0 81	Zambia Cop.	0 85	0 84	0 86	0 85

[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/1	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 623	4 738	4 620
Allemagne (100 DM)	223 750	220 950	222 500
Belgique (100 F.)	14 382	14 285	14 175
Pays-Bas (100 fl.)	207 250	205 350	205
Danemark (100 krd)	81 000	80 890	80 500
Suède (100 krs)	100 430	100 550	100
Norvège (100 k.)	91 880	91 250	91 250
Grande-Bretagne (£ 1)	9 136	8 990	9 100
Italie (1 000 lires)	5 368	5 416	5 350
Suisse (100 fr.)	241 100	230 010	239
Autriche (100 sch.)	31 150	30 775	31 150
Espagne (100 pes.)	5 780	6 839	5 450
Portugal (100 esc.)	11 840	11 735	11 000
Canada ($ can. 1)	4 234	4 329	4 215

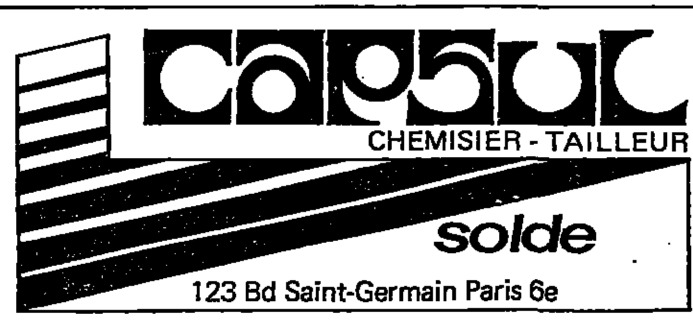
MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/1
Or fin (kilo en barre)	26675	25300 .
Or fin (kilo en lingot)	26680 ..	26395 ..
Pièce française (20 fr.)	268 80	253 50
Pièce française (10 fr.)	224 5.	
Pièce suisse (20 fr.)	242	241 80
Union latine (20 fr.)	238	225 50
Souverain	247 10	249 90
Pièce de 20 dollars	1182	1178 60
Pièce de 10 dollars	655	...
Pièce de 5 dollars	332	...
Pièce de 50 pesos	1078	..
Pièce de 10 florins	250	...

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE





A B C D E F G

EN TURQUIE

Le gouvernement Ecevit cherche à rassurer l'opinion et les milieux d'affaires

De notre correspondant

Ankara. — M. Korutürk, chef de l'Etat, a approuvé, jeudi 5 janvier, la composition du cabinet de coalition formé par M. Ecevit (*le Monde*, dernière édition du 6 janvier). Assurer la sécurité et la paix dans le pays ; trouver le remède aux difficultés économiques et régler le contentieux chypriote, tels seront les objectifs prioritaires du nouveau gouvernement, le onzième à voir le jour depuis l'intervention des militaires en mars 1971 et le sixième depuis le retour à une vie démocratique normale en octobre 1973.

Axé vers le centre à la suite du mariage de raison de la social-*démocratie* avec les dissidents de la droite, ce gouvernement se présente avant tout comme un « *cabinet de sécurité* ». M. Ecevit, leader du parti républicain du peuple, soucieux d'éviter une éventuelle défection de ses nouveaux alliés lors de l'investiture, s'est montré prudent et généreux : en effet, dix indépendants sur douze, deux élus sous la bannière du parti de la confiance, et l'unique représentant du parti démocratique, qui avaient voté la motion de censure le 31 décembre contre M. Demirel, entrent au gouvernement (deux vice-premiers ministres, quatre ministres d'Etat et sept ministres) tandis que le parti républicain aura vingt et un représentants. Cependant, ce dernier, à quelques exceptions près, contrôle tous les ministères-clés de l'économie nationale, ceux de la défense et des affaires étrangères, ainsi que les deux portefeuilles qui viennent d'être créés pour les entreprises économiques d'Etat et pour l'administration régionale.

Une composition assez hétérogène

Par sa composition sociale également, il s'agit d'un cabinet assez hétérogène : deux muftis (1), dont un était jusqu'à l'an dernier le chef mufti du pays, cotoient plusieurs professeurs d'université, hauts fonctionnaires d'Etat, anciens dirigeants du plan national, et de grands propriétaires semi-féodaux de l'Anatolie de l'Est.

M. Ecevit a d'abord tenté de rassurer les milieux d'affaires : MM. Muezzinoglu, aux finances, Buhutoglu, aux entreprises d'Etat, secondés par M. Alp, qui fut ministre de M. Demirel il y a dix ans, à l'industrie, leur offrent des garanties.

M. Ersoy, ministre du travail, est un ancien dirigeant de la Turk-Is, centrale ouvrière modérée. Les amis syndicalistes de M. Ecevit se sont d'ailleurs récemment assuré le contrôle de l'autre centrale ouvrière rivale, l'I.S.K., qui se veut plus combative, au terme d'un congrès qui vient de se réunir à Istanbul.

D'autre part, la nomination, respectivement à l'éducation et à l'intérieur, de MM. Ugur et Ozaydinli, deux hommes que l'on peut difficilement qualifier de « partisans », indiquerait que le parti républicain ne traitera pas à la légère le problème numéro un du pays : l'anarchie dans les écoles et dans la rue.

MM. Baykal et Cakmur, chefs de file des ailes gauches du parti républicain, figurent dans le cabinet, l'un à l'énergie, l'autre à la jeunesse. Mais la gauche s'estime sous-représentée.

En leur donnant respectivement une vice-présidence du conseil et les affaires rurales, M. Ecevit a demandé à ses fidèles de toujours, MM. Eyuboglu et Topuz, d'abandonner leurs charges respectives de secrétaire général et de secrétaire général adjoint du parti républicain, « *afin de mieux s'atteler à leurs nouvelles tâches gouvernementales* » — ce qui équivaut aussi à les éliminer de la tête du parti. Il réalise une double opération : d'abord modérer les critiques plus ou moins ouvertes adressées à l'équipe de M. Eyuboglu, dénoncée comme étant la « *junte du quartier général* » ; en second lieu, puisque M. Ecevit demeure à l'abri de tout reproche, il peut les remplacer par d'autres hommes de confiance moins usés et ne portant pas la responsabilité de la perte de certains fiefs au profit du parti de la justice lors des élections municipales, comme Izmit ou Diyarbakir.

L'opposition de droite condamne le cabinet Ecevit, « *fruit des intrigues* ». Elle accuse le chef du parti républicain « *d'avoir usurpé la volonté nationale* » par des manœuvres intraparlementaires, alors que les trois partis de la coalition sortante avaient obtenu plus de 50 % des suffrages en juin dernier.

Selon la Constitution, le programme du gouvernement devrait être présenté dans un délai d'une semaine à l'Assemblée nationale. Celle-ci l'examinera deux jours plus tard, et le vote d'investiture interviendra dans les vingt-quatre heures après la clôture du débat, soit probablement le 19 janvier prochain.

ARTUN UNSAL.

(1) Personnalité laïque, interprète autorisé de la loi coranique.

M. GUNDUZ OKCUN ministre des affaires étrangères

Né en 1936, spécialiste de droit international et du marché commun, ancien doyen de la faculté des sciences politiques d'Ankara, M. Gunduz Okcun retrouve le portefeuille qu'il avait détenu en juillet 1976 dans le précédent gouvernement de M. Ecevit, dont il est l'un des conseillers les plus écoutés. Négociateur à la fois souple et résolu, il sera surtout un fidèle exécutant des directives du président du conseil dans un domaine que ce dernier souhaite se réserver.

M. HASAN ESAT ISIK ministre de la défense

Il a détenu ce portefeuille lors des opérations à Chypre, en 1974. M. Isik, âgé de soixante-deux ans, doyen du cabinet, a été diplomate de carrière et ambassadeur à Paris. Il quitta ce poste en 1973 pour protester contre l'édification d'un monument arménien à Marseille, en souvenir des victimes des massacres du temps de l'empire ottoman. Elu député, M. Isik était secrétaire général adjoint du parti républicain depuis 1976. Prévoyant une nouvelle « donne » dans les relations avec l'OTAN et les Etats-Unis, il n'en demeure pas moins un partisan de l'alliance occidentale. Les militaires semblent heureux de retrouver un homme qu'ils avaient apprécié à la tête d'un ministère qui se taille la part du lion dans le budget national.

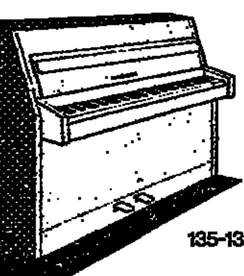
M. IRFAN OZAYDINLI ministre de l'intérieur

Nouveau venu à la politique, M. Ozaydinli, cinquante-quatre ans, est un ancien général d'aviation, qu'en 1973 le gouvernement de Demirel refusa de nommer commandant des forces aériennes. On lui reprochait d'avoir durement sévi contre les organisations religieuses extrémistes et publiquement critiqué les partis de la droite lorsqu'il commandait l'état de siège de la ville d'Eskisehir, au lendemain de l'intervention du 12 mars 1973.

Sa nomination à l'intérieur rassure l'armée et garantit la rigueur contre les extrémistes.

Le numéro du « Monde » daté 6 janvier 1978 a été tiré à 543 614 exemplaires.





Après la spectaculaire remontée de jeudi

Hésitation et incertitude sur le sort du doll

Hésitation et incertitude, tel était le sentiment vendredi matin sur les marchés des changes, où le dollar, après sa spectaculaire remontée de la veille, fléchissait légèrement : à Francfort, il revenait de 2,15 DM à 2,14 DM (contre 2,05 DM mercredi), et, à Zurich, il glissait de 2,04 F.S. à 2,0350 F.S. (contre 1,90 F.S. précédemment). Dans les milieux financiers, on se déclarait quasi certain que l'annonce, mercredi, d'un soutien apporté par les autorités américaines à leur monnaie coïncidait trop précisément avec l'arrivée à Paris du président Carter pour être purement fortuite.

Certes, la chute du dollar devenait vertigineuse. Mais beaucoup avancent que M. Giscard d'Estaing et, ajoute-t-on en Allemagne, aussi le gouvernement saoudien auraient fait pression sur la Maison Blanche pour obtenir un « geste ». Ce geste, à savoir l'intervention réelle du « F sur les marchés des changes, apprécié de façon fort diverse. optimistes estiment que le cour dollar pourrait être stabilisé pen un mois au niveau actuel. Les simistes assurent qu'en raison d maigreur relative des ressources n en œuvre (quelques milliards dollars), et en l'absence de t solution prochaine à la croiss du déficit pétrolier américain, chute de la monnaie améric pourrait reprendre dès le retour président Carter dans ses foyers. attendant, les banques centr grâce à leurs nouveaux accords « swaps », s'efforcent de consol la reprise du dollar.

A Paris, ce dernier n'a guère v d'un jour sur l'autre, aux alent de 4,7350 F, faiblissant légèrem par rapport aux monnaies fo après son redressement de la ve

NOUVELLES BRÈVES

● *La coopération franco-africaine.* — M. Robert Galley, ministre de la coopération, a déclaré, jeudi 5 janvier à Paris, que la coopération de la France avec l'Afrique « *à une très grande vertu : elle est totalement désintéressée* ». Le ministre, qui recevait les vœux de la presse, a émis le souhait que cette coopération se poursuive en 1978 — « *quoi qu'il arrive* » — selon les mêmes critères, c'est-à-dire, « *qu'elle reste fondée sur la concertation dans un esprit d'égalité* ».

● *Le président Mobutu* s'est prononcé, le jeudi 5 janvier, en faveur du « *rétablissement de la plénitude de la souveraineté de l'Angola* » sur son « *patrimoine tant naturel qu'humain* » sur la base de la « *paix et de la concorde nationales* ». Ces vœux du chef de l'Etat zaïrois, contenus dans un message au président Neto, semblent témoigner de la volonté du Zaïre d'améliorer ses relations avec son voisin angolais. — *(Reuter.)*

● *Trois ressortissants américains*, détenus au Vietnam depuis octobre dernier, ont été remis en liberté, jeudi 5 janvier. Leur yacht avait été arraisonné par un bâtiment vietnamien alors qu'ils faisaient route vers Bornéo. Ils étaient accusés d'avoir violé les eaux territoriales vietnamiennes. — *(A.P.)*

● *Pour sauver la pêche bretonne.* — Un plan de sauvetage de la pêche bretonne vient d'être présenté par le comité régional des pêches maritimes de Bretagne à l'établissement public régional et aux conseils généraux des quatre départements concernés.

Les aides sollicitées de la rég et des départements s'élèvent 10 628 000 F. Pour justifier ce demande, le comité régional r pelle l'importance économique la pêche bretonne, qui proc annuellement 273 000 tonnes poisson et qui procure 35 000 e plois, en assurant une part revenu de 35 000 autres t vailleurs.

● *Non-lieu pour le meurt d'un gardien de la paix.* — connu en état de démence par docteurs Diederichs et Fol experts aliénistes, M. Paul Lu a fait l'objet d'une ordonna de non-lieu signée par M. Cla Hanoteau, juge d'instruction Paris. M. Lucas, ancien capita vétérinaire de la marine, a tué le 23 novembre dern (*le Monde* du 23 novembre) gardien de la paix, M. Ahr Abbou Hammache, qui assu la garde devant la porte du lais de l'Elysée. Le meurtrier s interné dans un asile psych trique.

● *Suicide d'un détenu.* M. Hamed Bouchareb, âgé vingt-quatre ans, originaire d' gérie, s'est donné la mort, je 5 janvier à 3 heures, à la mai d'arrêt de Rennes (Ille-et-Vilai Incarcéré pour vols qualifiés tentatives de meurtre commis 6 septembre 1976 à Landerr (Finistère). M. Hamed Boucha avait été condamné, le 18 nove bre 1977, par le tribunal corr tionnel de Rennes, pour avoir p ticipé, le 29 octobre 1977, à u mutinerie à la maison d'arrêt Brest (Finistère) (*le Monde* 1er novembre 1977).

